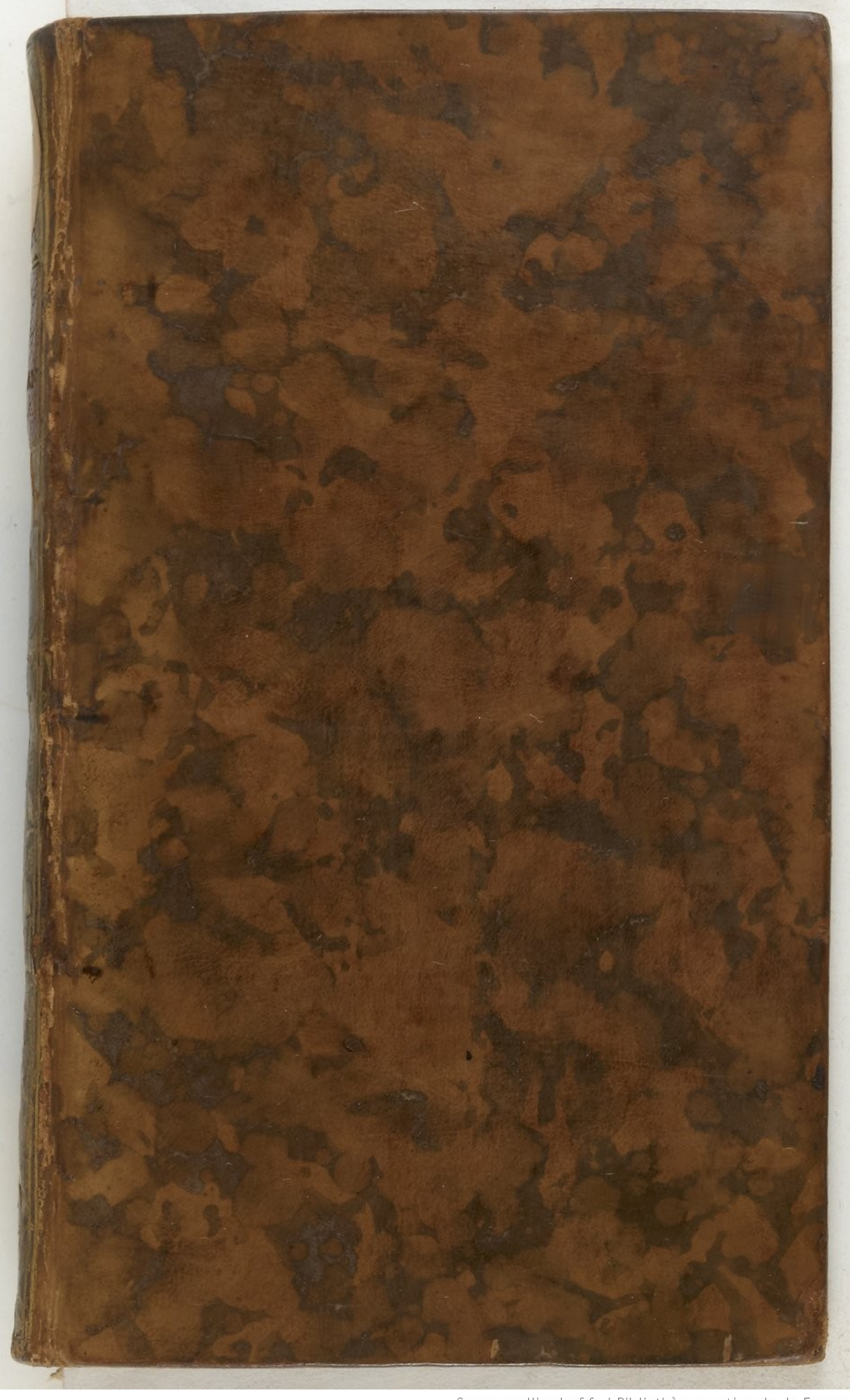
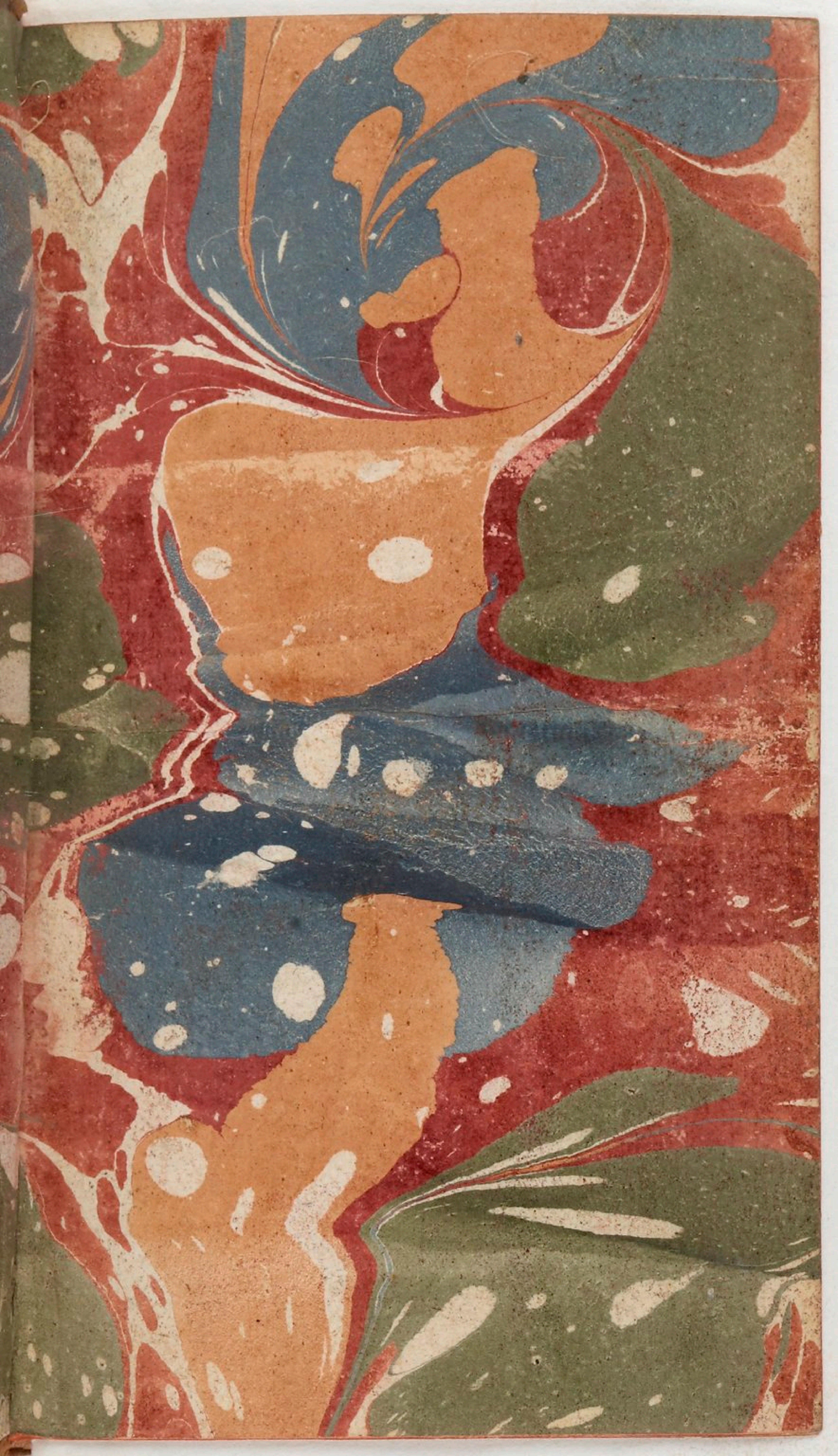
Histoire de la Louisiane, contenant la découverte de ce vaste pays ; sa description géographique ; un voyage dans les [...]







HISTOIRE

DE LA

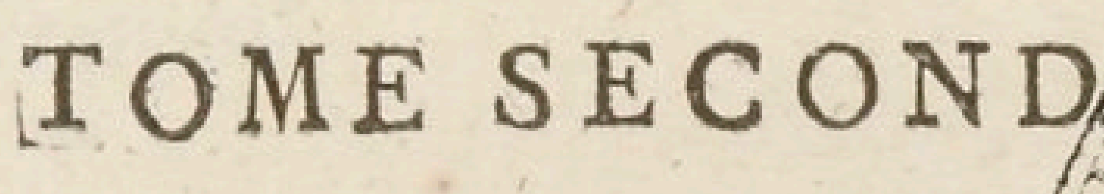
LOUISIANE.

TOME SECOND.

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE,

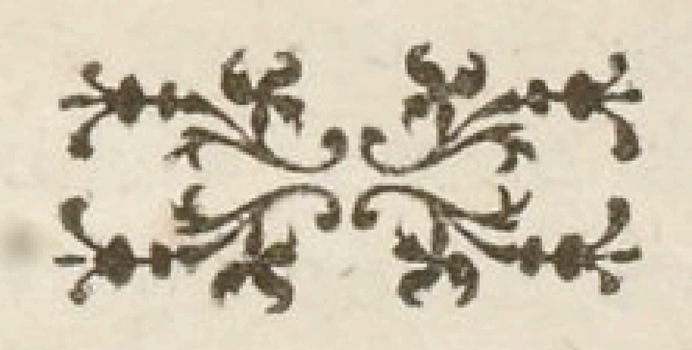
Contenant la Découverte de ce vaste Pays; sa Description géographique; un Voyage dans les Terres; l'Histoire Naturelle; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs Origines; deux Voyages dans le Nord du nouveau Mexique, dont un jusqu'à la Mer du Sud; ornée de deux Cartes & de 40 Planches en Taille-douce.

Par M. LE PAGE DU PRATZ.



TOME SECOND.







A PARIS,

Chez { DE BURE, l'Aîné, sur le Quai des Augustins, à S. Paul.
La Veuve DELAGUETTE, rue S. Jacques, à l'Olivier.
LAMBERT, rue de la Comédie-Françoise.

M. DCC. LVIII.



HISTOIRE DE LA LOUISIANE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Graines & Légumes : Maniere de ſémer le Froment.



Ous avons vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage quelle étoit la qualité des terres de la Louiſiane : en examinant la nature du terrein, nous avons remarqué qu'il y avoit quelques Cantons plus propres à certaines eſpeces de Plantes qu'à d'autres ; en même tems nous avons trouvé la plûpart de ces

contrées en état de produire & d'amener à une parfaite maturité toutes les graines qu'on voudroit leur confier. Il eſt donc à propos dans cette ſeconde Partie de préſenter au Colon induſtrieux les plantes & les arbres qu'il peut cultiver avec avantage dans ces terres dont il a la connoiſſance.

Je ſerai en cette ſeconde Partie de l'Hiſtoire de la Louiſiane, auſſi fidele & auſſi exact que je l'ai été dans la premiere ; je ſuivrai toujours mon plan, & je m'efforcerai d'atteindre le but que je me ſuis propoſé, qui eſt d'inſtruire mes Lecteurs. N'ayant que la vérité pour guide, je n'appréhenderai point la plus fougueuſe critique ; & quoique dénué des ſecours de l'éloquence, j'oſe eſpérer que ceux qui cherchent à s'inſtruire, liront avec quelque plaiſir le détail que je vais faire des productions de la Louiſiane & des animaux qu'elle nourrit. Dans le ſéjour que j'ai fait dans ce Pays, où j'avois une Conceſſion & où j'ai demeuré ſeize ans, j'ai eu le loiſir d'étudier cette matiere, & j'y avois fait aſſez de progrès pour avoir envoyé en France à la Compagnie des Indes trois cens plantes Médecinales dignes d'attention, & dans leur terre.

On ne doit pas cependant s'attendre que je donne ici la deſcription de tout ce que la Louiſiane produit dans le genre végétal, ſa fertilité prodigieuſe ne me permettant point d'entreprendre un pareil ouvrage. Je parlerai particulierement de ce qu'il y a de plus utile aux Habitans, ſoit par rapport à leur propre ſubſiſtance & à leur conſervation, ſoit par rapport au commerce qu'ils en peuvent faire; j'y ajouterai la maniere de cultiver & de façonner les plantes qui ſont les plus avantageuſes à la Colonie (1).

Le Mahiz.

La Louiſiane produit pluſieurs ſortes de Mahiz, ſçavoir le Mahiz à farine; il eſt blanc, plat & ridé, mais plus tendre que les autres eſpeces; le Mahiz à *gru* ou à gruau, celui-ci eſt rond, dur & luiſant; de cette eſpece il y en a de blanc, de jaune, de rouge & de bleu: le Mahiz de ces deux dernieres couleurs eſt plus commun dans les terres hautes que dans la Baſſe-Louiſiane. Nous avons encore le petit bled ou petit Mahiz, ainſi nommé par-

Ses eſpeces différentes.

(1) Immédiatement avant les *réflexions ſur le Commerce* on trouvera *l'Agriculture, ou maniere de cultiver & façonner les denrées les plus utiles du Commerce.*

ce que son espece est plus petite que les autres ; on séme de ce petit bled en arrivant, afin d'avoir promptement de quoi vivre, parce qu'il vient fort vîte & qu'il mûrit en si peu de tems, que l'on en peut faire deux récoltes dans un même champ & la même année ; outre cet avantage il a celui de flatter le goût beaucoup plus que celui de la grosse espece.

Sa description.

Le Mahiz, que nous nommons en France bled de Turquie, est le grain propre du Pays, puisqu'on l'a trouvé cultivé par les Naturels. Il croît sur une tige de six, sept & huit pieds de hauteur ; il pousse des épis gros environ de deux pouces de diametre, sur lesquels on a compté sept cens grains & plus ; & chaque pied porte quelquefois six & sept épis, selon la qualité du terrein. Celui qui lui convient le mieux est le noir & leger ; la terre forte lui est moins favorable.

Son utilité

Ce grain, comme on sçait, est très-sain pour les hommes & pour les animaux, sur-tout pour la volaille. Les Naturels l'accommodent de plusieurs façons pour varier leurs mets ; la meilleure est celle d'en faire de la farine froide. Comme il n'est personne qui, même sans appetit, n'en mange avec

plaisir, je donnerai la maniere de le préparer, afin que nos Provinces de France qui recueillent de ce grain en puissent retirer la même utilité.

On fait d'abord cuire à moitié ce bled dans l'eau, puis on le fait égouter & bien sécher. Lorsqu'il est bien sec, on le fait grôler ou roussir dans un plat fait exprès, en le mêlant avec des cendres pour empêcher qu'il ne brûle, & on le remue sans cesse afin qu'il ne prenne que la couleur rousse qui lui convient. Lorsqu'il a pris cette couleur, on passe toute la cendre, on le frotte bien, & on le met dans un mortier avec de la cendre de plantes de faviolles séchées & un peu d'eau; ensuite on le pille doucement, ce qui fait créver la peau du grain & le met tout entier en gruau. On concasse ce gruau & on le fait sécher au Soleil. Après cette derniere opération, cette farine peut se transporter partout & se garder six mois; il faut cependant observer qu'on ne doit point oublier de l'exposer de tems en tems au soleil. Pour en manger, on en met dans un vaisseau le tiers de ce qu'il peut contenir; on le remplit presque entierement d'eau, & au bout de quelques minutes la farine

Maniere d'en faire une bonne nourriture.

ſe trouve gonflée & bonne à manger. Elle eſt très-nourriſſante, & eſt une excellente proviſion pour les Voyageurs & pour ceux qui vont en traite c'eſt-à-dire, faire quelque négoce.

Cette même farine froide mêlée avec du lait & un peu de ſucre peut-être ſervie ſur les meilleurs tables ; dans le Chocolat au lait elle ſoutient très long-tems.

On tire de l'eau-de vie du Mahiz, & on fait avec ce grain une bierre forte & agréable ; tout le Pays & ſur-tout les Côteaux fourniſſent du Houblon en abondance.

Le Froment, le Seigle, l'Orge & l'Avoine.

Le Froment, le Seigle, l'Orge & l'Avoine viennent très-bien dans la Louiſiane ; mais je dois avertir d'une précaution qu'il eſt néceſſaire de prendre à l'égard du froment. Lorſqu'on le ſéme ſeul, & comme on fait en France, il croît d'abord à merveille ; mais lorſqu'il eſt en fleur, on voit au bas de la tige quantité de goutes d'eau rouſſe, qui s'y amaſſent pendant la nuit à la hauteur de ſix pouces & diſparoiſſent au lever du Soleil. Cette eau eſt ſi âcre, qu'en peu de tems elle ronge la paille, & que l'épi tombe avant que le grain ſe ſoit formé. Pour prévenir ce mal-

heur, qui ne vient que de la trop grande force du terrein, il faut mêler le froment que l'on veut sémer, de seigle & de terre séche, de telle sorte qu'il y ait autant de terre que de froment & de seigle. Le froment ainsi sémé clair est à l'abri de tout accident. C'est la méthode que j'ai suivie, & j'ai eu la satisfaction d'envoyer à la nouvelle Orléans une gerbe de froment, pour désabuser ceux qui publioient qu'on ne pouvoit en recueillir dans ce Pays. Ainsi je suis persuadé que lorsque par une culture assidue cette terre aura été un peu dégraissée, on pourra sans crainte y sémer le froment de la même maniere qu'on le séme en France.

Méthode pour sémer le Froment.

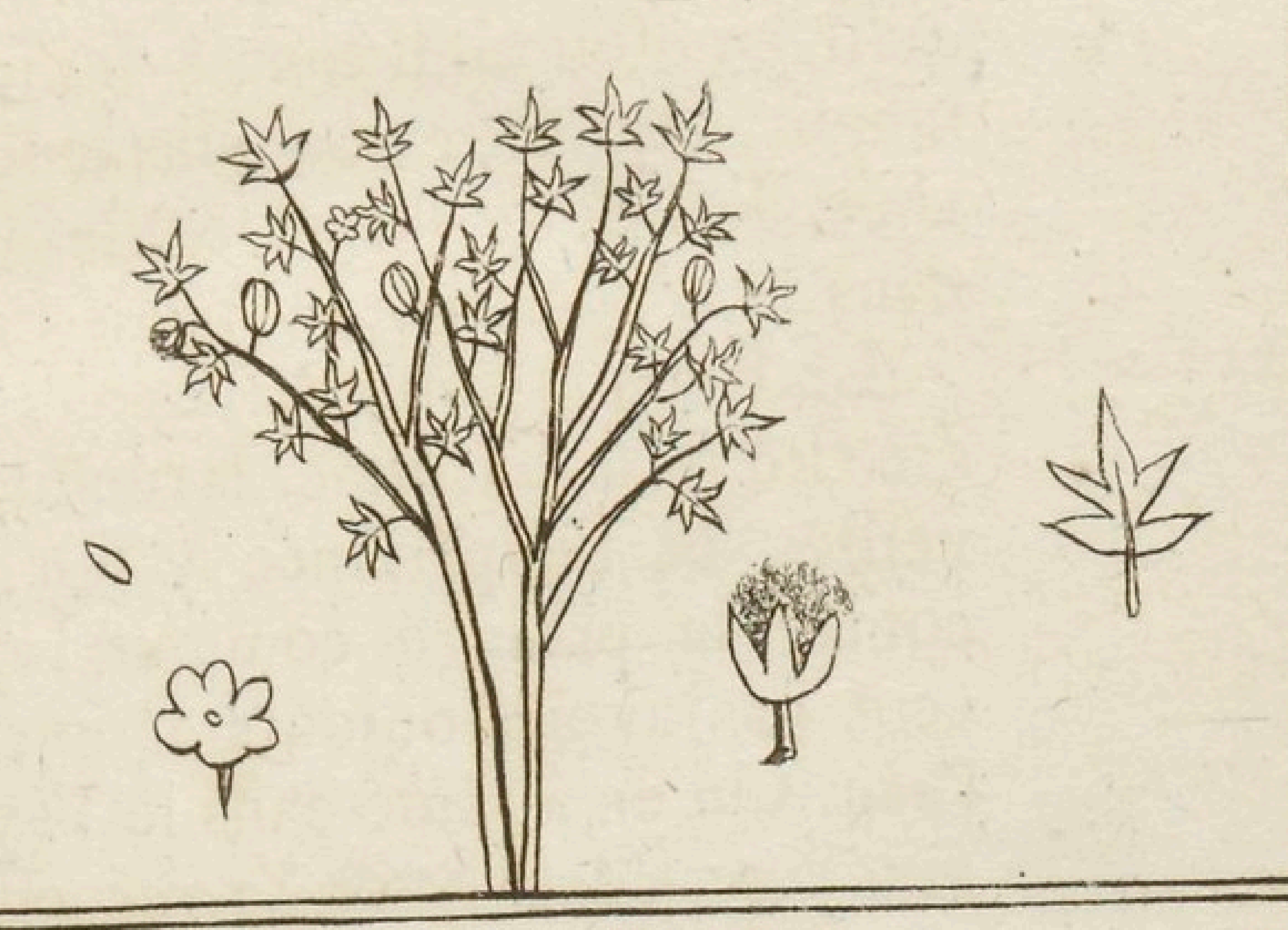
Ce qui m'engagea à faire cette expérience, fut le souvenir de ce que j'avois vû étant encore en France, dans une Province où je faisois bâtir. Un jour que je m'amusois à chasser, j'apperçus un Laboureur qui sémoit du froment mêlé de seigle par moitié; je lui en demandai la raison, vû que la terre me paroissoit excellente. Il me répondit que cette terre étoit à la vérité très-bonne, mais en même tems trop neuve pour y sémer du froment pur, qui ne pourroit soutenir l'acide de

cette terre qu'il venoit de défricher & qui avoit été un Bois taillis comme celui que je voyois à côté ; au lieu que le seigle ne craignant point cet acide, conserveroit ainsi le froment; il m'ajouta qu'il en usoit ainsi toutes les fois qu'il sémoit une terre nouvellement défrichée. J'ai vû de l'orge & de l'avoine dans le Pays de trois pieds de haut.

Le Ris. Le Ris que l'on cultive en ce Pays a été tiré de la Caroline. Il réussit à merveille, & l'expérience y fait voir, contre le préjugé commun, qu'il ne veut pas avoir toujours le pied dans l'eau. On en a sémé dans le Pays plat sans l'innonder, & on l'a recueilli bien nourri & d'un goût très délicat. Cette finesse de goût ne doit point surprendre, elle est le partage de toutes les plantes qui croissent loin des lieux aquatiques & sans le secours des arrosemens. J'ignore si depuis que je suis revenu de la Louisiane on a essayé d'en sémer sur les Côteaux. On peut faire deux récoltes sur le même pied ; mais la seconde est maigre si on n'y met pas l'eau.

Les Féves. On a trouvé dans ce Pays des Favioles rouges, noires & d'autres couleurs, que l'on a nommées féves de

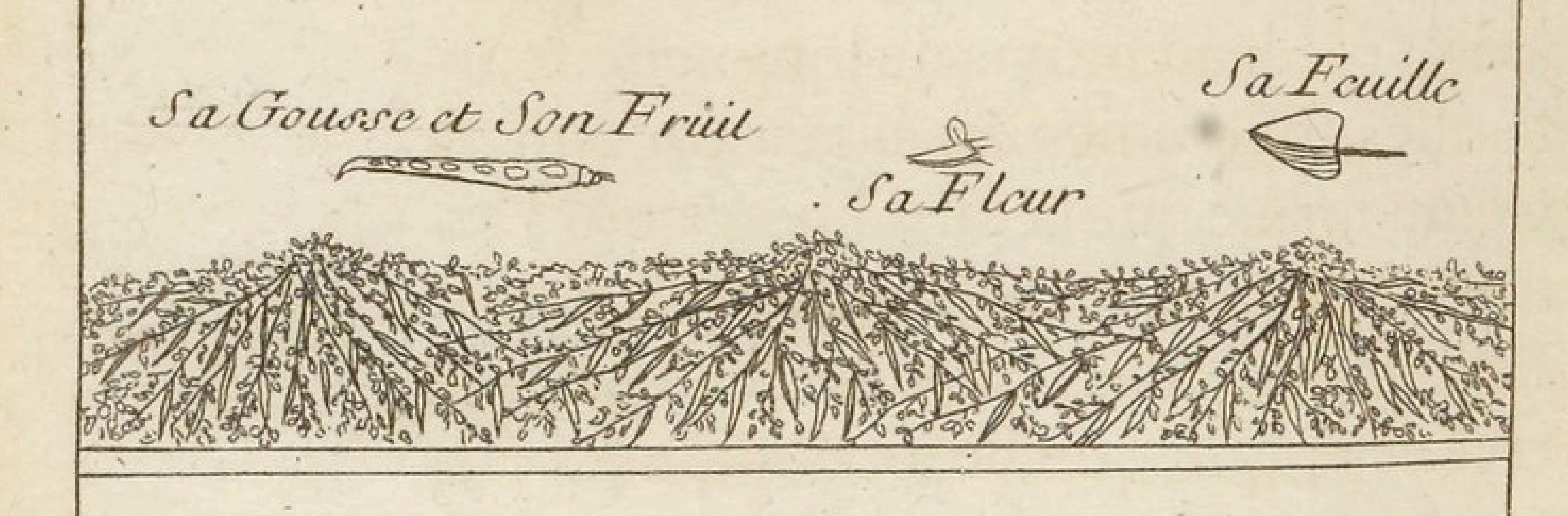
Coton sur Pied.



Ris sur Pied.

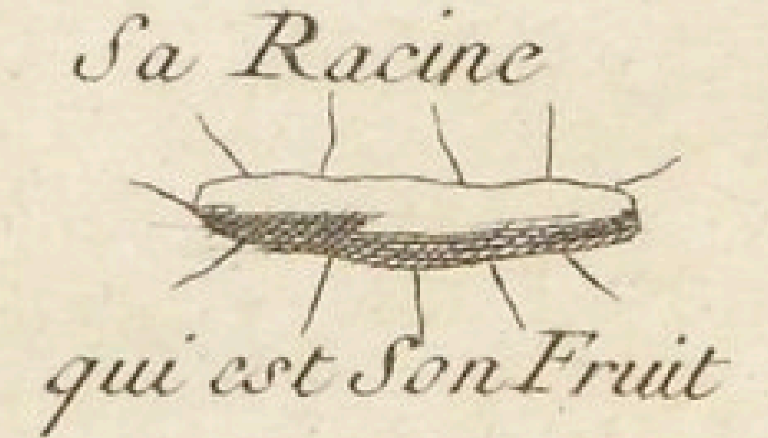


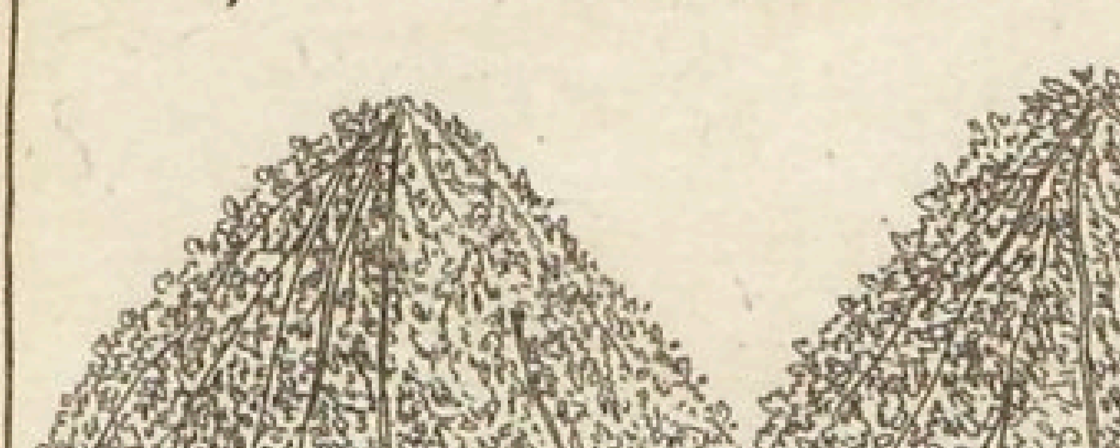
Feves apalaches

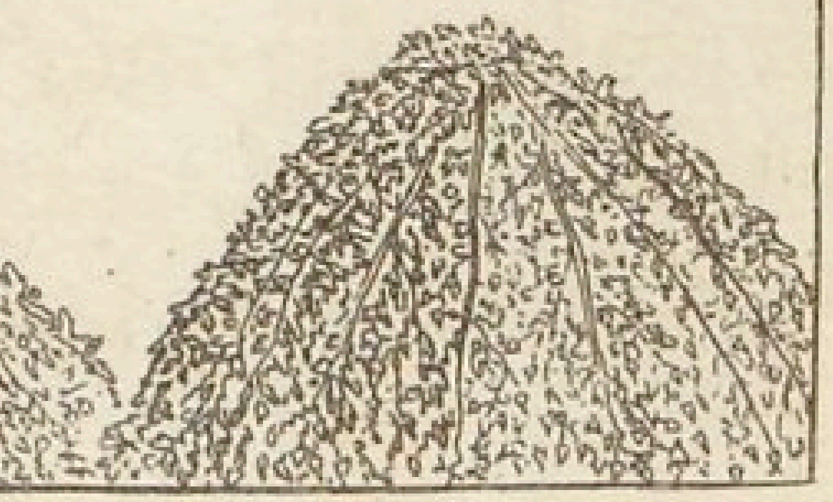


Butes de Patates

Cette plante ne porte ny Fleure ny Graine







quarante jours, parce qu'il ne leur faut que ce peu de tems pour croître & être bonnes à manger vertes.

Les Féves Apalaches sont ainsi nommées, parce qu'on les a reçues d'une Nation de Naturels qui porte ce nom. Ils les tenoient, selon toute apparences, des Anglois de la Caroline, où elles avoient été apportées de Guinée. Leurs tiges rampent par terre de quatre à cinq pieds au moins de longueur; leurs feuilles sont unies & à peu près de la même forme que celle du lierre qui s'attache aux murs; mais elles sont molles & grasses; elles sont semblables aux faviolès, quoique beaucoup plus petites, de couleur de chair bazanée, ayant une tache noire autour de l'endroit par où elles tiennent à la gousse, qui est de six pouces de longueur, souvent de sept & huit, & où elles sont au nombre pour le moins de huit & quelquefois de quinze. Ces féves sont tendres à cuire & très délicates, mais douces & un peu fades.

Description des Féves Apalaches.

Les Patates sont des racines plus communément longues que grosses; leur forme est inégale, & leur peau fine est semblable à celle des topinambours. Elles ont la chair & un goût su-

Les Patates.

cré de bons marons. Pour en faire venir, on éleve la terre en buttes ou en sillons élevés & larges d'un pied & demi, afin qu'elle soit moins humide & que le fruit ait meilleur goût : aussi choisit-on la terre la plus maigre, comme celle des Côteaux : on coupe ensuite par tranches les patates les plus menues, en observant qu'il y ait un œil à chaque tranche ; car c'est de cet œil que sort la plante & son fruit. On en met quatre à cinq tranches dans la tête de la butte ; en peu de temps elles poussent des tiges qui rampent sur terre, & qui ont jusqu'à quatre pieds & plus de longueur. On coupe ces tiges à la mi-Août à sept & huit pouces près de terre, & on les plante couchées en croix double, dans la tête d'autres buttes que l'on a préparées. Ces dernieres sont les plus estimées, tant à cause de l'excellence de leur goût, que parce qu'elles se conservent mieux pendant l'Hyver. Pour les garder dans cette saison, on les fait sécher au Soleil aussi tôt qu'elles sont arrachées ; on les serre en un lieu bien sec & bien clos, & on les couvre de cendre, sur laquelle on répand de la terre bien séche. On les fait cuire comme des marons dans la braize, au

Leur culture.

Maniere de les faire cuire.

four, ou dans l'eau ; mais la braize & le four leur donnent un meilleur goût. Elles se mangent séches ou coupées par tranches dans du lait sans sucre, parce qu'elles le portent avec elles ; on en fait aussi de bonnes confitures. Quelques François en ont tiré de l'eau-de-vie.

Les Giromons sont des especes de potirons. Il y en a de deux sortes : les uns sont ronds, & les autres en forme de Corps de chasse ; ces derniers sont les meilleurs, ayant la chair plus ferme, d'un sucre moins fade, contenant moins de graines, & se conservant beaucoup plus que les autres ; ce sont aussi ceux dont on fait des confitures. Pour cet effet on les taille en forme de poire ou de quelqu'autre fruit, & on les confit ainsi avec fort peu de sucre, parce qu'ils sont naturellement sucrés. Ceux qui ne les connoissent pas, sont surpris de voir des fruits entiers confits, sans trouver au dedans aucun pepin. On ne mange pas seulement les Giromons en confiture ; on les met encore dans la soupe, on en fait des bignets, on les fricasse, on les fait cuire au four & sous la braize ; & de toutes les façons ils sont bons & agréables.

Giromons.

Leur bonté.

Melons. Toute sorte de Melons croissent à souhait dans la Louisiane ; ceux d'Espagne, de France, & les melons Anglois, que l'on nomme melons blancs, y sont infiniment meilleurs que dans les Pays dont ils portent le nom : mais les plus excellens de tous sont les melons d'eau. Comme ils sont peu connus en France, où l'on n'en voit guéres que dans la Provence, encore sont-ils de la petite espèce, je crois que l'on ne trouvera point mauvais que j'en donne la description.

Melons d'eau.

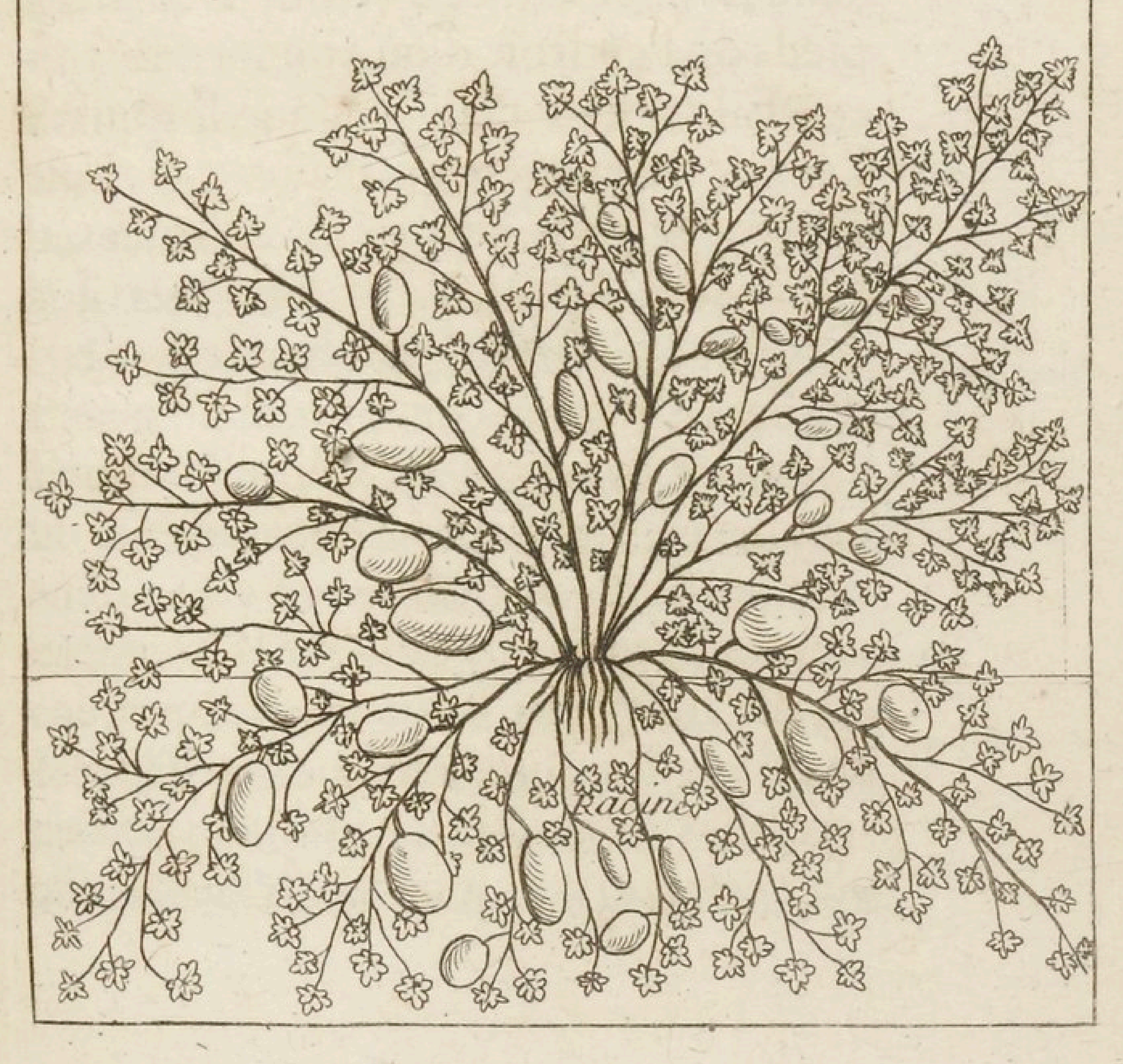
Sa description. La tige de ce melon rampe comme celle des nôtres, & s'étend jusqu'à dix pieds de l'endroit d'où elle sort de terre. Elle est si délicate, que lorsqu'on l'écrase en marchant dessus, le fruit meurt ; & pour peu qu'on la froisse, il s'échaude. Les feuilles sont très découpées, d'un verd qui tire sur le verd de mer, & larges comme la main quand elles sont ouvertes. Le fruit est ou rond comme les potirons, ou long : il se trouve de bons melons de cette derniere espece ; mais ceux de la premiere espece sont plus estimés, & meritent de l'être. Le poids des plus gros passe rarement trente livres ; mais celui des plus petits est toujours au dessus de dix

Melon d'eau

Sa Graine
est plate

Son Fruit
un pied et
demi de long

Sa Feuille
8 a 9 pouce de large



livres. Leur côte est d'un verd pâle, mêlé de grandes taches blanches, & la chair qui touche à cette côte est blanche, crue, & d'une verdeur désagréable ; aussi ne la mange-t-on jamais. L'intérieur est rempli par une substance légere & brillante comme une neige qui seroit de couleur de rose : elle fond dans la bouche comme feroit la neige même, & laisse un goût pareil à celui de cette eau que l'on prépare pour les malades avec de la gelée de groseille. Ce fruit ne peut donc être que très rafraîchissant, & il est si sain que de quelque maladie que l'on soit attaqué, on peut en satisfaire son appétit sans crainte d'en être incommodé. Les melons d'eau d'Afrique ne sont point à beaucoup près si délicieux que ceux de la Louisiane.

Sa bonne qualité.

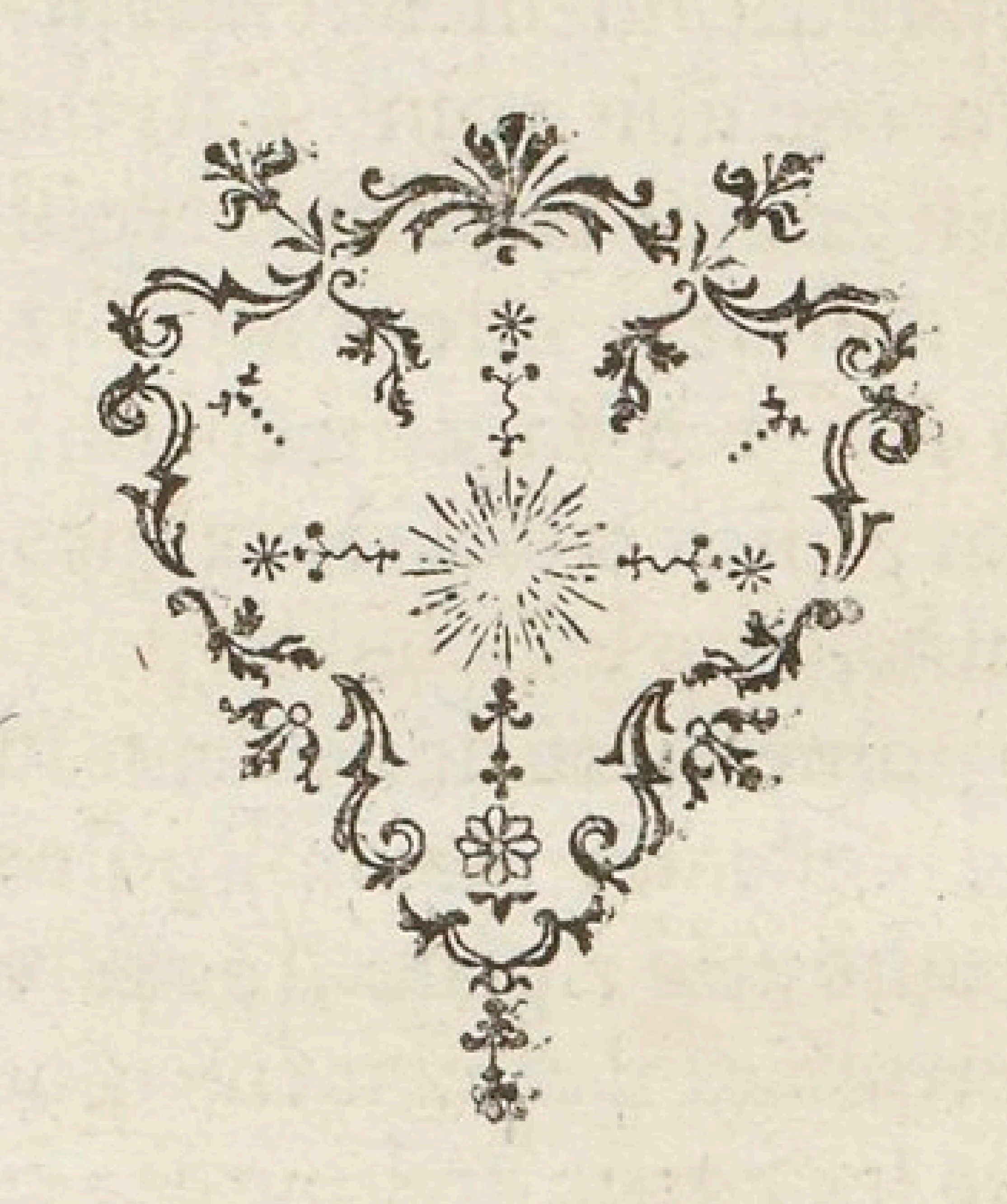
La graine du melon d'eau est placée comme celle du melon de France ; sa figure est ovale, plate, aussi épaisse à ses extrémités que vers son centre, & a environ six lignes de long sur quatre de large : les unes l'ont noire & les autres rouge ; mais la noire est la meilleure, & c'est celle qu'il convient de sémer pour être assuré d'avoir de bons fruits, pourvû qu'on ne la mette pas dans des

Sa graine.

terres fortes, où elle dégénéreroit & deviendroit rouge.

Légumes d'Europe.

Tous les Légumes que l'on a portés d'Europe en cette Colonie y réussissent mieux qu'en France, en les mettant toutes fois dans un terrein qui leur convienne, car il y auroit de la simplicité, pour ne rien dire de plus, de croire que les oignons & autres plantes bulbeuses y viendroient dans un terrein mol & aquatique, lorsque par tout ailleurs il leur faut une terre séche & légere.



CHAPITRE II.

Des Arbres Fruitiers de la Louiſiane.

LA Vigne eſt ſi commune dans la Louiſiane, que de quelque côté que l'on aille, depuis la Côte juſqu'à cinq cens lieues vers le Nord, on ne peut faire cent pas ſans en rencontrer; mais à moins qu'il ne s'en trouve quelque ceps heureuſement expoſé à découvert, on ne doit point s'attendre que ſon fruit ait la maturité requiſe. Les arbres auſquels elle s'attache ſont ſi hauts, d'un feuillage ſi épais, & leurs intervalles ſi remplis de cannes dans les bas fonds, que le Soleil ne peut échauffer la terre ni mûrir le fruit de cette plante. Je n'entreprendrai point de décrire toutes les eſpeces de raiſins que ce Pays produit, il n'eſt même guéres poſſible de les connoître toutes; je ne parlerai ſeulement que de trois ou quatre. La Vigne.

Le premier Raiſin dont je ferai mention n'en mérite peut-être pas le nom, quoique ſon bois & ſa feuille ſoient aſſez ſemblables à la vigne; il ne vient Ses eſpeces. Premiere eſpece.

point par grappes, & on n'en voit jamais tout au plus que deux grains ensemble. Il a la forme à peu-près, la couleur & la chair de la prune de damas violet, & son pepin qui est toujours unique, ressemble fort à un noyau. Quoique son goût n'ait rien de gracieux, il n'est pas cependant de l'âcreté désagréable du Raisin que l'on trouve aux environs de la nouvelle Orléans.

Autre espece.

Sur le bord des Prairies on trouve une vigne dont le sarment ressemble à celui du Raisin pineau de Bourgogne. On tire de son fruit un vin assez passable, lorsqu'on a l'attention de l'exposer au Soleil en Eté, & au froid en Hyver; c'est une expérience que j'ai faite, & je dois ajouter que je n'ai jamais pû en faire du vinaigre.

Raisin de Corinthe.

Il est un autre Raisin que je ne ferai point de difficulté de ranger dans la classe des raisins de Corinthe. Il en a le bois, la feuille, la grosseur & le sucre. La verdeur qu'il conserve ne vient que du défaut de maturité qu'il ne peut acquérir dans l'ombre épaisse des grands arbres ausquels cette vigne s'attache. S'il étoit planté & cultivé en plein Champ, je ne doute point qu'il n'égalât le raisin de Corinthe auquel je l'associe.

On a trouvé sur des Côteaux bien exposés, à la hauteur de trente & un degrés de latitude Nord, des Raisins muscats de couleur ambrée, de très bonne qualité & fort sucrés : toutes les apparences sont qu'on en feroit de très-bon vin, comme on ne peut douter que ce Pays n'en produisît d'excellent, puisque dans le terrein humide de la nouvelle Orléans les plans que quelques Habitans de cette Ville ont apportés de France, ont fort bien réussi, & leur ont donné de bon vin. Muscat.

Je ne puis m'empêcher à ce sujet de rapporter ce qui arriva dans cette Capitale à un Habitant, par où l'on pourra connoitre quelle est la fertilité de la Louisiane. Il avoit planté dans son jardin une treille de ce muscat, dans le dessein d'en faire par la suite un berceau. Un de ses enfans entra avec un petit Negre dans le jardin, qui se trouva ouvert par hazard ; c'étoit au mois de Juin, tems où le raisin est déja mûr en ce Pays. Ces deux enfans attaquerent une grappe de muscat ; & n'espérant pas avoir le temps de la manger sur le lieu, ils réunirent leurs efforts pour l'arracher & l'emporter. Ils en vinrent à bout en cassant le bois d'où pendoit la grap- Double Vendange dans le même Eté.

pe. Le pere ſurvint, & après le brui ordinaire en pareille occaſion, il coupa & tailla ce ſarment caſſé. Comme on avoit encore pluſieurs mois de belle ſaiſon, le cep pouſſa de nouveau bois, & donna encore du fruit qui mûrit & fut auſſi bon que le premier.

Le Piacminier, que les François de la Colonie nomment Placminier, a la feuille & le bois aſſez ſemblable à notre Neflier : ſa fleur, large de quinze lignes, eſt blanche, & compoſée de cinq pétales. Son fruit eſt gros comme un gros œuf de poule ; il a la forme de nos nefles, mais ſa chair eſt plus délicate & plus ſucrée. Ce fruit eſt aſtringent. Lorſqu'il eſt bien mûr, les Naturels en font du pain, qui ſe conſerve d'une année à l'autre ; & la vertu de ce pain, plus grande que celle du fruit, eſt telle, qu'il n'eſt cours-de-ventre ni diſſenterie qu'il n'arrête ; auſſi n'en doit-on uſer qu'avec prudence & après s'être purgé. Pour faire ce pain, les Naturels écraſent le fruit dans des tamis fort clairs pour ſéparer la chair de la peau & des pepins. De cette chair, qui eſt comme une bouillie épaiſſe & de la pâte, ils font des pains longs d'un pied & demi, larges d'un pied, & épais d'un doigt, qu'ils

Piacminier.

Pain de Piacminier.

mettent sécher au four sur un gril, ou bien au Soleil. De cette derniere façon le pain conserve plus de goût. C'est une des marchandises qu'ils vendent aux François.

Les Pruniers sont de deux especes : la meilleure est celle qui donne des prunes violettes qui ne sont point désagréables, & qui certainement seroient bonnes si elles ne croissoient point au milieu des Bois. Cette sorte de pruniers est en tout semblable aux nôtres. L'autre espece porte des prunes de couleur de cerise vive ; le fruit en est si aigre, qu'on ne peut en manger ; mais je pense qu'on pourroit en faire des confitures comme de groseilles, sur-tout si on se donnoit la peine de les cultiver en pleine terre. Pruniers.

Dans cette Province les Merisiers ne sont point rares ; leur bois est très-beau, & leurs feuilles ne different en rien de celles du cerisier. Le fruit mis dans de l'eau de vie fait une bonne liqueur ; il n'est pas nécessaire d'y mettre du sucre, ce fruit en ayant assez de lui-même. Merisier.

Les Asseminiers ne viennent que fort avant dans la Haute-Louisiane : il semble que ces arbres n'aiment point la cha-

leur. Ils ne sont point si hauts que les pruniers ; leur bois est extrêmement dur & liant ; car les branches basses sont quelquefois si chargées de fruits, qu'elles pendent perpendiculairement contre terre ; & si on les décharge le soir des fruits qu'elles portent, le lendemain matin on les trouve redressées. Le fruit ressemble à un concombre de moyenne grosseur ; la chair en est très-agréable & très-saine ; mais la peau qui se leve aisément laisse aux doigts un acide si vif, que si sans les laver aussi-tôt on les porte aux yeux, l'inflammation s'y met avec une démangeaison insupportable ; mais ce mal ne dure qu'un jour, & n'a point d'autres suites.

Assesminier.

Les Naturels avoient sans doute tirés de la Colonie Angloise de la Caroline les Pêchers & les Figuiers qu'ils avoient, lorsque les François se sont établis dans la Louisiane.

Les Pêches sont celles que nous nommons Alberges ; elles sont grosses comme le poing, ne quittent pas le noyau, & ont une eau si abondante, que l'on en fait une espece de vin. Les Figues sont ou violettes ou blanches, grosses & d'un assez bon goût.

Pêcher. Figuier.

T.2.p.20

Asseminier d'environ 10 pieds de haut

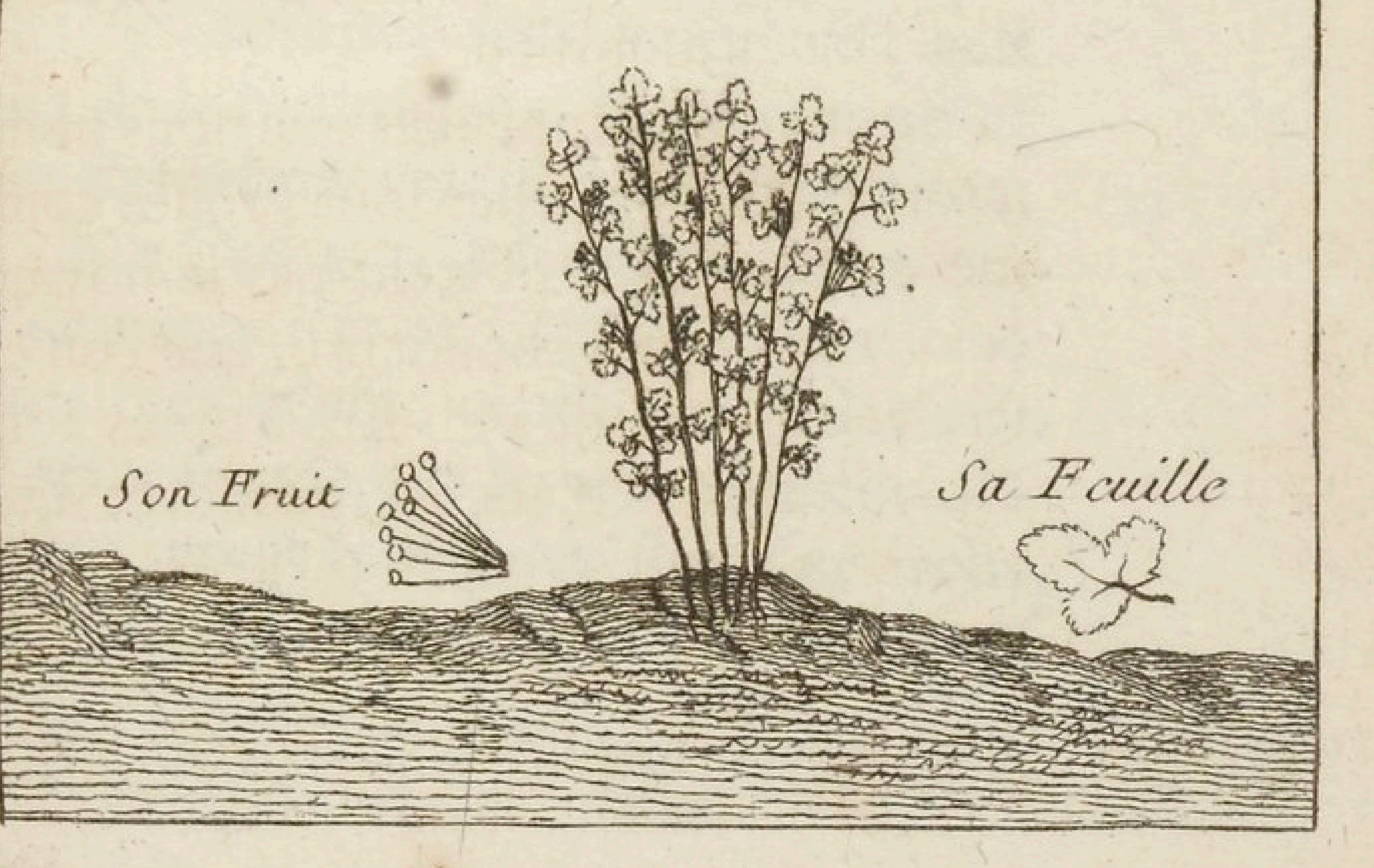
Sa Fleur

Sa Feuille

Son Fruit

Sa Graine

Bluets d'environ 3 pieds de haut



Culture & Produit des Pêchers.

Pour avoir des Pêchers, on plante des noyaux de Pêches à la fin de Février : on laiſſe croître ces arbres, comme tous ceux du Pays en plein vent. Dès-la troiſiéme année, on recueille au moins deux cens pêches ſur le même arbre ; la quatriéme année en rapporte juſqu'à quatre cens, & l'arbre produit de même chaque année l'eſpace de neuf ou dix ans, au bout du quel tems il meurt. On ſe conſole aiſément de cette perte, parce que l'on a du terrein excellent & en quantité, pour en faire venir à diſcrétion, ce qui ne coûte que la peine de mettre de tems en tems quelques noyaux en terre : d'ailleurs les récoltes abondantes que l'on a faites ſur un arbre ſi fécond & en ſi peu de tems, font que l'on ſe conforme ſans murmure, aux loix de la Nature, qui ne permet point que ces arbres vivent plus long-tems.

Les Orangers & les Citronniers que l'on a apportés du Cap François, ont fort bien réuſſi : cependant j'ai vû un Hyver ſi rude, que les arbres de cette eſpece furent tous gelés juſqu'au tronc. On les coupa à raſe terre, & ils repouſ-

ſerent des tiges plus belles qu'auparavant. Si ces arbres ont réuſſi dans le terrein plat & humide de la nouvelle Orléans, que n'en devroit-on pas eſpérer dans une terre meilleure, & ſur des Côteaux bien expoſés ? Il ne doit point paroître étonnant que dans un Hyver très-rude, ces arbres ayent beaucoup ſouffert ; ils étoient dans une terre trop aquatique, & il eſt bon de faire attention qu'on ne les encaiſſe point comme en France, & qu'ils ſont ainſi expoſés à toutes les injures de l'air. Les oranges & les citrons ſont auſſi bons qu'ailleurs ; mais l'écorce de l'orange en particulier eſt très épaiſſe, ce qui la rend plus convenable à en faire des confitures.

Orangers. Citroniers.

On ne manque pas dans la Louiſiane de Pommiers ſauvages ſemblables aux nôtres. Il s'y trouve à préſent des arbres fruitiers portés de France, comme pommiers, poiriers pruniers, ceriſiers & autres ſemblables, qui dans les terres baſſes, produiſent plus en bois qu'en fruits ; au lieu que le peu que j'avois aux Natchez, prouvoit que les terres hautes leur ſont plus favorables.

Pommiers, Poiriers & autres.

Le Bluet eſt un arbuſte qui excéde de peu nos plus grands groſeillers, que l'on laiſſeroit croître ſans les arrê-

ter. Ses fruits ſont bleus & de la forme de la groſeille, mais détachés les uns des autres & non par grappes. Ces grains ont un goût de groſeille ſucrée ; on en fait une liqueur très-agréable en les mettant dans de l'eau de vie, même ſans ſucre. On lui attribue pluſieurs vertus, que je ne connois pas aſſez pour pouvoir en répondre. Cet Arbuſte ſe plaît dans une terre maigre & graveleuſe. Bluets.

La Louiſianne ne produit point de Mûriers noirs ; mais depuis la mer juſqu'aux Arkanſas, où l'on compte deux cens lieues de navigation par le Fleuve, on en trouve trés-communément de trois eſpeces : l'une a ſon fruit rouge clair, la ſeconde le porte abſolument blanc, & la troiſiéme blanc & ſucré. La premiere de ces eſpeces eſt très-commune, mais les deux dernieres ſont plus rares. Avec les Mûres rouges on fait de très-bon vinaigre qui ſe conſerve long-tems, pourvû que l'on ait la précaution, lorſqu'il eſt fait, de le tenir à l'ombre & bien bouché, au contraire de ce que l'on fait en France. Au bout d'un voyage de cinq ou ſix mois, j'en ai trouvé dans ma maiſon, qui étoit très-bon & fait quelque Mûrier.

tems avant mon départ. On en fait aussi avec des mûres de ronces, mais il n'est pas tout-à fait si bon que celui dont je viens de parler. Je ne doute point qu'à présent on ne s'applique serieusement à la culture des mûriers, pour nourrir des Vers à soye; travail qui n'est au fond qu'un ouvrage de femmes & d'enfans, sur-tout depuis que les Pays voisins de la France, où elle se fournissoit de soye, en ont rendue la sortie difficile.

Vinaigre de Mûres.

Oliviers.

Les Oliviers dans cette Colonie, sont d'une beauté surprenante: la tige jusqu'aux branches a quelquefois trente pieds de hauteur, & un pied & demi de diametre. Les Provençaux qui sont établis dans la Colonie, assûrent qu'avec ces olives on feroit d'aussi bonne huile que dans leur Pays. On a préparé de ces olives pour les manger vertes, qui se sont trouvées aussi bonnes que celles de Provence; j'ai lieu de croire que si on en plantoit sur les Côtes, elles seroient d'un goût plus fin.

Huile d'Olives.

Les Noyers sont en très-grand nombre dans ce Pays & de plusieurs especes; leur feuille est semblable à celle des nôtres, & proportionnée à la grosseur

seur du fruit qu'ils portent (1). Il en est de très-gros, dont le bois est presque aussi noir que l'ébene ; mais il a ses pores très-ouverts. Leur fruit avec son bois est de la grosseur d'un œuf de poule ; la coque en est très-raboteuse, sans césures, & si dur, qu'il faut un marteau pour la casser. La chair est enveloppée d'un bois si fort, que quoiqu'elle soit d'un très-bon goût, la difficulté de les tirer en fait perdre l'envie : cependant les Naturels en font du pain. Comme ils venoient en ramasser sur ma Concession, où j'en avois un Bois de Haute-Futaye d'environ cent-cinquante arpens, je fus curieux de voir par quelle industrie ils parvenoient à détacher cette chair de son bois. Je les vis, après avoir cassé & pilé les noix, les mettre dans de grands vaisseaux, où ils jetterent beaucoup d'eau ; ils frotterent ensuite cette espece de farine, & la manierent long-tems entre leurs mains, de sorte que le bois & l'huile de la noix, qui est très-abondante dans ce fruit, vinrent au-dessus de l'eau, & la chair dégraissée tomba au fond par

Premiere espece.

(1) Il y a un autre Noyer dont le fruit est le même, mais dont le bois est très blanc.

ſon propre poids. Il eſt à préſumer qu'en greffant ces arbres avec du Noyer de France, on parviendroit à les rendre plus utiles.

Troiſieme eſpece.

D'autres Noyers ont le bois très-blanc & très-liant. C'eſt de ce bois que les Naturels font leurs pioches courbes pour ſarcler les Champs. La noix en eſt plus petite que les nôtres, & la coque plus tendre ; mais la chair en eſt ſi amere, que les Perroquets ſeuls peuvent s'en accommoder ; elle eſt pour eux le mets le plus friand, ce qu'ils témoignent par leurs cris continuels, lorſqu'ils ſont perchés ſur quelques-uns de ces arbres.

Pacaniers.

Quatriéme eſpece.

Il y a encore les Pacaniers dont le fruit eſt une eſpèce de noix fort petite, & qu'on prendroit au coup d'œil pour des noiſettes, parce qu'elles en ont la forme, la couleur, & la coque auſſi tendre ; mais en dedans elles ſont figurées comme les noix : elles ſont plus délicates que les nôtres, moins huilleuſes & d'un goût ſi fin, que les François en font des prâlines auſſi bonnes que celles d'amandes.

Bonté des Pacanes.

Noiſettier

La Louiſiane produit des noiſettes, mais en petite quantité, parce que le Noiſetier demande une terre maigre &

graveleuse, qui ne se trouve dans cette Province que dans le voisinage de la Mer, & sur-tout vers la Riviere de Mobile.

Maronnier.

On ne rencontre de Maronniers qu'à cent lieues de la Mer, loin des Rivieres au fond des Bois, entre le Pays des Chat-Kas & celui des Tchicachas : aussi n'en a-t-on qu'avec peine Leur fruit est aussi gros & aussi bon que nos marons de Lyon.

Chataignier.

Les Chataigniers ne viennent gueres que sur les Côteaux les plus élevés, c'est-à-dire, dans les terres les moins grasses. Leur fruit est semblable aux chataignes qui se trouvent dans nos Bois. Il est encore une autre espece de Chataigniers que l'on nomme Chataignier-gland, parce que son fruit est de la forme du gland & vient dans une coupe pareille ; mais il a la couleur & le goût de la chataigne ; le bois & la feuille sont les mêmes que du Chataignier. En le voyant j'ai pensé qu'il étoit sans doute ce gland dont on dit que vivoient nos premiers peres.

Chataignes de l'âge d'or.

Le Copalm réunit deux grandes qualités ; l'une, d'être extrêmement commun, l'autre de donner un baume dont les vertus sont infinies ; son écor-

Copalm. ce est dure & noire, & son bois si tendre & si souple, qu'en l'abbattant il sort de son cœur des baguettes de cinq à six pieds de longueur. On ne peut l'employer à aucuns ouvrages à cause qu'il travaille sans cesse, & se tourmente de telle sorte, qu'il se met dans des figures surprenantes que l'on ne voit dans aucun bois du monde. On n'ose même le brûler parce que son odeur est trop forte, quoiqu'elle soit agréable lorsque l'on n'en brûle qu'une petite quantité. Sa feuille est découpée en cinq comme une étoile.

Sa description.

Qualité singuliere.

Je n'entreprendrai point de détailler toutes les vertus du baume de Copalm, ne les ayant point toutes apprises des Medecins Naturels de la Louisiane, qui seroient aussi étonnés de voir qu'il ne nous sert que pour faire des vernis, qu'ils l'étoient lorsqu'ils voyoient nos Chirurgiens saigner leurs malades. Je dirai donc seulement ce qu'ils m'en ont découvert.

Ses vertus.

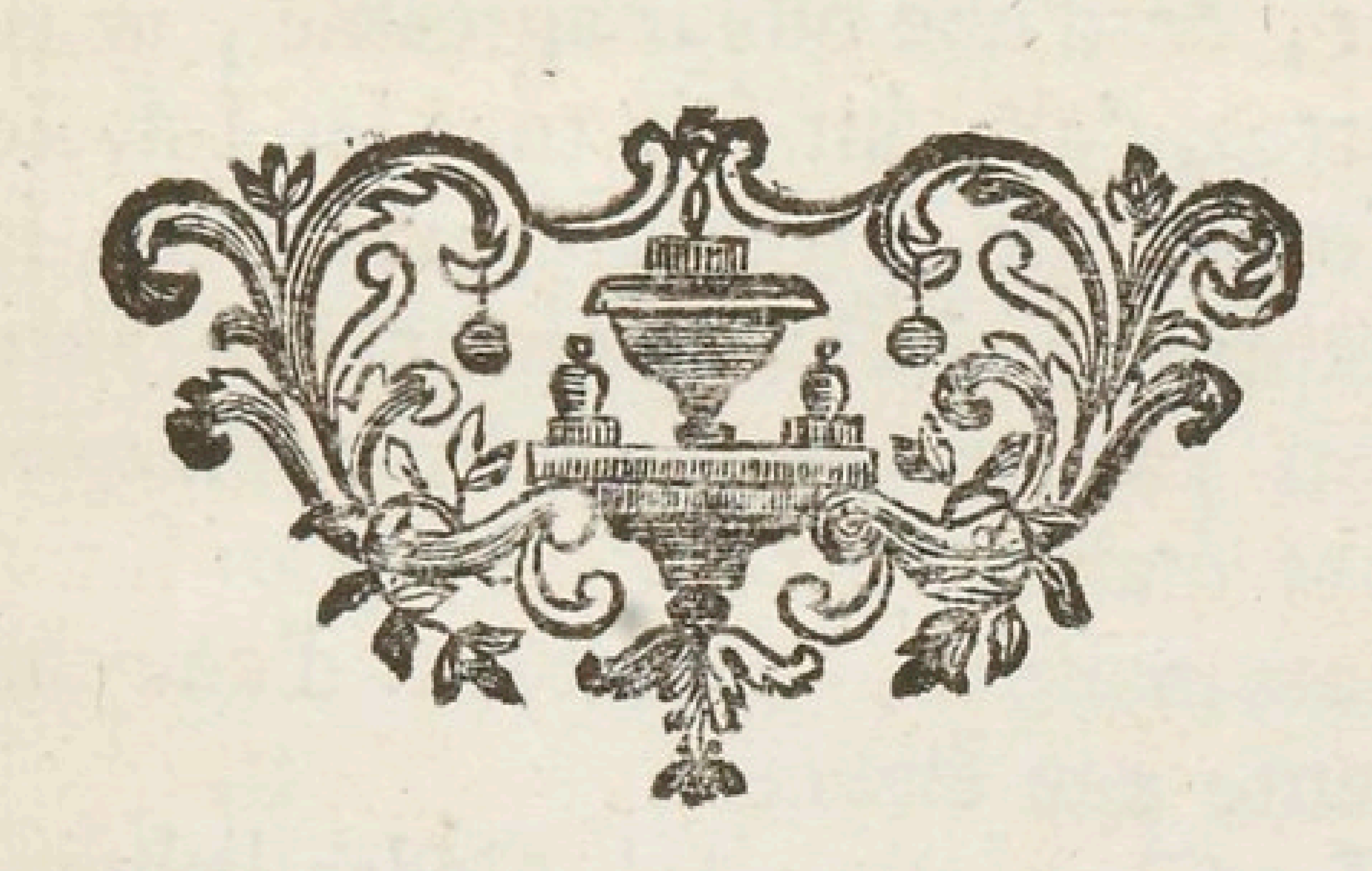
Ce baume est un très excellent fébrifuge : on en prend à jeun & avant ses repas dix ou douze goutes dans du bouillon : quand même on en mettroit davantage, on ne doit pas craindre qu'il fasse aucun mal, il est trop ami de la nature. Les Medecins Naturels ob-

Copalm qui produit le Beaume de Son nom

Sa Feuille

Son Fruit ou est Sa Graine

ſervent de purger le malade avant de le donner. Il guérit les bleſſures en deux jours ſans aucunes mauvaiſes ſuites ; il eſt également ſouverain pour toutes ſortes d'ulcères, après y avoir appliqué pendant quelques jours un emplâtre de lierre terreſtre pilé. Il guérit la pulmonie, il leve les obſtructions, il délivre de la colique & de toutes les maladies internes, il réjouit le cœur ; enfin, il renferme tant de vertus, que j'apprens avec plaiſir que tous les jours on lui en découvre de nouvelles. Son baume.

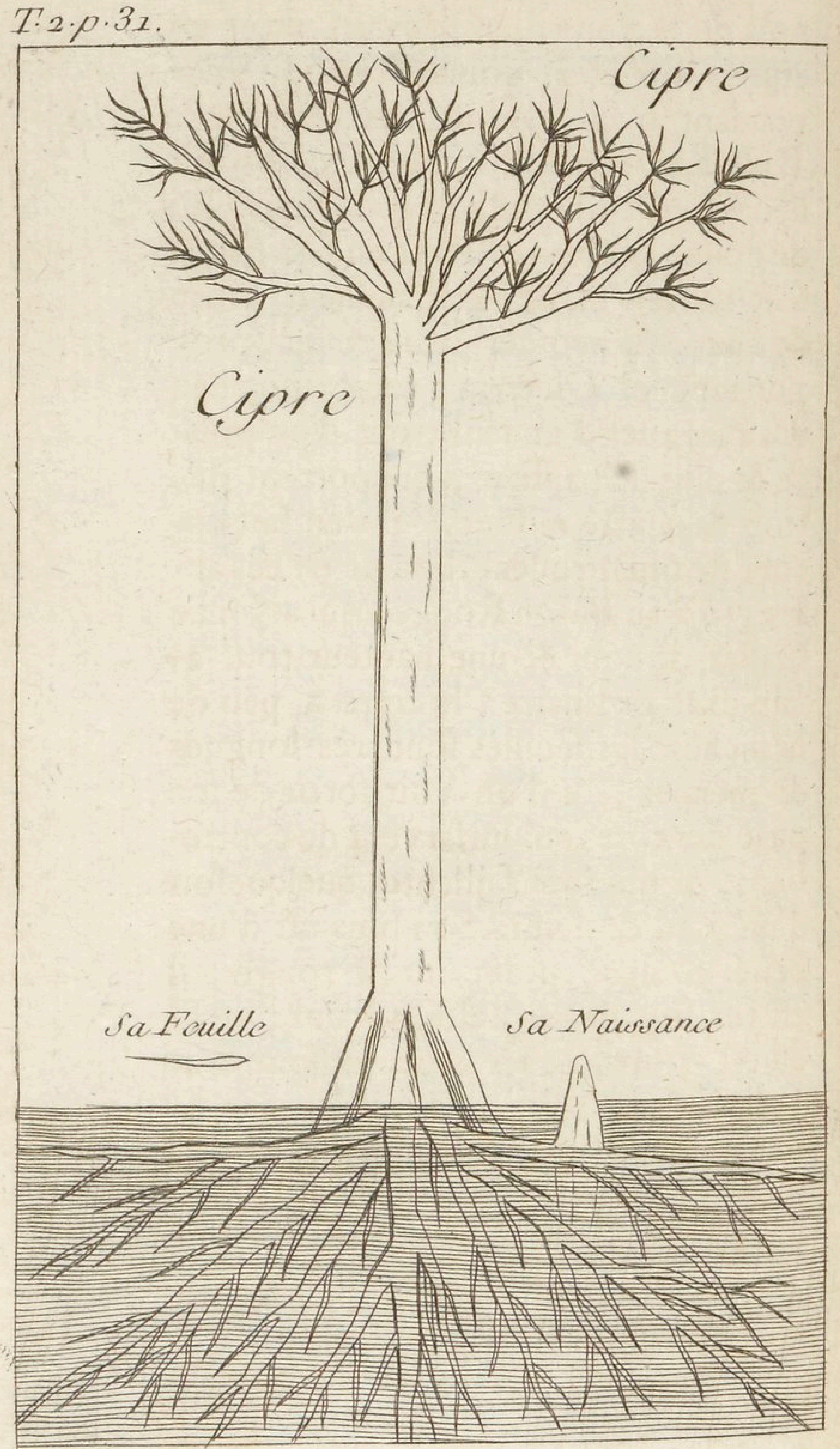


CHAPITRE III.

Des Arbres de hautes futayes : Leurs qualités : Leur utilité : Maniere de construire une Pirogue : Façon de la cire qui croît sur l'Arbre Cirier.

Cédre. LES Cédres blancs & rouges sont très-communs sur la Côte ; ce bois, comme on sçait, est incorruptible, tendre & facile à travailler, léger, & par conséquent aisé à transporter, & d'une odeur agréable, mais si forte qu'elle fait fuir tous les Insectes. Toutes ces propriétés l'avoient fait employer préférablement aux autres bois par les premiers François qui se sont établis en ce Pays, pour former leurs maisons, qui étoient d'une charpente peu élevée.

Cipre. Le Cipre est après le Cédre le bois le plus précieux ; quelques-uns le disent incorruptible ; s'il ne l'est pas, il faut du moins une longue suite d'années pour le pourrir. L'arbre que l'on a trouvé en terre à vingt pieds de profondeur


T. 2. p. 31.
Cipre
Cipre
Sa Feuille
Sa Naissance

près de la nouvelle Orléans, étoit un cipre ; il n'étoit point corrompu ; cependant si en cent ans la terre de la Basse Louisiane est augmentée de deux lieues, il est nécessaire qu'il y ait plus de douze siécles qu'il soit en terre (1). Cet arbre s'éleve extrêmement droit & haut, & acquiert une grosseur proportionnée. On en fait communément des Pirogues d'un seul tronc d'un pouce & plus d'épaisseur, qui portent des trois & quatre milliers, il s'en fait encore de plus grosses : il y a un de ces arbres (2) au Bâton Rouge, qui a douze brasses de tour & une hauteur tout-à-fait extraordinaire : le cipre a peu de branches : ses feuilles sont très-longues & menues, & l'on voit sortir de son pied des côtes qui lui servent de contreforts, & qui sont saillantes quelquefois d'un pied & demi. Son bois est d'une belle couleur tirant sur le rouge, il est tendre, leger, doux, uni ; le fil en est droit, & les pores en sont fins. Il ne se fend point de lui-même, mais seulement & sans peine sous l'outil de

Excellentes qualités de cet arbre.

(1) Voyez Tome I. Chap. XI.

(2) Le Bâton Rouge est une Habitation Françoise à vingt-six lieues au-dessus de la nouvelle Orléans.

l'ouvrier ; & quoiqu'employé presque verd, il ne travaille jamais : enfin, c'est un bois qui se prête à tout ce que l'on demande de lui. Au reste cet arbre se renouvelle d'une façon particuliere. Quelque tems après qu'on l'a coupé, on voit sortir de ses racines un jet de la forme d'un pain de sucre, qui a toujours de grosseur le quart de sa hauteur. Il s'éleve ainsi sans pousser aucune branche, quelquefois jusqu'au-de là de dix pieds, & c'est par la tête qu'il se développe, sans pousser ni feuilles ni branches.

Son utilité.

Le cipre étoit fort commun à la Louisiane ; mais on l'a si peu ménagé, qu'il est devenu un peu rare. On l'abbattoit dans le tems de sa séve pour avoir l'écorce, dont on couvroit les maisons par piéces de six pieds de longueur, & l'on scioit le bois en planches, que l'on portoit vendre hors du pays de côté & d'autre. Dans le commencement une planche d'un pied de large, de dix pieds de long, & d'un pouce & demi d'épaisseur, se donnoit pour dix sols ; on m'assure qu'aujourd'hui elles valent trente sols prises sur le lieu.

Construction d'une Pirogue.

Je viens de dire que les Pirogues

qui sont d'un grand usage dans ce pays, se faisoient d'un seul tronc de cypre. Pour faire une Pirogue, on jette à bas un arbre convenable que l'on fait tomber sur un lit de bois & de cannes. On met ensuite dessus le côté de l'arbre, qui doit faire le dessous de la Pirogue; on fait dans le milieu un trait de ligne, & un autre trait de chaque côté sur le bord à distance égale, après quoi on forme le dessous & les deux bouts de la Pirogue: l'on fait encore dans le dessous des trous avec une vrille de la profondeur que la Pirogue doit avoir d'épaisseur. On retourne l'arbre comme la Pirogue doit être, & comme si elle étoit déja à l'eau: on dresse le dessus, on creuse l'arbre, en prenant bien garde de n'ôter du bois que jusqu'aux trous de vrille qui marquent l'épaisseur du fond de la Pirogue; ces trous se bouchent avec des chevilles, qui entrent par force.

L'on avoit proposé à M. Dartaguette d'Iron, à qui appartenoit la Concession de Bâton Rouge, de lui faire une Pirogue de quatorze tonneaux (1) pour son Cypre du Bâton rouge, d'u-

(1) Le tonneau pése deux mille.

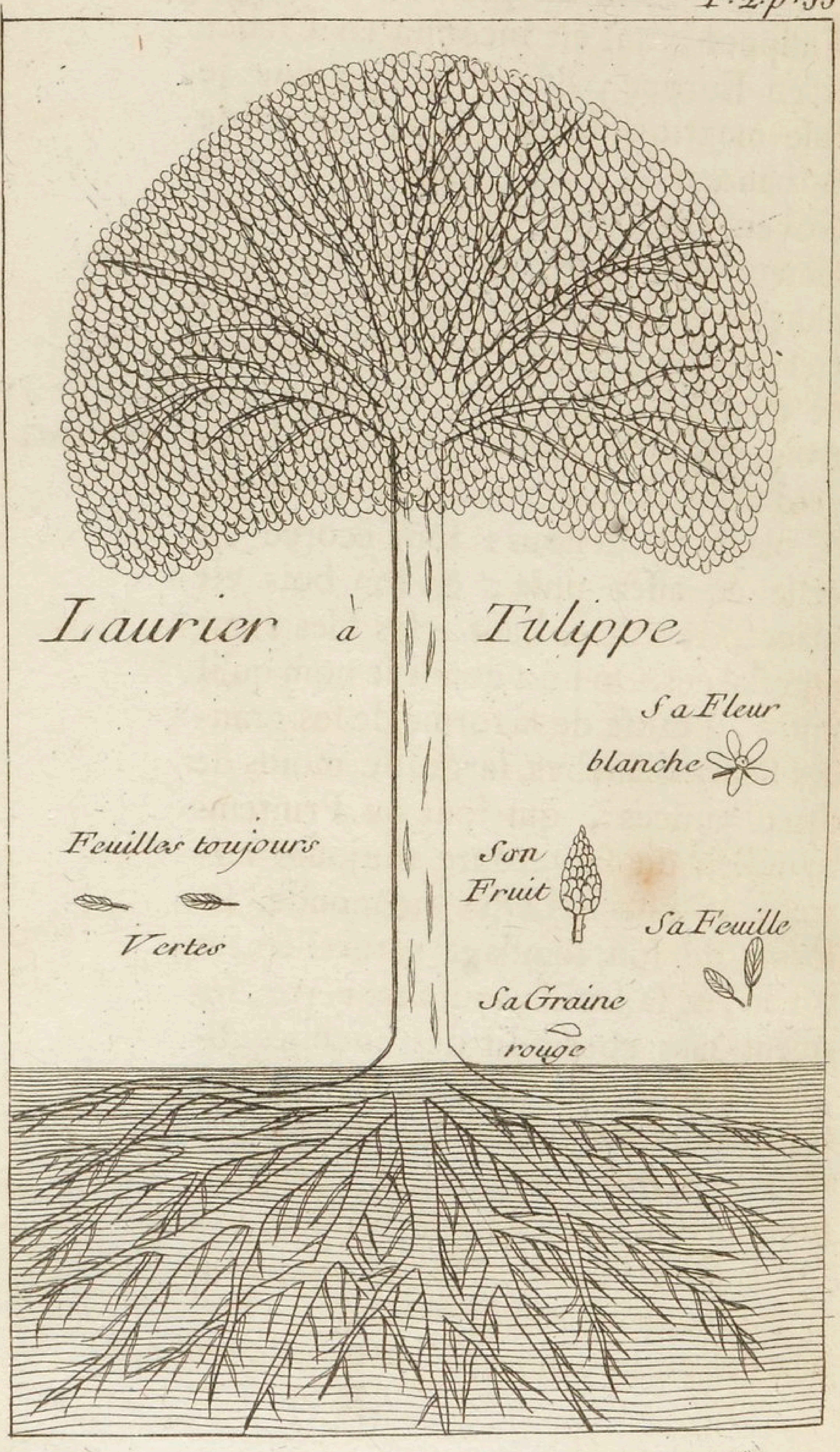
quel nous venons de parler ; & l'Ouvrier qui lui faisoit cette proposition, espéroit pour ses peines en avoir une de seize tonneaux dans l'autre moitié de l'arbre. Cet arbre mis en deux batteaux d'une seule piéce, porteroit donc soixante milliers.

Pin. Le Pin qui aime les terres maigres, se trouve en quantité sur les bords de la Mer, où il croît très-haut & d'une grande beauté. Les Isles qui bordent la Côte n'étant formées que du même sable crystallin, dont j'ai parlé, (1) ne portent point d'autres arbres, dont il paroît que l'on pourroit faire d'aussi beaux mâts que des Sapins de Suéde.

Laurier. La Louisiane produit dans tout le Midi beaucoup de Laurier-Sauce, qui vient dans les Bois sans culture : il en est de même du Laurier Amandé ; mais il faut bien prendre garde de se tromper, en prenant pour du Laurier un Bois naturel au Pays, qui communiqueroit sa mauvaise odeur aux choses ausquelles on l'employeroit. Je parlerai dans peu de ce bois qui ressemble au Laurier.

Laurier à Tulippes. Parlons maintenant du Laurier à

(1) Voyez Tome I. Chap. IV & XX.


Laurier à Tulippe
Sa Fleur blanche
Feuilles toujours Vertes
Son Fruit
Sa Feuille
Sa Graine rouge

Tulippes, qui eſt inconnu en France & en Europe, & qui mérite que je faſſe mention de lui. Cet arbre eſt de la hauteur & de la groſſeur de nos Noyers ordinaires; ſa tête eſt naturellement très-ronde, & ſi garnie, que la pluie ni le Soleil ne la peuvent pénétrer; ſes feuilles ſont longues au moins de quatre pouces, larges preſque de trois, & fort épaiſſes, du plus beau verd celadon au-deſſus, & d'un velouté blanc en deſſous: ſon écorce eſt griſe & aſſez unie, & ſon bois eſt blanc, tendre & liant, ſes files étant entrelacées. On lui a donné le nom qu'il porte, à cauſe de la forme de ſes grandes fleurs blanches, larges au moins de deux pouces, qui font au Printems au milieu de ſa verdure toujours luſtrée, le plus bel effet du monde. La forme de ſon feuillage naturellement ronde, & ſa feuille toujours verte, feroient ſans contredit des avenues dignes d'un Jardin Royal. Après que ſes fleurs ſont tombées, on voit paroître ſes fruits ſemblables aux pommes de Pin, & dès que les premiers froids ſont venus, ſa graine paroît d'une couleur rouge très-vive. Son amande eſt fort amere, les Perroquets Sa beauté.

en ſont très-friands ; on prétend qu'elle eſt un fébrifuge ſpécifique.

Salſafras.

Le Salſafras eſt un gros & grand arbre, dont le nom eſt fort connu des Botaniſtes par ſes qualités pour la Médecine. Son écorce eſt groſſiere & crévaſſée de près à près ; ſon bois tire ſur la couleur de canelle, il a une odeur aſſez agréable & ſe fend aiſément. Cet arbre devient gros juſqu'à avoir deux pieds & plus de diamétre ; ſa feuille eſt découpée, longue de trois pouces & d'un verd tres-doux.

Qualité ſurprenante de ce bois.

Si l'on met ce bois au feu, on peut ſupporter ſon parfum ; mais il eſt impoſſible d'en faire du feu ſans autre bois ; lors même qu'il eſt mêlé avec d'autre, il s'éteint comme ſi on l'avoit trempé dans l'eau auſſi-tôt qu'il ceſſe de toucher aux tiſons allumés.

Erable.

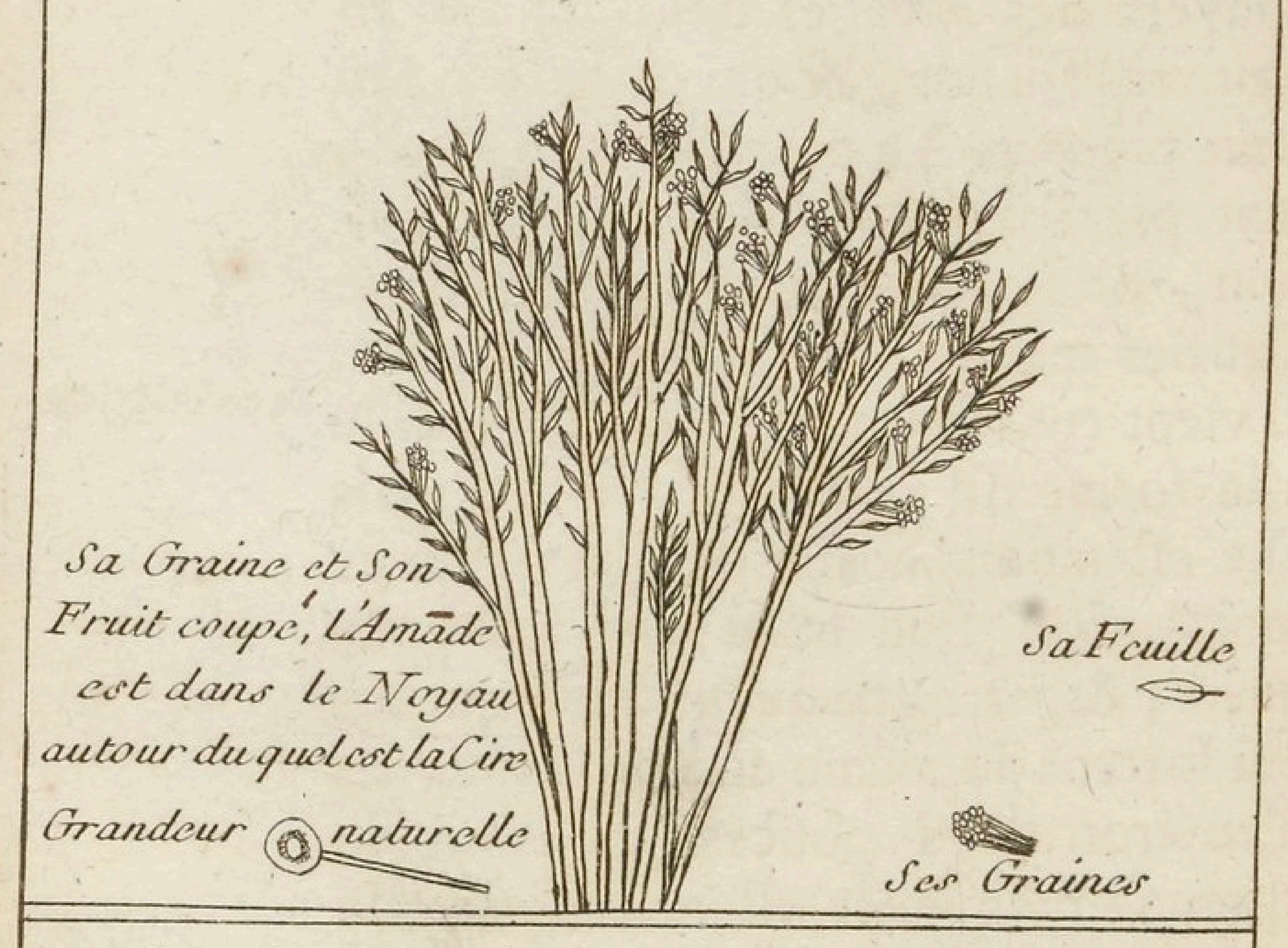
L'Erable croît ſur les Côteaux dans les climats plus froids que ceux où j'ai voyagé, & il y en a beaucoup plus dans le Nord que vers le bas de la Colonie. On en tire par térébration un Syrop ſucré, dont on m'a fait boire, & que l'on aſſure être un excellent Stomachique.

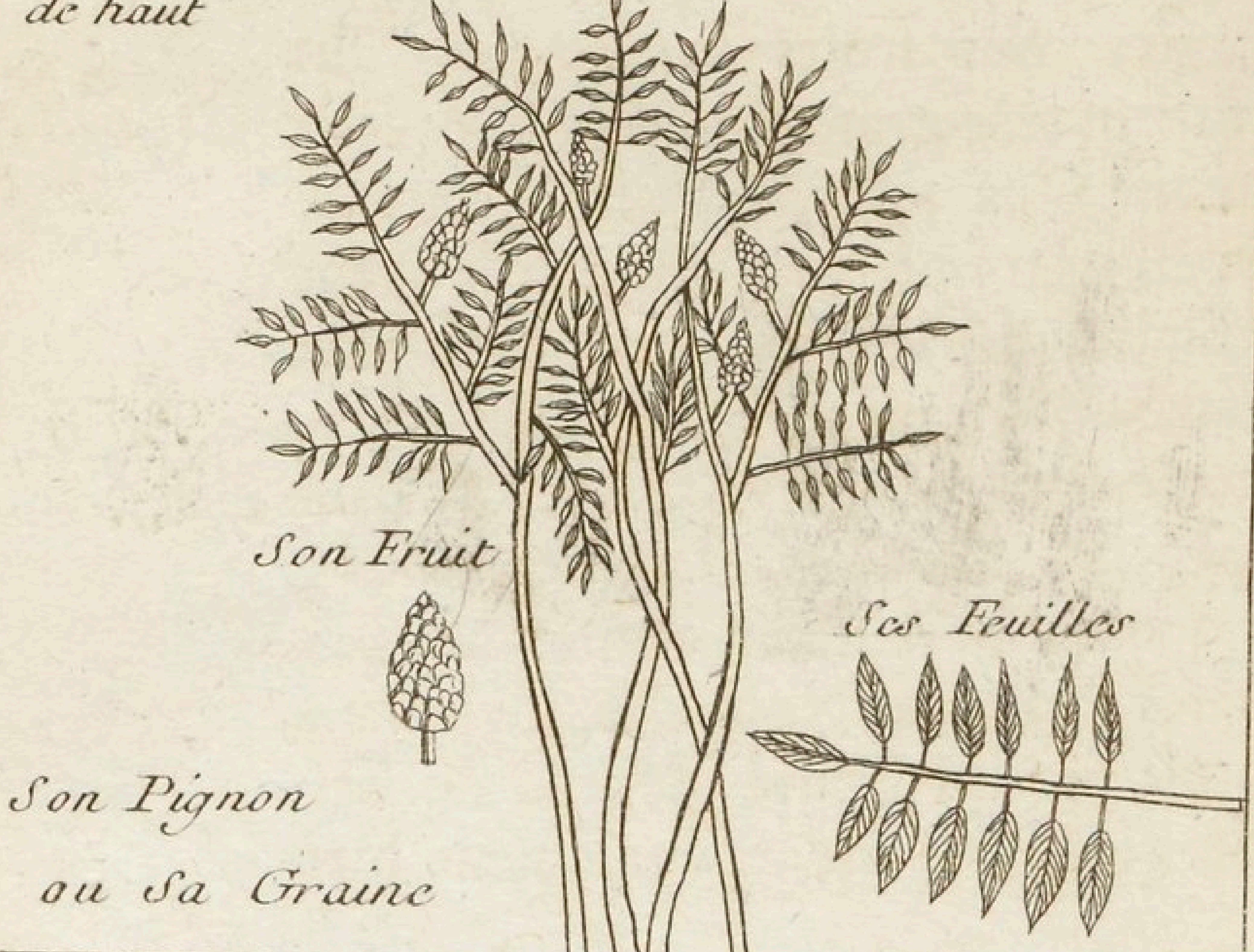
Cirier.

Le Cirier eſt un des plus grands biens dont la Nature ait enrichi la

Salsafras

Ses Feuilles


Cirier d'environ 9 a 10 pieds de haut
Sa Graine et Son Fruit coupé, l'Amande est dans le Noyau autour du quel est la Cire
Grandeur naturelle
Sa Feuille
Ses Graines


Machonctchi, ou Vinaigrier de 10 a 12 pieds de haut
Son Fruit
Ses Feuilles
Son Pignon ou Sa Graine

Louiſiane, où les Abeilles s'établiſſent en terre, pour mettre leurs tréſors à couvert des ravages des Ours qui en ſont très friands, & qui craignent peu leurs piqûres. Au premier coup d'œil, tant par ſon écorce que par ſa hauteur, on le prendroit pour l'eſpéce de Laurier que les Cuiſiniers employent. Il vient en touffe dès le pied; ſa feuille a la forme de celle du Laurier, mais elle eſt moins épaiſſe & d'une couleur moins vive. Son fruit vient par bouquets, & jette une quantité de queues qui ſortent du même endroit, longues d'environ deux pouces, au bout de chacune deſquelles eſt une eſpèce de petit pois compoſé d'une amande renfermée dans un noyau tout couvert de cire. Ses fruits ſe trouvent ſur l'arbre en très-grande quantité, & ſont d'autant plus aiſés à cueillir, que ce bois eſt extrémement ſouple. Il vient à l'ombre des autres arbres auſſi-bien qu'au Soleil, dans les lieux aquatiques, comme dans les terreins ſecs & dans le pays chauds comme dans les froids; car quoiqu'il croiſſe en abondance aux environs de la Nouvelle Orléans, qui eſt par les trente dégrés de latitude Nord, il vient également bien

Son utilité.

Sa deſcription.

Ses fruits.

fort avant vers le Nord, & l'on m'a assuré qu'il y en avoit dans le Canada, Pays aussi froid que le Danemark.

Sa Cire.

La Cire que cet arbre produit est de deux especes ; l'une est d'un jaune blanchâtre & l'autre verte. On a été longtems sans pouvoir les séparer, & on les confondoit ensemble selon la premiere méthode que l'on a suivie pour les extraire. En effet on jettoit les graines avec leurs queues dans une grande chaudiere d'eau bouillante, la Cire se détachoit, & alors on écumoit les graines & les queues. On laissoit ensuite refroidir l'eau, la Cire se figeoit, & on la mettoit en pain qui étoit d'un verd pâle. Cette Cire cependant blanchissoit en moins de tems que la Cire des Abeilles. Un hazard, comme il est assez ordinaire, a appris depuis peu la façon de séparer ces deux Cires. Sur les graines & leurs queues que l'on met dans un vaisseau, on jette de l'eau bouillante en assez grande quantité, pour qu'elles en soient surmontées. Peu après, c'est-à-dire, environ un *Miserere*, on verse cette eau dans un autre vaisseau froid ; en se refroidissant la Cire se fige, & celle-là est la Cire jaune blanchâtre qui ache-

Maniere de la faire.

ve de blanchir tout-à-fait, étant exposée au serein pendant six ou sept jours. On rejette ensuite l'eau sur les graines & les queues, & on les fait bouillir à discrétion, jusqu'à ce que l'on juge que toute la Cire en est détachée. L'une & l'autre se transportent aux Isles, où la premiere se vend cent sols la livre, & la seconde quarante sols. Son prix.

Cette Cire est si séche, qu'elle se casse en plusieurs morceaux si on la laisse tomber; aussi dure-t-elle beaucoup plus long-tems que celle de France; ce qui fait qu'aux Isles on la préfére à celle-ci qui s'amollit à la chaleur de ces endroits, & ne dure pas plus que la chandelle ordinaire. Je conseillerois volontiers à ceux qui en cultiveront, de séparer la graine de la queue avant de la faire bouillir ou de faire aucune opération sur ce fruit; parce que la queue est plus verte que la graine, & qu'elle paroît décharger facilement sa couleur. Sa bonté.

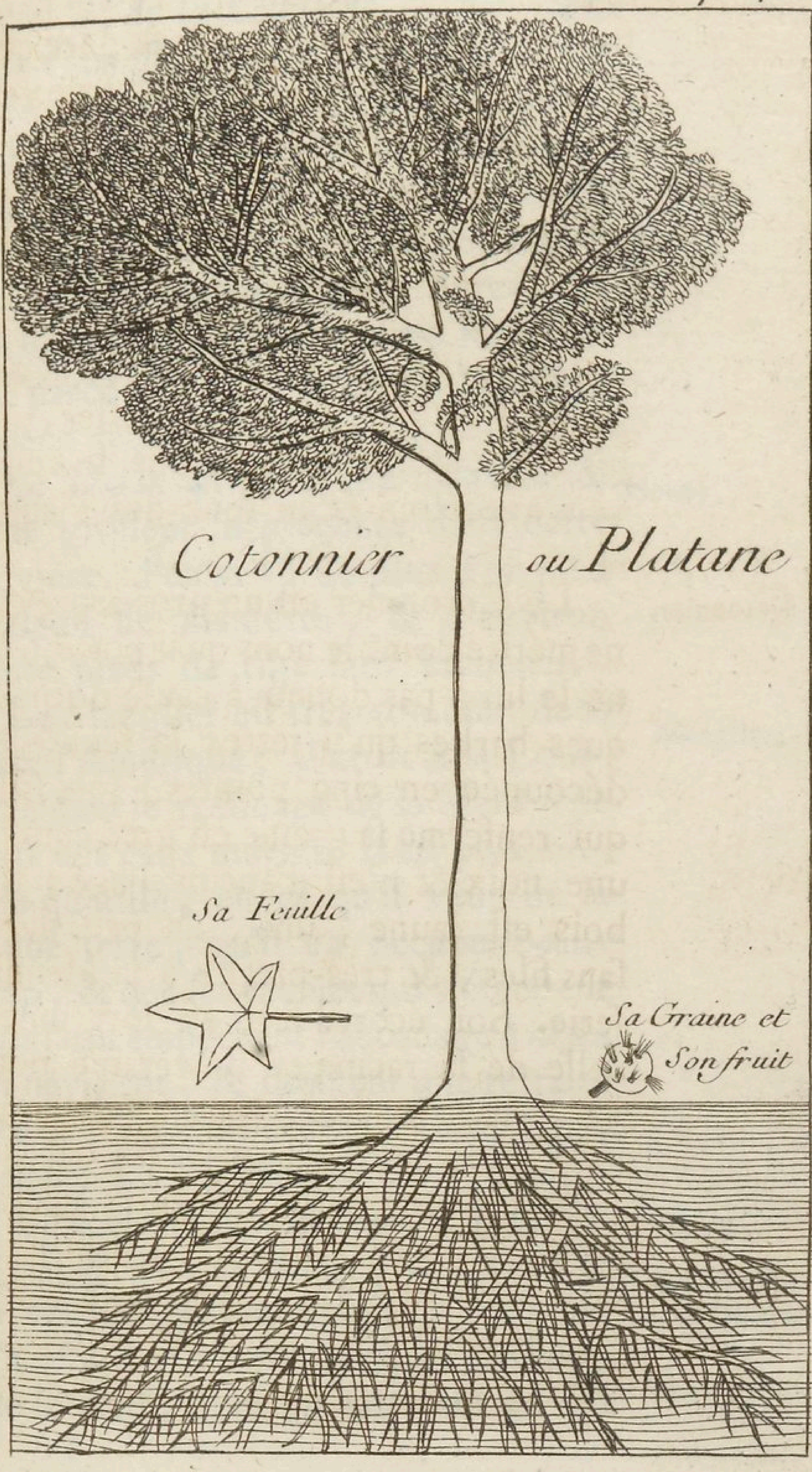
L'eau qui a servi à fondre cette Cire n'est rien moins qu'inutile: elle a reçû de ce fruit une vertu si astringente, qu'elle durcit le suif que l'on y fait fondre, au point que la chandelle que Utilité de l'eau dans laquelle on a fondu la cire.

l'on en fait est aussi ferme & dure que la bougie de France. Cette même vertu la rend un Spécifique admirable pour le cours de ventre & la dissenterie, & ses effets sont plus certains que ceux de l'Ipécacuana, après néanmoins que l'on a préparé le malade selon la coûtume.

On croira sans peine, après ce que je viens de dire de l'Arbre Cirier, que les François de la Louisiane le cultivent avec soin & en font des Plantations.

Cotonnier. Le Cotonnier est un gros arbre qui ne mérite point le nom qu'il porte, si on ne le lui a pas donné à cause de quelques barbes qu'il jette; sa feuille est découpée en cinq pointes; son fruit qui renferme sa graine est gros comme une noix & n'est d'aucun usage; son bois est jaune, uni, un peu dur, sans files, & très-propre à la Menuiserie. Son écorce fine est fort unie; celle de sa racine est souveraine pour les coupures, & si rouge qu'elle peut teindre en cette couleur.

L'Agacia est le même à la Louisiane qu'en France, beaucoup plus commun & moin droit. Les Naturels le nomment aux Natchez *Tchiou-Outip*, qui signifie bois dur; les Tchicachas


Cotonnier ou Platane
Sa Feuille
Sa Graine et Son fruit

Et
ch
qu'
co
en
le
fa
ce
il

d'
P
&
tr

to
fi
b
fi
b
(
q
s
p

n
d
m
q

Etay-Camassa, ce qui signifie la même chose. Ils en font leurs arcs, parce qu'il est très-roide; ils le regardent comme un bois incorruptible, ce qui engageoit les François d'en construire leurs Bâtimens : malgré sa dureté, il faut lui ôter absolument toute son écorce, parce que pour peu qu'il en reste, il prend racine,

Le Houx vient d'une hauteur & d'une grosseur surprenante dans cette Province. J'en ai vû de plus d'un pied & demi de diamétre, & d'environ trente pieds de tige sans branches. Houx.

Le Manglier est très-commun dans toute l'Amérique; il croît à la Louisiane dans le voisinage de la Mer sur le bord des eaux mortes. Il est plus nuisible qu'utile, en ce qu'il veut de la bonne terre, qu'il en occupe beaucoup, & que ses racines qui s'étendent dans l'eau empêchent l'abordage à ceux qui navigent, & donnent une retraite sûre aux Poissons contre les travaux & l'adresse des Pêcheurs. Manglier.

Le Chêne abonde dans la Louisiane: il y en a du rouge, du blanc & du verd. Un Constructeur Malouin m'a assuré que le rouge étoit aussi bon que le verd, dont on fait tant de cas Chêne. Quatre especes de Chênes.

en France. Le Chêne verd est plus commun vers le bord de la Mer qu'ailleurs : en un lieu nommé *Barataria*, qui est une espéce d'Isle dont j'ai parlé (1), entre la Mer & les Lacs, on en voit une lisiére d'un quart de lieue de largeur, & longue d'une lieue. Comme ces Chênes se trouvent par tout, & principalement sur le bords des Rivieres, il est facile de les transporter où l'on veut, & ce sera, quand on le jugera à propos, une grande ressource pour la Marine de France. J'oubliois de parler d'une quatriéme espece de Chêne, que l'on nomme Chêne noir, à cause de la couleur de son écorce : son bois est très-dur & d'un rouge foncé. Il croît sur les Côteaux & dans les Prairies. J'en avoit fait abbattre un qui avoit un chancre ; ayant été l'examiner après une pluie qui venoit de tomber, je vis qu'il en sortit une eau rouge comme du sang, ce qui me fit juger qu'il pouvoit être propre à la teinture.

Leur qualité.

Frêne.

Le Frêne est très-commun dans ce Pays, plus encore sur les Côtes de la Mer que dans les terres : cependant ce-


(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

T. 2. p. 42.

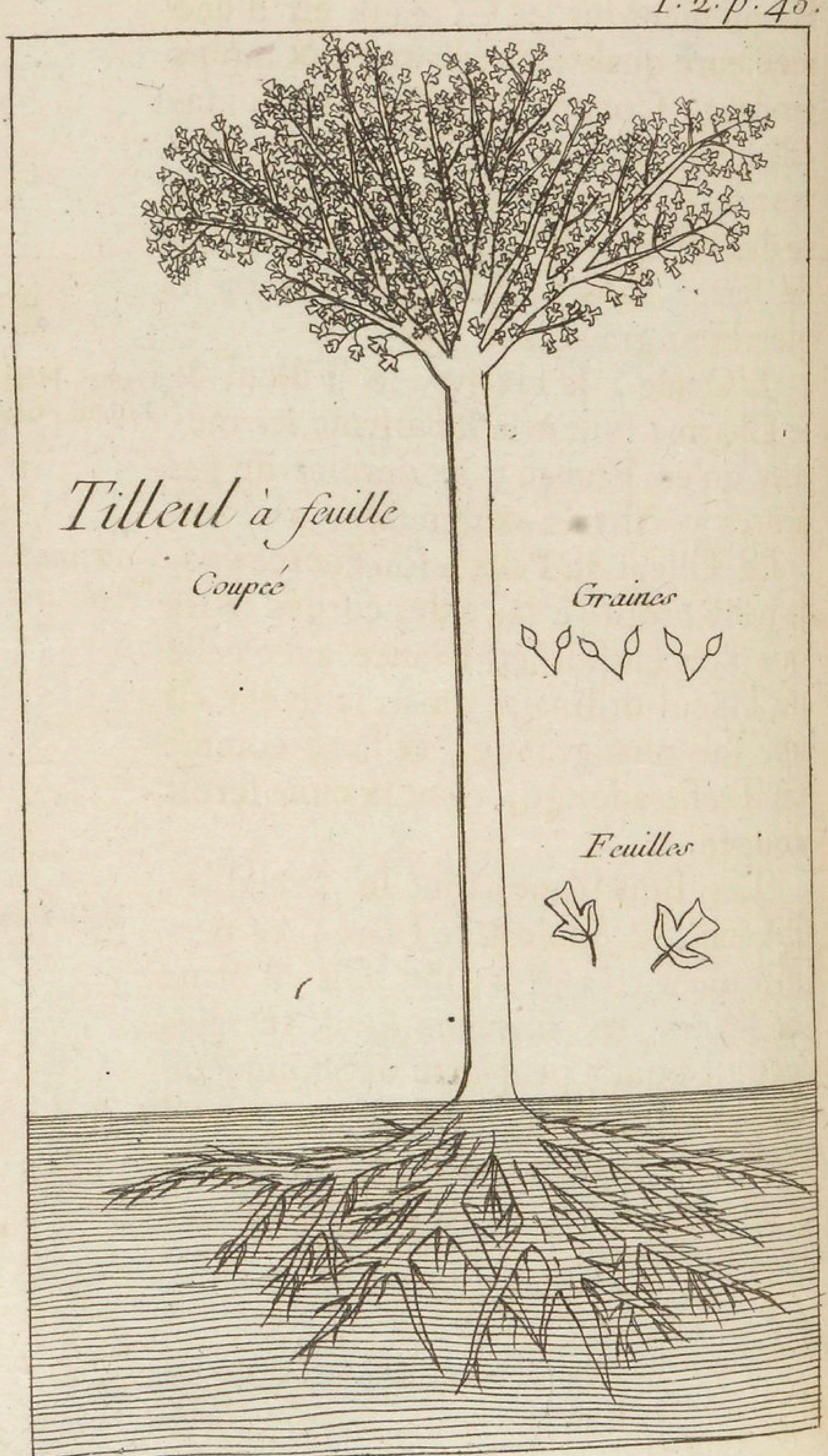
Chene Noir.

Son Gland

Sa Feuille



T. 2. p. 43.



lui qui vient sur les Côteaux est d'une meilleure qualité que l'autre, & moins fendant. Comme on le trouve plus facilement, & qu'il est plus dur que l'Orme; les Charrons s'en servent pour faire des roues, qu'il n'est pas nécessaire de ferrer dans un pays où il n'y a ni pierres ni graviers.

Orme, Hêtre, Tilleul, Charme.

L'Orme, le Hêtre, le Tilleul & le Charme sont à la Louisiane les mêmes qu'en France; le dernier de ces arbres y est très-commun.

Tilleul du Pays.

Le Tilleul du Pays a son écorce également propre à faire des cordes telles que l'on en fait en France avec celle du Tilleul ordinaire; mais sa feuille est une fois plus grande, & faite comme un Trefle allongé, dont la cime seroit coupée.

Bois Blancs.

Les Bois blancs sont le Tremble, l'Aune, le Saule & le Liart; ce dernier vient très-gros, son bois est blanc & leger, les filamens sont entrelacés, ce qui a peut-être occasionné de lui donner le nom qu'il porte, car il il est très-liant & se fend difficilement; c'est pour cela que l'on en fait de grandes Pirogues.

CHAPITRE IV.

Des Arbustes & Excroissances: Construction d'un Canot.

Bois Ayac.

LE Bois-Ayac est un arbre ordinairement petit, & qui ne vient pas plus gros que la jambe, peut être parce qu'il est très souvent coupé, car les Naturels en font un grand usage. Sa feuille est d'un verd jaunâtre, ovale, longue d'environ trois pouces, large de la moitié & luisante, ce qui la fait ressembler au Laurier amandé; mais on les distingue facilement en les broyant l'une & l'autre dans la main par l'odeur qu'elles donnent, celle du Laurier étant assez agréable, & celle du bois puant étant disgracieuse. Le bois est jaune, & rend une eau d'une pareille couleur lorsqu'on le coupe dans sa séve; l'une & l'autre d'aussi mauvaise odeur que la feuille. Les Naturels s'en servent pour les teintures. Ils le coupent par petits morceaux, le concassent, puis le font bouillir dans l'eau, passent cette eau, & y mettent trem-

Ses qualités pour la teinture.

T. 2. p. 44

Bois Ayac, ou Bois puant

la Feuille teint en
jaune comme le Bois,
mais plus Pâle

Sa Feuille

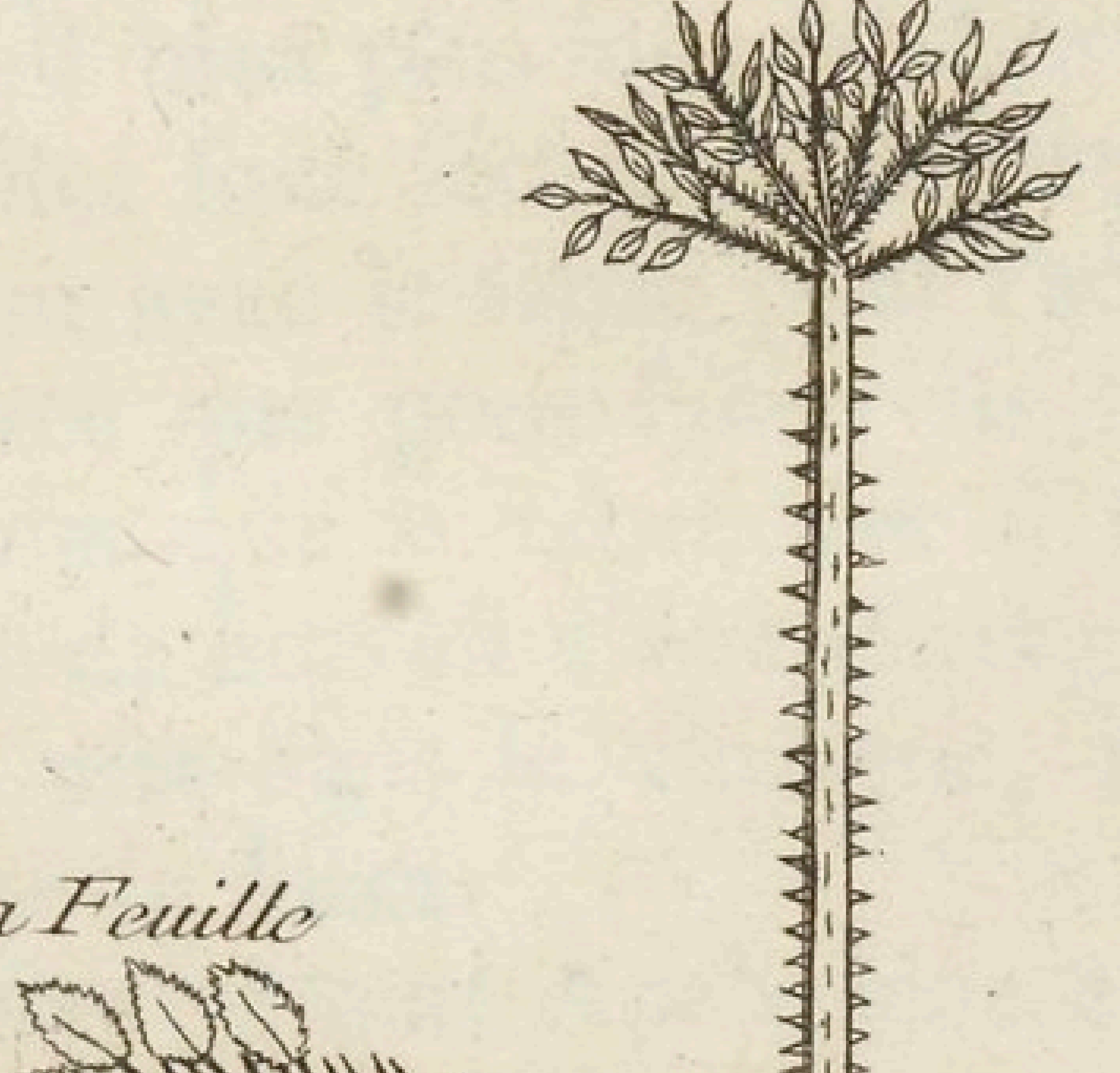
T. 2 p. 45.

Apalachine

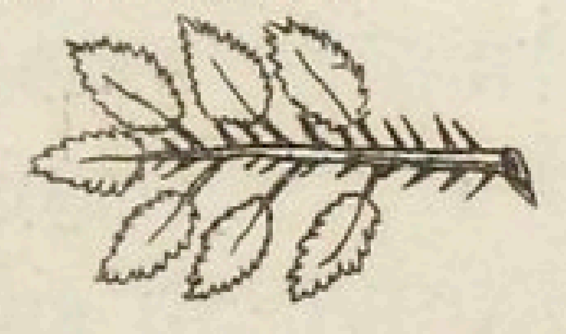
Sa Feuille

Sa Graine

Bois d'Amourette



Sa Feuille



per les plumes & le poil qu'ils ont coûtume de teindre en jaune, avant de les teindre en rouge. Ils obſervent pour cette opération de couper le bois en hyver; mais lorſqu'ils veulent ſeulement donner une legére couleur à leurs peaux, car ils n'aiment guères le jaune, ils ne font aucune attention à la ſaiſon, & coupent le bois en tout temps. Je penſe que ce bois eſt onctueux & réſineux, & qu'il viendroit, comme j'ai dit, plus gros & plus haut, ſi on lui donnoit le tems de croître.

Le Machonctchi ou Vinaigrier, eſt un arbriſſeau dont les feuilles ont quelque reſſemblance à celles du Frêne, mais la queue à laquelle tiennent ces feuilles eſt bien plus longue. Lorſque ces feuilles ſont ſéches, les Naturels les mêlent avec le tabac pour l'adoucir, parce que pour fumer ils n'aiment point que le tabac ſoit ſi fort. La vertu du bois eſt d'être aſtringent; ſi on le met dans le vinaigre, il en augmente la force. Machonctchi. Ses qualités.

L'Arbre nommé Apalachine, eſt un arbriſſeau dont le bois ne croît point au-deſſus de quinze pieds: ſon écorce eſt liſſée; ſon bois pliant porte une graine, dont les Merles, Geais & au- Apalachine.

tres oiſeaux noirs ſont très-friands. Sa feuille large comme le doigt par le haut, diminue juſqu'a ſa queue où elle n'a que deux lignes de large; elle eſt toute dentellée; cette feuille priſe en guiſe de Thé eſt bonne pour l'eſtomac: les Naturels, pour en avoir une boiſſon qui ennyvre, la font bouillir long-tems, & diminuent ainſi la liqueur, qui eſt plus forte à proportion qu'elle eſt diminuée.

Uſage de ſes feuilles.

Bois d'Amourette.

Le Bois d'Amourette ne croît point au-delà de dix ou douze pieds, & ſa groſſeur eſt très-médiocre. Il eſt tout garni d'épines groſſes, courtes & faciles à détacher. Son bois renferme une moëlle preſque auſſi groſſe que celle du Sureau; ſa feuille approche pour la forme de celle de ce dernier. Cet arbriſſeau a deux écorces comme tous ces arbres: l'extérieure eſt preſque noire, l'intérieure eſt blanche tirant un peu ſur le rouge, mais très-pâle; c'eſt celle-ci ſeulement qui rend cet arbriſſeau recommandable: cette écorce tient au bois, & à la vertu de guérir du mal de dents. Pour cet effet, on en prend gros comme une féve que l'on met ſur la dent malade, & on la mâche juſqu'à ce que la douleur ceſſe.

Ses qualités.

Epine de la Passion.

Sa Feuille

Son Epine

Liane Barbue

Sa Feuille

Ses Croches

Sa Noissance

Les Matelots & autres gens sembla-
la pulvérisent, & en usent en guise de poivre.

Epine de la Passion.

L'Epine de la Passion ne vient pas beaucoup plus grande que ce que l'on nomme arbrisseau, mais son tronc est assez gros pour sa hauteur. Son espece est en grande estime chez les Natchez, sans que jamais j'aie pû sçavoir pour quelle raison; je sçais seulement qu'ils disoient que ce bois étoit *de beaucoup de valeur*(1). Le corps de l'arbre est assez gros à proportion de sa hauteur & de ses branches; sa feuille est comme celle de l'Epine noire; tandis que son bois est verd, il n'est pas fort dur; mais ses épines sont très-dures & perçantes, & longues au moins de deux pouces: à un demi pouce de leur naissance, ces épines en ont deux petites qui font la croix parfaite. Le tronc de l'arbre même est garni près à près de ces épines depuis la terre jusqu'à la cime des branches, ensorte que l'on ne peut en approcher, ni le couper sans beaucoup de précaution.

(1) Les Naturels se servent en leur Langue de ce terme, pour exprimer ce qui est ou très-estimable, ou de grande conséquence, on fort extraordinaire.

Sureau. Le Sureau est semblable à celui de France, à l'exception de sa feuille qui

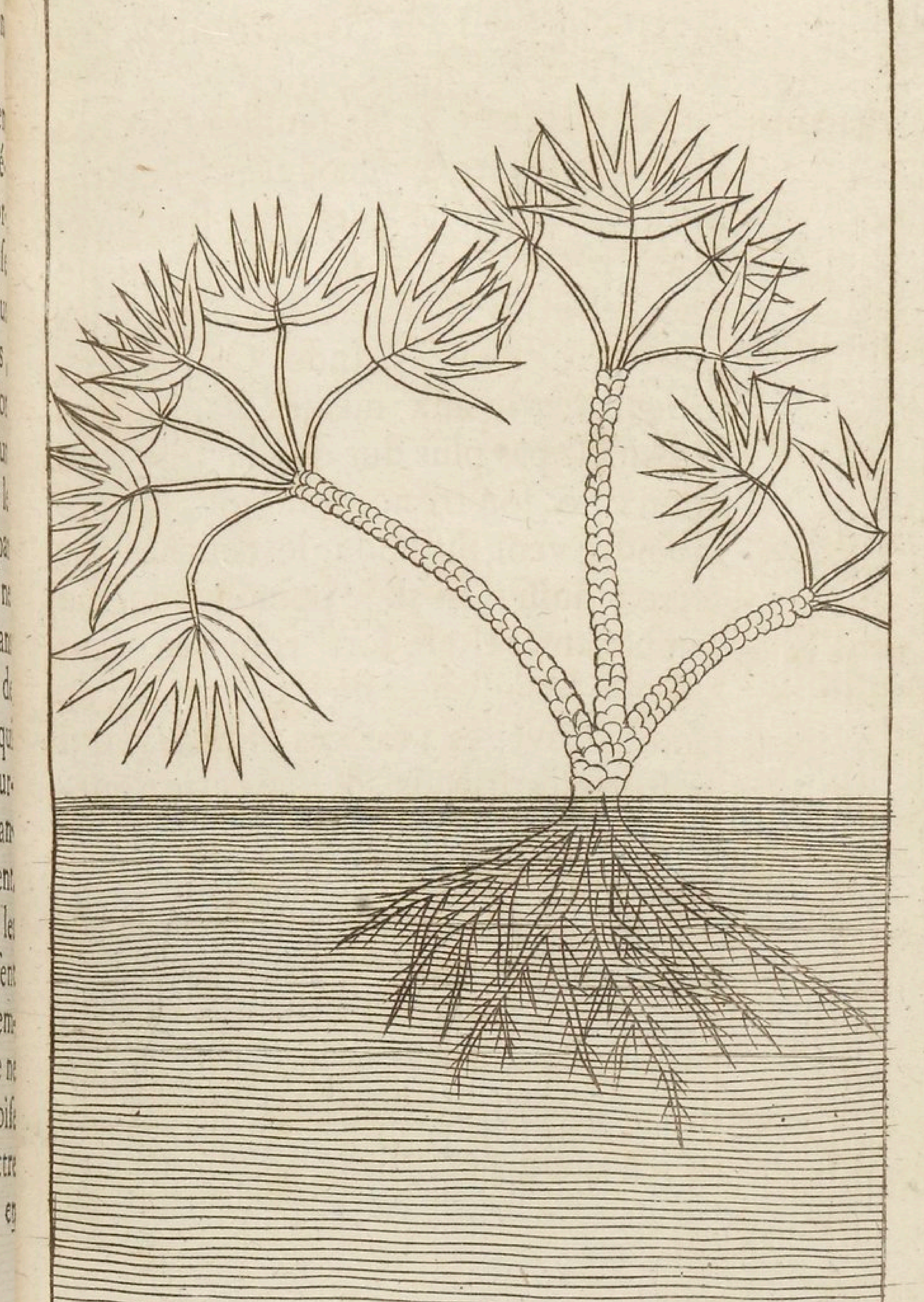
Sa vertu. est plus dentellée ; le suc de ses feuilles mêlé avec du sain-doux, est également spécifique pour les Hémorroïdes, j'en ai vû l'expérience.

Latanier. Le Latanier a ses feuilles faites en éventail ouvert, & découpées à l'extrémité de chacun de leurs plis : son écorce est plus noueuse & plus raboteuse que celle du Palmier. Quoique plus

Sa description. petit que celui des Indes Orientales, il peut servir aux mêmes usages. Son bois n'est pas plus dur que la tige d'un choux, & son tronc est si mol, que le moindre vent suffi pour le coucher par terre ; aussi n'en ai-je point vû qui ne

Usage de ses feuilles. rampassent. Il est fort commun dans la Basse Louisiane, où il n'y a point de Bœufs sauvages ; car ces animaux qui en sont très-friands, & que cette nourriture engraisse extrêmement, le mangent par-tout où ils le rencontrent. Les femmes Espagnoles font avec les feuilles des chapeaux, qui ne pésent qu'un once, des capotes pour les femmes, & d'autres jolis ouvrages ; je ne doute point que l'industrie Françoise ne les égale, lorsqu'elle voudra mettre

en


Latanier.

œ
tib
I
ce.
affe
nes
ceu
de
nie
lem
tem
un
pou
re.
tron
qu'i
du
lign
du E
cett
coi
de
soit
l'arb
joint
pour
desso
achev
cousu
Tom

œuvre une matiére si souple & susceptible de tant de formes.

Le Bouleau est tel que celui de France. Dans le Nord on en fait des Canots assez grands pour porter huit personnes ; on les nomme de huit places ; ceux qui sont plus petits, se nomment de même à proportion. Voici la maniere de faire ces Canots. Ceux qui veulent construire un Canot, vont dans le temps de la séve choisir dans le Bois un Bouleau de la grosseur convenable pour la voiture qu'ils ont envie de faire. Ils cernent l'arbre dès le bas du tronc, ils montent au haut de la tige qu'ils cernent de même jusqu'au vif du bois ; on fend ensuite l'écorce en ligne perpendiculaire depuis le cerne du haut jusqu'à celui du bas ; on leve cette écorce du haut en bas avec des coins de bois tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, jusques à ce que l'écorce soit entierement détachée du corps de l'arbre. Quand on a cette écorce, on joint les deux coins de chaque bout pour faire les pinces, puis l'on coupe le dessous de ces pointes pour faire & achever les deux pinces, lesquelles sont cousues & ointes de gomme ; on coud

Bouleau.

Construction d'un Canot.

demême les courbes, on bouche les trous & on les enduit de gomme. On fait dans le fond du Canot un plancher de fortes écorces, afin qu'il ne se créve pas lorsqu'on le charge; il y a un petit mât auquel on met une voile proportionnée pour aller à la voile dans les Lacs: dans les Rivieres on rame à la pagaïe en se tenant à genoux & bien en équilibre. Lorsqu'on met à terre avec ces voitures, on décharge tout ce qui est dedans; on arrange le tout, lorsqu'il est à terre, de façon que le Canot renversé & porté sur quatre petites fourches puisse servir de couverture à toutes les marchandises.

Je ne doute point que la Louisiane ne produise dans ses Forêts une grande quantité d'autres arbres qui mériteroient que l'on en fît mention; mais je n'en connois point, ni même n'ai point entendu parler que de ceux dont j'ai parlé dans les Chapitres précédens; parce que les Voyageurs, de qui seuls on pourroit en apprendre quelque chose, s'attachent plutôt à chercher le gibier dont ils ont besoin pour leur subsistance, qu'à observer les productions de la Nature dans le regne

végetal. J'ajouterai seulement à ce que j'ai dit sur les arbres, ce que je sçais par moi-même de deux excroissances.

L'une est une espéce d'agaric ou de champignon qui vient au pied du noyer, sur-tout lorsqu'il est abattu. Les Naturels qui ont une grande attention pour le choix de leurs alimens, les ramassent avec soin, les font bouillir dans l'eau, & les mangent avec leur gruau. J'ai eu la curiosité d'en goûter, & je les ai trouvés fort délicats, mais un peu fades, ce que l'on pourroit aisément corriger par quelque assaisonnement. Excroissances.

L'autre excroissance se trouve communément aux arbres sur les bords des Rivieres, des Bayoucs & des Lacs: on la nomme *Barbe Espagnole*, nom qui lui a été donné par les Naturels, après avoir vû les Espagnols à plusieurs reprises parcourir une partie de leur Pays, dès il y a plus de deux cens quarante ans. Ils avoient de la barbe & la portoient assez longue, ce qui étonnoit ces Naturels; & comme ils donnoient à cette excroissance le nom de Barbe, ils ajouterent le nom des Espagnols qui en laissoient croître d'assez longue à leur menton. Cette Barbe Es- Barbe Espagnole. Sa description.

pagnole est une espece de chevelure qui pend des grosses branches des arbres, & que l'on prendroit facilement pour autant de vieilles perruques, surtout lorsqu'elles voltigent au gré du vent. Comme on ne bâtissoit au commencement à la Louisiane, qu'en torchis & en bousillage, on s'en servoit beaucoup pour faire les bâtimens meilleurs. La couleur de la Barbe Espagnole est grise; mais lorsqu'elle est séchée, son écorce tombe & découvre des filamens noirs, aussi longs & aussi forts que les crins de la queue d'un Cheval. Dans les premiers temps que je m'établis dans ce Pays, au défaut de paille dont on manquoit absolument, j'imaginai de faire un Sommier avec ces excroissances. J'en fis donc ramasser une grande quantité, & les fis mettre en un tas, afin que leurs écorces pourissent. Au bout de huit ou dix jours on les étendit au Soleil, qui les sécha promptement, puis on les battit. Cette opération acheva de les dépouiller de leur écorce, & en même tems de leurs petites branches qui ressemblent à autant de petits crochets; & ce qui me resta fut absolument comme du crin qui ne

Son utilité.

seroit point frisé. Quelques-uns assûrent que la Barbe Espagnole est incorruptible ; tout ce que je puis dire à ce sujet, c'est que j'en ai trouvé sous de vieux arbres pourris qui s'étoit parfaitement conservée dans toute sa force.



CHAPITRE V.

Des Lianes & autres Plantes : Leurs vertus : Des Fleurs.

LA grande fertilité de la Louisiane y rend extrêmement communes les Lianes ou Plantes rampantes, qui à l'exception du lierre, sont toutes différentes de celles que nous avons en France. Je ne parlerai que des plus remarquables, afin de ne me point engager dans un détail qui pourroit devenir ennuyeux.

Liane Barbue.

La Liane Barbue est ainsi nommée, à cause des barbes longues d'un pouce, crochues par le bout, & plus grosses qu'un crin de cheval, dont sa tige est couverte. Il n'est point d'arbre auquel elle aime à s'attacher autant qu'au Copalm ; & la sympathie, (que l'on me passe ce mot pour abréger) qui la porte à le chercher, est telle que si elle croît entre un Copalm & tout autre arbre, elle tourne uniquement vers le Copalm, quand même il seroit le plus éloigné. C'est aussi l'arbre sur lequel elle

Sa sympathie pour le Copalm.

profite le plus : elle a, comme son baume, la vertu de guérir la fiévre, & j'en parle après un nombre infini d'épreuves que j'en ai faites, dont aucune ne m'a trompé, comme elles ont toutes également réussi à M. Prat l'aîné, Medecin du Roi à la nouvelle Orléans, à qui j'en envoyai sur la Lettre qu'il m'en écrivit. Ses vertus.

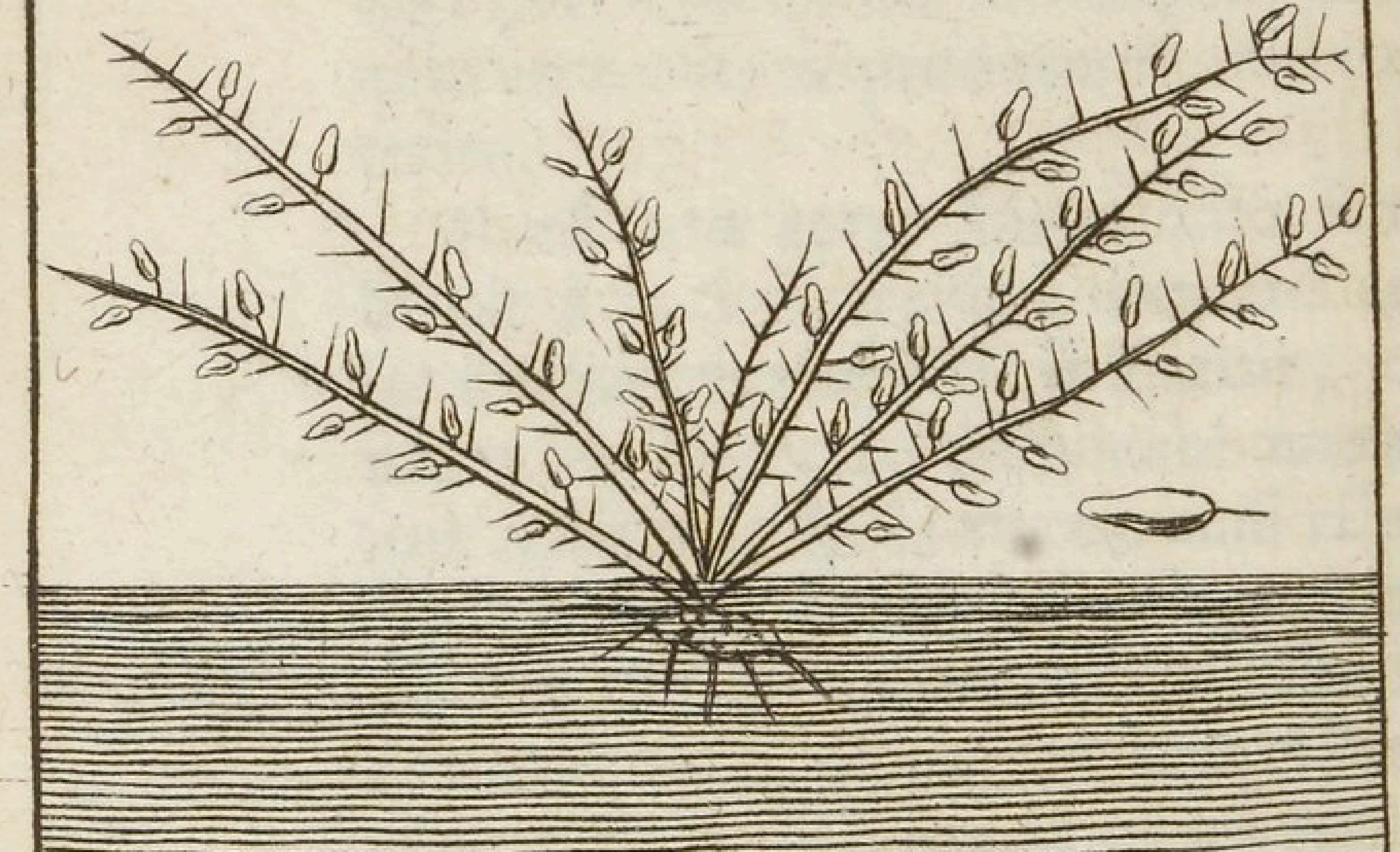
Les Medecins Naturels se servent de ce Simple contre la fiévre en cette maniere. Ils prennent un morceau de la Liane barbue long comme le doigt ; ils le fendent en plus de parties qu'il est possible, & le mettent dans environ une chopine d'eau mesure de Paris, ils font bouillir le tout jusqu'à ce qu'il soit diminué d'un tiers. Cette decoction est ensuite passée & tirée au clair, & le remede est préparé. Alors ils purgent le Malade, & le lendemain lorsque l'accès de fiévre commence, ils lui donnent à boire le tiers de l'eau de Liane. Il arrive assez communément qu'il est guéri du premier coup ; mais si la fiévre revient, on le purge de nouveau, & le lendemain on lui fait boire un autre tiers de l'eau médicinale qui ne manque que bien rarement de faire son effet à cete seconde prise. Ce n'est que Maniere de s'en servir.

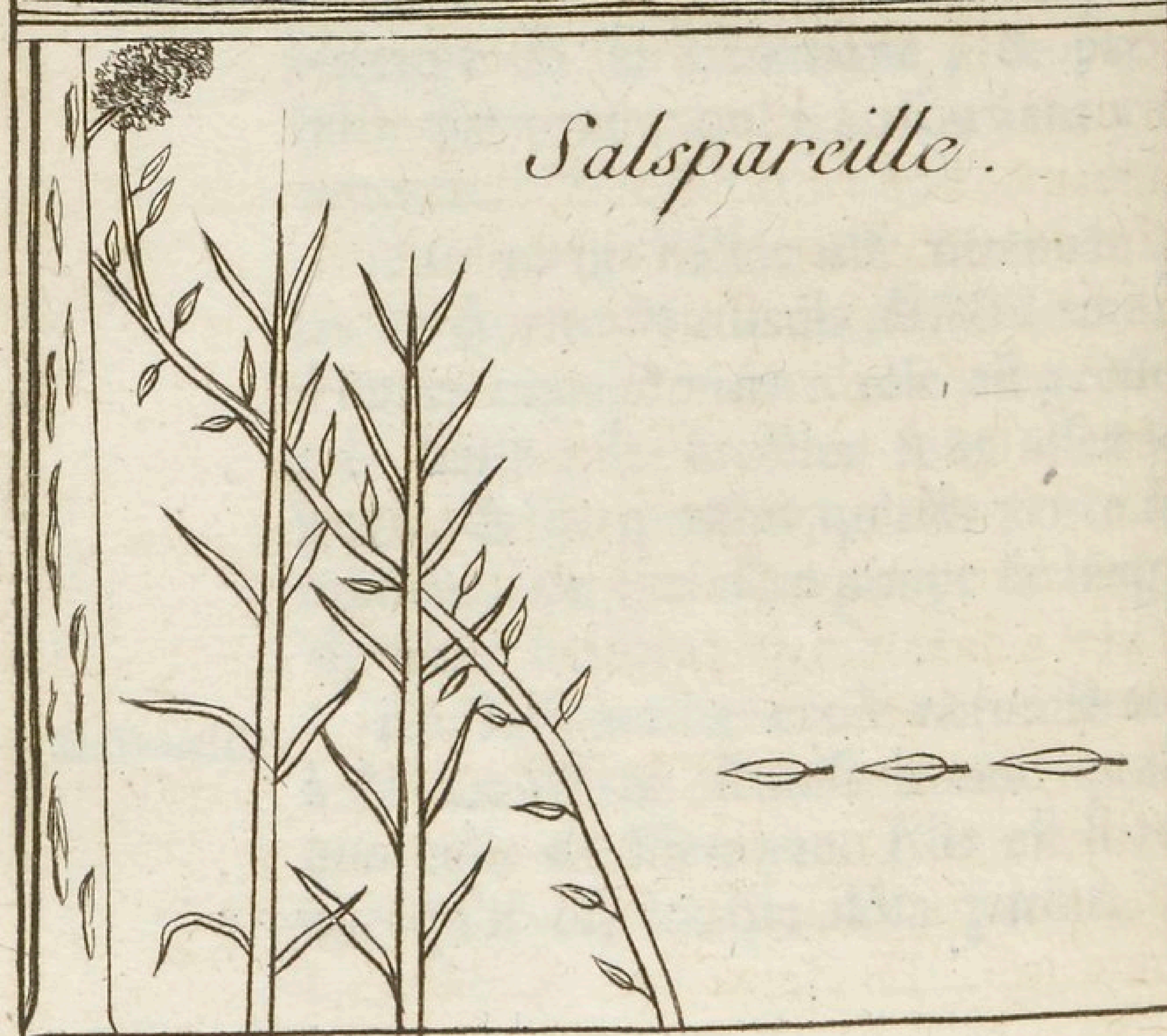
pour une plus grande sûreté que l'on fait prendre la troisiéme partie de la décoction. Ce remede à la vérité, est amer; mais il fortifie l'estomach: avantage précieux qu'il a sur le Quinquina, que l'on accuse de produire un effet contraire.

Il est une autre Liane assez semblable à la Salspareille, excepté que les feuilles viennent trois à trois; elle porte un fruit uni d'un côté comme une noisette, & de l'autre aussi raboteux que ces petits coquillages, qui servent de monnoie dans la Guinée. Je ne dirai rien de ses propriétés; elles ne sont que trop connues par les femmes de la Louisiane, & par les filles sur-tout, qui très-souvent y ont recours.

Une autre Liane est nommée par les Médecins Naturels, *la Médecine aux Fleches empoisonnées*: elle est grosse & très-belle; ses feuilles sont assez longues, & les gousses qu'elle porte sont minces, larges d'un pouce & longues de huit à dix.

Salspareille. La Salspareille croît naturellement à la Louisiane d'aussi bonne qualité que celle du Mexique. Elle est si connue qu'il est inutile d'en parler.


Esquine.


Salsparcille.

L'Esquine tient de la Liane & de la Ronce. Elle est garnie de piquans durs comme les épines, & ses feuilles sont oblongues comme celle des Lianes. Elle monte le long des cannes; ses tiges sont droites, longues, luisantes & dures; sa racine est spongieuse & grosse quelquefois comme la tête, mais plus longue que ronde; de sorte que sa figure approche de celle des Topinambours. Outre la vertu sudorifique que l'Esquine posséde comme la Salspareille, elle a celle de faire croître les cheveux, & les femmes des Naturels s'en servent dans ce dessein avec succès. Pour cet effet elles prennent de la racine, la coupent par petits morceaux, la font bouillir & se lavent la tête de cette eau. J'en ai vû plusieurs à qui les cheveux passoient les jarrets, & une entr'autres à qui ils descendoient jusqu'à la cheville du pied. Esquine. Sa description.

Le Houblon vient naturellement sur les terres hautes dans les ravines. On verra dans l'Agriculture la maniere de le cultiver. Houblon.

Le Capillaire croît à la Louisiane plus beau & pour le moins aussi bon que celui du Canada, qui a tant de réputation. Il vient dans les ravines Capillaire.

des Côteaux dans des endroits absolument impénétrables aux raïons du Soleil les plus ardens. Sa hauteur ordinaire est d'un pied, & il porte une tête bien fourrée. Quelques vertus que nous connoissions en France au Capillaire, les Médecins Naturels lui en connoissent encore davantage.

Ses qualités:

Cannes.

Les Cannes ou Roseaux dont j'ai parlé si souvent, peuvent être considérés de deux espéces. Les unes viennent dans des lieux humides, hautes de dix-huit à vingt pieds; & grosses comme le poignet. Les Naturels en font des nattes, des tamis, des petits coffres & plusieurs autres Ouvrages. Les autres qui viennent dans des terreins secs, ne sont ni si hautes ni si grosses, mais elles sont si dures, que ces Peuples se servoient des clisses de ces cannes, qu'ils nomment *Conchac*, pour couper leurs viandes, avant que les François leur eussent apporté des couteaux (1). Au bout d'un certain nombre d'années les grandes cannes portent du grain en abondance : ce grain assez semblable à l'avoine, si ce n'est qu'il

(1) *Conchac* signifie coûteau ; les Naturels nomment *Conchac* les coûteaux que l'on leur traite.

est trois fois plus gros & plus long, est soigneusement ramassé par les Naturels qui en font du pain ou de la bouillie. Cette farine foisonne autant que celle de froment. Lorsque les cannes ont rapporté leur graine, elles meurent, & de long-tems il n'en revient à la même place, sur-tout si l'on y met le feu.

La Plante du Plat de Bois est ainsi nommée à cause de sa racine qui est de bois mince & plat, assez souvent découpé & même percé; son épaisseur est inégale: quelquefois elle n'a que celle d'une ligne, quelquefois de deux, & sa largeur est assez communément d'un pied & demi. De cette grosse racine pendent plusieurs autres petites racines droites, qui tirent le suc de la terre. Cette Plante qui ne croît que dans les Prairies d'une médiocre qualité, pousse des tiges droites & dures comme du bois, de la hauteur d'environ dix-huit pouces, à la sommité desquelles sont ses fleurs, petites, purpurines, & par leur figure assez semblables à celles de la Bruyere; sa graine même est enfermée dans une espéce de coupe de calice fermé, & en quelque façon couronné: ses feuilles sont larges d'un pouce, & longues au

Plat de Bois.

Sa description.

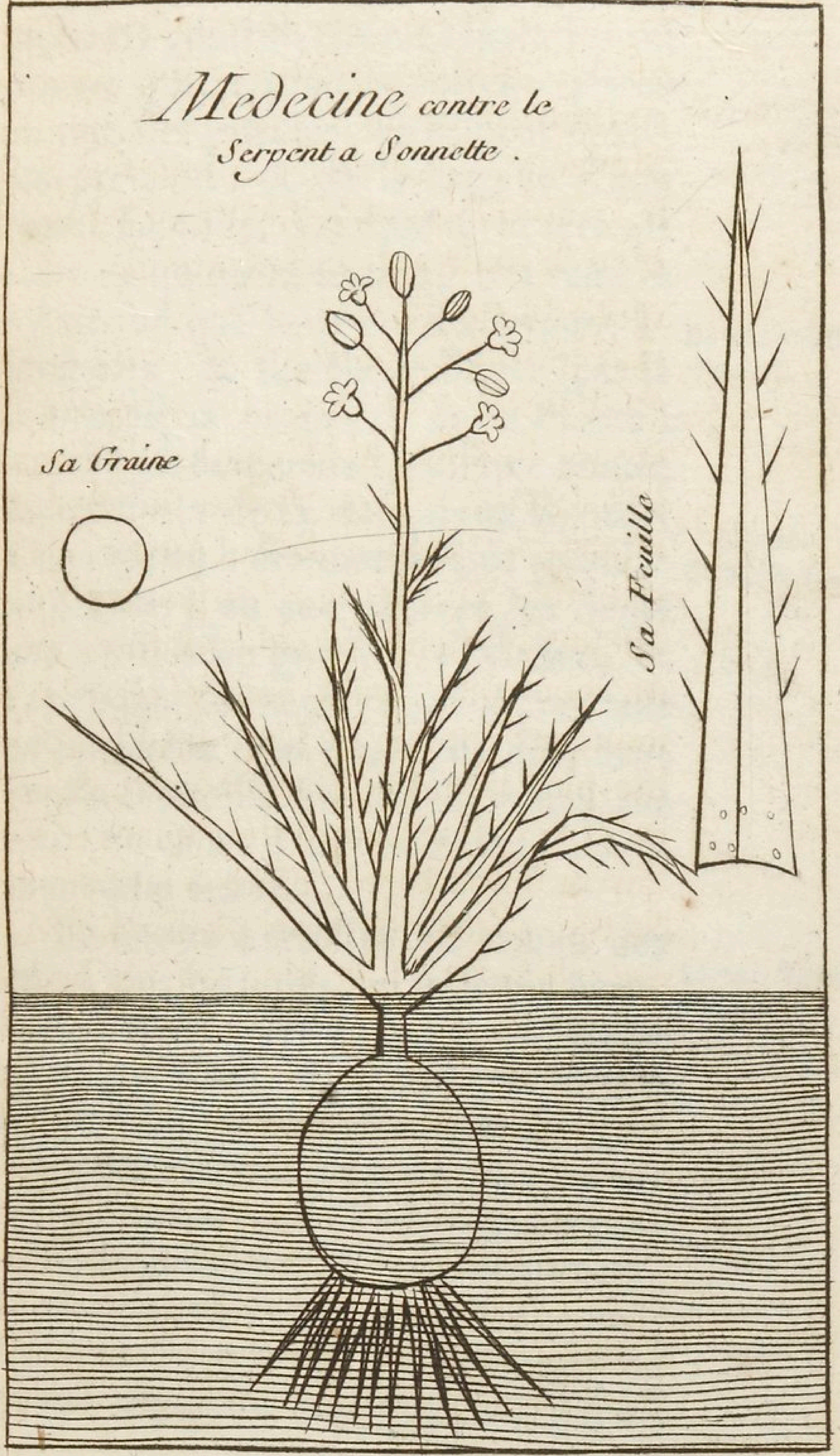
moins de deux, sans découpûres, d'un verd sombre & presque canellé. Sa vertu sudorifique est si puissante, que les Médecins Naturels n'employent qu'elle, quoiqu'ils connoissent parfaitement bien le Salsafras, la Salspareille, l'Esquine & autres.

Sa vertu spécifique.

L'Herbe à *Serpent-à-sonnettes*, en Langue des Naturels, *Oudla-Coudlogouille*, ce qui signifie, Médecine du Serpent-à-sonnetes, a pour racine un oignon semblable à celui de la Tubereuse, mais une fois plus gros; ses feuilles sont comme les siennes, même forme, même couleur, ayant contre terre des mouches couleur de feu, mais le double plus larges & plus longues, & armées vers leurs bords de piquans très-fins & d'une forte pointe à leur cime. Sa tige s'éleve de trois pieds ou environ: à sa tête sont cinq ou six brins écartés les uns des autres, qui portent chacun une fleur purpurine de cinq pétales, larges d'un pouce, mais toujours formées en coupe. La fleur en tombant laisse voir, quand elle est séche, une tête grosse comme une petite noix, mais approchante de la tête du Pavot. Cette tête est partagée en quatre, par une espéce de moulure ou de

Medecine des Serpens à sonnettes.

Description de cette belle plante.


Medecine contre le
Serpent a Sonnette.
Sa Graine
Sa Feuille

goudron, & dans chaque séparation on trouve quatre graines noires, plates comme des pastilles, également épaisses par tout, & de la largeur d'une bonne Lentille. Lorsque cette tête est mûre & qu'on la secoue, elle rend le même son que la queue du Serpent-à-sonnettes, & semble indiquer par-là quelle est la propriété de la Plante; car elle est le reméde spécifique contre les morsures de ce dangereux Reptile. Celui qui en a été mordu doit prendre un oignon, en couper avec les dents une partie assez grosse, la mâcher, & l'appliquer sur la playe, où il convient de l'attacher: en quatre ou cinq heures de tems elle tire tout le venin, sans que l'on en ait à apprehender aucunes mauvaises suites.

Sa qualité souveraine.

Maniere de l'employer.

Le Lierre Terrestre est connu des Médecins Naturels, pour avoir beaucoup plus de vertus, que nos Botanistes ne m'ont dit lui en connoître: il a entr'autres vertus, celle de soulager les femmes dans les accouchemens, lorsqu'il est pris en décoction; celle de guérir les ulcéres, étant écrasé & mis en l'endroit ulcéré; mais sur tout je ne dois pas omettre de parler d'une de ses qualités, qui est

Lierre Terrestre.

d'être ſouverain pour le mal de tête ;
Sa vertu particuliere. auquel on dit communément qu'on ne trouve point de remède ; ſes feuilles toutes vertes écraſées en aſſez grande quantité, & miſes en cataplaſme ſur la tête, guériſſent promptement. L'incommodité que l'on trouve à faire ce remède à une perſonne qui porte ſes cheveux, me fit imaginer d'en tirer les ſels, pour ſoulager un ami qui étoit ſouvent attaqué de la migraine ; j'en mis dans de l'eau vulneraire que je lui donnai, & lui conſeillai d'en reſpirer de toute ſa force quelques goûtes par le nez ; ce que faiſant deux ou trois fois, lorſque la migraine le prenoit, il s'eſt trouvé ſoulagé peu de momens après.

Achetchy. Sa deſcription. L'Achetchy eſt une Plante très-baſſe qui ne s'éleve pas plus de ſix à ſept pouces. Elle ne vient qu'à l'ombre des Futayes : on n'en trouve point dans les Prairies découvertes : ſa tige eſt menue, & ſes feuilles n'ont qu'environ trois lignes de longueur : ſa racine eſt bien fournie de brins d'une ligne de diamétre, pleine d'un ſuc rouge comme un beau ſang de poulet. Ayant trouvé cette Plante, qui pouſſe la premiere au Printems, étouffée, à ce

Achetchy.

Sa Feuille

Sa Graine

Plat-debois.

Sa Fleur





qu'il me parut, par les herhes qui l'entourroient, je crus devoir la cultiver, & j'en transplantai dans mon jardin, où je la mis dans une terre legére & bien préparée. J'esperois qu'elle y profiteroit considérablement ; mais tout ce que je gagnai par mes soins, fut d'en voir la tête plus touffue, & les racines mieux nourries & plus abondantes ; du reste elle n'avoit pas excédé d'un pouce sa hauteur naturelle.

Ses qualités pour la teinture.

C'est avec le suc de cette Plante, que les Naturels font leurs Teintures rouges. Après avoir teint en jaune & d'une belle couleur de citron avec le *Bois Ayac*, comme j'ai dit ci-devant, ils font bouillir dans l'eau les racines de l'Achetchy, & les expriment de toutes leurs forces : ensuite ils trempent dans cette eau bouillante ce qu'ils veulent teindre. Ce qui étoit blanc de sa nature, avant d'être teint en jaune, prend une belle couleur de ponceau ; & ce qui étoit brun, comme la laine de bœuf, qui est couleur de marron, devient d'un rouge brun.

Fraises.

Je ne parlerai point des Fraises, qui viennent d'un goût excellent, & en si grande abondance, que dès le commencement d'Avril on en voit des

Tabac. Prairies toutes rouges, ni du Tabac que l'on a planté dans la Louisiane, & que je reserve pour l'article de l'Agriculture. Mais je ne dois point passer sous silence, qu'il croît naturellement du Chanvre dans les terres voisines des Lacs, qui sont à l'Ouest du Fleuve S. Louis. Les brins en viennent gros comme le pouce, & longs d'environ six pieds (1). Ils sont semblables au nôtre, tant pour le bois que pour la feuille & l'écorce. Le Lin que l'on a sémé dans ce Pays est venu haut de trois pieds.

Chanvre.

Lin.

Je n'ai point eu connoissance que dans cette Province la terre produisît des Mousserons ni des Truffes ; mais les Morilles y abondent dans leur saison, & les Champignons dans l'automne.

Fleurs.

La douce température de ce Climat me persuade que toutes nos Fleurs y viendroient à merveille : ce Pays a les siennes propres : elles sont si abondantes depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de l'Eté, qu'à peine peut-on voir l'herbe des Prairies ; & si variées, que l'on ne sçait laquelle regar-

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

der & prendre pour la plus belle, & la vûe se trouve enchantée de la quantité & de la diversité de ces Fleurs. Je n'en donnerai cependant aucun détail, parce que je ne me suis point assez attaché à les connoître pour être en état sur cet article de contenter les Curieux. J'y ai vû des Roses simples & petites ayant peu d'odeur, & une autre espéce de Rose ayant quatre pétales blanches, dont le pistil, les étamines & l'odeur ne différent en rien de nos Roses Muscades. Mais de toutes les fleurs de ce Pays, celle qui m'a le plus frappé, parce qu'elle est très commune & dure long-tems, est celle que l'on nomme *Gueule de Lion.* Les fleurs qui garnissent la tige, ses couleurs nuancées, sa durée de plus de trois mois me la fait préférer à toutes les autres. Elle fait elle-seule un bouquet très-agréable; je la crois digne du rang de beaucoup de fleurs très-belles, & que l'on cultive avec grande attention dans les Jardins de nos Rois (1).

Gueule de Lyon.

Pour ce qui est du Coton & de l'Indigo, je remets à en parler dans le Chapitre de l'Agriculture.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

CHAPITRE VI.

Des Animaux Quadrupedes : Chasse générale & particuliere du Chevreuil : Du Loup Marinier.

Animaux.

AVANT de parler des Animaux que l'on a trouvés dans la Louisiane, il me semble que je dois dire que tous ceux que l'on y a portés de France, ou tirés du nouveau Mexique & de la Caroline, comme Chevaux, Bœufs, Moutons, Chévres, Chiens, Chats & autres, ont parfaitement réussi, & se sont multipliés sans peine. Cependant on doit faire attention que dans la Basse Louisiane, où le terrein est humide & couvert, ils ne peuvent être ni si bons, ni si beaux que dans la Haute, dont le terroir est plus sec, où l'on trouve de vastes Prairies, & où le Soleil échauffe davantage la terre.

Bœuf sauvage. Sa description.

Le Bœuf sauvage est de la taille de nos plus gros Bœufs, quoiqu'il paroisse la surpasser, à cause de sa laine longue & très-frisée, qui le rend à l'œil beaucoup plus gros qu'il n'est en effet.

Pichou.



Boeuf Sauvage.



Cette laine eſt très-fine & très-épaiſſe, & de la couleur foncée du Maron, ainſi que les crins qui ſont pareillement friſés & ſi longs, que le plus ſouvent le toupet qui eſt entre les cornes de cet Animal tombe ſur ſes yeux, & l'empêche de voir ce qui eſt devant lui; mais il a l'oüie & l'odorat ſi fins que l'un ſupplée à l'autre. Il a une boſſe aſſez conſidérable dans l'endroit où le col ſe joint aux épaules: ſes cornes ſont groſſes, courtes & noires; il a de même les ſabots noirs. Les Vaches de cette eſpéce ont les tetines en dedans, comme les Cavales ou les Biches.

Son utilité.

Ce Bœuf eſt la viande principale des Naturels, & a fait long-tems auſſi celle des François. Le meilleur morceau, & qui eſt extrêmement délicat, eſt cette boſſe dont je viens de parler. On va à la chaſſe de cet Animal dans l'hyver, & on s'écarte de la Baſſe Louiſiane & du Fleuve S. Louis, parce qu'il ne peut y pénétrer, à cauſe de l'épaiſſeur des Bois, & que d'ailleurs il aime la grande herbe qui ne ſe trouve que dans les Prairies des terres hautes. Pour l'approcher & le tirer, on va contre le vent, & on viſe au défaut de l'épaule, afin de l'abbattre du pre-

Sa chair, ſon ſuif, ſa peau.

mier coup ; car s'il n'est que blessé, il court sur l'homme. Dans cette chasse les Naturels ne tuent guères que des Vaches, ayant éprouvé que la chair des mâles sent le Bouquin ; inconvénient dont il leur seroit facile de la préserver, s'ils sçavoient, aussi-tôt que la bête est morte, lui couper les suites, comme on fait aux Cerfs & aux Sangliers. Ce ne seroit pas même le seul avantage que l'on y trouveroit : l'espéce ne diminueroit point, on en tireroit beaucoup de suif, & les peaux en seroient meilleures & plus grandes (1).

Ces peaux sont un objet de considération. Les Naturels les préparent avec leur laine, si bien, qu'ils les rendent plus souples que nos Bufles. Ils les peignent en différentes couleurs, & s'en habillent : elles tiennent lieu aux François des meilleures couvertures, étant tout à la fois très chaudes & très-legéres.

Cerf. Le Cerf est entiérement semblable à celui de France, si ce n'est qu'il est plus gros. On n'en trouve que dans la Haute Louisiane, où les Bois sont

(1) Voyez la Chasse aux Bœufs & son utilité, Tome I, Chap. XXIII.

plus clairs que dans la Basse, & où la Chataigne, que le Cerf aime beaucoup, est commune.

Chevreuil.

Le Chevreuil est très-fréquent dans cette Province, malgré le nombre que les Naturels en tuent. Les Chasseurs prétendent qu'il tient du Cerf, du Dain & du Chevreuil. Pour moi, m'en tenant à ce que j'ai vû, je dirai qu'il est haut de quatre pieds, que son bois est grand, recourbé sur le devant, & chargé de plusieurs endouillettes épanouies en haut, & que sa chair est séche comme celle du nôtre, & a, quand il est gras, le goût du Mouton. Il va par troupes, & n'est en quelque façon point farouche; il est d'ailleurs fort capricieux, il va & vient continuellement, & ne reste presque point en place. Les Naturels en passent fort bien la peau en blanc, qu'ils peignent après; celles que l'on apporte en France prennent à Niort le nom de Peaux de Dain.

Chasse du Chevreuil.

Chasse particuliere.

Les Naturels vont à la chasse du Chevreuil quelquefois en commun, & souvent en leur particulier. Le Chasseur qui va seul à cette chasse, se munit pour cet effet d'une tête de Chevreuil séchée, la cervelle ôtée, & la peau du col tenant à la tête: cette peau est garnie

de cercles faits de clisses de cannes, & ces cercles sont retenus en place avec d'autres clisses allongées vers la peau, ensorte que la main & le bras peuvent entrer aisément dans cette peau. Les choses ainsi disposées, le Chasseur va dans les endroits où il pense qu'il peut y avoir du Chevreuil, & prend les précautions qu'il croit nécessaires pour ne point être découvert. Si-tôt qu'il en voit un, il s'en approche à pas de loup en se cachant d'une broussaille à une autre, jusqu'à ce qu'il en soit assez proche pour le tirer; mais si avant tout cela le Chevreuil secoue la tête, ce qui est signe qu'il va faire quelques caprioles & courir plus loin, le Chasseur, prévenu de sa manie, contrefait cet animal en faisant le même cri que font ces animaux lorsqu'ils s'appellent entr'eux, ce qui très-souvent fait venir le Chevreuil vers le Chasseur; alors il fait paroître la tête qu'il tient en sa main, & lui fait faire le mouvement d'un Chevreuil qui broute & qui regarde de tems en tems; le Chasseur en attendant se tient toujours caché derriere la broussaille, jusqu'à ce que le Chevreuil se soit approché à la portée du fusil; & pour le peu que le Chasseur le

T. 2. p. 71.



Chasse générale du Chevreuil.

voye en flanc, il le tire au défaut de l'épaule & le tue. C'est de la sorte qu'un Naturel sans compagnons de chasse, sans chiens & sans course, vient à bout, par une patience que nous ne sçavons point avoir, de tuer un Chevreuil, animal d'une legéreté qui n'excéde tout au plus que la quantité de vertiges qui le prennent à chaque instant, & qui l'emportent au loin, où le Chasseur est obligé d'aller en diligence le chercher, de peur qu'une fantaisie nouvelle ne l'éloigne pour toujours, & ne fasse perdre ainsi le tems & la peine à son ennemi. Voyons maintenant comment ils s'y prennent pour chasser en commun, & attraper un Chevreuil vivant.

Chasse du Chevreuil en commun.

Lorsque ces Naturels veulent faire la danse du Chevreuil, ou qu'ils veulent s'exercer joyeusemeut, ou même lorsque l'envie en prend au Grand Soleil, ils s'en vont une centaine à la chasse de cet animal qu'il font rapporter vivant; c'est pourquoi il y va beaucoup de jeunes hommes, qui se séparent dans les Prairies où il y a des bosquets, pour découvrir un Chevreuil. Si-tôt qu'ils l'ont apperçu, la troupe l'approche en croissant très-ouvert: le fond du croissant s'avance jusqu'à ce que le Chevreuil

faſſe quelques ſauts & prenne la fuite. Se voyant devant une troupe d'hommes, il fuit aſſez ſouvent vers une des pointes du croiſſant ou demi-cercle; cette pointe l'arrête, lui fait peur, & le renvoye ainſi vers l'autre pointe qui eſt à un quart de lieue ou environ diſtante de l'autre; cette ſeconde pointe en fait autant que la premiere, & le lui renvoye.

On continue ce jeu aſſez long-tems, qui ſe fait exprès pour exercer les jeunes gens, pour donner du plaiſir au Grand Soleil ou à un autre Petit Soleil qu'il nomme à ſa place. Quelquefois le Chevreuil cherche à fuir & à ſortir du croiſſant par l'ouverture des pointes; mais alors ceux qui ſont tout-à-fait à la pointe, ſe préſentent pour le faire rentrer, & le croiſſant s'avance pour le tenir toujours enfermé entre les jeunes gens. De cette maniere il arrive ſouvent que les hommes n'ont pas fait une lieue de chemin, tandis que le Chevreuil en a fait plus de vingt par tous les différens tours & caprioles qu'on lui a fait faire d'un côté à l'autre, juſqu'à ce qu'enfin tous les hommes ſe joignent un peu plus, & ne font qu'un cercle, lorſqu'ils s'apper-

perçoivent que l'animal est bien fatigué. Pour lors ils s'accroupissent presque à terre, quand le Chevreuil vient de leur côté, & aussi-tôt qu'il arrive auprès d'eux, ils se relevent en criant, & se le renvoyent de l'un à l'autre bout tant que le Chevreuil peut se soutenir. Mais enfin n'en pouvant plus de fatigue, les jambes lui manquent, il tombe & se laisse prendre comme un agneau : ils prennent garde cependant de ne l'attaquer que par la croupe, afin d'éviter quelque coup de ses andouilles ou de ses pattes de devant ; ce qui leur arrive encore quelquefois malgré toutes les précautions qu'ils prennent.

S'étant saisis du Chevreuil, ils le présentent au Grand Soleil, s'il est présent, ou à celui qu'il a envoyé pour lui donner ce plaisir. Quand il l'a vû à ses pieds, & qu'il a dit : *c'est bon*, les Chasseurs éventrent le Chevreuil & le reportent par quartiers à la cabanne du Grand Soleil, qui en distribue aux Principaux de la troupe, qui ont été de cette chasse.

Le Loup n'a que quinze pouces de hauteur, & une longueur proportionnée ; son poil n'est pas si brun que celui des nôtres, & il est moins farou- Loup, son naturel.

che & moins dangereux ; auſſi reſſemble-t-il plûtôt à un Chien qu'à un Loup, & ſurtout au Chien des Naturels, qui ne différe de lui que parce qu'il abboye. Le Loup eſt très-commun dans les pays de chaſſe; & lorſque le chaſſeur ſe cabane le ſoir ſur le bord d'une Riviere, s'il en apperçoit, il peut s'aſſurer que les Bœufs ne ſont pas loin. On diroit que cet animal, qui ne peut attaquer le bœuf en troupeau, vient avertir qu'on le tue afin d'en avoir la curée. Les Loups ſont effectivement ſi familiers, qu'ils vont & viennent de tous côtés pour trouver de quoi manger, ſans s'embabaraſſer s'ils ſont près des Habitations des hommes, ou s'ils en ſont éloignés.

Le Loup Marinier.

Deux Voyageurs s'étant cabannés ſeuls ſur le bord du Fleuve, avoient déchargé leur Pirogue, parce qu'il pleuvoit ; après qu'ils eurent bien couvert le tout, ils ſe coucherent. Les Voyageurs qui cabannent ſur le Fleuve, ont coutume d'aller voir à l'endroit de leur Pirogue, toutes les fois qu'ils s'éveillent, pour examiner ſi elle n'eſt point détachée par la vague ou par quelque coup de vent. Un de ceux-ci s'étant éveillé s'en alla vers la Pirogue ; mais

quelle fut ſa ſurpriſe de ne la plus trouver! Cet accident étoit d'autant plus fâcheux, qu'ils ſe trouvoient alors écartés de plus de cinquante lieues de toute Habitation. Ce Voyageur conſterné appelle ſur le champ & à haute voix ſon camarade, & tous deux enſemble regardent ſur le Fleuve, pour tâcher de découvrir leur Pirogue; la clarté de la Lune leur fut heureuſement d'un grand ſecours, ils l'apperçûrent aſſez loin qui s'en alloit au courant: l'un d'eux quitte ſa chemiſe, met une ceinture dans laquelle il paſſe ſon caſſe-tête (ou hacherot), il ſe jette dans le Fleuve à la nage, & rejoint ſa Pirogue. Autre étonnement: il y apperçoit un Loup; ce qui ne l'empêcha point de monter promptement à l'abordage, réſolu de combattre l'ennemi qui, ſans le vouloir, emmenoit ſa Pirogue; mais le Loup n'attendit point le commencement d'une bataille; il ſauta à l'eau & diſparût bien-tôt aux yeux du Voyageur étonné, qui ramena ſa Pirogue vis-à-vis le cabanage. Lorſqu'il fut queſtion de l'amarrer, ils trouverent que l'amarre (ou attache) étoit mangée. Dans ces tems nouveaux de la Colonie, les cordes étoient très rares, c'eſt pourquoi nos Voyageurs s'étoient ſervis de

longues courroyes de peaux de Bœuf au lieu de cordes ; il est à présumer que ce Loup étant descendu dans la Pirogue & n'y ayant pas trouvé de quoi manger, avoit senti cette corde de cuir, l'avoit rongé de dedans la Pirogue & s'étoit ainsi mis lui-même dans une prison flotantte;ce qui avoit occasionné la dérive de la Pirogue, l'enlevement du Loup, & la surprise des Voyageurs.

Loups noirs Etrangers

Il parût de mon tems dans le Pays, deux Loups très-grands & noirs ; les plus anciens Habitans & les Voyageurs assûroient n'en avoir jamais vû de semblables, & par cette raison on jugea que c'étoit des Loups étrangers qui s'étoient écartés. On les tua fort heureusement; car l'un de ces deux étoit une Louve que l'on trouva pleine. On peut voir dans la premiere Partie de quelle maniere les Loups vont à la chasse aux Bœufs (1).

(1) Voyez Tome I. Chap. XXIII.



CHAPITRE VII.

Suite des Animaux Quadrupedes : De l'Ours : Preuve qu'il n'eſt point carnacier : Chaſe aux Ours : Huile d'Ours : De quelques Animaux carnaciers.

L'OURS paroit l'Hyver dans la Louiſiane, parce que les neiges qui couvrent les terres du Nord, l'empêchant de trouver ſa nourriture, le chaſſent des Pays Septentrionnaux (1). Il vit de fruits, entr'autres de glands & de racines, & ſes mets les plus délicats ſont le miel & le lait; lorſqu'il en rencontre, il ſe laiſſeroit plûtôt tuer que de quitter priſe. On s'eſt donné le plaiſir de mettre en même tems deux Ourſons auprés d'une gamelle de lait que l'on avoit enfoncée en terre preſque de toute ſa profondeur. Ce fut à qui des deux empêcheroit l'autre de goûter du lait, & ils remuerent tant le terrein,

Ours. Sa nourriture.

(1) Si on en apperçoit quelques-uns pendant l'Eté, ce ſont des Ourſons tardifs qui n'étoient pas aſſez fort pour ſuivre la troupe juſques dans le Nord.

essayant avec leurs pattes de tirer la gamelle à eux, qu'ils répandirent tout ce qui étoit dedans.

Les Ours ne mangent point de chair.

Malgré la prévention dans laquelle on est que l'Ours est carnacier, je prétends avec tous ceux de cette Province & des Pays circonvoisins, qu'il ne l'est nullement. C'est en vérité un mal, que les premiers Voyageurs aient eû l'effronterie de débiter dans le Public mille contes que l'on a crû aisément, parce que c'étoit du neuf. On n'a point voulu, on auroit même été fâché d'être détrompé; mais je dois dire la vérité, pour désabuser ceux qui voudront l'entendre. Au reste ce que je soutiens ici n'est point un problême, c'est un fait connu dans toute l'Amérique Septentrionale, & du quel on peut s'assûrer par le témoignage d'un assez grand nombre de personnes qui y ont demeuré, & par les Marchands qui y vont & en reviennent continuellement. D'ailleurs il y a long-tems que personne n'auroit pû en rapporter des nouvelles, s'il étoit vrai que ces animaux dévorent les hommes; ce qui n'est jamais arrivé, malgré leur multitude & la faim extrême qu'ils ont quelquefois soufferte; puisque même dans ce cas, ils ne mangent point

la viande de Boucherie qu'ils rencontrent.

Les Ours pour vivre ne quittent point les bords du Fleuve ; mais dans le temps que je demeurois aux Natchez, il y eut un Hyver si rude dans les terres du Nord, que ces animaux descendirent en grande quantité ; ils étoient si communs qu'ils s'affamoient les uns les autres, & étoient très maigres. La grande faim les faisoit sortir des Bois qui bordent le Fleuve ; on les voyoit courir la nuit dans les Habitations, & entrer dans les cours qui n'étoient pas bien fermées ; ils y trouvoient des viandes exposées au frais, ils n'y touchoient point, & mangeoit seulement les grains qu'ils pouvoient rencontrer. C'étoit assurément dans une pareille occasion & dans un besoin aussi pressant, qu'ils auroient dû manifester leur fureur carnaciere, si peu qu'ils eussent été de cette nature.

Fait qui prouve que les Ours ne sont point carnaciers.

Mais, dira-t-on peut-être, c'est de la chair vive qu'il leur faut ; ils ne mangent point à la vérité, de chair morte ; ils dévorent un animal vivant & pour lors ils ont une proye qui leur convient. Pour moi, je ne leur prête point tant de délicatesse, & s'il en étoit

ainſi, je penſe que dans la famine qu'ils eſſuyerent & dont je viens de parler, ils n'auroient pas manqué de déchirer à belles dents la viande qu'ils auroient apperçue dans les Habitations & dans les Campagnes; ils euſſent détruit quantité de perſonnes, ce qui n'eſt jamais arrivé. Cependant pour répondre à l'objection que l'on vient de me faire, je vais rapporter un fait qui aidera à décider la queſtion, en obſervant qu'il eſt dangereux de bleſſer légerement cet animal, parce qu'il revient au coup, ſe dreſſe contre ſon ennemi, l'embraſſe, le ſerre fortement contre ſon eſtomach, & vient à bout de l'étouffer.

L'Ours bleſſé court ſur les Chaſſeurs.

Deux Canadiens ſe mirent en chemin pendant l'Hyver, qui eſt le tems ordinaire de voyager dans ce Pays. Ils mirent à terre, ſur une batture de ſable; un Ours traverſoit le Fleuve: l'un de nos deux Voyageurs courut pour lui couper le devant & le tuer, parce qu'il paroiſſoit gras, & qu'alors la chair en eſt bonne, & que l'huile que l'on fait de ſa graiſſe eſt d'un bon profit. Son camarade qui étoit reſté auprès de la Pirogue, éloigné ſeulement de lui de trois cent pas, le regardoit faire; le

Fait qui prouve qu'il ne dévore point les hommes.

premier qui vouloit tuer l'Ours, ne lui fit qu'une légere blessure ; l'Ours sur le champ court sur le Chasseur, & l'étouffe en peu de momens, sans cependant lui donner un seul coup de dents, quoiqu'il eût le museau contre son visage, & qu'il dût être courroucé. Le camarade qui s'apperçut du danger, accourut au plus vîte ; sa diligence fut inutile, l'Ours se sauvoit dans le Bois, & son ami étoit sans vie. Dans la visite qu'il eut bien-tôt faite du mort, il trouva que son estomach étoit enfoncé de deux pouces dans le plus profond de l'endroit où l'Ours l'avoit pressé. Il fut étonné de voir son ami ainsi abbattu sans avoir reçû d'autres coups; il remarqua seulement l'empreinte des griffes sur les reins, que l'Ours y avoit faite en le serrant.

Si dans le tems que l'Ours est en courroux, ou qu'il souffre une faim insupportable, il ne dévore ni homme ni autre animal, je demande en quelle occasion critique cette envie peut leur prendre ?

Que l'on n'ajoute point encore que la douceur du climat de la Louisiane, ou le naturel propre de ces Ours, les détourne & les empêche d'exercer la fu- Autre preuve.

reur vorace que nous connoissons aux Ours de notre continent. Ceux-ci ne sont carnaciers que dans les relations fausses que l'on en a données au Public, qui ajoute foi trop facilement à tout ce qui est nouveau & qui paroît extraordinaire. En second lieu, je dis qu'une espece carnaciere l'est de même dans un autre Pays : les Loups de la Louisiane sont carnaciers comme ceux d'Europe, quoiqu'ils different entr'eux ; les Tigres d'Afrique & ceux d'Amerique sont les mêmes pour l'inclination mal-faisante ; les Chats sauvages de l'Amérique, quoique très-différens de ceux d'Europe, ont le même goût pour les Souris, lorsqu'ils sont apprivoisés ; il en est de même des autres especes, qui sont naturellement portés à détruire les autres animaux ; & les Ours d'Amérique n'abandonneroient point les Pays couverts de neiges, où ils trouveroient des hommes & des animaux à discretion, pour aller au loin chercher des fruits & des racines, nourriture que les bêtes carnacieres refusent de manger (1).

(1) De puis que j'ai écrit cet Article de , j ai appris avec certitude que dans les montagnes de Savoye il y avoit de deux sortes d'Ours : les uns sont noirs comme ceux de

On voit des Ours assez communément dans la Louisiane pendant l'Hyver, & on les craint si peu que quelquefois on prend le plaisir de les chasser. Lorsque les Ours sont gras, c'est-à-dire vers la fin de Décembre, ils ne peuvent courir aussi fort qu'un homme, parce que leur graisse les en empêche; on peut sans risque les tirer, & quand ils ne seroient que blessés très-légerement, on en vient aisément à bout. Lorsqu'un Ours retourne sur le Chasseur, celui-ci qui le voit venir, l'attend la bayonnette au bout du fusil, & le perce facilement à l'estomach (2). D'un autre côté si on n'est point armé, on ne doit pas craindre que jamais on en soit attaqué & d'ailleurs on peut courir & se sauver, quoique ce cas n'arrive point; que si l'on tue des Oursons qui suivent leur mere, elle court contre celui qui met à mort un de ses petits.

Facilité de tuer un Ours.

Les Oursines, ou femelles d'Ours, sont passablement grasses tandis qu'elles

Chair des oursons excellente.

la Louisiane, & ne sont point carnaciers; les autres sont rouges & sont aussi carnaciers que les Loups. Les uns & les autres étant blessés retournent sur le Chasseur.

(1) D'autres se servent seulement du *casse-tête* pour frapper l'Ours.

ſont pleines ; mais dès qu'elles ont mis bas, elles deviennent maigres en peu de tems. J'en trouvai une un jour, coucouchée & donnant à têter à trois Ourſons ; je ſçavois qu'elles étoient maigres alors, mais j'avois grande envie de ſes petits pour faire mon voyage. Je fis réflexion enſuite que ſi j'en tuois un, la mere viendroit ſur moi, m'inquiéterois fort, ſi même elle ne m'étouffoit. Je pris donc la réſolution de la tuer la premiere. Après ce coup les petits s'enfuirent ; leur épouvante paſſée, ils revinrent pour teter : j'en tuai un, les deux autres ſe ſauverent encore, à leur retour je tuai le ſecond & enfin le troiſiéme, pour ne point laiſſer ſans mere un Ourſon trop jeune pour pouvoir s'en paſſer. Peu après je rencontrai M. de S. Denis qui remontoit le Fleuve, pour ſe rendre à ſon Gouvernement des Nactchitoches ; je lui donnai un de ces Ourſons qu'il reçût avec plaiſir, parce que la chair de ce petit animal eſt très-délicate.

Les Ours arrivent maigres à la fin de l'Automne, Pourquoi.

Les Ours arrivent ordinairement vers la fin de l'Automne ; ils ſont maigres alors, parce qu'ils ne quittent le Nord que quand la terre étant trop couverte de neige, ne leur fournit plus les fruits

qui sont leur nourriture; dailleurs dans la route ils n'ont point trop de tems pour manger & sont obligés souvent de faire beaucoup de chemin sans trouver en grande suffisance des mets convenables. C'est donc lorsque leur instinct leur a fait connoître qu'ils n'ont plus de neige à craindre, qu'ils se repaîssent à l'aise des fruits qu'ils trouvent. J'ai dit que ces animaux ne s'écartoient pas beaucoup du Fleuve pour se nourrir, quoiqu'ils soient en grand nombre; c'est sans doute pour être plus à portée de le passer lorsqu'ils s'imaginent trouver mieux de l'autre côté; ils font cette traversée avec beaucoud de facilité. C'est pour cela qu'on trouve des deux côtés du Fleuve pendant tout l'Hyver, un sentier si battu, que j'y fus trompé la premiere fois que j'en apperçûs: j'étois à plus de soixante lieues de toutes Habitations humaines, & si je n'eusse remarqué l'impression des griffes, qui s'impriment dans le Bois où le terein est frais, j'aurois eu lieu de croire que ce sentier auroit été formé par le passage d'un millier d'hommes qui eussent été nuds pieds; ce qui auroit parû certain au premier coup d'œil à un homme qui se seroit effrayé: j'examinai les choses

Inpolitesse accidentelle des Ours.

de près, & je remarquai par les dernieres impressions que le pied étoit plus court que celui de l'homme, & qu'au bout de chaque doigt il y avoit l'empreinte d'une griffe. Il est encore à observer que dans les sentiers l'Ours ne se pique pas d'une grande politesse, il compte être dans ses galleries & veut avoir le pas; si l'on voit un Ours venir à soi, il faut se tirer hors du chemin, autrement il y auroit dispute entre les deux Voyageurs; je pense au reste que c'est toujours le parti le plus sage de vivre en paix avec tout le monde, surtout lorsqu'on peut le faire à si peu de frais.

Les Ours se cabannent.

Après un séjour de quelque tems dans le Pays, & avoir trouvé des fruits en abondance, les Ours sont gras, & c'est alors que les Naturels vont leur donner la chasse; ils sçavent qu'en cet état les Ours se cabanent, c'est-à-dire, se mettent dans de vieux troncs d'arbres morts sur pied; & dont le cœur est pourri; c'est-là que les Ours se logent. Les Naturels vont faire leur tournée dans les Bois, & visitent ces sortes de troncs: s'ils remarquent que les griffes soient marquées sur l'écorce, ils sont assûrés qu'il y a un Ours cabané en cet endroit.

Chasse des Naturels aux Ours

Cependant pour ne point se tromper dans leurs conjectures, ils frappent un coup assez fort contre le pied du tronc, puis courent avec vîtesse se cacher derriere un autre arbre vis-à-vis la brêche la plus basse : si dans cet arbre il y a un Ours, il entend le coup qui fait frémir le tronc ; il monte alors jusqu'a la brêche pour voir quelle espece d'importuns vient troubler son repos ; il regarde au pied de son fort, où n'appercevant rien capable de l'interrompre, il retourne au fond de sa demeure ; mécontent sans doute de s'être dérangé pour une fausse allarme.

Les Naturels ayant vû la proye qu'ils se persuadent bien ne point pouvoir leur échapper, amassent des cannes mortes qu'ils écrasent avec le pied, afin qu'elles brûlent plus facilement : ils en font un paquet que l'un d'eux porte sur un arbre le plus voisin avec du feu ; les autres se mettent en embuscade sur d'autres arbres. Celui qui a le feu allume une de ces cannes, & lorsqu'elle est bien enflammée, il la lance comme un dard dans le trou de l'Ours ; s'il ne réussit point la premiere fois, il recommence jusqu'à ce que l'Ours soit forcé de sortir de son cabanage. Lorsqu'il y a as-

ſez de feu dans le tronc pour allumer le bois pourri dont il eſt garni, l'Ours qui n'eſt point amateur d'une chaleur ſi vive, ſort en reculant & abandonne ſon gîte à l'ardeur des flammes. Les Chaſſeurs alors qui ſont tout prêts lui tirent des flêches à coups redoublés, & avec tant de promptitude, que ſouvent il eſt tué avant qu'il ait pû ſe rendre au bas du tronc.

Utilité de cette Chaſſe.

Cette Chaſſe eſt très utile; car outre la chair qui eſt très bonne & très ſaine, la peau & la graiſſe dont on tire l'huile, ſont d'un grand avantage duquel on fait beaucoup de cas; puiſque l'un & l'autre ſont d'un uſage journalier.

Si-tôt que l'Ours eſt en la puiſſance des Chaſſeurs, il s'en détache quelques-uns qui vont à la chaſſe du Chevreuil, & ne manque point d'en rapporter un ou deux.

Faon d'huile, ce que c'eſt.

Lorſqu'ils ont un Chevreuil, ils commencent par lui couper la tête, enſuite écorchent le col en roulant la peau comme on feroit un bas, & déchiquetent la chair & les os à meſure qu'ils avancent. Cette opération ne laiſſe pas d'être laborieuſe, parce qu'il faut ſortir toute la chair & les os par la peau du col, afin de faire un ſac de cette peau;

ils la coupent aux jarrets & autres endroits où il se trouve des issues. Quand toute la peau est vuidée, ils la raclent & la nettoyent, puis ils font une espece de mastic avec du suif du même Chevreuil & un peu de cendres fines; ils en mettent autour des orifices qu'ils serrent extrêmement fort avec de l'écorce de tilleul, & laissent seulement le col pour entonner l'huile d'Ours. C'est ce que les François nomment un Faon d'huile. Les Naturels mettent la chair & la graisse cuire ensemble, afin que l'une se détache de l'autre; ils font cette cuisson dans des pots de terre de leur façon, ou dans des chaudrons, s'ils en ont: quand cette graisse ou huile est tiéde, ils la mettent dans le Faon.

Ils viennent traiter cette espèce d'huile aux François pour un fusil, ou pour une aulne de drap ou choses semblables; c'étoit le prix d'un Faon d'huile dans le tems que j'y demeurois; mais les François ne s'en servent qu'après l'avoir purifiée de la maniere que je vais dire.

On fait fondre cette graisse dans une chaudiere au grand air, & l'on y met une poignée de feuilles de Laurier: ensuite lorsqu'elle est très-chaude, on y jette par aspersion de l'eau,

dans laquelle on a fait fondre beaucoup de ſel. Il ſe fait une grande détonation, & il s'en éleve une fumée épaiſſe qui emporte avec elle le peu de mauvaiſe odeur que la graiſſe peut avoir. La fumée étant paſſée, & la graiſſe encore plus que tiéde, on la tranſvaſe dans un pot où on la laiſſe répoſer huit ou dix jours. Au bout de ce tems on voit nager deſſus une huile claire, que l'on leve ſoigneuſement avec une cueiller nette : cette huile eſt auſſi bonne que la meilleure huile d'olive, & ſert aux mêmes uſages. Au-deſſous on trouve un ſain-doux auſſi blanc, mais un peu plus mol que le ſain-doux de porc : il ſert à tous les beſoins de la cuiſine, même aux ſauces blanches, ſans qu'il lui reſte aucun goût déſagréable, ni aucune mauvaiſe odeur. Il eſt en même temps un ſouverain reméde pour toutes les douleurs, & il m'a guéri moi-même d'un rhumatiſme à l'épaule.

Tigre. Le Tigre n'eſt haut que d'un pied & demi, & long à proportion : ſon poil tire ſur la couleur bay-ardent, & il eſt allerte comme tout Tigre doit l'être. Sa chair cuite reſſemble à celle du Veau, avec cette ſeule différence, qu'elle eſt

moins fade. On en voit peu ; & ſi cet animal étoit auſſi commun qu'un certain Auteur a voulu le faire entendre, les anciens Habitans du Pays en auroient vû une certaine quantité, mais je n'ai jamais entendu parler que d'un ſeul ; j'en ai vû deux en différens tems ſur mon Habitation, & rien ne m'empêche de penſer que ce pourroit être le même ; la premiere fois il tenoit mon chien qui abboyoit & jettoit des cris de frayeur, je le délivrai en courant à ſon ſecours ; la ſeconde fois il s'étoit jetté ſur un de mes cochons, mais ſes griffes ne pénétrerent que dans le lard. Cet animal eſt auſſi peureux que carnacier ; il fuit à la vûe de l'homme, & ſe ſauve encore plus vîte s'il entend crier après lui, comme il m'arriva dans ces deux occaſions que je rapporte. Si le Tigre s'eſt rendu plus familier à la vûe de celui dont je viens de parler, il a eu raiſon ſans doute de dire qu'il étoit fréquent dans cette Province ; mais s'il en étoit ainſi, on ne pourroit élever ni Volailles ni autres animaux domeſtiques. Il dit encore que la peau du Tigre eſt très-eſtimée : pour moi je penſe que ſa couleur lui ôte beaucoup de ſon prix ; ce qui me

confirme dans cette opinion, c'est que les Foureurs n'en ont que pour l'étalage.

Pichou. Le Pichou est une espéce de Chatpitois, aussi haut que le Tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle. C'est un grand destructeur de volaille; mais par bonheur il n'est pas commun.

Renard. Les Renards sont en si grand nombre, que sur les Côteaux boisés on ne voit autre chose que leurs taniéres. Comme ils trouvent dans les Bois du gibier en abondance, ils n'inquietent point la volaille, que l'on laisse toujours courir en liberté. Ces Renards sont faits comme les nôtres; mais leur peau est beaucoup plus belle. Le poil

Sa peau. est fin & épais; la couleur en est d'un brun foncé, & par-dessus ce poil on en voit flotter un qui est long & argenté, ce qui produit un très-bel effet.



CHAPITRE VIII.

Suite des Animaux Quadrupedes : Des Rreptiles.

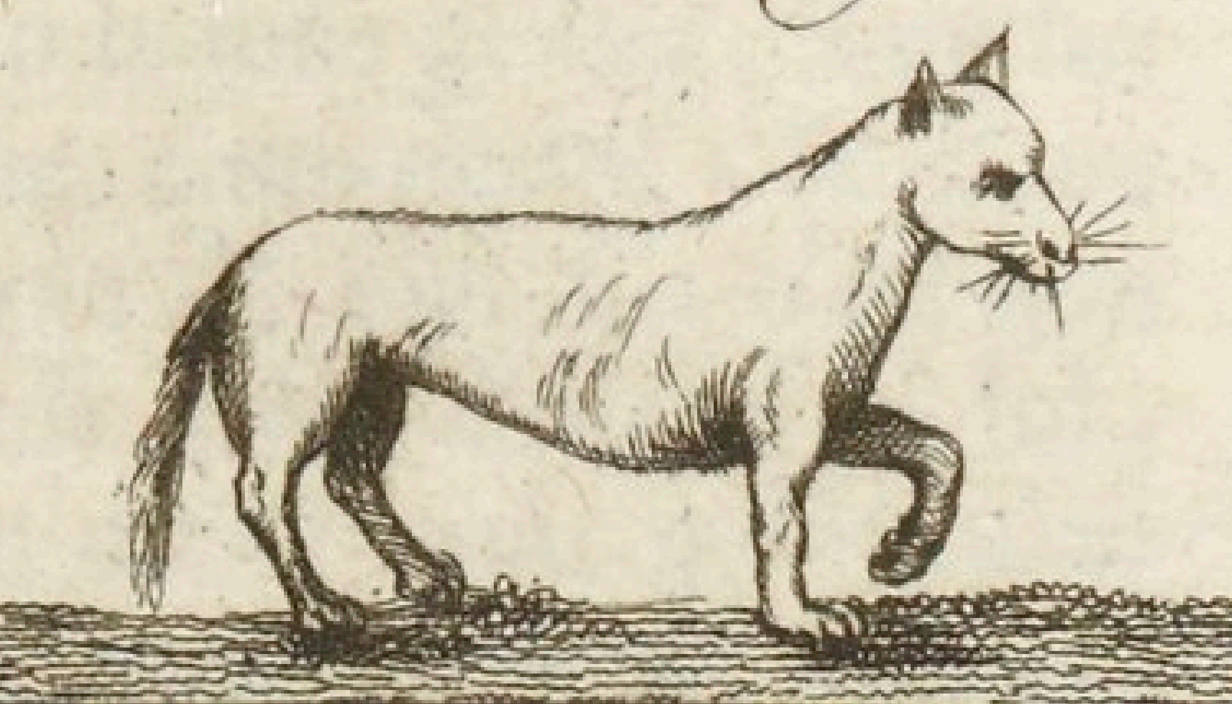
LE Chat sauvage a été mal à propos ainsi nommé par les premiers François, qui ont été à la Louisiane; car il ne tient du Chat que la souplesse, & ressemble plutôt à la Marmote. Il n'a pas plus de huit ou dix pouces de haut, & environ quinze de long : sa tête approche de celle du Renard ; ses pattes ont des doigs allongés & de petites griffes peu propres à saisir le gibier : aussi ne vit-il que de fruit, de pain & autres choses semblables. Son poil est d'une couleur plus claire que celui du Renard ; cependant on doit faire une distinction de celui qui est privé & du sauvage ; (car cet animal se familiarise, devient très-badin & fait beaucoup de singeries) le privé a le poil gris, & le sauvage a le sien roux ; mais de l'un & de l'autre la peau n'est point si belle que celle du Renard. Il devient très gros : la chair est bonne à manger. Je ne par- Chats sauvages

lerai point du Chat ordinaire, quoique ſauvage, parce qu'il eſt entiérement ſemblable aux nôtres.

Lapin. Le Lapin eſt extrémement commun dans toute la Louiſiane : il a cela de particulier, que ſon poil eſt celui du Liévre & qu'il ne ſe terre point ; ſa chair eſt blanche, ſans fumét, mais délicate, & a le goût ordinaire ; au reſte dans toute cette Province il n'y a point d'autre eſpece de Liévre ou de Lapins que celle dont je parle ici.

Rat de Bois. Le Rat de Bois a la tête & la queue d'un Rat ; il eſt de la groſſeur & longueur d'un Chat ordinaire ; ſes jambes ſont plus courtes, ſes pattes longues, & ſes doigt armés de griffes, ſa queue eſt preſque ſans poil & faite pour s'accrocher ; car en le prenant par cet endroit, elle s'entortille auſſi-tôt autour du doigt ; ſon poil eſt gris, & quoique fin il n'eſt jamais liſſé. Les femmes des Naturels le filent, & en font des jarretiéres qu'elles teignent enſuite en rouge. Il chaſſe la nuit, & fait la guerre aux volailles, dont il ſuce le ſang & ne les mange jamais ; on ne voit ordinairement point d'animal marcher ſi lentement, & j'en ai pris ſouvent à mon pas ordinaire. Lorſ-

Chat Sauvage.



Rat de Bois.



Bête puante



qu'il se voit sur le point d'être attrapé, son instinct le porte à contrefaire le mort, & il le fait si constamment, que soit qu'on le tue sur la place, soit qu'on le fasse griller, il ne lui échappe aucun mouvement, & il ne donne nul signe de vie. Ce n'est que lorsque l'on est très-éloigné de lui, ou assez bien caché pour qu'on n'en soit apperçû, qu'il se remet en marche pour se fourrer au plus vîtedans quelque coin ou dans quelques broussailles.

Il contrefait le mort.

J'ai toujours été surpris du grand nombre de ces animaux que l'on rencontre par tout, lorsque tous semble concourir à leur destruction; car cet animal est d'une lenteur extraordinaire, sans aucune défense, & quoiqu'il grimpe bien il fait ses petits à terre. Il est à croire que nul autre animal ne lui fait la guerre.

Quand la femelle veut mettre bas, elle choisit un endroit dans de fortes broussailles au pied d'un arbre. Elle va ensuite avec le mâle arracher de l'herbe fine & séche, & cette provision étant prête, elle se couche sur le dos, le mâle lui charge le fourage entre ses pattes, & la traîne par la queue jus-

Son instinct.

qu'à leur loge. Lorſqu'elle a fait ſes petits, elle ne les quitte pas d'un ſeul moment, mais les emporte par-tout avec elle. La nature pour cet effet l'a fournie d'une poche ou double peau ſous le ventre, qui s'étend depuis l'eſtomach juſqu'aux cuiſſes. Cette peau couvre ſes tetines & eſt fendue dans ſa longueur; mais les deux parties ſe joignent ſi bien, qu'il ſeroit impoſſible de découvrir cette fente ſi l'on n'en étoit prévenu; on ne peut même l'ouvrir qu'en la déchirant, tant la peau eſt fine & ſerrée. C'eſt dans cette poche que la Ratte renferme ſes petits lorſqu'elle ſort de ſa loge, & elles les tranſporte ſans danger dans cette voiture douce & chaude, où ils peuvent dormir & têter à leur aiſe. Cette femelle ayant ainſi ſes petits enfermés, étant priſe ſouffre ſans donner le moindre ſigne de vie, qu'on la ſuſpende par la queue au-deſſus d'un feu allumé; la queue s'accroche elle-même, & la mere périt ainſi avec ſes petits, ſans que rien ſoit capable de lui deſſerrer la peau de ſa poche.

La chair de cet animal eſt d'un très-bon goût, & approche fort de celle du Cochon de lait, lorſqu'elle eſt grillée & miſe enſuite à la broche: on prétend que

que la graisse en est propre pour appaiser les douleurs de Rhumatisme, Sciatiques & autres.

La Bête Puante est aussi petite qu'un Chat de huit mois: le mâle est d'un très-beau noir, & la femelle aussi noire est bardelée de blanc. Son œil est très-vif; elle a l'oreille & la patte de la Souris: je crois qu'elle ne vit que de fruits & de graines. Elle est à juste titre nommée Puante; car son odeur infecte, & on la suit à la piste presque vingt-quatre heures encore après qu'elle a passé dans un endroit. Comme elle va lentement, lorsqu'elle se sent poursuivie, elle se tourne du côté du Chasseur, & darde haut & loin une urine si puante, qu'il n'est homme ni animal qui ose en approcher. Un jour j'en tuai une: mon chien se jetta dessus, & revint à moi en la secouant. Une goûte de son sang, & sans doute aussi de son urine tomba sur mon habit, qui étoit de Coutil de chasse, & m'empesta si fort, que je fus contraint de retourner chez moi au plus vîte changer de vêtement, & me laver de la tête aux pieds. Pour l'habit, il fallut lui faire une lessive exprès, & l'exposer quelques jours à la rosée pour lui faire perdre sa détestable odeur. J'a-

Bête Puante.

vois voulu tuer cette bête pour l'examiner de près ; mais ce commencement d'opération me rebuta au point que je ne desirai plus en sçavoir davantage.

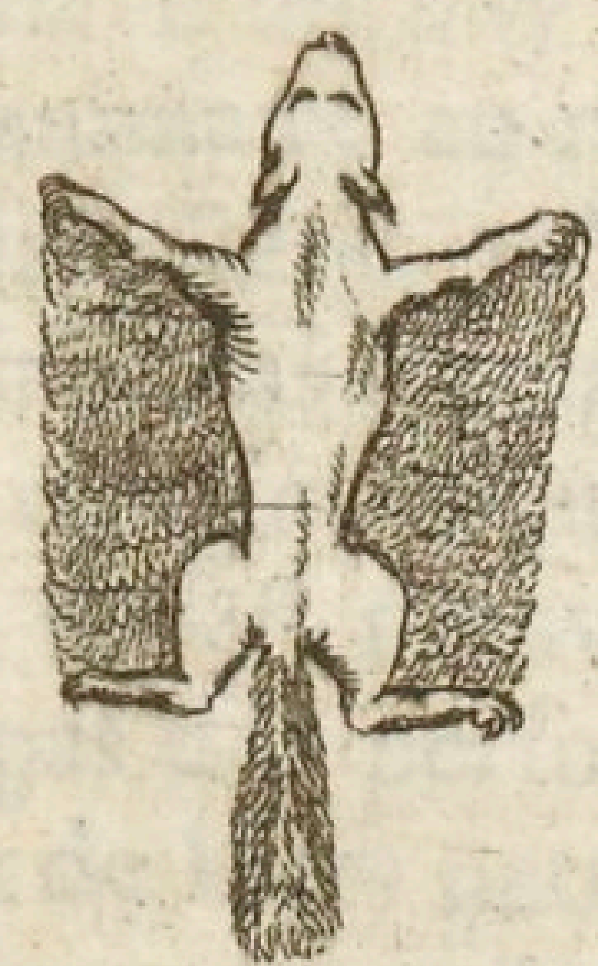
Ecureuils.

Les Ecureuils de la Louisiane sont faits comme ceux de France. Il y en a de quatre especes principales. Les Ecureuils Suisses sont les plus gros & les plus beaux ; ils sont plus gros que ceux de notre Continent,& ont le poil barré de petites bandes jaunâtres, & le fond tirant beaucoup sur le rouge. Un Ecureuil d'une autre espece est celui qui ressemble parfaitement aux nôtres, si ce n'est qu'il a le poil plus brun. Il y en a d'une troisiéme espece que l'on nomme Ecureuils volans, ainsi nommés, parce qu'ils sautent d'un arbre à l'autre à la distance de vingt-cinq à trente pieds & plus ; leur poil est d'un cendré foncé. Cet animal est de la grosseur d'un Rat : ses pattes de derriere tiennent à celles de devant par deux membranes, qui le soutiennent en l'air lorsqu'il saute ; de sorte qu'il paroît voler ; mais il va toujours en baissant : sa queue qui est platte, lui sert de gouvernail dans sa route, ses yeux sont gros & son poil brun est assez joli. Cet animal est très-facile à apprivoiser ;

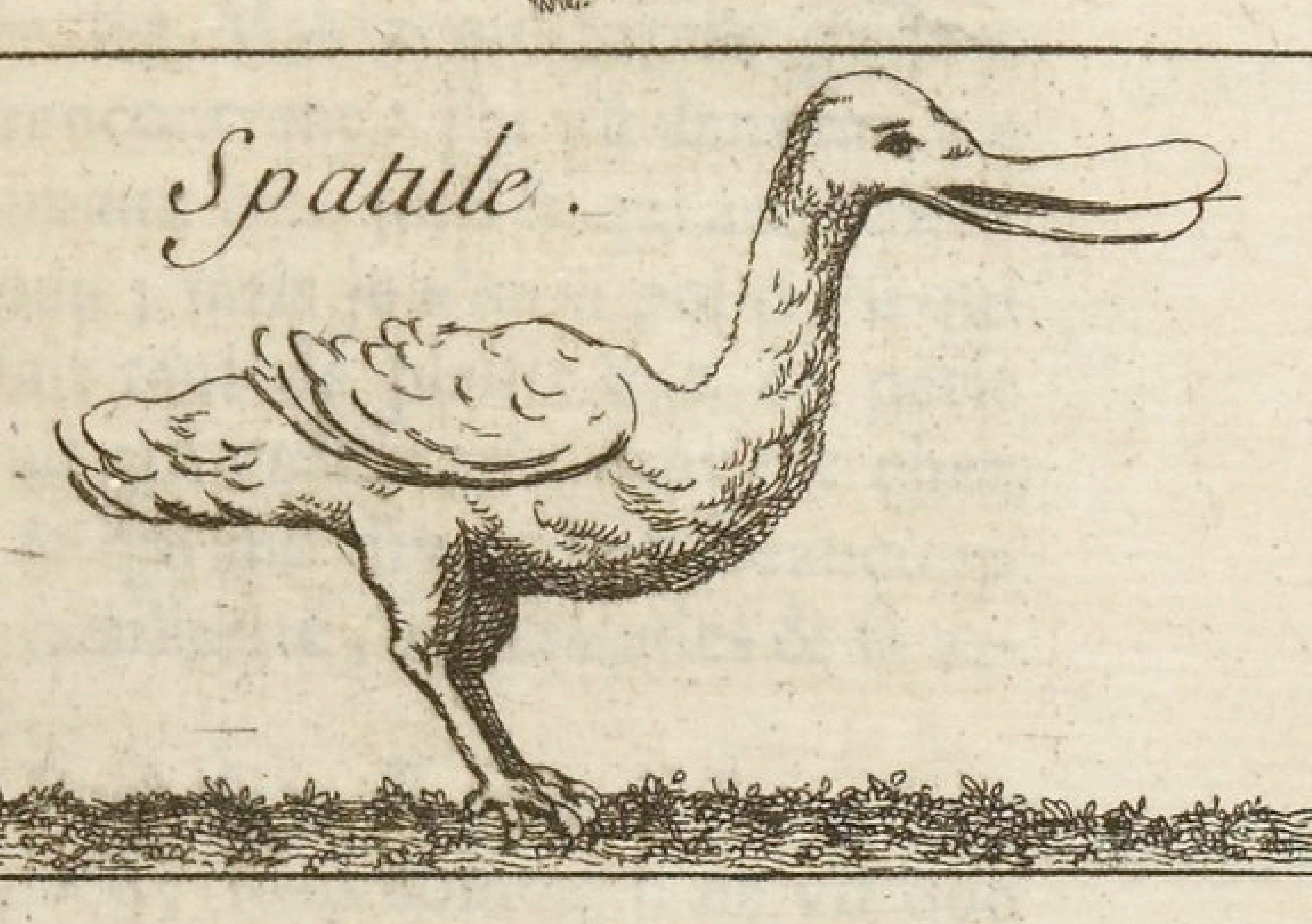
Espece différentes.

T. 2. p. 98.

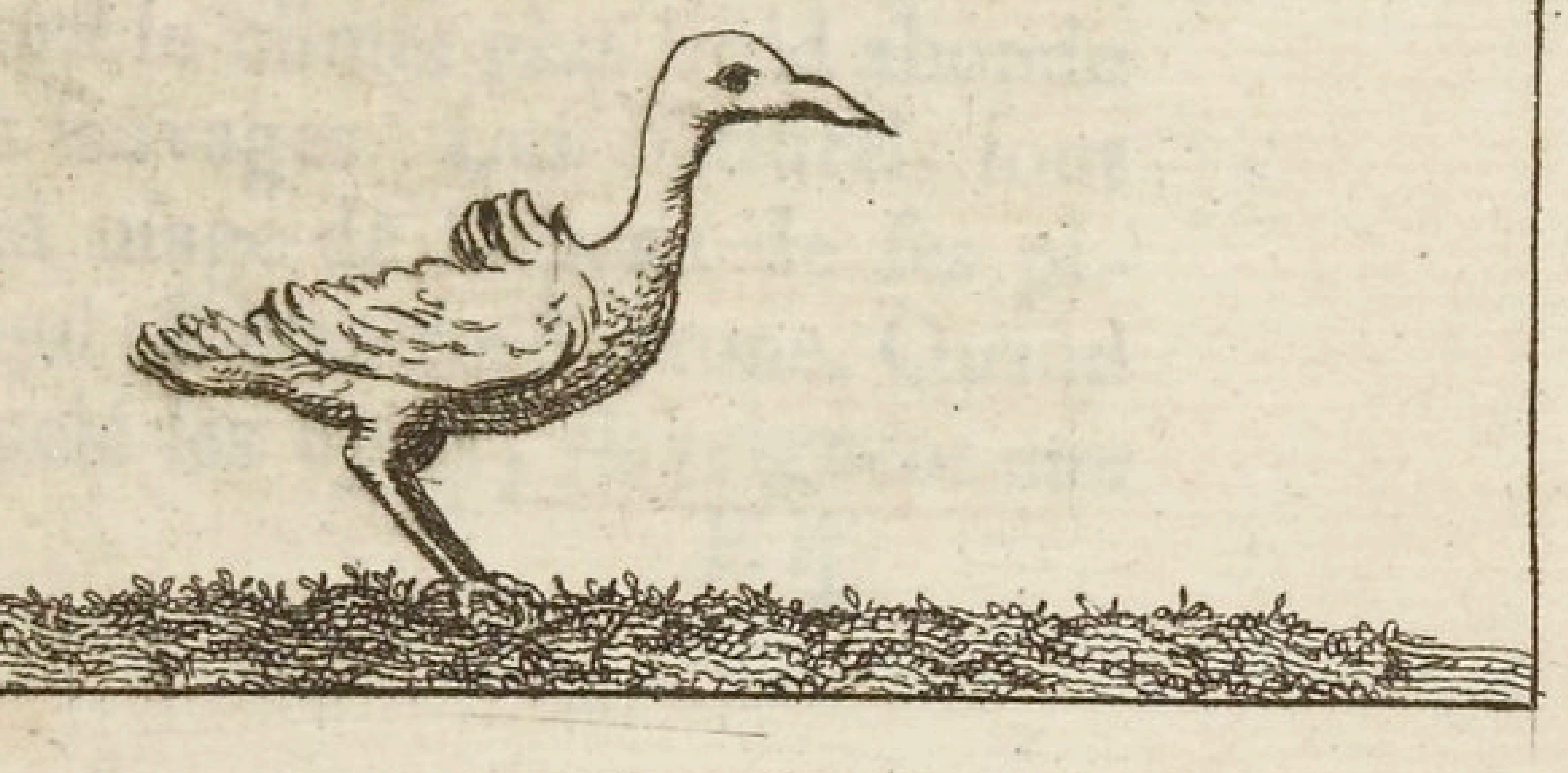
Ecureuil Volant.



Spatule.



Aigrette.



cependant lorsqu'on en veut garder chez soi, il est bon de les attacher avec une petite chaîne. Les quatriémes enfin sont gros comme des Souris; le poil de ceux-ci est d'un bay très-ardent: ces petits animaux au reste sont si communs & si familiers, qu'ils viennent des Bois voisins dans les maisons & sous les yeux du monde, pourvû que que l'on ne fasse aucun mouvement, s'asseoir à quatre pas des personnes du logis, & s'aident de leurs pattes pour manger les Mahiz ou autres graines qu'ils rencontrent: j'ai vû dans ma vie des animaux très-jolis & qui amusoient beaucoup; mais je n'en ai point vû qui m'ait fait tant de plaisir que ce petit Ecureuil qui venoit très souvent chez moi, & qui me divertissoit beaucoup par sa familiarité, ses attitudes & sa vivacité.

Leur familiarité.

Le Porc-épic est gros & beau dans son espece; mais comme il ne vit que de fruit, & qu'il aime le froid, il n'est commun que vers le Canton des Illinois, dont le climat plus froid abonde en fruits sauvages. Les Naturels font un grand usage de la peau de ses piquans, qui est blanche & brune. Quand ils ont pelé les épics, ils teignent une

Porc-Epic.

partie du blanc en jaune & en rouge; & le brun en noir, de sorte qu'avec ces quatre couleurs, blanc, jaune, rouge & noir, ils font de très-jolis ouvrages: car ils ont l'adresse de refendre ces peaux très finement; ils en brodent des peaux de Chevreuils ou des boëtes d'écorce fine & unie, & les employent de plusieurs autres façons. On a apporté en France quelques uns de ces ouvrages qui ont paru très-curieux.

Hérisson. Le Hérisson de la Louisiane est le même qu'en Europe à tous égards.

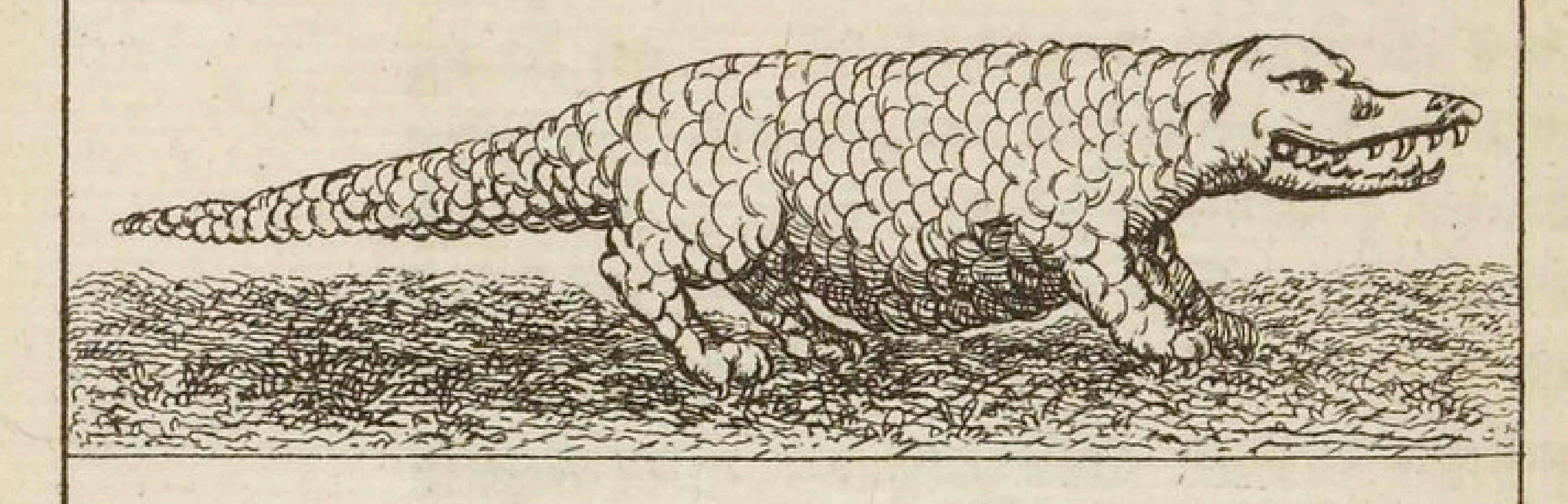
Castor. Je ne parlerai point des Castors que tout le monde connoît par le grand nombre de descriptions qui en ont été faites. On peut voir dans la premiere Partie ce que je dis de leur travail & de leurs cabanes (1).

Loutre. Les Loutres sont les mêmes qu'en France, & on en voit fort peu.

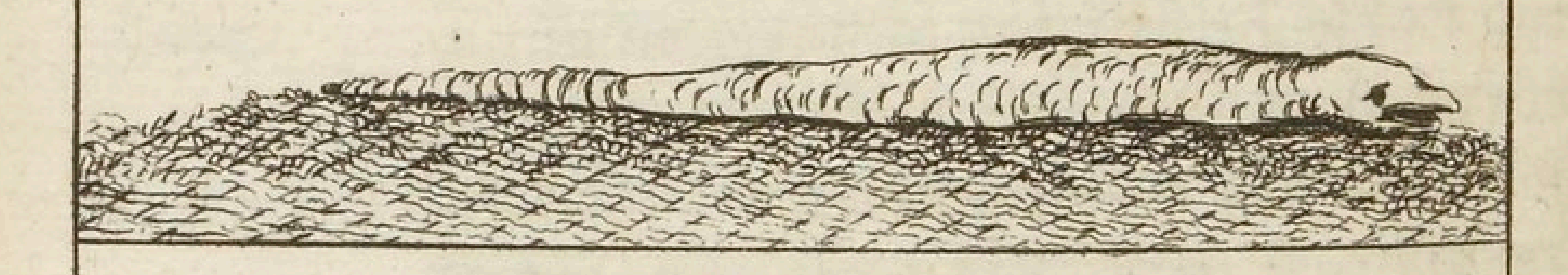
Tortue. On voit quelquefois des Tortues dans ce Pays, mais rarement. J'ai passé près de l'endroit où un Auteur dit en avoir vû trois mille dans un espace de soixante ou quatre-vingt pieds de long: je n'en ai cependant jamais vû la vingtiéme partie de ce nombre, dans le

(1) Voyez Tome I. Chap. XVIII.

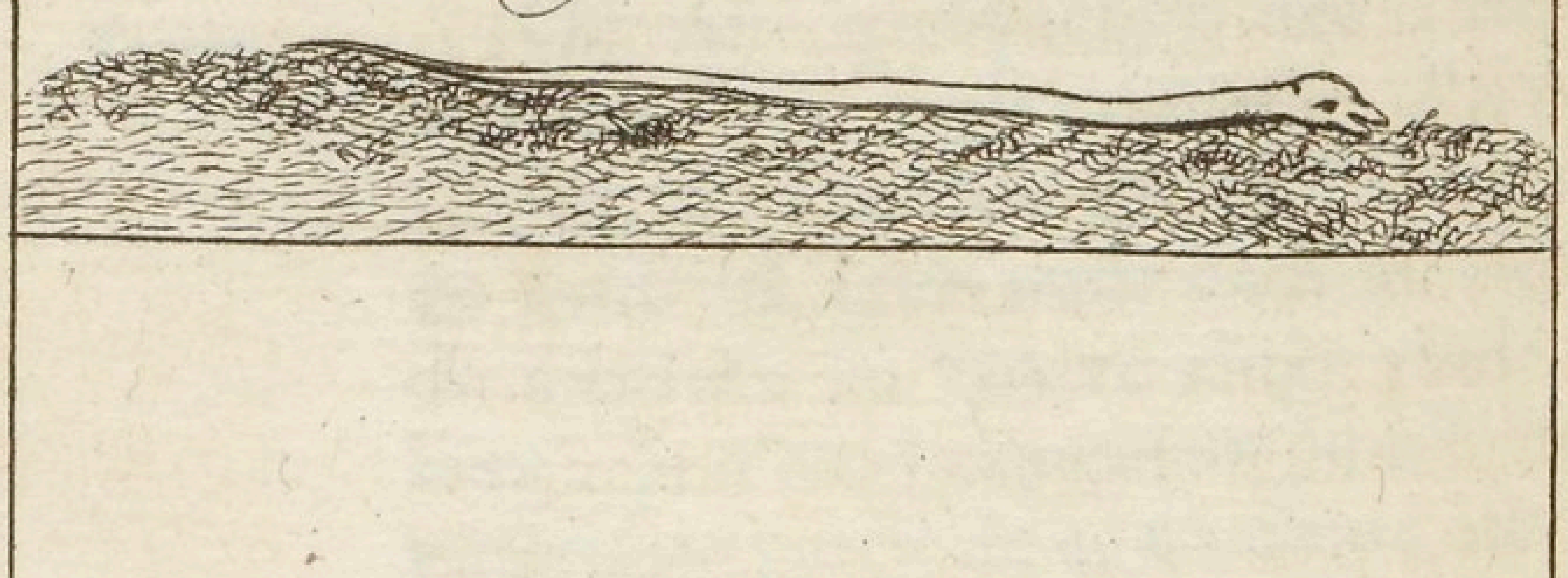
Crocodil.



Serpent a Sonnette.



Serpent Verd.



terrein de plusieurs centaines de lieues que j'ai parcouru.

Les Grenouilles sont très-communes, sur-tout dans la Basse Louisiane, malgré le grand nombre que les Couleuvres en détruisent. Il y en a qui deviennent très-grosses, & dont le croassement étonne ceux qui n'y sont point accoutumés, particuliérement lorsqu'elles sont dans un arbre creux. On en voit quelques-unes d'un pied de long & plus. Grenouille

Le Crocodile est très-commun dans le Fleuve S. Louis ; mais quoique cet amphybie ne soit pas moins connu que ceux que je viens de citer, je ne puis me dispenser d'en parler. Sans m'arrêter à faire sa description que l'on trouve par-tout, je dirai qu'il fuit les bords du Fleuve fréquentés par les hommes. Il fait ses œufs au mois de Mai, lorsque le Soleil est déja chaud dans ce Pays, & il les dépose dans le lieu le plus caché qu'il peut trouver, & parmi des herbes exposées aux ardeurs du Midi. Ces œufs sont communément aussi gros que ceux d'une Oye, mais à proportion plus longs : Quand on les casse on n'y trouve presque que du blanc, & le Crocodile. Ses œufs.

jaune n'est pas plus gros que celui d'une jeune Poulette : je n'en ai jamais vû de nouvellement éclos ; le plus petit qui se soit trouvé sous mes yeux, que je jugeai avoir trois mois, étoit de la longueur d'une anguille & avoit un pouce & demi de diamétre ; j'en ai tué un de dix-neuf pieds de long, & trois pieds & demi dans sa plus grande largeur ; un de mes amis en a tué un de 22 de long. Le petit Crocodile dont je viens de parler, n'avoit pas les pattes plus grosses que celle d'une Grenouille de trois mois : il les remuoit avec peine ; & il m'a paru que les gros ne s'en servoient pas beaucoup mieux : les deux gros que je viens de citer ne les avoient pas plus longues d'un pied ; ils se meuvent difficilement, mais tous dans l'eau sont extrémement agiles.

Cet animal a toujours le corps couvert de limon, comme il arrive à tous les Poissons d'eaux vaseuses ; & lorsqu'il vient à terre, il couvre son chemin de ce limon, parce que son ventre traîne à terre, ce qui rend en cet endroit le terrein très-glissant, & pour retourner à l'eau il y repasse. Il ne chasse point le Poisson dont il fait sa nour-

Son adresse à prendre le poisson.

riture ; mais il ſe met en embuſcade & l'attrape au paſſage. Pour cet effet du côté du Fleuve où le courant eſt plus fort, il creuſe avec ſes griffes un trou fort au-deſſous de la ſurface de l'eau, & il a ſoin de le faire étroit à l'embouchure & aſſez large au fond, pour pouvoir s'y retourner. C'eſt là qu'il ſe met à l'affut pour attendre le Poiſſon, qui battu du grand courant du Fleuve, cherche une eau plus tranquille, pour ſe repoſer. Le Poiſſon qui vient du jour ne pouvant pas voir le Crocodile dans l'obſcurité de ſon trou, s'y retire ſans crainte ; & ſon ennemi qui a l'avantage de voir facilement des ténébres dans la lumiére, en fait auſſi-tôt ſa proie.

Je ne démentirai point la vénérable Antiquité ſur ce qu'elle nous apprend des Crocodiles du Nil qui ſe jettent ſur les hommes & les dévorent, qui traverſent les chemins & font une frayée de limon juſqu'à l'eau pour faire tomber les Paſſans & les faire gliſſer dans le Fleuve, & qui contrefont la voix d'un enfant pour les attirer dans leurs piéges: je ne m'éleverai point non plus contre les Voyageurs, qui ſur des *oui-dire* ont confirmé ces Hiſtoires ; mais comme je fais profeſſion de dire la vé-

rité, en n'avançant rien dont je ne sois bien certain par moi-même, je puis assurer que les Crocodiles de la Louisiane sont sans doute d'une autre espece que ceux des autres Régions. En effet je n'en ai jamais entendu imiter les cris d'un enfant ; ils ont la voix aussi forte que celle d'un Taureau, & il n'y a pas d'apparence qu'ils la puissent contrefaire comme on le rapporte. Ils attaquent à la vérité les hommes dans l'eau, mais jamais à terre, où ils ne sont nullement redoutables. J'en ai donné un exemple convainquant dans la premiere Partie, lorsque je fais mention de celui que mon Esclave tua, & qui avoit 5 pieds de long (1). J'ai aussi parlé de quelle maniére j'avois tué celui de dix neuf pieds (2). D'ailleurs il y a des Nations qui vivent en bonne partie de cet animal que les enfans vont tuer, & que les peres & meres vont chercher. Que peut-on donc croire de ce qu'on nous débite au sujet des Crocodiles ? Au reste j'en ai tué autant que j'en ai rencontré ; & ils sont d'autant moins à craindre qu'ils ne peuvent courir ni s'élever contre l'homme. Le sen-

(1) Voyez Tome I. Chap. V.
(2) Voyez Tome I. Chap. VIII.

tier glissant qu'ils font pour faire tomber les Voyageurs, est de la même force que le reste de leur Histoire ; ce n'est autre chose que le terrein sur lequel ils passent en sortant de l'eau & lorsqu'ils y retournent : je l'ai déja dit plus haut : s'ils sont dangereux, ce n'est que dans l'eau qui est leur élément favorable, & où ils ont beaucoup d'agilité ; on peut dans ce cas prendre ses précautions.

Le plus gros de tous les Reptiles de la Louisiane est le Serpent à sonnettes ; on en a vû qui étoient assez gros pour avoir 15 pouces de diamétre & longs à proportion, quoique cette espece ne vienne pas naturellement si longue que les autres. Celui-ci est ainsi nommé à cause qu'il a à la queue plusieurs nœuds creux, aussi minces & aussi secs que du clinquant : ces nœuds sont emboëtés les uns dans les autres de telle sorte, qu'on ne peut les séparer sans les casser ; cependant ils ne sont point adhérans entr'eux ; le premier seulement tient à la peau. On dit que le nombre de ces nœuds marque l'âge du Serpent, & je suis très-porté à le croire ; car comme j'en ai tué un grand nombre, j'ai remarqué que plus ils étoient longs &

Serpens à-sonnettes.

gros, plus ils avoient de nœuds. Sa peau est presque noire, & le dessous de son ventre est rayé de noir & de blanc.

Aussi-tôt qu'il voit un homme, ou qu'il l'entend, il s'excite en remuant sa queue, qui fait alors un cliquetis assez fort pour être entendu à quelques pas de distance, & par-là le Voyageur est averti de se mettre en défense : il est fort à craindre lorsqu'il est roulé en ligne spirale, car alors il peut facilement s'élancer sur l'homme. Au reste il fuit les lieux habités, & par un effet de la Providence, par-tout où il se retire on trouve la Simple qui guérit de sa morsure, & dont j'ai parlé dans un des Chapitres précédens (1).

Autres Serpens.

On voit aussi plusieurs autres espéces de Serpens, dont les uns ressemblent à ceux de France, & cherchent à se glisser dans les poulailliers pour manger les œufs & les poulets nouvellement éclos ; & les autres sont verds, longs de deux pieds, pas plus gros que le tuyau d'une plume, & ne font aucun mal ; ils se tiennent dans les prés, où on les voit courir sur les herbes, tant ils sont lestes & déliés.

(1) Voyez Tome II. Chap. V.

Vipére.

Les Vipéres sont fort rares dans la Basse Louisiane, parce que ce Reptile aime les terreins pierreux ; on en trouve de tems en tems dans les terres hautes ; elles y sont telles que les nôtres.

Lezard Caméléon.

Les Lézards sont très-communs : il en est une petite espece que l'on nomme Caméleons, parce qu'ils changent de couleur suivant celle des lieux où ils passent (1).

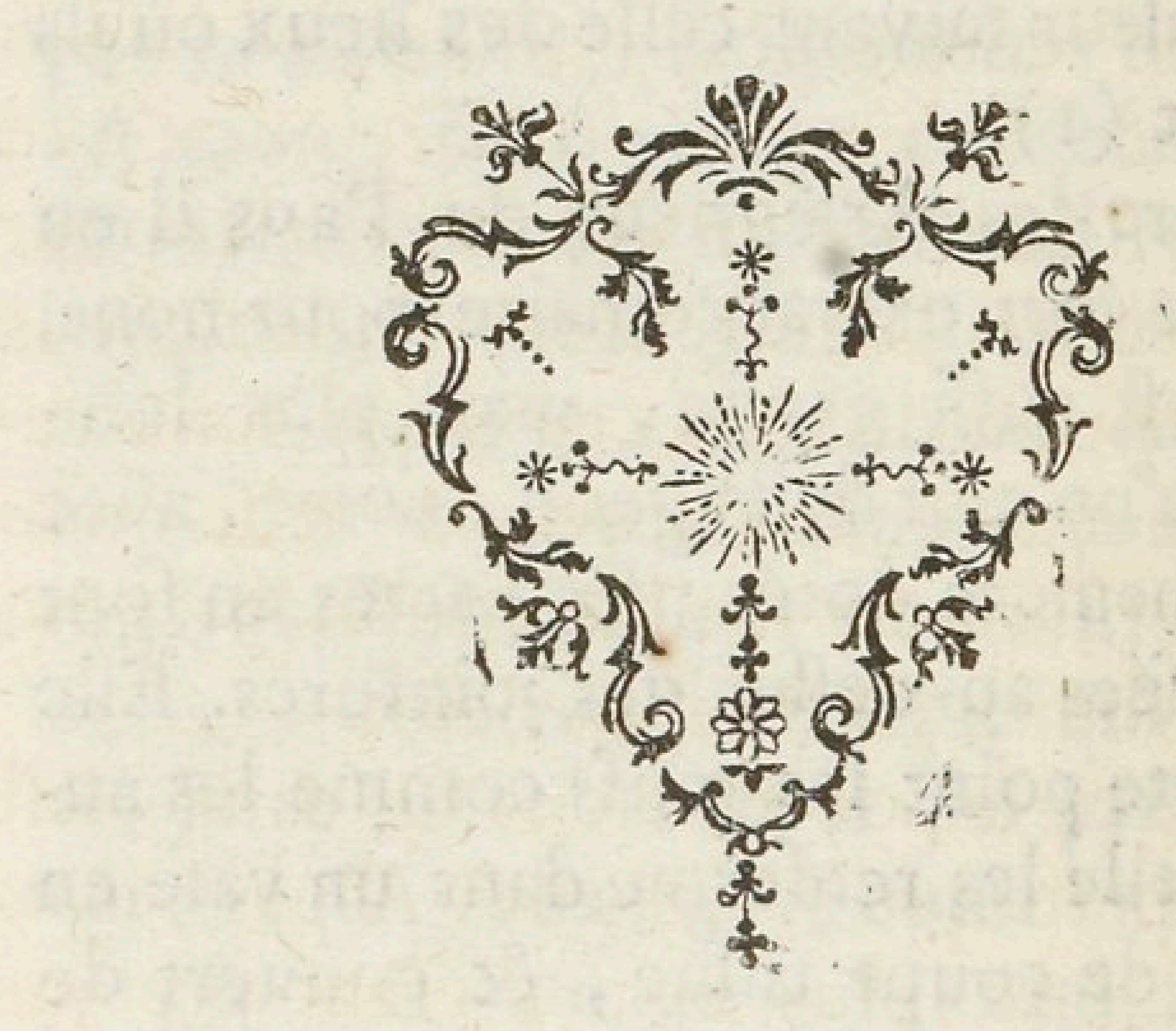
Araignée.

Entre les Araignées du Pays il en est une fort extraordinaire pour nous. Elle est aussi grosse, mais plus longue qu'un œuf de Pigeon, noire, avec des ornemens dorés ; ses pattes en sont traversées au-dessus des jointures. Elle ne porte point ses œufs comme les autres : elle les renferme dans un vase en forme de coupe tissue, & couvert de sa soye, qui est lui-même enfermé dans une espéce de gros Cocon de la même soye suspendu aux branches des arbres.

(1) Quand le Caméléon se fâche, il tend un nerf qu'il a depuis la machoire jusqu'au milieu de la gorge : ce nerf fait l'arc, & la peau qui le couvre est si tendue, qu'elle est toute rouge, de quelques couleurs que soit alors le corps. Au reste il se sauve & ne fait jamais de mal.

La toile que tend cet Insecte est si forte, que non-seulement elle arrête les Oiseaux, mais que les hommes ne peuvent la rompre sans un peu d'effort.

Je n'ai jamais vû de Taupes dans la Louisiane, ni entendu dire qu'il y en eût.



CHAPITRE IX.

Des Oiseaux Carnaciers & Aquatiques.

LES Oiseaux sont en si grand nombre dans la Louisiane, que si on en connoissoit toutes les especes, ce qu'on n'a pû faire jusqu'à ce jour, il faudroit un volume entier pour les décrire. J'entreprens seulement la description de tous ceux qui sont venus à ma connoissance, dont le nombre est, ce me semble, suffisant pour satisfaire le Lecteur curieux.

L'Aigle, le Roi des Oiseaux, est plus petit que l'Aigle des Alpes; mais il est bien plus beau, étant presque tout blanc, & n'ayant que l'extrémité de ses plumes qui soit noire. Comme il est assez rare, c'est une seconde raison pour le rendre estimable aux Peuples du Pays, qui en achetent chérement les plumes des aîles pour faire l'ornement du Symbole de Paix, & qui est l'éventail dont j'ai parlé en donnant la description du Calumet de Paix (1). Aigle.

(1) Voyez Tome I. Chap. VII.

Roitelet.

A l'occasion du Roi des Oiseaux, nous parlerons du Roitelet, & nous pourrons peut-être découvrir l'origine de son nom. Je pense qu'il m'est permis de supposer que la plûpart des mes Lecteurs n'ont guères vû de Roitelet que dans les Fables d'Esope, ou dans quelques autres Livres semblables, où à force d'inventions on tâche de donner la raison pour laquelle on le nomme ainsi; mais par le fait que je vais rapporter, on connoîtra mieux pourquoi les Naturalistes donnent le nom de Roitelet à ce petit Oiseau, qui est dans la Louisiane le même qu'en France.

Histoire du Roitelet.

Un Magistrat aussi respectable par sa probité que par la place qu'il occupe dans la Judicature, m'a assuré qu'étant aux Sables d'Olonne en Poitou, au sujet d'un Bien qu'il a près de cette Ville, il eut la curiosité d'aller voir un Aigle blanc, que l'on apportoit de l'Amérique. Quand il fut entré dans la maison où étoit l'Aigle, on lui dit que l'on attendoit un Roitelet, que plusieurs jeunes gens étoient allés à cette chasse; on apporta un Roitelet: l'Aigle alors étoit au milieu de la salle où il mangeoit. On lâcha le Roitelet qui s'envola sur la poutre entre deux so-

liveaux : l'Aigle qui l'apperçut fut se mettre dans un coin où il se tint la tête baissée. Un moment après le Roitelet fit un ramage & des gestes qui marquoient la colere, fondit à l'instant sur le col de l'Aigle avec furie, & le béqueta à son aise, sans que l'Aigle fît autre chose que de mettre sa tête entre les jambes, jusqu'à ce que le Roitelet eût satisfait son animosité, puis retourna sur la poutre. J'ai mangé à Nantes pendant quelque tems avec un Armateur du Port des Sables ; je lui ai demandé s'il sçavoit cette Histoire ; il m'a dit qu'il avoit vû le fait de ses yeux, & qu'on l'avoit répeté plusieurs fois pour en donner le plaisir à différentes personnes, & qu'à chaque fois la même chose étoit arrivée. C'est donc sans doute pour cette bravoure qui le fait combattre le plus fort & le plus courageux des Oiseaux, qu'on lui a donné le nom de Roitelet.

Pourquoi ce petit Oiseau est ainsi nommé.

Le Faucon, l'Epervier & le Tiercelet, sont les mêmes qu'en France ; mais les Faucons sont beaucoup plus beaux que les nôtres.

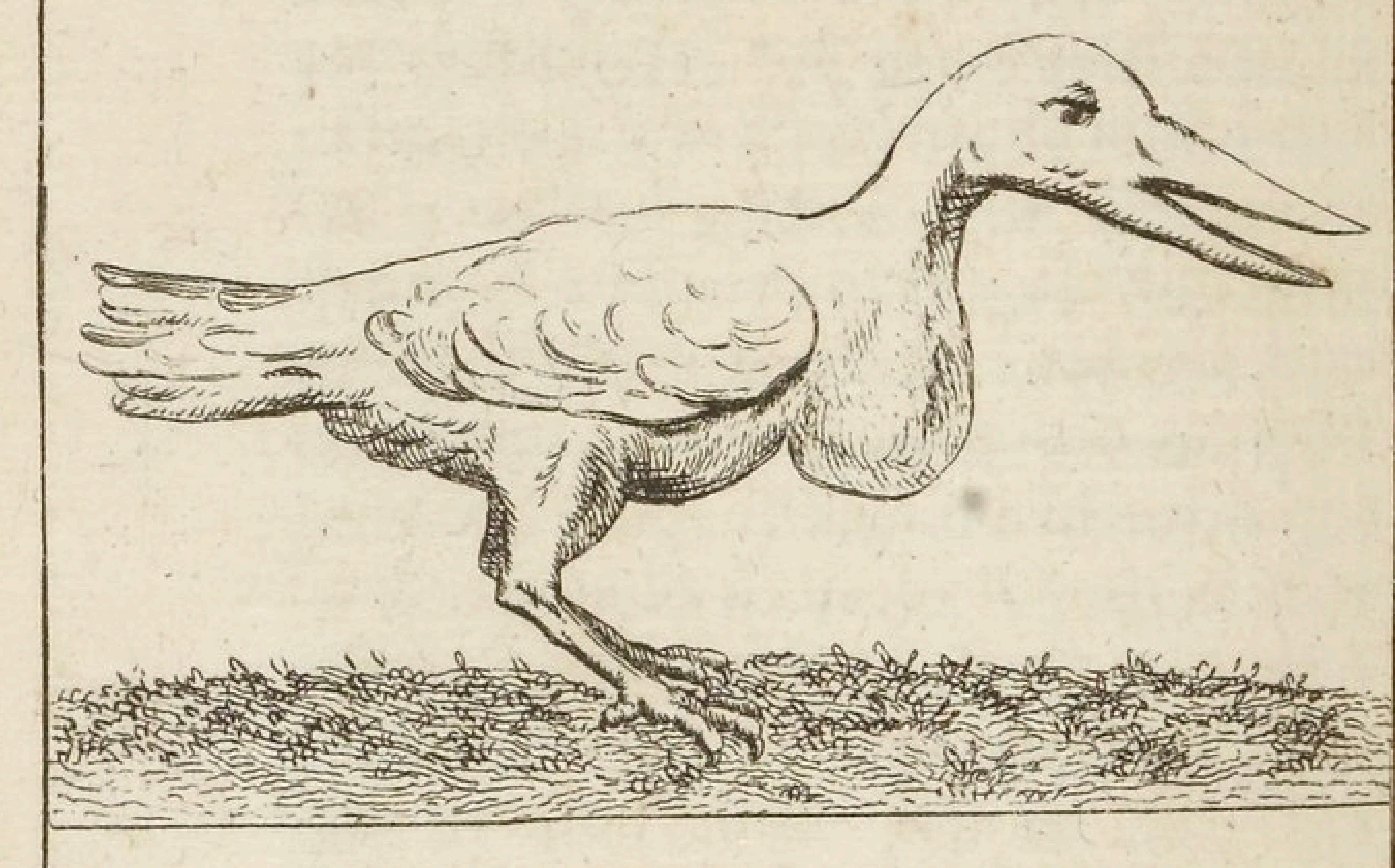
Faucon, Epervier, Tiercelet.

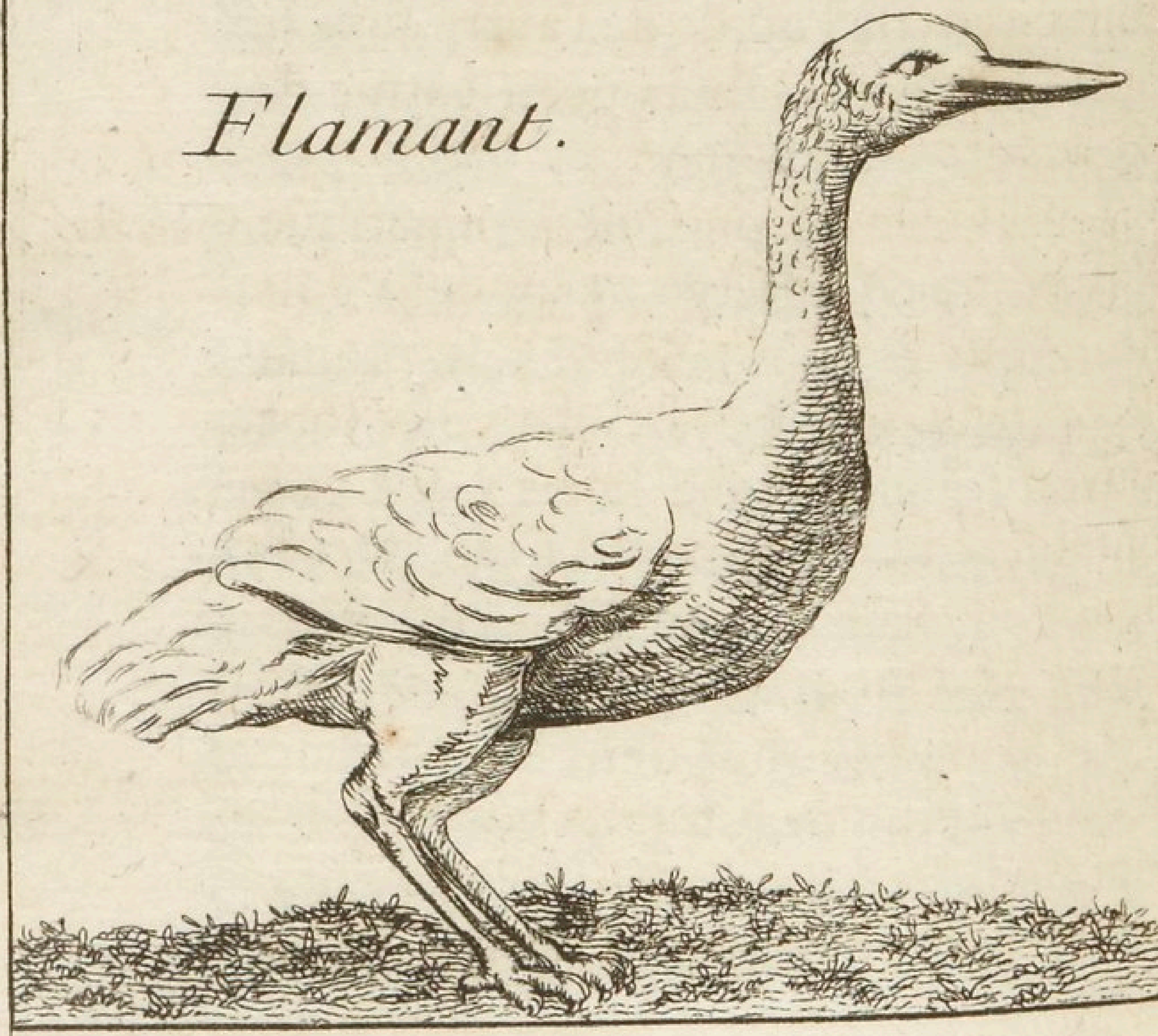
Le Carancro est de la forme & de la grosseur d'un Dindon : sa tête est garnie de chair rouge, & son plumage est

Carancro.

noir ; il a le bec crochu, mais ses pattes ne sont armées que de petites serres, c'est ce qui le rend peu propre à saisir le gibier vivant, qu'il n'attaque pas volontiers, son peu d'agilité ne lui permettant pas d'ailleurs de fondre dessus avec la rapidité d'un Oiseau de Proye ; aussi ne vit-il que des bêtes mortes qu'il trouve, & avec une semblable nourriture il est surprenant qu'il sente le musc. Plusieurs tiennent que le Carancro est notre Vautour. Les Espagnols défendent de le tuer sous peine de punition corporelle, parce que ne consumant pas en entier les Bœufs qu'ils tuent, ces Oiseaux mangent ce qu'ils en abandonnent, qui sans cela, disent-ils, infecteroient l'air en pourrissant sur la terre.

Cormoran. Le Cormoran est assez semblable au Canard pour la forme, mais différent pour le plumage qui est beaucoup plus beau. Cet Oiseau se tient sur les bords de la Mer & des Lacs, & rarement sur ceux des Riviéres. Il vit ordinairement de Poisson ; & comme il est très-goulu, il mange aussi de la chair morte, qu'un crochet qu'il a dans son bec, large comme celui du Canard, lui sert à déchirer.


Grandgosier.


Flamant.

LesCygnes de la Louisiane sont tels qu'en France, avec cette seule différence qu'ils sont plus gros ; cependant malgré leur grosseur & leur poids, ils s'élevent si haut en l'air, que souvent on ne les reconnoît qu'à leur cri aigu : leur chair est très bonne à manger, & leur graisse est spécifique pour les humeurs froides. Les Naturels font un grand cas des plumes de Cigne ; ils en font les Diadêmes de leurs Souverains, & des Chapeaux, & en tressent les petites plumes comme les Perruquiers font les cheveux, pour servir de couvertures aux femmes nobles : les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe se font des palatines de la peau garnie de son duvet. Cygne.

L'Outarde est un Oiseau aquatique de la figure d'une Oye ; mais deux fois glus grosse & plus pésante ; sa plume est couleur de cendre ; ses yeux sont couverts d'une tache noire ; ses cris sont différens de ceux de l'Oye, & plus aigus ; la chair de cet Oiseau est très-bonne & d'un goût extrêmement fin. Outarde.

Le Grand-Gosier tient son nom de sa grosse tête, de son gros bec, & surtout de sa grande poche, sans plume ni duvet, qui lui pend au col. Il rem- Grand-Gosier.

plit cette poche de poiſſon, qu'il dégorge enſuite pour donner la nourriture à ſes petits. Les Matelots le tuent ſur le bord de la Mer où il ſe tient toujours, pour avoir cette poche, dans laquelle ils mettent un boulet de canon, & qu'ils ſuſpendent enſuite pour lui faire prendre la forme d'un ſac, qui leur ſert à mettre leur tabac.

Oyes. Les Oyes ſont les mêmes que les Oyes ſauvages de France ; elles abondent ſur les bords de la Mer & ſur les Lacs ; on les voit rarement ſur les Riviéres.

Canards. Il y a dans cette Province trois eſpeces de Canards. Les uns ſont nommés Canards d'Inde, parce qu'ils ſont propres au Pays ; ils ſont preſque tout blancs, & n'ont que quelques plumes griſes ; ils ont des deux côtés de la tête des chairs rouges plus vives que celles du Dindon, & ſont plus gros que nos barboteux ; la chair des jeunes eſt délicate & d'un très-bon goût ; mais celle des vieux, & ſur-tout des mâles, ſent le muſc : ils ſont auſſi privés que ceux d'Europe. Il y en a d'autres, & ce ſont les Canards ſauvages, plus gras, plus délicats & de meilleur goût que ceux de France, mais au reſte

Canards d'Inde.

Canards ſauvages.

entiérement ſemblables ; ils ſont en ſi grande quantité, que l'on en peut compter mille pour un des nôtres. Les troiſiémes ſont les Canards-branchus ; ils ſont un peu plus gros que nos Cercelles ; leur plumage eſt tout-à-fait beau, & ſi changeant que la peinture ne pourroit l'imiter ; ils ont ſur la tête une belle houppe des couleurs les plus vives, & leurs yeux rouges paroiſſent enflammés ; les Naturels ornent leurs Calumets ou Pipes de la peau de leur col : leur chair eſt très-bonne ; cependant quand ils ſont trop gras elle ſent l'huile. Cette eſpéce de Canard n'eſt point paſſagére, on en trouve en toute ſaiſon, & elle ſe perche, ce que ne font point les autres ; c'eſt de-là qu'on les nomme branchus. Canards branchus.

Le Cercelles ne ſont point non plus un Oiſeau de paſſage ; elles ne différent des nôtres que par leur goût exquis. Cercelles.

Les Plongeons de la Louiſiane ſont les mêmes que les nôtres ; mais lorſqu'ils voyent le feu du baſſinet, ils plongent ſi promptement, que le plomb ne peut les toucher ; ce qui les a fait nommer *Mangeurs de Plomb*. Plongeons.

Le Bec-ſcie a ſon bec en dedans Bec-Scie.

dentelé comme la lame d'une scie ; on dit qu'il ne vit que de Chevrettes, dont il casse facilement les écailles qui en sont tendres.

Grue. La Grue est un Oiseau aquatique & très commun ; elle est plus grosse qu'un Dindon, très - charnue & d'un bon goût ; sa chair ressemble à celle du Bœuf, & fait de fort bonne soupe.

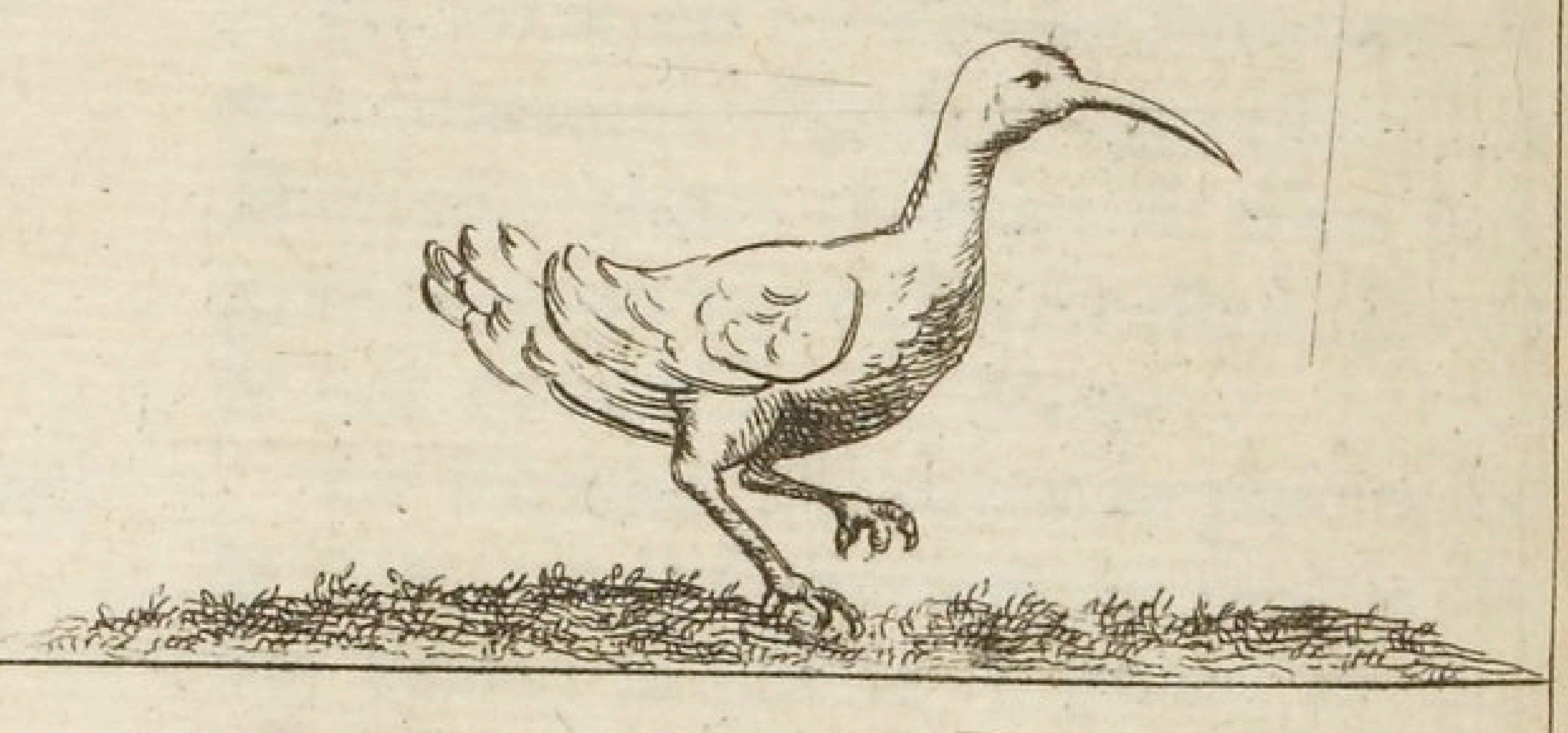
Flamant. Le Flamant n'a point de plumes sur la tête ; mais seulement un peu de duvet épars : sa plume est grise, sa chair assez bonne & sent très peu l'huile.

Spatule. La Spatule tire son nom de la forme de son bec long de sept à huit pouces, large vers la tête d'un pouce seulement, & de deux & demi vers l'extrémité ; il n'est pas tout à-fait si gros qu'une Oye sauvage ; ses cuisses & ses jambes sont de la hauteur de celles du Dindon : son plumage est couleur de Rose, & ses aîles plus exposées au Soleil sont d'une teinte plus vive que le reste de son corps Cet Oiseau est du nombre des aquatiques, & sa chair est fort bonne.

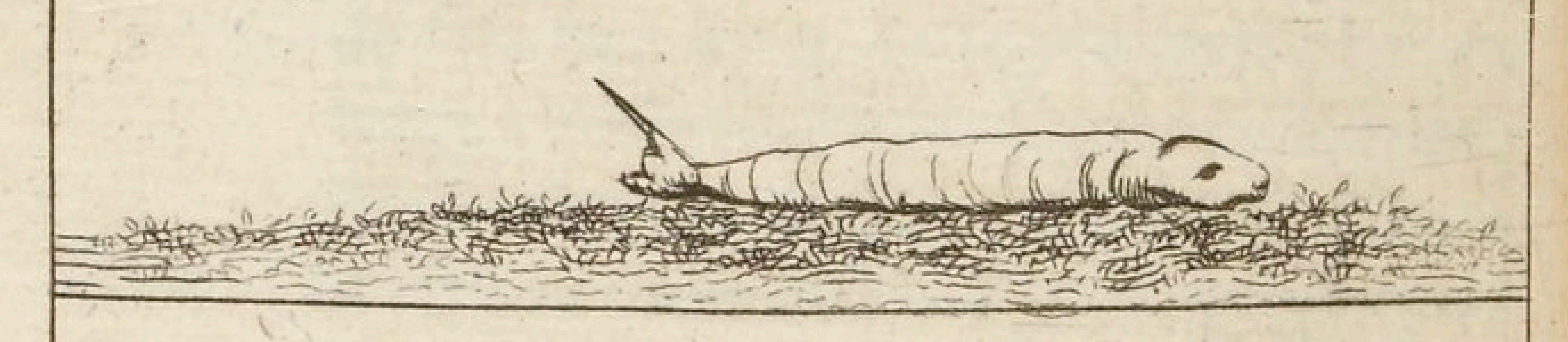
Héron. Le Héron dans la Louisiane est le même qu'en Europe, & n'est pas meilleur en ce Pays-là qu'en celui-ci.

Aigrette. L'Aigrette est un Oiseau aquatique dont le plumage est très-blanc :

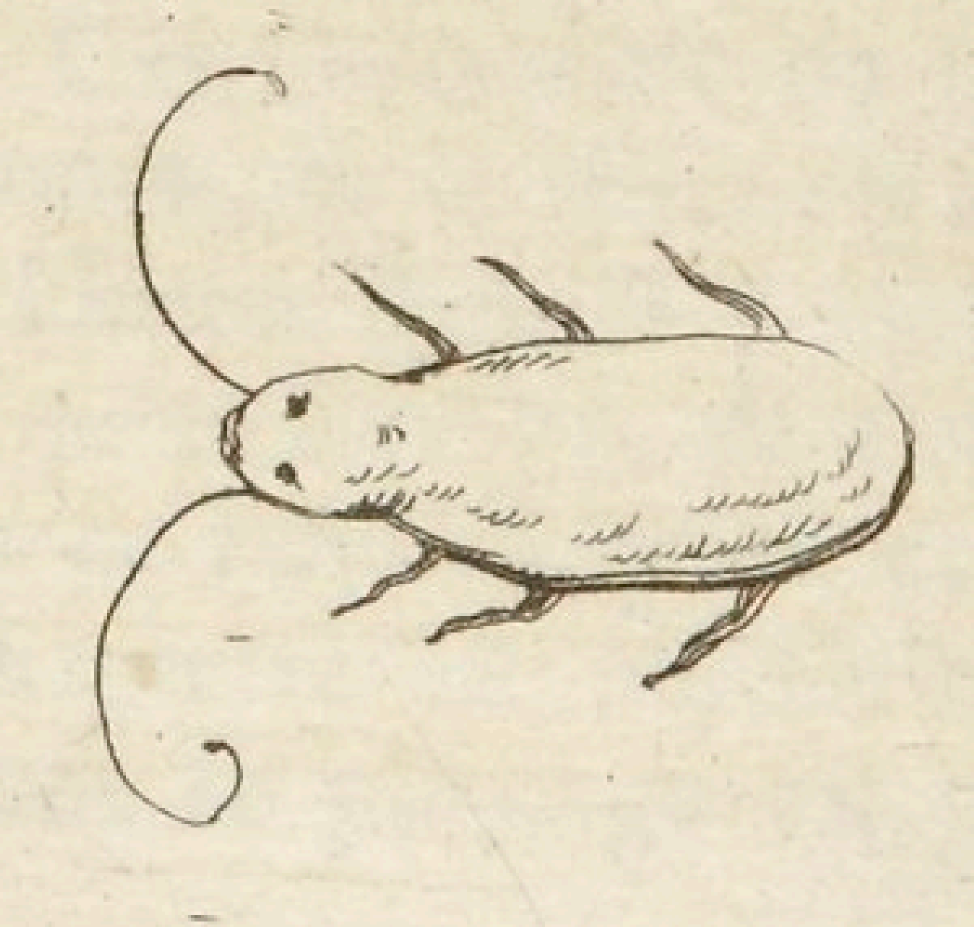
Bec-croche.



Ver a Tabac.



Lever.



il a des plumes en aigrettes aux aîles près du corps, ce qui l'empêche de voler haut; c'eſt auſſi de-là qu'il tire ſon nom : ſa chair ſent beaucoup l'huile, parce qu'il vit de poiſſon.

Le Bec-croche a en effet le bec crochu, avec lequel il prend les Ecreviſſes, dont il ſe nourrit; auſſi ſa chair en a le goût & eſt rouge; ſon plumage eſt gris blanc, & il eſt de la groſſeur & de la hauteur d'un Chapon. Bec-croche.

La Poule d'Eau & le Pied-verd ſont les mêmes qu'en France. Poule d'eau Pied-verd.

Le Bec-de-Hache eſt ainſi nommé, à cauſe que ſon bec, qui eſt rouge, eſt formé comme le tranchant d'une hache; il a auſſi les pieds d'un fort beau rouge; c'eſt pour cela que l'on lui donne aſſez ſouvent le nom de Pied-Rouge : comme il ne vit que de coquillage, il ſe tient ſur les bords de la Mer, & on ne le voit dans les terres que lorſqu'il prévoit quelque grand orage que ſa retraite annonce, & qui ne tarde pas à la ſuivre. Bec-de-Hache ou Pied-rouge.

Le Pêche-Martin ou Pêcheur, n'a d'autre avantage ſur le nôtre que la beauté du plumage auſſi varié que l'Iris. On ſçait que cet Oiſeau va toujours contre le vent; mais peut-être ignore- Pêche-Martin ou Pêcheur.

t'on qu'étant mort il conserve la même propriété, ce que j'ai reconnu. J'en avois un suspendu à mon plancher par un fil de soye qui tomboit directement du milieu d'une rose de Boussole : c'est un fait constant que cet Oiseau tout mort qu'il étoit, tournoit toujours le bec du côté du vent. Les Naturels qui venoient chez moi, surpris d'un mouvement si régulier, disoient qu'il falloit bien que son esprit gouvernât son corps, puisqu'après sa mort il faisoit encore ce qu'on lui avoit vû faire pendant qu'il étoit en vie.

Sa propriété singuliere.

Goilan.

Le Goilan est un oiseau aquatique qui ne s'écarte guères des bords de la Mer, & sur-tout des marais voisins de la Côte : il est semblable à celui de France.

Allouette & Bécassines de mer.

L'Allouete & la Bécassine de Mer, sont des oiseaux aquatiques qui ne quittent point la Mer ; leur viande peut se manger, n'ayant qu'un goût d'huile très-léger.

Butor.

Les Butors sont des oiseaux aquatiques qui vivent de poisson, ils ont le bec très-gros : ils sont connus en France, ainsi je n'en dirai rien davantage.

Frégate.

La Frégate est un gros oiseau qui se tient le jour en l'air, sur la Mer vers la Côte ; elle s'éleve souvent fort haut,

ſans doute pour ſe promener, car elle ſe nourrit de poiſſon, & tous les ſoirs elle ſe retire à la Côte. Cet oiſeau paroît plus gros qu'il n'eſt; il a en effet peu de chair & beaucoup de plumes, dont la couleur eſt griſe; il a les aîles fort longues, la queue fourchue, & fend l'air d'une vîteſſe extrême.

Le Damier eſt un grand oiſeau à peu de choſe près ſemblable à la Frégate, auſſi léger, mais un peu moins vîte; ſon plumage en général paroît plûtôt brun que gris; celui de deſſous eſt brun & blanc, diſtribué dans le goût d'un échiquier, ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Damier.

Le Fol eſt de couleur jaunâtre, & gros à peu-près comme une poule. Il a été ainſi nommé, parce qu'il laiſſe approcher l'homme juſqu'à en être pris à la main; mais auſſi il ne faut point ſe preſſer de chanter victoire; on doit en même tems avoir une grande attention qu'il ne morde point le doigt, il le couperoit d'un ſeul coup de bec. Fol.

Lorſqu'on voit ces trois derniers oiſeaux voler aſſez bas au-deſſus de la terre des Côtes, on eſt aſſûré d'une prochaine tempête, qui ne manque jamais d'arriver; ces oiſeaux ſont ainſi d'un

augure bien different des Alcyons ; lorsque les Marins voyent ceux-ci derriere leur Vaisseau, ils esperent & sont ordinairement certains du beau tems pour quelques jours.

Alcyon.

Puisque j'ai cité l'Alcyon, quoique par hazard, je continuerai à en parler; je dirai ce que j'en ai vû, & le Lecteur ne trouvera point mauvais que j'en donne la description, puisque je dois croire qu'il ne l'a point lûe ; en effet je n'ai jamais lû de quelle maniere étoit le plumage de cet oiseau ; & quoiqu'on parle souvent des Alcyons, personne ne les décrit.

L'Alcyon est un petit oiseau de la grosseur d'une Hirondelle, mais il a le bec plus long & son plumage aussi violet : il a deux barres d'un jaune brun, qui tiennent à l'extrémité des plumes de ses aîles, & qui paroissent sur son dos ; lorsqu'il est posé, sa queue est semblable à celle des oiseaux ordinaires.

Je n'ai jamais eu d'Alcyon en main ; néanmoins pendant trois jours qu'un certain nombre de ces oiseaux nous suivit en Mer, j'ai eu tout le tems de les examiner ; pour mieux les connoître & pouvoir m'appliquer plus long tems, je me servis d'une lorgnette, quoiqu'ils ne

ne fussent éloignés du Vaisseau que d'un jet de pierre.

En partant de la Louisiane nous fûmes suivis pendant trois jours, de près d'une centaine d'Alcyons; ils tenoient toujours le derriere du Vaisseau à la distance que je viens de dire, & on auroit assuré qu'ils nageoient, parce qu'ils étoient toujours au-dessus de l'eau comme nous y voyons les Cignes ou les Canards; cependant je ne pus jamais m'appercevoir qu'ils eussent des nageoires aux pattes, de quoi j'étois fort surpris. Je fis mon possible pour m'instruire des Marins, comment cela se pouvoit faire; mais je n'en pus tirer aucun éclaircissement. Cet oiseau vit de petits insectes sans doute qui se détachent du Vaisseau en voguant; car on les voit plonger de tems en tems, & sortir de l'eau presque à la même place: toutes ces observations me firent présumer que c'est le *remou* du Vaisseau qui lui donne le moyen de le suivre sans nager; & ce qui fait beaucoup à mon sentiment, c'est que si ce petit oiseau se trouve quelquefois hors du *remou*, il est obligé de voler pour y retourner, & se remettre dans la route ordinaire; ce qu'il ne manque point de faire promptement, puisqu'au-

trement il n'avanceroit point, & ne trouveroit point sa nourriture.

Le *remou* dans une Riviere, est un côté de l'eau qui remonte vers la terre, contre le courant : le *remou* d'un Vaisseau est la *passée* qu'il laisse derriere lui & qui se connoît d'assez loin ; ce qui provient du vuide que le Vaisseau fait en passant, & qui se remplit à l'instant par l'eau qui étoit à côté du Vaisseau. Cette eau y tombe en crochet ; ensorte que le Vaisseau est poursuivi, pour ainsi dire, par un courant, que l'on nomme en Mer le *sillage* du Vaisseau. En tems de Guerre on profite de ce courant pour joindre plutôt l'ennemi que l'on poursuit ; parce que ce courant joint au même vent qui pousse le Vaisseau que l'on chasse, précipite la route & lui fait joindre l'autre, quand même il seroit meilleur Voilier.

C'est donc sur cette eau courante qu'est porté l'Alcyon ; de cette sorte il ne fatigue point, & il peut prolonger sa marche à son gré. Au reste les Matelots, la plûpart même des Officiers, sont si superstitieux au sujet de cet Oiseau, que si un homme en tuoit, ou leur faisoit du mal de quelque maniere que ce fût, ils le croiroient menacé des plus grands malheurs.

On dit que cet Oiseau fait son nid au bord de la Mer avec du *goimon*, qui est une écume de Mer gluante ; qu'ensuite il le pousse à la Mer lorsqu'elle monte, & dans un tems où le vent venant de terre l'emporte au large: les Alcyons sont encore aidés dans cette navigation d'une de leurs aîles, qui est élevée en l'air du côté du vent. Quelques uns prétendent que cette aîle en l'air ayant la figure d'une Voile latine, fut une occasion aux premiers Marins d'en mettre de semblables aux Navires, en copiant cet Oiseau Pilote.



CHAPITRE X.

Des Oiseaux des Bois : Chasse aux Pigeons Ramiers : Leur quantité prodigieuse : Chasse aux Etourneaux.

OUTRE les Oiseaux aquatiques desquels nous venons de parler dans le chapitre précédent, il y en a dans les Bois de tant d'especes différentes, qu'il n'est point possible d'en avoir une connoissance exacte ; d'ailleurs on ne pénetre pas aisément dans les Bois qui sont sur les Rivieres, parce qu'ils sont trop fourrés ; ils nourrissent néanmoins beaucoup d'oiseaux que nous ne connoissons point, & dont la description feroit quelque plaisir à notre curiosité ; mais sans m'écarter de la route que j'ai suivie jusqu'à présent, je ne parlerai que des oiseaux que je connois particulierement, en ayant tué la plus grande partie pour les examiner à loisir.

Dindon. Les Dindons sont l'espèce d'oiseaux qui se trouve le plus généralement dans tout le Pays ; ils sont plus beaux, plus gros & meilleurs qu'en France. Les

plumes du Dindon sont d'un gris de maure, bordées de la largeur de trois à quatre lignes de couleur d'or; les petites plumes sont aussi bordées de la même couleur, de la largeur d'une ligne au plus: les Naturels en font plusieurs ouvrages; entr'autres ils font des évantails avec la queue, & les François font un parasol de quatre queues jointes ensemble. Les femmes des Naturels tressent les plumes du corps, de même que les Perruquiers en France tressent les cheveux: ces plumes ainsi tressées sont attachées sur une vieille couverte d'écorce qui se trouve en duvet des deux côtés. Sa chair est plus délicate, plus grasse & plus succulente que celle du nôtre. Il va par troupe, & avec un chien on peut en tuer beaucoup: j'ai parlé ailleurs de cette chasse (1).

Je n'ai jamais pu avoir des œufs de Dindons pour en faire éclore, & connoître s'ils sont aussi difficiles à élever en ce Pays qu'en France, puisque le climat est presque le même: mon Esclave m'a dit que dans sa Nation & dans son village on en avoit eu, & qu'on les avoit élevés sans autres soins que

(1) Voyez Tome I. Chap. XVI.

ceux que l'on prend pour des jeunes Poulets.

Faisan. Le Faisan est le plus bel oiseau qu'on puisse peindre ; du reste entiérement semblable à ceux d'Europe. Je ne sçais si c'est la rareté de cet oiseau qui fait que l'on en a tant d'estime ; on mange en France des faisans qui ne valent pas de bons chapons. Dans mon voyage des terres j'en tuai quelques-uns, mais je leur ai toujours préféré un morceau de filet de Bœuf sauvage, & à mon goût la bosse de ces bœufs vaut mieux que cent faisans.

Perdrix. Les Perdrix de la Louisiane sont tout au plus de la grosseur des tourterelles ; leur plumage est le même que celui de nos perdrix grises, elles ont aussi le fer à cheval ; elles perchent sur les arbres, & on les voit rarement en compagnie ; elles sifflent deux coups de suite & très-fort : c'est sans doute ce qui les a fait nommer par les Natchez *Ho-ouy*, mot qui exprime leur maniere de siffler. La chair en est blanche & délicate, mais elle n'a pas plus de fumet que tout le gibier du Pays, qui n'a qu'une finesse de goût.

Bécasse. La Bécasse est très-rare, parce qu'elle

ne se trouve que dans les Pays inhabités ; elle est semblable à celle de France, sa chair est blanche & n'a aucun fumet ; mais elle est au moins aussi délicate & plus grosse, ce qui vient de l'abondance & de la bonté de la nourriture.

La Bécassine est beaucoup plus commune que la bécasse ; j'en ai tué souvent avec un de nos Commandans des Natchez, qui venoit me prendre pour y aller à la Chasse tout auprès de mon Habitation ; ce qui m'autorise à croire qu'elles ne s'épouvantent pas beaucoup des hommes, puisqu'elles restoient toujours dans le même endroit, quoique j'y passasse souvent : Les Bécassines sont très-délicates, la chair en est blanche & d'un meilleur goût que les nôtres. Bécassine.

Je suis dans la persuasion que la Caille est très-rare dans la Louisiane ; j'en ai quelquefois entendu ; mais je n'en ai jamais vû, & je ne sçache aucun François qui en ait appris davantage sur le compte de cet oiseau ; ainsi comme je ne parle point de ce que j'ignore, je me crois dispensé d'en donner la description. Caille.

Il a plû à quelques Colons de la Ortolan.

Louisiane de nommer Ortolan un petit oiseau qui en a le plumage, mais qui dans tout le reste de ses parties ne lui ressemble en aucune maniere.

Corbijeau. Le Corbijeau est aussi gros que la bécasse & très-commun ; son plumage varié de diverses couleurs nuancées est tout-à-fait différent de celui de la bécasse ; son bec qui est courbe est d'une couleur jaune rougeâtre, est plus long que celui de la bécasse ; il en est de même de ses pieds ; sa chair est plus ferme & d'un goût pour le moins aussi fin.

Perroquet. Le Perroquet de la Louisiane n'est point aussi gros que ceux que l'on apporte ordinairement en France. En général son plumage est d'un beau verd Céladon, & sa tête est coëffée de couleur aurore qui rougit vers le bec, & se fond par nuance avec le verd du côté du corps. Il apprend difficilement à parler, & quand il le sçait, il en fait rarement usage ; semblable en cela aux Naturels qui parlent peu. C'est sans doute parce qu'un Perroquet silentieux ne feroit pas fortune auprès de nos Dames, que l'on ne voit point de ceux-ci en France. Ils vont toujours en compagnie, & s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font

beaucoup en l'air qui retentit au loin de leur cris aigres. Ces oiseaux font ordinairement leur nids dans des trous qu'ils aggrandissent après qu'ils ont été commencés par les Pics-bois. Ils vivent de noix d'un espece qui est tendre & amére, de pacanes, de pignons, de lauriers à tulippes & d'autres graines.

La Tourterelle est en tout semblable à celle de France ; mais on en voit peu. Tourterelle.

Les Pigeons Ramiers sont en si prodigieux nombre, que je ne crains point d'exagérer en assurant que quelquefois leur multitude dérobe la clarté du Soleil. J'en vis un jour que j'étois sur le bord du Fleuve S. Louis, qui se suivoient à la file le long du Bois : cette file fut si longue, qu'ayant tiré mon premier coup de fusil, j'eus le tems de le recharger trois fois ; mais la rapidité de leur vol étoit si grande, que quoique je ne tire pas mal, de mes quatre coups je n'en pus abattre que deux. Pigeon Ramier.

Ces oiseaux ne viennent à la Louisiane que pendant l'Hyver, & restent en Canada pendant l'Eté, où ils mangent les grains, comme ils mangent les glands dans la Louisiane ; les Canadiens on mis tout en usage pour les em- Dommage qu'il cause.

pêcher de leur faire tant de mal, & n'ont pû en venir à bout: dans la Louisiane au contraire on les souffre volontiers, parce qu'ils n'y mangent que des glands. Cependant si les Habitans de ces deux Colonies alloient à la chasse de ces oiseaux, de la maniere que je l'ai fait, ils les détruiroient insensiblement, & les Canadiens sur-tout y gagneroient beaucoup; puisqu'en détruisant leur nombre, ils feroient des moissons plus abondantes. Cette Chasse qui se fait de telle sorte qu'il faut porter plusieurs sacs pour mettre en sûreté le gibier, mérite que j'en donne un petit détail.

Chasse des Dames à cet oiseau.

En se promenant dans les hautes futayes, il faut regarder au pied des arbres qui ont le plus de branches, & examiner si l'on y voit une grande quantité de fiente; lorsque l'on en a trouvé un tel que je le dépeins, on doit le remarquer de façon que l'on puisse le reconnoître en y allant un peu avant la nuit. Avant de partir on se munit de morceaux de pots cassés, ou à leur défaut, on prend des assietes de terre au nombre de cinq ou six; on y ajoute environ deux onces de souffre en poudre, & on n'oublie point de se

munir de trois ou quatre sacs & d'un tison allumé. Lorsque l'on est arrivé, on a soin de disperser le souffre dans les têts de pots & de les placer à distance à-peu-près égale dessous l'extrémité de la rondeur de l'arbre ; on met le feu au souffre à mesure qu'on les place, & on se retire du côté que le vent vient, dans la crainte d'être incommodé de l'odeur du souffre. Tout étant ainsi disposé, on ne sera pas long-tems sans entendre tomber une grêle de Ramiers ; on ira les ramasser lorsqu'ils cesseront de tomber ; ce qui arrive sitôt que le souffre est fini. Pour s'en tirer plus commodément & avec un plus grand avantage, il faut avoir tout prêts des flambeaux de cannes séches, ou de paille, (selon le Pays) afin de se procurer une lumiere suffisante pour pouvoir enlever tout le gibier qui est tombé sous l'arbre. Cette chasse est facile ; les Dames peuvent en prendre le plaisir, puisqu'il n'y a d'ailleurs ni fatigue ni danger d'être blessé.

Quoique ce que j'ai dit jusqu'à-présent de ces oiseaux suffise pour faire voir leur nombre qui passe ce qu'on en pourroit dire, je vais rapporter à ce sujet un fait qui prouve encore leur

Quantité prodigieuse de ces seauxx.

quantité prodigieuse, & dans lequel on remarquera en même-tems quelle est leur industrie pour se procurer la nourriture. J'aurois pû insérer ce fait dans le narré de mon *Voyage dans les terres*; mais j'ai crû devoir réserver pour chaque espece d'animaux, ce qui les concernoit, afin qu'il y eût plus de suite; j'y ai cependant laissé le Castor, il semble que la circonstance le demandoit.

Dans ce Voyage je traversai plusieurs fois le Fleuve, & ce fut après une de ces traversées, que, tandis que l'on faisoit des paquets, j'entendis un bruit sourd qui venoit du bord du Fleuve au-dessous de nous, & qui étoit apporté par le vent qui venoit de ce côté-là. M'appercevant que le bruit continuoit toujours également, je fis préparer la pirogue au plus vîte, m'y embarquai avec quatre hommes, & descendis en gagnant le milieu du courant, afin d'être à portée, dans le besoin, de me retirer de quel côté du Fleuve je souhaiterois. Plus nous descendions, plus le bruit augmentoit; mais quelle fut ma surprise lorsque je fus assez près de l'endroit où se faisoit le bruit, pour y fixer ma vûe? Je vis que ce bruit venoit d'une colomne grosse & assez courte sur le

Leur instinct.

rivage du Fleuve : j'en approchai de façon à pouvoir distinguer, que c'étoit une légion de Ramiers qui montoient & descendoient continuellement du haut en bas d'un chêne verd, où chaque ramier montoit successivement pour y donner deux ou trois coups d'aîle pour en abattre du gland (1), puis descendoit pour manger les siens ou ceux que d'autres avoient abbattus ; mais l'activité avec laquelle ils montoient & descendoient faisoit un mouvement perpétuel, qui formoit cette colomne dont j'ai parlé. Le bruit étoit causé par le murmure de cette multitude, & ce bruit étoit ce qui avoit piqué ma curiosité avec juste raison, puisque nous étions alors éloignés de plus de quarante lieues de toute Habitation. Cette action générale me fit admirer l'industrie de ces animaux pour vivre, sans que l'on apperçoive dans l'instinct qui leur donne cette industrie, aucune marque d'avarice ou de paresse ; chacun se faisant un devoir de travailler également, & de ne ramasser que la quantité de glands qu'il peut à-peu-près avoir abbattu.

(1) Ce gland est rond, de la grosseur d'une petite noisette, & a très-peu d'amertume.

Corneille. Les Corneilles sont communes à la Louisiane ; leur chair est meilleure à manger que celle des corneilles de France, parce qu'elles ne mangent point de chair morte ; elles peuvent certainement en avoir l'inclination aussi bien que les nôtres ; mais les Carancros leur en défendent l'approche.

Corbeau. Je ne sçais s'il y a des Corbeaux dans ce Pays ; je puis du moins assurer qu'il y en a très peu, ne me souvenant point d'en avoir jamais vûs.

Hibou. Les Hiboux sont plus gros & plus blancs qu'en France, & leur cris bien plus effrayant. La Chouette est la même que la nôtre ; mais beaucoup plus rare. Ces deux oiseaux sont plus communs dans la Basse Louisiane que dans la Haute.

Chouette.

Pie. La Pie n'a que le cri semblable à celui des Pies d'Europe ; elle est plus déliée, totalement noire, son vol & ses mouvemens très différens, & ne reste guéres que vers la Côte.

Merle. Les Merles sont noirs par tout le corps, sans en excepter les pieds ni le bec, & sont presque une fois plus gros que les notres ; leur ramage est différent, leur chair est plus dure.

Etourneau. Les Etourneaux sont de deux espe-

ces, les uns sont gris mouchetés, les autres sont noirs ; tous ont le moignon de l'épaule d'un très-beau rouge. Ils sont oiseau de passage comme en France ; on n'en voit que l'Hyver, mais ils viennent en si grande quantité, qu'on en a pris d'un seul coup dans des filets jusqu'à trois cens & plus. Voici de quelle maniere se fait cette chasse.

Chasse aux Etourneaux.

On doit avoir un filet de soye, qui soit très-long & étroit : lorsqu'on veut le tendre, on va nettoyer un endroit près du Bois ; on fait une espèce de sentier dont la terre est battue & très-unie. On tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de ris, ou d'autres graines ; on va de là se mettre en embuscade derriere une broussaille, à laquelle répond la corde du tirage. Quand les Etourneaux en volant passent au-dessus de ce sentier, leur vûe perçante découvre l'appas ; fondre dessus, se trouver pris dans les filets, n'est l'affaire que d'un instant : on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre.

CHAPITRE IV.

Suite des Oiseaux : Des armes & de la nourriture du Pic-bois : Du Colibri ou Oiseau Mouche : Des Insectes volans.

Pic-bois. LE Pic-bois, tel en général qu'on le voit en France, est de deux espèces par rapport au plumage : les uns sont gris, mouchetés de blanc : les autres ont la tête & le col d'un rouge extrêmement vif, & le reste comme les premiers ; ce qui produit un effet charmant à la vûe, & forme un très-bel oiseau.

Sa nourriture. Les Pic-bois ne vivent que de Vers qui se trouvent dans le bois mort, & non de Fourmis, ainsi qu'un Auteur moderne veut le faire croire, faute d'avoir étudié la nature des choses qu'il rapporte. Quelle apparence d'ailleurs que ces oiseaux aillent percer un arbre pour y trouver des Fourmis, qu'ils trouveroient aisément à terre, s'ils s'en nourrissoient ; de plus les Fourmis font leur demeure & leur magazin en terre, où elles sont plus chaudement en Hyver,

& en tout tems en plus grande ſûreté : on peut ajouter que les Fourmis ne ſe nourriſſent point de bois, mais de graines. Je pourrois encore dire que les armes dont la nature a pourvu ces oiſeaux pour ſe nourrir, démontrent qu'ils vivent de Vers & non de Fourmis. On peut rapporter dans les hiſtoires, des choſes fauſſes que le lecteur ne ſçauroit contredire ; mais en liſant le fait de cet Auteur de la maniere qu'il le raconte, on y trouve de la contradiction, & on s'apperçoit facilement que la choſe n'eſt point naturelle. Revenons aux Pic-bois.

Pour ſe nourrir des Vers qui s'engendrent dans le bois mort, ces oiſeaux s'attachent à ces troncs ſouvent dépouillés de leur écorce; de ſorte qu'ils ſont obligés de ſe tenir avec leurs pattes le ventre collé contre l'arbre; ils prêtent l'oreille pour entendre ſi le Ver ronge le bois, de quoi il s'apperçoivent aiſément. Si le Pic-bois n'entend rien vers le bas de l'arbre, il monte peu-à-peu en ſautant, toujours le ventre contre le tronc, juſqu'à ce qu'enfin il entende un Ver ; pour lors il redouble ſon attention, & lorſqu'il eſt aſſuré du lieu où eſt l'inſecte, il perce l'arbre en cet endroit, pique le Ver avec ſa lan-

gue dure & très-pointue, & tire sa proye hors de son réduit pour s'en repaître.

Ses armes. Pour cet effet la Nature lui a donné des armes convenables à cette chasse: il a des griffes dures & très-aigues pour s'attacher au bois mort, un bec très-dur & fait en forme d'une petite hache, un col souple & long pour faire travailler son bec utilement, enfin une langue armée à son bout d'une pointe dure & très-perçante; cette pointe est garnie en dedans de plusieurs barbes dures, quoique fléxibles dans leur position, la pointe pique le Ver, les barbes le retiennent; cette langue s'allonge de trois à quatre pouces selon le besoin. Telles sont les armes de cet Oiseau & la description de sa langue, qui n'est nullement gluante, comme le prétend faussement l'Auteur déja cité: le lecteur peut porter son jugement.

Hyrondelles. Martinet. Les Hyrondelles en ce Pays, ont jaune ce que les nôtres ont blanc, & elles habitent les Bois. Par-tout ailleurs où on voit des Hyrondelles, dans les Villes on y voit aussi des Martinets; cependant je n'en ai vû aucun dans la Louisiane ailleurs que dans les Bois.

Le Rossignol ne differe point du nôtre pour la forme & le plumage, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus long; mais il a cela de particulier qu'il chante toute l'année, quoique rarement, & qu'il est assez familier. Il est très-facile de l'attirer sous le pignon d'une maison où les Chats ne puissent aller, en y mettant une petite late & à manger, avec un morceau de calebace où il fait son nid : alors on peut s'assurer qu'il ne songera point à déménager. Rossignol.

Le Pape est un oiseau dont le plumage est rouge & noir; il a été nommé ainsi peut-être à cause que sa couleur le fait paroître plus vieux, & que l'on choisit les plus avancés en âge pour remplir cette dignité; ou parce que son ramage est doux, foible & rare; ou enfin parce qu'il falloit un oiseau de ce nom dans cette Colonie, où il y avoit déja deux espèces d'Oiseaux, dont les uns se nomment Cardinaux & les autres Evêques. Pape.

Le Cardinal doit son nom au rouge éclatant de son plumage, & à un petit capuchon quil a sur le derriere de la tête, qui ressemble assez à celui d'un camail. Il est gros comme un Merle, mais moins allongé; son bec est gros, fort & noir, ainsi que ses pattes : il Cardinal.

siffle d'un ton net, mais haut & si perçant, qu'il romproit la tête dans les maisons, & qu'il n'est agréable qu'en pleine campagne & dans les Bois. On l'entend fréquemment en Eté, & l'Hyver seulement sur le bord des Rivieres, quand il a bû: car cette saison il ne sort point de son nid, où il garde continuellement la provision qu'il a faite pendant le beau tems. On y a trouvé en effet du grain de Mahiz amassé jusqu'à la quantité d'un boisseau de Paris. Ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou buchettes, & il n'y a qu'une seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin.

Evêque. L'Evêque est un oiseau plus petit que le Serin; son plumage est bleu tirant sur le violet, & ses aîles qui lui servent de chape, sont tout-à-fait violettes; on voit par-là l'origine de son nom. Il se nourrit de plusieurs sortes de petites graines, entr'autres de *Widlogouil* & de *Choupichoul*, espece de Millet naturel au Pays. Son gosier est si doux, ses tons si flexibles, & son ramage si tendre, que lorsqu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup plus réservé sur l'éloge du Rossignol. Son

chant dure l'espace d'un *Miserere*, & dans tout ce tems il ne paroît pas reprendre haleine: il se repose ensuite deux fois autant, pour recommencer aussi-tôt après. Cette alternative de chant & de repos dure deux heures. Je prenois un si grand plaisir à entendre ce charmant oiseau, que je conservai toujours un Chêne près de mon logis, sur lequel il en venoit un se percher, quoique je n'ignorasse point qu'un coup de vent pouvoit déraciner cet arbre, qui étoit isolé, & le renverser sur ma maison à mon grand dommage.

Le Colibri, ou Oiseau-mouche, étant plumé n'est pas plus gros qu'un Hanneton : la couleur de son plumage n'a rien de fixe, elle change selon son exposition au jour, & sur-tout au Soleil; alors il paroît un émail sur un fond d'or qui charme les yeux. Les plumes les plus longues de ses aîles n'ont que sept à huit lignes, son bec est de la même longueur & pointu comme une alêne; sa langue est comme une aiguille à coudre; ses yeux sont rouges, vifs & brillans, & ses pieds ressemblent a ceux d'une grosse Mouche. Son vol, qui approche de celui de la Perdrix, est si rapide, tout petit qu'il

Colibri, ou Oiseau-Mouche.

Sa nourriture.

est, qu'on l'entend toujours avant que de le voir. Quoiqu'il ne vive, ainsi que l'Abeille, que de suc de fleurs, il ne se pose point dessus comme elle, mais se soutenant en l'air sur ses aîles, il en suçe la substance, & passe d'une fleur à l'autre, avec la rapidité d'un éclair. Rien n'est plus agréable que de lui voir faire ce petit manége dans un champ de tabac, dont une partie est en fleur; il prend les fleurs depuis la cime jusqu'à celle qui approche le plus de terre, il ne se pose sur aucun pied, quoiqu'il les visite tous sans oublier une fleur de chaque pied; il va de la sorte d'un bout à l'autre du champ, jusqu'à ce qu'il ne trouve plus de ce qu'il recherche. Pour se procurer ce plaisir, il faut se cacher de façon à n'être point apperçû.

On ne peut les conserver vivans.

Il est rare de prendre un Colibri vivant: un de mes amis néanmoins eut un jour le bonheur d'en attraper un, qu'il avoit vû entrer dans la fleur d'une Liane, qui étoit trop grande pour que son bec, quoique passablement long, pût de dehors atteindre jusqu'au fond. Mon ami s'approcha avec autant de légéreté que de vîtesse, ferma la fleur, la coupa, & emporta le Colibri pri-

sonnier. On lui fit au plutôt une cage, avec des cartes, comme les enfans en font des coffres, & l'on découpa des barreaux : on eut grand soin de donner au Colibri des fleurs fraîches, & de tout ce dont les oiseaux ont coutume de manger ; mais on ne put jamais l'exciter à prendre aucune nourriture. Il mourut au bout de quatre jours, de chagrin, sans doute, d'avoir perdu la liberté. Après sa mort il étoit laid en comparaison de ce qu'il paroissoit étant en vie.

Le Troniou est un petit oiseau de la grosseur du Moineau franc, son plumage est aussi le même ; mais son bec est plus délié : son ramage semble apprendre son nom à ceux qui l'entendent. Troniou.

Les François élevent dans cette Province des Dindons de l'espèce que l'on a en France, des Poulardes, des Chapons & des Poulets d'un très-bon goût; les Pigeonneaux sur-tout par la délicatesse & la finesse de leur goût se font estimer des Européens au-dessus de tout ce qu'ils ont mangé en aucun endroit du Monde ; la Poule Pintade y est délicieuse. Il est croyable que toute cette Volaille n'est si succulente, que parce qu'elle est nourrie de graines de bonne Volaille d'Europe.

qualité, telles que sont le Riz & le Mahiz.

Ver-à-Soye. Nous avons dans la Louisiane deux sortes de Vers-à-soye; l'un y a été apporté de France, l'autre est naturel au Pays; je me réserve à en parler, ainsi que de leur ouvrage, dans l'article de l'Agriculture.

Ver-à-tabac. Le Ver à tabac est une Chenille de la grosseur & figure du Ver-à-soye; sa figure est un verd celadon bardelé de blanc argenté; il porte sur la croupe un piquant de deux lignes de long. Cet Insecte en peu de jours fait beaucoup de ravages: pour l'en empêcher, on a soin dans le tems que le tabac monte, d'aller tous les matins l'ôter de dessus le tabac, & l'écraser entre deux copeaux.

Chenilles. Pendant l'Eté on trouve quelques Chenilles sur les Plantes; cet Insecte est rare dans cette Colonie. Les Vers luisans sont les mêmes qu'en France.

Ver luisant.

Papillon. Les Papillons ne sont point à beaucoup près si communs qu'en France; ce qui dénote, comme je viens de dire, qu'il y a moins de Chenilles; mais ils sont d'une incomparable beauté, & ont les plus brillantes couleurs. On voit dans les Prairies des Sauterelles noires qui

marchent presque toujours, sautent rarement & volent encore moins : elles sont grosses comme le doigt, quelquefois comme le pouce, & longues de trois ; leur tête proportionnée au corps est faite comme celle de Cheval : les petites aîles de dessous au nombre de quatre, sont d'un très-beau pourpre ; les Chats en sont très-friands. Il s'en voit de plusieurs autres espèces.

Sauterelle Cheval.

Les Abeilles de la Louisiane se logent sous terre, pour garantir leur miel du ravage des Ours qui en sont extrémement friands, au point qu'ils bravent leurs piquûres; dans la Louisiane elles se mettent dans des troncs d'arbres comme en Europe; mais où on en voit le plus, c'est dans l'intérieur des terres, dans les Bois de Futayes où les Ours ne vont jamais ; les Abeilles connoissant par leur instinct que leurs ennemis trouvent leurs nourritures dans les Bois fourrés sur les bords des Rivieres, loin des Bois qui sont dans les terres.

Abeille.

Les Taons sont de deux espèces ; il y en a de jaunes-bruns comme en France, ce sont les Taons jaunes ; il y en a aussi de noirs qui portent le nom de leur couleur.

Taons jaunes & noirs.

Guêpe. Les Guêpes dans ce Pays viennent faire leur demeure & leur magasin de miel auprès des maisons où elles sentent de la viande.

Plusieurs François qui n'aimoient point leur voisinage, leur donnoient la chasse, & les détruisoient tant qu'ils pouvoient; je n'en faisois pas de même; je sçavois qu'il ne restoit point de Mouches où les Guêpes habitoient; ainsi au lieu de les chasser, je les attirois par quelque morceau de viande attachée en l'air.

Frappe d'abord. Les Frappes-d'abord sont des Mouches longues & jaunâtres, que l'on nomme ainsi, parce qu'elles piquent dans le même instant qu'elles se posent. Les Mouches ordinaires de France sont aussi en grande quantité à la Louisiane.

Mouches Cantarides. Les Mouches Cantarides sont très-nombreuses; elles sont plus grosses qu'en Europe, & ont un si grand acide, que si peu qu'elles touchent la peau en passant, dans le même instant l'ampoule paroît, même assez grosse: ces Mouches se nourrissent de feuilles de Frêne.

Mouches vertes. Les Mouches vertes ne paroissent que tous les deux ans, & les Naturels

ont la ſuperſtition de les regarder comme le préſage d'une bonne récolte. C'eſt dommage que les Beſtiaux en ſoient incommodés à ne pouvoir reſter dans les champs : car elles ſont d'une beauté parfaite, une fois plus groſſes que les Abeilles ; elles ſont du plus beau verd celadon, & leur dos reſſemble à une cuiraſſe d'or ciſelé & bruni, dont le deſſein conſidéré au microſcope eſt tout-à-fait admirable.

Mouches luiſantes.

Les Mouches luiſantes ſont très-communes ; lorſque la nuit eſt ſereine, elles ſont en ſi grande quantité, que ſi la lumiére qu'elles jettent étoit continuelle, l'on verroit auſſi clair que par une belle Lune.

Fourmis-Mouches.

Ce n'eſt point des Fourmis ordinaires que ſortent les Fourmis-Mouches, que l'on voit ſur tout s'attacher à la fleur des Acacias, & qui diſparoiſſent auſſi-tôt que cette fleur eſt tombée : car quoiqu'elles ſoient de la forme des Fourmis, elles ſont & plus groſſes & plus longues que les autres, qui ſervent à perpétuer l'eſpèce que nous connoiſſons. Elles ont la tête quarrée ; leur couleur eſt rouge tirant ſur le brun bordé de noir, & leur pattes ſont noires ; leurs aîles au nombre de quatre

ſont griſes & rouges, & elles volent comme les Mouches; ce que ne ſont pas les Fourmis volantes, qui ne ſont telles que par métamorphoſe, & après avoir paſſé par l'état de Chryſalide, ayant été précédemment Fourmis rampantes.

Demoiſelles. Les Demoiſelles ſont en aſſez grand nombre; on ne cherche point à les détruire, parce qu'elles ſe repaiſſent de Maringouins, qui eſt l'eſpèce d'Inſectes la plus incommode.

Couſins ou Maringouins. Les Couſins ou Maringouins ſe ſont fait une grande réputation dans toute l'Amérique, par leur multitude, par l'importunité de leur bourdonnement & le venin de leurs piquûres, qui cauſent une démangeaiſon inſupportable, & forment ſouvent autant de petits ulcéres, ſi l'on n'a ſoin auſſi-tôt de paſſer de ſa ſalive ſur l'endroit piqué. On en eſt moins tourmenté dans des lieux bien découverts; mais on l'eſt toujours, & l'on n'a communément d'autre préſervatif contre leurs attaques, que de faire le ſoir de la fumée dans la maiſon pour les chaſſer. J'ai été aſſez heureux pour trouver quelque choſe de plus efficace; c'eſt de brûler un peu de ſouffre le ſoir & le matin, & l'on peut s'aſſurer que cette fumée fait mourir ſur le

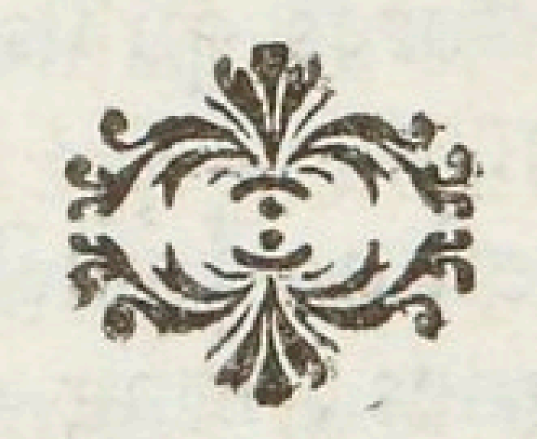
champ tous ceux qui s'y trouvent, & que l'odeur qui se conserve long-tems pour les Insectes dont l'odorat est extrêmement fin, les éloignent pour plusieurs jours. Une heure suffit pour la dissiper au point qu'elle n'incommode point les hommes.

Par le même moyen on se débarrasse des Mouches & des Mousquites, dont la piquûre est douloureuse & très-fréquente dans le peu de tems qu'ils courent; car ils ne se levent qu'au Soleil-couchant, & se retirent à la nuit. Il n'en est pas de même des Brûlots: ceux-ci, quoiqu'ils ne soient pas plus gros que la pointe d'une épingle, sont insupportables aux gens de travail dans la campagne. Ils volent dès le lever du Soleil, & ne se retirent qu'à son coucher; les blessures qu'ils font brûlent comme le feu. — Mouches ou Mousquites. Brûlots.

Le Lavert est un Insecte large d'environ trois lignes, long de douze, & n'en a qu'une d'épaisseur. Il passe par les moindres fentes dans les maisons, & se jette principalement la nuit sur les plats, même couverts, ce qui le rend très-incommode pour ceux dont les maisons ne sont encore bâties qu'en bois; mais les Chats en sont si friands, — Lavert.

qu'ils quittent tout pour se jetter sur eux aussi-tôt qu'ils les apperçoivent. Dès qu'en défrichant on se trouve un peu éloigné des Bois, on en est entiérement délivré.

Fourmis. On voit à la Louisiane des Fourmis blanches qui paroissent aimer le bois mort : Des personnes qui avoient été aux Indes Orientales, m'ont assuré, qu'elles étoient toutes semblables à celles que dans ces Régions on nomme *Cancarla*, & qu'elles perçoient le verre, expérience que je n'ai point faite. Il y a dans la Louisiane, comme en France, des Fourmis rouges & noires & des Fourmis volantes de même que les nôtres.



CHAPITRE XII.

Des Poissons : Des Huitres & autres Coquillages.

IL ne me reste plus qu'à parler des Poissons, sur lesquels je ne m'étendrai pas beaucoup, quoiqu'ils soient en prodigieuse quantité, parce que de mon tems on ne les connoissoit pas encore tous, & que l'on n'étoit pas alors assez exercé à les prendre. En effet la plûpart des Rivieres étant très-profondes, & le Fleuve S. Louis ayant trente-cinq à quarante brasses d'eau, comme je l'ai déja dit, depuis son embouchure jusqu'au Sault S. Antoine, on conçoit aisément que les engins dont on se sert en France pour la Pêche, ne peuvent être à la Louisiane d'aucune utilité, puisqu'il est impossible qu'ils aillent au fond de l'eau, ou qu'ils y plongent du moins assez avant pour laisser aux Poissons peu de moyens d'échapper. On ne peut donc faire usage que de la ligne, avec laquelle on prend tout le Poisson que l'on y mange sur la

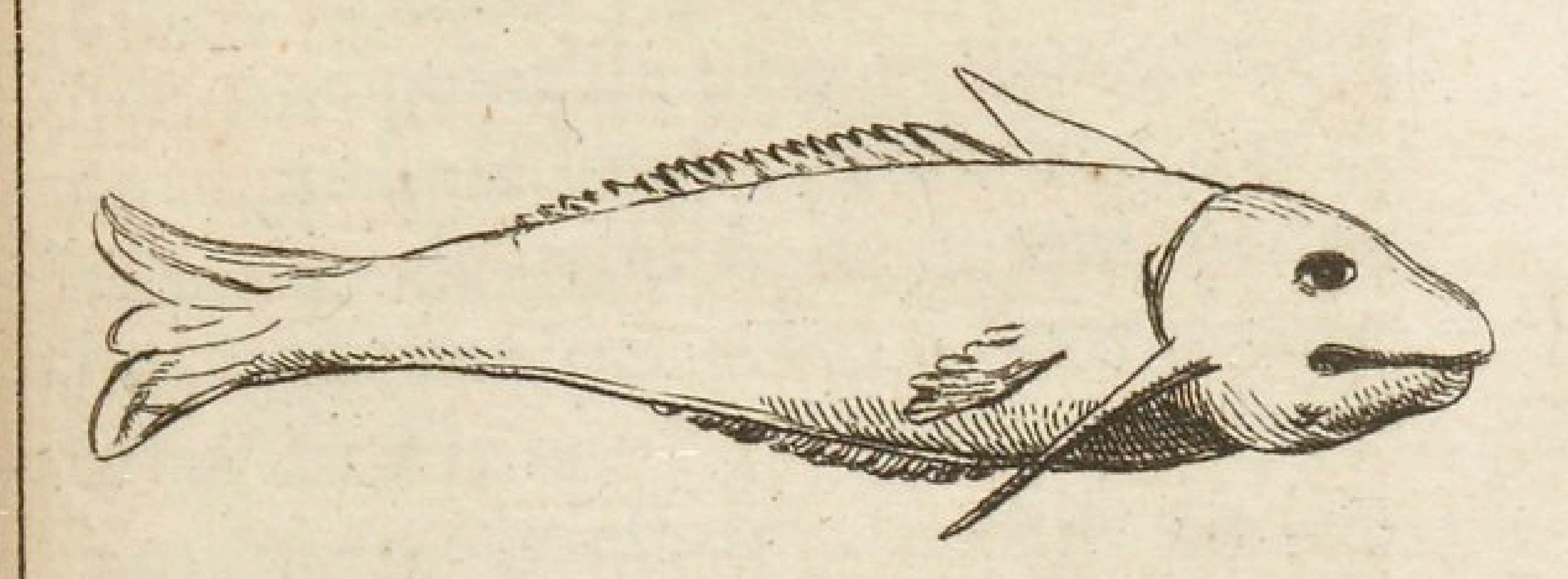
Riviere. Entrons dans le petit détail que je vais en donner.

Barbue. La Barbue est de deux espéces, la grande & la petite. La premiere a jusqu'à quatre pieds de long, & l'on n'en voit point de cette espéce de plus petites que deux pieds de long, les plus jeunes sans doute se tiennent au fond de l'eau. Cette espéce a la tête très-grosse, & dès là le corps qui est rond va en pointe jusqu'à la queue. Ce Poisson est sans écaille & sans arrêtes, excepté celle du milieu; sa chair est très-bonne & délicate, mais un tant soit peu fade, à quoi il est facile de remédier: au reste elle est fort semblable à la chair de Morue fraîche du Pays: on la mange à toutes les sauces ausquelles on peut manger un Poisson, & on la trouve bonne de toutes les manieres qu'on peut l'accommoder. J'en salois tous les ans un baril pour passer le carême, & je l'estimois au moins autant que la Morue verte.

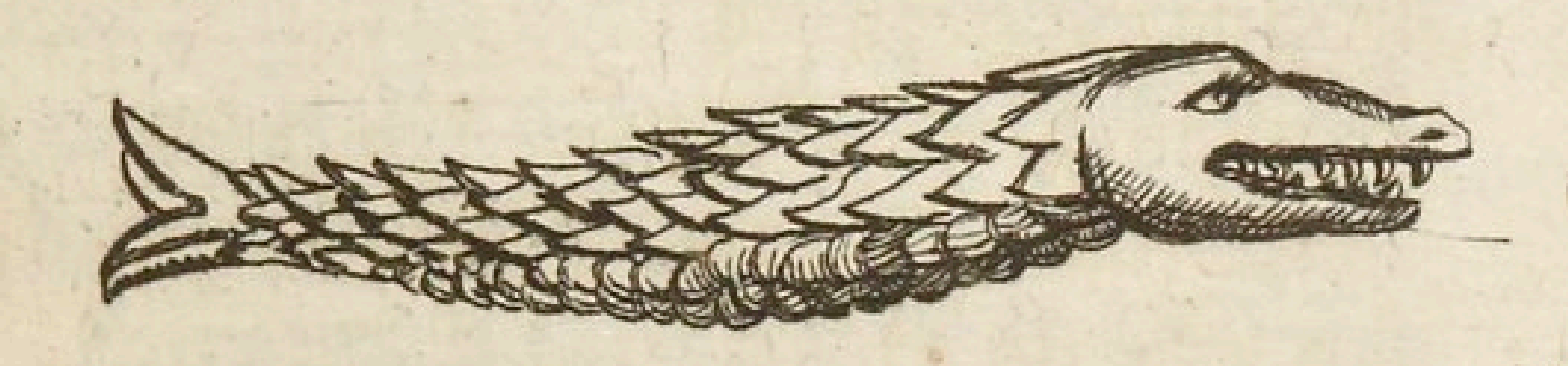
La grande.

La petite. La petite Barbue a depuis un pied jusqu'à deux pieds de long; elle a la tête aussi large à proportion que la grosse; mais elle n'est point si ronde, & ne va pas si fort en pointe; sa chair ne se leve point par écailles; mais elle est

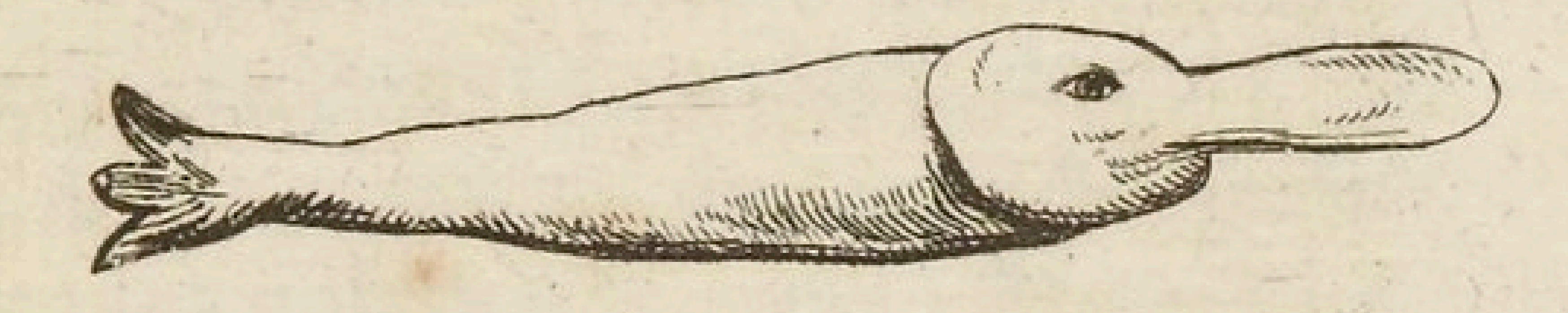
Barbue



Poisson Armé.



Spatute.



plus délicate : du reste elle est semblable à la grande.

La Carpe est monstrueuse dans le Fleuve S. Louis ; je veux dire que l'on n'en voit point de plus petites que de deux pieds de long, & on en trouve beaucoup de trois & de quatre pieds. Les Carpes ne sont point si bonnes vers le bas du Fleuve : plus on remonte, plus leur goût est fin, à cause du sable qui y est en assez grande quantité. Elles n'ont que peu d'œufs & de laites, sans doute parce qu'elles sont trop vieilles ; si l'on n'en voit point de petites dans le Fleuve, c'est qu'il n'y a que les grosses qui mordent à l'hameçon, & que ne pouvant pêcher au filet, on ne peut avoir que celles que l'on pêche à la ligne. Comme tous les Poissons d'eau douce cherchent la plus claire & la plus vive, une grande partie des Carpes s'échappent par les eaux qui débordent du Fleuve, & qui se déchargent dans les Lacs ; c'est là aussi que l'on en prend de petites, de moyennes & de grosses ; on y pêche d'autant plus volontiers, que l'on en trouve à discrétion, & qu'elles sont d'un goût meilleur que dans le Fleuve. Carpe.

Le Casse-Burgo est un poisson excel- Casse-Burgo.

lent ; il eſt ordinairement d'un pied & d'un pied & demi de long, il eſt rond, ſon écaille eſt dorée ; il a dans la gueule deux os taillés en forme de lime, pour caſſer le coquillage que l'on nomme *Burgo*, d'où lui vient ſon nom ; il eſt très-ferme, quoique délicat ; la meilleure facon eſt de le manger au bleu.

Raye Bouclée. La Raye bouclée ſe trouve dans le Fleuve juſques auprès & même vis à vis la nouvelle Orléans & non plus haut ; elle eſt trés-bonne & nullement coriace ; du reſte elle eſt la même que celle qu'on voit en France.

Spatule. Le Spatule eſt ainſi nommé à cauſe qu'il ſort de ſon muſeau la forme d'une ſpatule qui eſt de la figure de celle de nos Apoticaires ; elle eſt de la longueur d'un pied, le bout eſt large de deux pouces au moins ; & il n'y a qu'un pouce de largeur depuis le muſeau juſqu'aux trois quarts de ſa longueur. Son corps n'excede point deux pieds de long ; il n'eſt ni rond ni plat, mais quarré, ayant à ſes côtés & deſſous des arrêtes qui forment un angle, comme celles du dos en forment un.

Brochet. On ne pêche que des Brochets d'environ un pied de long : comme ce poiſſon eſt vorace, peut-être que le poiſſon

armé le pourſuit autant par jalouſie que par goût ; le Brochet, outre ſa petiteſſe eſt fort rare.

Le Tchoupic eſt un très-beau poiſſon ; pluſieurs le prennent pour la Truite, parce qu'ils le voyent moucheté de même, mais mal-à-propos ; il s'en faut tout qu'il ait ni le mérite ni l'inclination de la Truite, puiſqu'il eſt ſi mol, qu'il n'eſt bon qu'en friture, & qu'il préfere l'eau trouble & dormante à l'eau vive & courante ; le Tchoupic eſt court, la Truite eſt allongée, ſa chair eſt ferme, elle ſe plaît dans les Rivieres où elle rencontre des pierres & des rochers, & ſa nature la porte à monter toujours contre l'eau la plus rapide : il eſt aiſé de voir que la difference de ces deux poiſſons eſt totale. Tchoupic.

La Sardine du Fleuve S. Louis peut avoir trois à quatre doigts de large, & ſix à ſept pouces de long ; elle eſt bonne & délicate ; j'en ſalai une année plein un grand pot d'environ quarante pintes ; ces Sardines ſalées me firent plaiſir en tems & lieu : tous les François qui en mangerent les reconnurent Sardines par la chair, les arrêtes & le goût. Elles ſont paſſageres comme celles que l'on mange en France. Les Naturels Sardine.

les prennent lorsqu'elles remontent le plus forr du courant, avec des filets qu'ils ont à cet effet seulement.

Patassa. Le Patassa est ainsi nommé par les Naturels, parce qu'il est plat, ce qui signifie son nom : c'est le Gardon du Pays, car son goût & ses arrêtes sont les mêmes que celles du Gardon de France.

Poisson-armé. Le Poisson-armé tire son nom de ses armes & de sa cuirasse : ses armes sont des dents très-pointues qui ont une ligne de diametre & autant de distance, & sortent de trois lignes & plus en dehors de la machoire ; mais l'intervalle des grandes dents est rempli par des dents bien plus courtes ; ces armes annoncent sa voracité. Sa cuirasse n'est autre chose que sa peau garnie d'écailles blanches & aussi dures que l'yvoire ; elles ont une ligne d'épaisseur : il y en a sur le dos deux rangées de chaque côté qui ressemblent tout-à-fait au fer d'un esponton ; il y a même une queue de trois lignes de long, qui est au bout opposé à celui de la pointe, que les Guerriers Naturels faisoient entrer dans le bout du bois de la fleche, le colloient avec de la colle de poisson, & lioient le tout avec des clisses de plumes aussi col-

lées: cette écaille peut avoir en tout neuf lignes de long, sur trois à quatre dans son plus large, avec ses côtés tranchans: la chair de ce poisson est dure & peu appétissante; ses œufs ne peuvent qu'incommoder ceux qui en mangeroient.

On trouve beaucoup d'Anguilles dans le Fleuve S. Louis; on en pêche de très-grosses dans toutes les Rivieres & dans les Bayoucs. Anguilles.

Tout le bas du Fleuve abonde en Ecrevisses: dans le tems que je fus arrivé dans ce Pays, la terre étoit couverte de petites élevations en forme de Tours de la hauteur de six à sept pouces, que les Ecrevisses se faisoient pour prendre l'air hors de l'eau; mais depuis que l'on a garanti l'intérieur des terres par des levées, elles ne se montrent plus: lorsqu'on en désire, on les pêche dans les fossés avec une cuisse de grenouille, & on est assuré qu'en peu de momens on en a pour un grand plat: elles sont fort bonnes. Ecrévisse.

Les Chevrettes sont des diminutifs d'Ecrevisses; elles ne sont ordinairement que de la grosseur du petit doigt & longues de deux à trois pouces; elles portent leurs œufs comme les Ecrevis- Chevrette.

ses; en cuisant elles ne deviennent jamais plus rouges que la couleur de roses pâles; elles sont d'un goût plus fin que les Ecrevisses; & quoique dans les autres Pays la Mer soit leur demeure ordinaire, on les voit à la Louisiane dans la Mer, & en quantité à plus de cent lieues en remontant le Fleuve.

Depuis quelques années on a fait venir de France des filets à pêcher, pour s'en servir dans le Lac S. Louis, qui est assez plat pour y pêcher à une lieue au large. Ce Lac communique avec la Mer par deux issues assez étroites: l'eau en est saumate; (ou moitié douce, moitié salée,) ce qui provient de plusieurs Rivieres qui se déchargent dans ce Lac par sa Côte du Nord; de même que trois à quatre gros Bayoucs qui y tombent du côté du Midi. Ce Lac n'est qu'à deux lieues de la nouvelle Orléans, la premiere par terre, la seconde par un Bayouc qui y conduit. L'on trouve dans ce Lac plusieurs sortes de poissons de Mer, comme Soles, Plies Mulets, Rayes, Rougets & autres; de même du poisson d'eau douce, comme Carpes, Brochets, Tchoupic & semblables.

Huitre. On trouve près de ce Lac des Huitres, en sortant par les Chenaux en

ſuivant un peu la Côte ; elles y ſont en quantité, très-bonnes, mais aſſez petites. Au contraire en ſortant de ce Lac, & paſſant par un autre petit Lac que, l'on nomme le Lac Borgne, gagnant enſuite vers les embouchures du Fleuve, on y trouve des Huitres qui ont quatre ou cinq pouces de large, ſur ſix à ſept de long ; ces grandes Huitres ne ſont bonnes qu'à être fricaſſées, n'ayant preſque point de ſel, mais d'ailleurs groſſes & délicates.

Huitres Branchues.

Après avoir parlé des Huitres de la Louiſiane, nous dirons un mot de celles de S. Domingue que l'on trouve ſuſpendues aux arbres ; il me paroît qu'on peut les nommer Huitres branchues, puiſqu'elles ſe tiennent aux branches des arbres qui ſe trouvent ſur les bords de la Mer. Les Critiques auront, je veux dire, s'imagineront avoir beau jeu ſur ce petit article ; je les laiſſerai venir ; je les crains même ſi peu, que je ſuis aſſuré qu'ils demeureront aſſez tranquilles, lorſqu'ils auront vû de quoi il s'agit. Quoique bien des perſonnes ſoient dans le cas d'avoir vû de ces Huitres branchues, je ſuis certain que la plûpart de mes lecteurs ne ſeront

point ennuyés en apprenant comment ce fait arrive.

En entrant dans le Port du Cap François, lorsque nous y passâmes pour aller à la Louisiane, je vis pour la premiere fois des Huitres suspendues aux branches d'arbrisseaux; j'en fus surpris: je priai M. Chaineau, qui étoit notre Capitaine en second, de me tirer de peine, & de m'expliquer une chose que je ne concevois pas trop: il le fit sur le champ. » Ces arbrisseaux que vous » voyez, me dit-il, sont très-bas & » d'un bois si foible, que quand la ma- » rée est haute & un peu émue, elle » fait baisser les branches jusques sur le » fond du Rivage; alors s'il se trouve » quelques Huitres en cet endroit, el- » les sentent la verdure, elles s'ou- » vrent, & s'y attachent, de sorte » qu'à la Mer basse elles y restent sus- » pendues (1). » Tel est le prétendu Phénomêne; que l'on ne crie donc point à l'imposture au sujet de mes Huitres branchues; je suis même persuadé que personne ne contestera ce

(1) On vient de donner au Public une Histoire Naturelle du Senégal, dans laquelle l'Auteur rapporte le même fait.

fait qui est connu des Marins · il est d'ailleurs naturel & très possible : au lieu que si je disois que les Chats de la Louisiane vont à la pêche de l'Huitre, & qu'ayant mis une de leurs pattes dans l'écaille qui se resserre aussi-tôt, ils restent dans cette position, jusqu'à ce que la marée revienne ; si dis-je, je parlois de la sorte, on seroit autorisé à ne pas me croire, puisque l'Huitre n'ouvre son écaille qu'à la marée montante, & que quand elle s'ouvriroit, ce ne seroit point de maniere à être prise de la sorte : d'ailleurs y a-t-il un Chat dans le monde qui auroit la patience de rester 4 ou 5 heures dans une situation aussi douloureuse, & auroit-il envie après cela d'y retourner souvent au même prix ? De plus, la marée qui revient fera-t-elle ouvrir cette Huitre ? le Chat qui craint l'eau tout au moins autant que le feu, souffrira-t-il que la marée l'entraîne avec l'Huitre ? Je ne puis en vérité m'imaginer comment un Auteur peut avoir le front de faire présent au Public d'inventions aussi impertinentes qu'elles sont impossibles. Pour moi je souscris volontiers à ma condamnarion, lorsque dans les faits ou descriptions que je rapporte

on trouvera la moindre contradiction; je n'avance rien à tort & à travers, & dont je ne sois assuré ; je fais profession de dire ce que je sçais, & rien de plus.

Moucles ou Moules.

Vers les embouchures du Fleuve, on trouve des Moucles ou Moules qui n'ont pas plus de sel que les grandes Huitres dont j'ai parlé : cette douceur est occasionnée par les eaux du Fleuve qui se jettent à la Mer par trois grandes embouchures, & par cinq autres petites ; toutes ces embouchures en outre ont des marais noyés & coupés de quantité de petits Bayoucs, qui jettent dans la Mer tant d'eau à la fois, que l'eau de cette partie de la Côte est saumate ; tout ce terrein aquatique contient plus de dix à douze lieues.

Il y a aussi de très-belles Moucles sur le bord Septentrional du Lac S. Louis, sur-tout dans la Riviere aux Perles ; elles peuvent avoir six à sept pouces de long, & n'ont point de goût, par la même raison que j'ai dit que les autres n'en avoient point. Celles dont je parle ici renferment quelquefois des perles assez grosses ; mais si la pleine Mer donne du mérite aux Moucles & aux Perles, si celles-ci se trouvent dans des endroits profonds, quel mérite

peuvent avoir des Perles formées dans un coquillage étranger & dans une eau qui doit leur être étrangere ?

Coquillages.

De tous les Coquillages de la Côte, le plus gros eſt le Burgo, qui eſt connu en France ; mais il y en a un d'une bien moindre groſſeur, que l'on nomme de même, quoique de figure bien différente : ſa nacre eſt belle & forte ; le deſſus eſt noir aſſez communément ; il s'en trouve de bleues qui ſont plus eſtimés ; on les a long-tems recherchés pour faire des tabatieres. Il y a pluſieurs autres coquillages, qui ajoutés à la collection de ceux que poſſedent quantité de perſonnes curieuſes, augmenteroient la ſatisfaction qu'ils ont d'embellir de choſes rares leurs Cabinets de curioſités naturelles.

Il y a beaucoup d'autres eſpeces de Poiſſons dans la Louiſiane, deſquels je ne parlerai point, parce qu'on les voit rarement & qu'ils n'ont point un mérite qui flatte. Dans la premiere Partie de cet Ouvrage j'ai parlé de quatre ſortes de Poiſſons, qui ſont la Sarde, le Poiſſon-rouge, la Morüe & l'Eſturgeon, qui tous ont une chair délicieuſe (1).

(1) Voyez Tome I. Chap. III.

CHAPITRE XIII.

Travaux des Naturels de la Louisiane : Construction de leurs Cabannes.

LES travaux des Naturels sont si peu de chose en comparaison des nôtres, que je me serois bien gardé de les rapporter, si des personnes de distinction ne me les eussent demandés, afin de faire connoître l'industrie de ces peuples, & jusqu'où peut aller la force de l'imagination, lorsqu'elle est forcée de se procurer les secours dont la nature humaine a un besoin continuel. Cette industrie étoit d'autant plus nécessaire aux Naturels de l'Amérique, qu'ils se sont trouvés dans ce Continent, dénués d'outils, & hors d'état par conséquent de travailler, de chasser, de s'habiller & de se bâtir.

En sortant de l'Asie par l'Isthme qui la joignoit autrefois avec l'Amerique, je les vois trembler de froid, & en arrivant chercher du bois pour faire du feu. Il est vrai qu'avant de partir, ils pouvoient avoir emporté des haches,

pour abattre du bois & des briquets pour faire du feu ; mais le fer malgré sa dureté s'use enfin aussi, bien que les autres choses utiles ou nécessaires à la vie. Je les suis & les conduis jusques dans le Pays où je les ai vûs ; là leurs ferremens usés, peut-être depuis longtems, ne peuvent être remplacés par de semblables ; ils ne trouvent plus de cailloux pour faire du feu.

Maniere de faire du feu.

Un de la troupe plus industrieux s'avise de prendre une petite branche morte & séchée sur l'arbre, de la grosseur du doigt ; il la tourne avec violence en l'appuyant d'un bout sur un bois mort & non pourri, jusqu'à ce qu'il voye sortir un peu de fumée ; alors ramassant dans le trou la poussiere que ce frottement a produit, il souffle doucement, le feu y prend, il y joint de la mousse bien séche, & quelques matieres inflammables, & fait ainsi du feu.

Les Haches.

Les Haches, quoique plus grosses que les Briquets prirent fin aussi : avec quoi ces Naturels qui n'ont que leurs bras pourront-ils abattre du bois ? Car il en faut pour se chauffer, pour cuire les viandes, pour se loger, pour faire des arcs & pour d'autres usages, desquels l'homme ne peut se passer. Il faut des

haches : on cherche par-tout, on trouve enfin des cailloux d'un gris foncé & d'un grain fin, tel à peu près que la pierre de touche. Soit que ce cailloux soit naturellement plat, soit qu'ils l'eussent applati sur d'autres pierres dures & propres à manger des matieres aussi très-dures, comme pourroit être le grais que l'on trouve dans la Louisiane, ils firent des haches. Ces haches de cailloux sont épaisses d'un bon pouce par la tête, d'un demi pouce aux trois quarts de leur longueur ; le taillant est formé en biseau, mais non tranchant, & peut avoir quatre pouces de large, au lieu que la tête n'est large que de trois ; cette tête est percée d'un trou à passer le doigt, pour être mieux assujettie dans la fente d'un des bouts du manche, & ce bout lui-même bien lié pour ne pas fendre davantage.

Mais voici un autre inconvénient : ces haches en cet état ne pouvoient couper le bois net, mais seulement le mâcher, c'est pourquoi ils coupoient toujours le bois rase-terre, afin que le feu qu'ils faisoient au pied, consumât plus facilement les filandres ou fibres du bois que la hache avoit maché. Enfin avec beaucoup de peine & de pa-

tience ils venoient à bout d'abbattre l'arbre. Ce travail étoit long : auſſi dans ces tems ils étoient bien plus occupés qu'à préſent qu'ils ont des haches que nous leur traitons ; il eſt arrivé de là qu'ils ne ſe baiſſent plus pour couper un arbre, ils le coupent à la hauteur qui leur eſt la plus commode.

Coûteux. Ces ſortes de haches ne pouvoient couper la viande, il falloit des coûteaux ; on fait rencontre d'une eſpéce de canne aſſez petite, on la fend en quatre, chaque quartier fait un coûteau qui coupe bien pour peu de tems ; à la vérité il en faut plus ſouvent ; mais heureuſement la matiere n'eſt point rare : ils nomment ces cannes *Conchac*, de même que nos coûteaux.

Arcs. Ils firent des arcs avec du bois d'Acacia qui eſt dur & fendant, ils y mirent des cordes faites d'écorce de bois. Ils formerent leurs fléches avec le bois qui porte ce nom, & qui eſt fort dur (1) ; ils mettoient la pointe de ce bois durcir dans le feu ; mais à préſent & depuis ces commencemens ils ont tué des animaux qui leur ont fourni de quoi

(1) Ce bois ne vient guères que de la hauteur d'un homme ; ſes tiges ſont très-droites & très-dures.

faire des cordes avec de la peau trempée qu'ils tordoient enſuite ; ils ont auſſi tué des Oiſeaux deſquels ils ont tiré des plumes pour garnir leurs fléches, qu'ils ſont tenir avec de la colle de poiſſon, qu'ils ſçavent faire.

Flèches. Ils font quelquefois des fléches avec de petites cannes dures ; mais ce n'eſt que pour les Oiſeaux ou pour les Poiſſons : celles qui étoient pour le Bœuf ou pour le Chevreuil étoient armées avec de groſſes eſquilles d'os ajuſtés en pointe, mais dans un bout fendu de la fléche ; la fente & l'armure liées avec des cliſſes de plumes, le tout bien imbibé de colle de Poiſſon.

Leurs fléches pour la guerre ſont plus ordinairement armées d'écailles du Poiſſon-armé : ſi ce ſont des fléches pour la Carpe ou pour la Barbue qui ſont de gros poiſſons, ils ſe contentent d'attacher un os pointu par les deux bouts, enſorte que le premier bout perce & fait entrer la fléche & l'autre bout qui s'éloigne du bois, empêche que la fléche ne ſorte du corps du poiſſon ; d'ailleurs la fléche eſt attachée avec une ficelle à un bois qui ſurnage, & qui ne permet point que ce poiſſon aille au fond, ou ſe perde.

Peaux.

Les

Les fléches les faisoient vivre ; mais il falloit se couvrir ; les peaux n'étoient plus si rares, puisqu'on pouvoit tuer des bêtes : il étoit donc question de passer ces peaux ; ils en avoient sans doute apporté le secret, mais il falloit quelques outils pour gratter la peau ; on peut en faire tomber le poil en la faisant tremper, encore faut-il la racler ; faute de fer, on imagina d'applatir un os de Bœuf qui servit à la même opération ; ensuite après bien des recherches, on éprouva que la cervelle de chaque animal suffit pour passer sa peau.

La peau de Bœuf, quoique passée, a toute sa laine, de même que les peaux de Castor & autres dont ils se font des robes ou couvertures, afin que le poil les tienne plus chaud. Pour coudre ces peaux, ils se servent de nerfs battus & filés ; pour percer la peau, ils employent un os de la jambe du Héron, aiguisé en forme d'alêne.

Cabannes.

Tous les hommes ont recherché dans tous les tems à se rassembler & à demeurer ensemble, tant pour le plaisir de la société, que pour se procurer les uns aux autres les besoins ordinaires de la vie, ou pour être plus en état de se

défendre contre les attaques de l'ennemi. Les deux premiers motifs de cette réunion sont inspirés par la nature même, qui y trouve son soulagement & sa satisfaction ; au lieu que la troisiéme raison pour laquelle les hommes ont été obligés de se faire des Habitations communes, démontre une situation malheureuse, puisqu'ils se voyent tous les jours à la veille de défendre leurs vies & celles de leurs proches contre d'autres hommes, avec lesquels ils devroient vivre dans une paix & une union aussi douce qu'avantageuse en toutes manieres.

Mais l'homme auroit été trop heureux sans doute, s'il n'eût pas oublié que tous les autres sont ses freres : en effet dès que le genre humain s'est multiplié, les hommes forcés de vivre séparément les uns des autres, à cause de leur multitude dans les mêmes contrées, ne se souvinrent plus qu'ils sortoient tous du même pere ; ils crurent voir dans d'autres hommes une espéce differente de la leur ; portés au mal dès leurs tendres années, ils se livrerent à toute l'impétuosité d'un amour propre offensé ; ils se firent des guerres cruelles ; on n aime point la destruction de sa Nation, encore moins

celle de sa race ou la perte de sa propre vie ; quand les forces sont séparées, elles succombent bien-tôt ; si elles sont réunies, elles se prêtent des secours mutuels ; on convint donc de se loger les uns près des autres. Pour cet effet on bâtit des Cabannes au lieu de Tentes, parce que celles-ci n'étoient pas d'une longue durée, il en falloit faire trop souvent ; elle n'avoient point assez de solidité pour résister aux grands coups de vent ; elles ne pouvoient garantir de toutes les injures de l'air, elles étoient d'ailleurs trop petites pour contenir toute une famille selon la coutume des Orientaux : aussi nos Américains songerent-ils à construire des Villes suivant leurs moyens & les materiaux qu'ils avoient le plus commodément, pour résister aux insultes des ennemis. Nos François accoutumés à voir des Villes décorées de beaux édifices, s'imaginent qu'une Ville doit être composée de maisons faites de pierres de taille, & renfermer dans son enceinte des Temples superbes, de somptueux Palais, des Ponts magnifiques ; mais ceux qui ont pris la peine de s'instruire de ce que pouvoit être une Ville, ont appris que ce n'étoit autre chose qu'une plus grande

quantité de logemens réunis en un même lieu, & que la différence des bâtimens n'influoit que sur la plus ou moins grande richesse de la Nation qui composoit la Ville; nous n'avons pas même de peine à croire ce que l'Antiquité nous apprend à ce sujet, que les premieres Villes n'étoient que des chaumieres rassemblées, dont la moins défectueuse servoit de Palais au Souverain; il n'étoit pas possible de faire autrement. Nous voyons encore que dans les commencemens de la Monarchie Françoise le plus grand Seigneur dans Paris n'étoit point à beaucoup près si bien logé, que l'est aujourd'hui le Valet de Chambre d'un Fermier Général.

Que l'on ne soit donc point surpris si je nomme Ville ou Village, un amas de chaumieres qui forment le séjour des Américains dénués des arts & des instrumens propres à bâtir. Ainsi n'ayant que du bois, de la terre & de la paille avec quoi on puisse bâtir, ils méritent plutôt des louanges que du blâme, d'avoir sçû se faire avec de telles matieres, des logemens bien clos & couverts capables de résister à toute la violence des vents & des autres incommodités du tems.

Coustruction d'une cabanne.

Les Cabannes des Naturels sont tou-

tes un quarré parfait ; il n'y en a point qui ait moins de quinze pieds de large en tout sens, mais il y en a qui en ont plus de trente : voyons leur maniere de les construire.

LesNaturels vont dans les Bois nouveaux chercher des perches de jeunes noyers de quatre pouces de diamétre, sur dix-huit à vingt pieds de long ; ils plantent les plus grosses dans les quatre coins pour en former la largeur & le dôme ; mais avant de planter les autres, ils préparent l'échaffaut : il est composé de quatre perches attachées ensemble par le haut, & les bouts d'en bas répondent aux quatre coins ; sur ces quatre perches l'on en attache d'autres en travers à un pied de distance ; ce tout fait une échelle à quatre faces, ou quatre échelles jointes ensemble.

Cela fait, on plante en terre les autres perches en ligne droite entre celle des coins ; lorsqu'elles sont ainsi plantées, on les lie fortement à une perche qui les traverse en dedans de chaque face ; à cet effet on se sert de grosses clisses de cannes pour les lier à la hauteur de cinq ou six pieds suivant la grandeur de la Cabanne, c'est ce qui

forme les murailles ; ces perches debout ne ſont éloignées les unes des autres que d'environ quinze pouces; un jeune homme enſuite monte au bout d'une des perches d'un coin avec une corde dans les dents, il attache la corde à la perche, & comme il monte en dedans, la perche ſe courbe, parce que ceux qui ſont en bas tirent la corde pour faire courber la perche autant qu'il eſt néceſſaire : dans le même tems un autre jeune homme en fait autant à la perche de l'angle oppoſé ; alors les deux perches courbées à la hauteur convenable, on les attache fortement & uniement ; on en fait de même des perches des deux autres coins, que l'on fait croiſer avec les premieres : enfin on joint toutes les autres perches à la pointe, ce qui fait tout enſemble la figure d'un berceau en cabinet de jardin, tels que nous les avons en France. Après cet ouvrage on attache des cannes ſur les bas côtés ou murs à huit pouces environ de diſtance en travers, juſqu'à la hauteur de la perche dont j'ai parlé, laquelle forme la hauteur des murs.

Ces cannes étant ainſi attachées, on fait des torchis de mortier de terre,

dans lequel on met suffisamment de la Barbe Espagnole : ces murs n'ont pas au-delà de quatre pouces d'épaisseur ; on ne laisse aucune ouverture que la porte, qui n'a que deux pieds au plus de large, sur quatre de hauteur ; & il y en a qui sont bien plus petites. On couvre ensuite la charpente que je viens de décrire avec des nattes de cannes, en mettant le plus lissé en dedans de la Cabanne, & on a soin de les attacher les unes aux autres, de maniere qu'elles joignent bien.

Ils font après cela beaucoup de fagots d'herbe, de la plus haute qu'ils peuvent trouver dans les bas fonds, qui a quatre à cinq pieds de long ; elle se pose de même que la paille dont on se sert pour couvrir les chaumieres : on attache cette herbe avec de grosses cannes & des clisses aussi de cannes. Quand la Cabanne est couverte d'herbe ; on couvre le tout de nattes de cannes bien liées les unes aux autres, & par le bas on fait un cercle de Lianes tout autour de la Cabane ; puis on rogne l'herbe également, & de cette sorte quelque grand que soit le vent, il ne peut rien faire contre la Cabanne ; ces couvertures durent vingt ans sans y rien faire.

Il y a apparence que ces Peuples rassemblés, & composant une Ville & ou un Village, devinrent plus sédentaires, ne pouvant comme auparavant, emporter leurs demeures qu'ils avoient rendues stables en les bâtissant. Ils cultiverent la terre, afin qu'elle pourvût à leur nourriture; ils s'adonnerent à la culture du Mahiz, soit qu'ils l'eussent trouvé en Amérique, soit qu'ils l'eussent apporté de la Scythie ou de la Tartarie qui en produisent. Ce grain est très-bon & très-nourrissant, de même que le Choupichoul qui vient sans qu'on le cultive. Ils inventerent une Pioche pour sarcler le Mahiz & casser les cannes pour faire le champ : quand les cannes étoient séches, ils y mettoient le feu, & pour sémer le Mahiz, ils faisoient un trou avec la main, où ils en mettoient quelques grains. Ces pioches sont faites comme une L capitale; elles tranchent par les côtés du bout bas qui est tout plat.

Culture de la terre.

Pioches.

Ce n'étoit point assez pour nos gens d'avoir du grain, il falloit le mettre en état d'être mangé : mais comment l'écaller ou en ôter le son sans moulins ou sans piles ? Les Moulins devoient paroître impossibles à faire dans un

Moulins des Naturels.

Pays où les pierres ne paroissent point, dans lequel même ils ne pouvoient faire des piles de pierres; ils furent contraints de faire de ces dernieres avec du bois. Ils n'avoient point d'outils pour les creuser; il fallut donc avoir recours au feu pour couper l'arbre, le rogner & le creuser: pour cet effet on faisoit un bourlet de terre pétrie au bout qui se trouvoit en haut, & qui étoit celui que l'on vouloit creuser; on mettoit le feu dans le milieu, & on souffloit avec un chalumeau de cannes: que si le feu mangeoit plus vîte d'un côté que de l'autre, on y mettoit aussi-tôt du mortier de terre, & on continuoit ainsi jusqu'à ce que la pile fût assez large & assez profonde.



CHAPITRE XIV.

Suite des Travaux des Naturels : Fabrique de leurs meubles, & de leurs voitures par eau.

Poterie. AUSSI-TÔT que ces Nations se furent décidées à un Etablissement fixe, il fallut penser à la maniere la plus sûre & la plus commode pour faire cuire le Mahiz & les viandes ; on s'imagina de faire de la poterie ; ce fut l'ouvrage des femmes. Elles allerent chercher de la terre grasse, la mirent en poussiere, rejetterent les graviers si elles y en trouverent, firent un mortier assez ferme, puis sur un bois plat établirent leur attelier, sur lequel elles formerent leur poterie avec les doigts, & l'unissant avec un caillou qui se conserve avec un grand soin pour cet ouvrage : à mesure que la terre séche, elles en mettent d'autre en appuyant de la main de l'autre côté ; après toutes ces opérations elles la font cuire à grand feu.

Ces femmes font aussi des pots d'une

grandeur extraordinaire, des cruches avec une médiocre ouverture, des gamelles, des bouteilles de deux pintes à long col, des pots ou cruches à mettre l'huile d'Ours qui tiennent jusqu'à quarante pintes, enfin des plats & des assiettes à la Françoise; j'en avois fait faire par curiosité sur le modèle de ma fayance, elles étoient d'un assez beau rouge; je les donnai avant de revenir en France.

Pour façonner le grain après qu'il est pilé, il falloit des Tamis, des Cribles & des Vans; les clisses de cannes servirent à faire ces ouvrages: les tamis sont plus ou moins fins, selon l'usage auquel on les destine. Tamis.

Ceux qui se sont trouvés près des Rivieres, ont eu envie sans doute de manger du Poisson, & ont tâché de profiter des vivres que le local leur présentoit; il ne falloit d'ailleurs qu'une femme enceinte qui en eût vû de beaux pour en desirer; la complaisance du mari d'un côté, le desir qu'il pouvoit avoir du sien de manger, donnerent occasion à la fabrique des Filets pour prendre ces Poissons; ces Filets sont maillés comme les nôtres, Filets à pêcher.

& faits d'écorce de Tilleul : les gros ſe tirent avec la flêche.

Les Filets ſervent ordinairement à prendre les petits Poiſſons ; les Naturels en font en même tems un ſac pour les emporter ; cependant lorſqu'ils en ont beaucoup, ou qu'ils ont pris à la ligne quelque gros poiſſon, ils font ſur le lieu un inſtrument propre à les tranſporter une & deux lieues, même plus, s'il eſt néceſſaire. Pour cet effet ils prennent une branche d'un bois verd & ſouple de la groſſeur d'un pouce & demi : ils le joignent avec force par les deux bouts, ce qui a la figure d'une raquette en grand ; ſur ce bois ils tendent pluſieurs écorces en croix, y mettent des feuilles en aſſez grande quantité, poſent le poiſſon ſur ces feuilles qu'ils couvrent de même ; lorſque le poiſſon & les feuilles ſont bien liés & tiennent fortement au bois qui eſt la bâſe du tout, ils y attachent leur colier, & tranſportent ce fardeau comme ils porteroient une hôte. On verra dans ce Chapitre la deſcription des colliers des Naturels, qui font auſſi des cordes de la groſſeur qui leur convient, avec des écorces de tilleul, comme ils en font des filets.

Des cabannes pour se mettre à couvert du froid, de la pluye, du vent & pour se retirer dans le besoin, étoient sans doute un grand avantage pour nos peuples nouveaux ; ils s'étoient procuré en outre des outils & quelques commodités les plus nécessaires ; mais après avoir bien travaillé & fatigué toute une journée, il étoit naturel de prendre du repos de façon à délasser le corps, afin qu'il fût en état de continuer ses travaux ; coucher sur la dure sans se trouver mieux de tems en tems, auroit été pour eux quelque chose de trop violent ; il fut donc résolu d'inventer une maniere de se coucher plus doucement qu'à l'ordinaire : voici la construction des lits qu'ils imaginerent. Lits.

Ces lits sont élevés d'un pied & demi de terre ; six petites fourches plantées portent deux perches traversées de trois bois sur lesquels on met des cannes si près les unes des autres, que cet espece de plancher qui forme la paillasse est fort uni, & bien lié aux trois bois qui traversent les deux perches ; la garniture de ces lits consiste en quelques peaux d'Ours, un sac de peau rempli de Barbe Espagnole séche tient lieu de traversin ; une robe de bœuf les

couvre assez bien dans un endroit aussi clos que le sont leurs cabannes, au milieu desquelles on fait le feu, & la fumée sort en partie par la porte, partie au travers de la couverture, quoi qu'avec peine. Les lits sont disposés contre le mur tout autour de la cabanne, les uns au bout des autres.

Siéges.

Les Naturels ont de petites selles ou escabeaux sur lesquels ils s'asseyent; je ne sçais s'ils s'en servoient avant d'avoir de nos haches; j'en douterois volontiers, lorsque je considere leur peu d'inclination à s'y asseoir; ces siéges n'ont que six à sept pouces de haut; les pieds & le siége sont de la même espece.

Lits plus commodes.

Ces lits tels que je viens de les dépeindre, n'étoient point assez unis sans doute pour satisfaire la molesse de ces femmes, toutes rustiques qu'elles soient ou qu'on les croye, ce qui feroit penser que la délicatesse du sexe est de tous Pays : elles imaginerent de faire des nattes avec des clisses de cannes, lesquelles posées sur le fond du lit le rendent plus uni & plus doux; d'ailleurs on peut au moyen de ces nattes se coucher au frais sans pelleteries. Ces nattes ont ordinairement six pieds

de long sur quatre de large, & sont travaillées en dessein ; le luisant de la canne devient jaune en vieillissant. il y en a dont les desseins, outre la différence de l'ouvrage, sont marqués par des clisses teintes en rouge, d'autres en noir, ce qui fait trois couleurs différentes dans ces nattes.

Les femmes font aussi des especes de hotes pour porter les graines, la viande, le poisson ou autres denrées qu'elles ont à transporter d'un lieu à un autre. Les François les ont nommées *mannes*, quoiqu'elles ressemblent plutôt à des *mannequins* ; elles sont rondes, plus profondes que larges, & ont autant de largeur en bas qu'en haut ; il y en a de toute grandeur ; les moyennes sont pour les jeunes filles ; il y en a de fort petites pour amasser des fraises. Hotes ou manne.

Les femmes de ces Pays de même que des autres régions, ont grand soin de mettre sous bonne garde leurs bijoux, & tout ce qui peut contribuer à leur parure. A cet effet elles font des paniers doubles ou qui n'ont point d'envers ; le couvercle est assez grand pour couvrir tout le dessous, & c'est là qu'elles mettent leurs pendans d'oreilles, Cassettes.

les brasselets, jarretieres, rassade, cordons de cheveux & le vermillon si elles en ont pour se farder; mais si elles n'en ont pas, elles vont chercher de l'ocre qu'elles font cuire & s'en rougissent. Ce sont de même les femmes qui font les ceintures des hommes & leurs jarretieres.

Colliers pour les fardeaux.

Elles font aussi les colliers pour porter les fardeaux. Ces colliers sont formés de deux bandes de peau d'Ours passée en blanc ; ces bandes sont de la largeur de la main & sont jointes ensemble par de petites courroyes d'une même qualité de peau ; ces courroyes sont assez longues pour attacher les fardeaux qu'elles portent bien plus souvent que les hommes : une de ces bandes prend sur les épaules, les embrasse & les serre ; l'autre passe sur le front & s'y appuye, de maniere qu'elles se soulagent l'une l'autre.

Broderie en dessein.

Les femmes font encore plusieurs ouvrages en broderie avec de la peau de Porc épic ; elles levent pour cet effet la peau de cet Epic, laquelle est blanche & noire ; elles la fendent assez fine pour s'en servir à broder : elles teignent en rouge une partie du blanc, une autre partie en jaune, & une troi-

ſiéme partie demeure blanche ; elles brodent ordinairement ſur de la peau noire ; pour lors elles teignent le noir en rouge-brun; mais ſi elles brodent ſur l'écorce d'arbre, le noir reſte toujours le même.

Leurs deſſeins ſont aſſez ſemblables à quelques-uns de ceux que l'on trouve dans l'Architecture gothique ; ils ſont composés de lignes droites qui forment des angles droits à leur rencontre ; ce que le vulgaire nommeroit le coin d'un quarré. Elles font auſſi des deſſeins du même goût ſur les mantes & couvertures qu'elles façonnent avec des écorces de Mûrier.

Premiere voiture des Naturels par eau.

Ces Peuples avant de s'établir dans un Pays, ne manquoient point d'en parcourir pluſieurs Contrées, afin d'être en état de choiſir ; ainſi ils prenoient la meilleure terre & qui contenoit en même tems beaucoup de gibier : mais auſſi après avoir fixé leurs demeures, & ayant du tems de reſte, ils étoient bien aiſes de ſçavoir ſi quelque canton voiſin qu'ils n'avoient point encore vû, ne leur conviendroit peut-être pas mieux que celui qu'ils habitoient. Ceux qui étoient ſur les bords de quelque grande Riviere, curieux

d'apprendre quelle étoit la nature du terrein, ou s'il étoit plus facile d'y faire bonne chasse, furent violemment tentés de passer cette Riviere ; mais sa largeur, sa rapidité, sa profondeur, la quantité de Crocodiles qu'ils avoient pû appercevoir fréquemment, sur-tout du côté du Midi, tout cela les empêchoit de passer ; il falloit cependant passer malgré tous les inconvéniens ; le gibier, qui n'étoit point chassé, étoit certainement plus abondant de l'autre côté que du leur : ce qui n'étoit point un petit appas : on fut donc obligé d'inventer une voiture propre à passer en sûreté & sans se donner la peine de nager trop long-tems. Cette premiere voiture fut celle que dans le Pays on nomme *Cajeux* ; c'est un train composé de fagots de cannes, liés à côté les uns des autres, puis croisés en double ; c'est de ce batteau que les Voyageurs se servent pour passer les Rivieres ; on en fait sur le champ, lorsque l'on a à sa rencontre une Riviere ; ce cas n'arrive qu'à ceux qui voyagent au loin, hors des Habitations des Naturels, & lorsque l'on ne va point par eau. Dans toute la Louisiane on est assuré d'avoir toujours sous la main de

quoi passer une Riviere, parce que les cannes se trouvent tout près des eaux.

Bateaux des Naturels.

Le Cajeu sert dans le besoin, mais c'est une voiture difficile à conduire, & qui n'est point de durée ; un bateau plus solide & plus commode leur étoit nécessaire. Comment sans autres outils qu'une hache de caillou construire un bateau ? La chose paroît impossible, on peut la regarder comme telle sans crainte de se tromper ; mais la nécessité & le désir d'avoir des voitures convenables leur aiguiserent l'esprit : ils imaginerent d'en faire d'une seule piéce ; la nature leur en facilita les moyens ; cette Province produit des Bois qui sont tendres, & qui se prêtent à toutes les volontés de l'ouvrier, sans rien perdre de leur solidité ; ces arbres d'ailleurs sont si hauts, si droits & si gros, que ceux qui peuvent un peu connoître la fertilité de ce Pays sont les seuls qui n'en soient point surpris, quoiqu'ils n'en admirent pas moins ces productions merveilleuses, qui prouvent clairement combien cette tetre est fertile. Ils abattirent de ces beaux arbres, le feu venant à propos au secours de la hache ; ils les rognerent par le même moyen, & en firent des batteaux

de la maniere que je vais le rapporter.

Dans la Louisiane on nomme Pirogues ces voitures d'une seule piéce : les Naturels les creusent avec le feu ; ce qui leur occasionne un travail infini, puisqu'ils n'ont d'autres outils dans cet ouvrage que du bois pour faire du feu, & du bois pour grater, & qu'il ne faut que du petit bois pour brûler. Pour mettre le feu à ce bois destiné à faire une Pirogue, il faut faire des deux côtés & à chaque bout un bourlet de mortier de terre que l'on trouve partout ; je suppose le bois rogné à la longueur désirée ; ces bourlets empêche le feu de passer au-delà & de brûler les bords du bateau ; on fait un grand feu par-dessus, & quand le bois est consumé, on grate pour que le dedans allume mieux & se creuse plus facilement, & on continue ainsi jusqu'à ce que le feu ait mangé tout le bois intérieur de l'arbre ; & si le feu brûle dans les côtés, on y met du mortier qui l'empêche de faire plus d'ouvrage qu'on ne lui en demande ; on a cette précaution jusqu'à ce que la Pirogue soit assez profonde. Les dehors se font de la même maniere & avec la même attention.

Le devant de ces Pirogues est fait

en talut comme celui des bateaux que l'on voit sur les Rivieres de France ; ce devant est aussi large que le corps de la Pirogue : j'en ai vû de quarante pieds de long, sur trois de large ; elles ont environ trois pouces d'épaisseur, ce qui les rend très-pesantes. Ces Pirogues peuvent porter douze personnes & sont toutes de bois leger ; celles des Arkansas sont de noyers noirs.

Pour conduire ces Pirogues, les Naturels font de petites rames qui ne s'attachent point à la voiture ; on les nomme Pagaies ; elles sont semblables à celles que l'on met en main aux Fleuves que l'on représente ; elles n'ont que six pieds de long. Les François ne les font que d'un pouce d'épaisseur, & sont infiniment plus légeres.



CHAPITRE XV.

Habits & Ornemens des Naturels de la Louisiane.

LEs Naturels de la Louisiane, hommes & femmes, s'habillent à la légere pendant l'Eté; & je suis dans la persuasion que la plûpart des Européens en feroient de même s'ils avoient une chaleur égale à celle de la Colonie dont je donne ici l'Histoire; si d'ailleurs, ajoutons le, ils n'étoient retenus par la bienséance.

Habillement des hommes.

Pendant les chaleurs les hommes ne portent qu'un brayer; c'est une peau de Chevreuil passée en blanc ou teinte en noir; mais il n'y a gueres que les Chefs qui portent des brayers de peaux noires. Ceux qui sont auprès des François portent des brayers de limbourg; ceux-ci sont composés d'un quart d'aulne de drap, lequel ayant une aulne & un quart de large, fait un brayer de cinq quarts de long sur un quart de large; de cette sorte il se trouve de la lisiere à chaque bout. Pour soutenir ce

brayer ils ont une ceinture sur les hanches, dans laquelle ils passent un bout qui sort de quatre pouces sur les reins, le reste qui passe entre les cuisses remonte dans la ceinture du côté de la chair, & le bout long d'environ un pied & demi retombe sur les cuisses. Ceux qui ont des peaux de Chevreuils s'en servent de la même maniere.

Les femmes dans les chaleurs n'ont qu'une demie-aulne de limbourg, au moyen de laquelle elles se couvrent; elles tournent ce drap autour de leur corps, & sont bien cachées depuis la ceinture jusqu'aux genoux; quand elles n'ont point de limbourg, elles employent au même usage une peau de Chevreuil: aux hommes ainsi qu'aux femmes, le reste du corps demeure à découvert.

Celui des femmes.

Si les femmes sçavent travailler, elles se font des mantes ou de plumes ou décorce de mûrier tissue. Nous allons voir leur maniere de s'y prendre.

Elles se font des robes.

Les mantes de plumes se font sur un métier semblable à celui sur lequel les Perruquiers travaillent les cheveux; elles tracent les plumes de la même maniere, & les attachent sur de vieux filets à pêcher ou sur de vieilles mantes

d'écorce de mûrier, elles les mettent de la ſorte tracées l'une ſur l'autre, & des deux côtés ; elles ſe ſervent à cet effet de petites plumes de Dindons ; les femmes qui peuvent avoir des plumes de Cygnes ou de Canards d'Inde, qui ſont blancs, font avec ces plumes des mantes pour les femmes conſiderées.

Pour faire des mantes d'écorce de mûrier, elles vont chercher dans les Bois des jets ou pouſſes de mûrier, qui ſortent de ces arbres après qu'on les a abattus ; ces jets ont quatre à cinq pieds de haut, elles les coupent avant que la ſéve ſoit paſſée, en ôtent l'écorce & la font ſécher au Soleil. Lorſque cette écorce eſt ſéche, elles la battent pour faire tomber la groſſe ; l'intérieur qui eſt comme de la filaſſe reſte toute entiere, elles battent de nouveau celle-ci pour la rendre plus fine ; elles la mettent enſuite blanchir à la roſée.

Lorſque l'écorce eſt en cet état, elles la filent groſſe comme du ligneul ou fil à coudre les ſouliers ; elles ceſſent de filer, ſi-tôt qu'elles en ont aſſez. Elles montent leur métier, qui conſiſte en deux piquets de quatre pieds hors de terre, à la tête deſquels traverſe un

gros

gros fil sur lequel d'autres fils sont noués doubles ; enfin elles font un tissu croisé qui a tout autour une bordure en dessein : cette étoffe peut avoir au moins une aulne en quarré & une ligne d'épaisseur. Les mantes de fils d'écorce de mûrier sont très-blanches & très-propres ; elles s'attachent avec des cordons du même fil, lesquels ont un gland pendant à chaque bout.

Les garçons & les jeunes filles ne sont point habillés ; mais dès que les filles ont huit à dix ans, elles sont couvertes depuis la ceinture jusques à la cheville du pied d'une frange de fils de mûrier attachés à une bande qui prend au-dessous du ventre ; il y a aussi une autre bande au-dessus du nombril qui se rejoint par derriere à la premiere ; entre l'une & l'autre le ventre se trouve couvert d'un réseau qui y tient, & il n'y a par derriere que deux gros cordons qui ont chacun un gland. Les garçons ne commencent à se couvrir qu'à l'âge de douze ou treize ans. Habillement des garçons & des filles.

Quand il fait chaud les femmes ne portent qu'une mante en forme de juppe ; mais quand le froid se fait sentir, elles en portent une seconde dont le

milieu passe sous le bras droit, & les deux coins sont attachés sur l'épaule gauche; de cette sorte les deux bras sont libres, & alors on ne voit que l'un des deux seins. Elles ne portent rien sur leurs têtes; leurs cheveux sont de toute leur longueur, excepté ceux du devant qui sont plus courts; la chevelure par derriere est attachée en queue avec un réseau de fil de mûrier & des glands au bout. Elles ont grand soin de s'épiler & de ne laisser sur leur corps aucun autre poil que les cheveux.

Souliers.

Il est rare que les hommes ou les femmes portent des souliers, si ce n'est en voyage. Les souliers des Naturels sont de peaux de Chevreuils; ils joignent autour du pied comme un chausson qui auroit la couture par-dessus; la peau est coupée trois doigts plus longue que le pied, & le soulier n'est cousu qu'à la même distance du bout du pied, & tout le reste est plissé sur le pied; le derriere est cousu comme aux chaussons; mais les quartiers sont de huit à neuf pouces de haut; ils font le tour de la jambe, on les joint par-devant avec une courroye de peau d'Ours qui prend dès la cheville du

pied, & font ainsi le brodequin. Ces souliers n'ont ni semelles ni talons; ceux des hommes & des femmes sont les mêmes.

Les femmes se parent avec des pendants-d'oreilles faits du noyau d'un gros coquillage que l'on nomme Burgo, duquel j'ai parlé; ce pendant-d'oreilles est gros comme le petit doigt & au moins aussi long; elles ont un trou au bas de chaque oreille assez grand pour que cet ornement s'y loge; il a une tête un peu plus grosse que le reste qui l'empêche de tomber. Pendans d'oreilles.

Lorsqu'elles ont de la Rassade, elles s'en font des Colliers à un ou à plusieurs rangs; elles les font assez spacieux pour que la tête passe au travers. La rassade est un grain de la grosseur du bout du doigt d'un petit enfant; elle est plus longue que grosse; sa matiere est semblable à celle de la porcelaine: il y en a de plus petite, mais qui est ronde & blanche pour l'ordinaire, elles l'estiment plus que l'autre: il y en a de bleue, & d'une autre façon qui est bardelée de bleu & de blanc; la moyenne & la plus petite s'enfilent pour orner des peaux, des jarretieres, &c. Colliers.

Dès leur jeunesse les femmes se font

Les femmes se font piquer.

piquer une raye sur le haut du nez en travers, quelques-unes sur le milieu du menton de haut en bas, d'autres sur des endroits différens, sur-tout les femmes des Nations qui ont l'R dans leur langue ; j'en ai vû qui étoient piquées par tout le haut du corps, le sein même étoit piqué par-tout, quoique cette partie du corps soit extrêmement sensible.

Habillement pendant l'Hyver.

Les hommes, lorsqu'il fait froid, se couvrent d'une Chemise faite de deux peaux de Chevreuils passées ; ce qui ressemble plutôt à une veste de nuit qu'à une chemise, les manches n'ayant de longueur que ce que la largeur de la peau peut laisser. Ils se font aussi un habillement que les François nomment des *Mitasses*, que l'on devroit plutôt nommer des *Cuissards*, puisqu'il couvre les cuisses, & descend depuis les hanches jusques dans le quartier du soulier, & y entre jusqu'à la cheville du pied; quand ils ont du Limbourg rouge ou bleu, ils prennent plaisir à s'en parer, soit en couvertes, soit en mitasses.

Par dessus tout cela, si le froid est un peu rude, ils ont une robe de Bœuf passée en blanc du côté de la chair, mais dont la laine reste toute entiere,

& que l'on met du côté du corps pour avoir plus chaud. Dans les Pays où il se trouve des Castors, ils se font des robes composées de 6 peaux de ces animaux. Lorsque les jours commencent à devenir plus beaux, & que le froid n'est plus si violent, les hommes & les femmes ne se couvrent que d'une peau de Chevreuil passée en blanc, & quelquefois teinte en noir; il y en a quelques-uns qui en ont de matachées en dessein de diverses couleurs, comme en rouge, en jaune avec des rayes noires.

Ornemens pour les Fêtes.

Les Ornemens pour les Fêtes sont en eux-mêmes aussi simples que les habillemens; les jeunes gens sont aussi glorieux qu'ailleurs, & sont charmés de paroître les uns plus propres que les autres, jusques là qu'ils se mettent du vermillon fort souvent; ils mettent aussi des brasselets faits avec des côtes de Chevreuils, qu'ils ont rendues très-minces & courbées à l'eau bouillante; le côté extérieur de ces brasselets est aussi blanc & aussi uni que de l'yvoire poli: ils portent de la rassade en colliers comme les femmes, & on leur voit quelquefois un éventail en main; ils mettent du duvet blanc sur le rond de la tête qui est tondu; mais au petit tou-

pet, ou flotte de cheveux, qu'ils laissent au milieu sur la fontaine de la tête, ils attachent des plumes droites les plus blanches qu'ils peuvent trouver; ils font enfin tout ce qu'une jeune tête est capable d'inventer pour se parer.

Coupe des Cheveux.

Les Naturels coupent leurs Cheveux en rond avec une couronne, comme les Capucins, & ne laissent de cheveux longs que pour faire une cadenette cordelée, grosse comme le petit doigt tout au plus, & qui pend sur l'oreille gauche; cette couronne est à la même place & presque aussi grande que celle d'un Religieux; au milieu de cette couronne ils laissent environ deux douzaines de cheveux longs pour y attacher des plumes.

Quoique les Naturels portent tous cette couronne, cependant cet endroit n'est point épilé (ou arraché); mais il est coupé ou brûlé avec du charbon ardent: il n'en est pas de même du poil des aisselles & de la barbe, qu'ils ont grand soin d'épiler, afin qu'ils ne reviennent jamais; ne pouvant souffrir qu'aucun poil paroisse sur leurs corps, quoique naturellement ils n'en ayent pas plus que nous.

Les jeunes gens se font piquer.

Les jeunes gens se font aussi piquer

ſur le nez, & non ailleurs, juſqu'à ce qu'ils ſoient Guerriers, & qu'ils ayent fait quelque action de valeur; mais quand ils ont tué quelque ennemi, & en ont rapporté la chevelure, ils ont droit alors de ſe faire piquer & de s'orner des figures convenables au temps.

Ces piquûres ſont ſi fort en uſage parmi les Naturels, qu'il n'y a ni hommes ni femmes qui ne s'en faſſent faire; mais les Guerriers ſur-tout n'ont garde de s'en priver: ceux qui ſe ſont ſignalés par quelque fait d'importance, ſe ſont piquer un caſſe-tête ſur l'épaule droite, & au-deſſous on voit le ſigne hiéroglyfique de la Nation vaincue; les autres ſe font piquer chacun à leur goût. Pour faire cette opération, ils attachent ſur un bois plat ſix aiguilles, trois à trois bien ſerrées, enſorte que la pointe ne paſſe pas d'une ligne; ils tracent le deſſein de la figure avec un charbon ou braiſe, enſuite ils piquent la peau; quand ils en ont deux doigts de long, ils frottent l'endroit avec de la poudre fine de charbon; cette poudre s'imprime ſi fortement ſur les piquûres, qu'elles ne s'effacent jamais. Quelque ſimple que ſoit cette opération, elle fait enfler le corps conſidérable-

Maniere de ſe faire piquer.

Danger de cette piquûre.

ment, quelquefois donne la fiévre, & rendroit le piqué extrêmement malade, s'il n'avoit très-sérieusement l'attention pendant que dure l'enflûre, de ne manger que du bled (ou Mahiz), de ne boire que de l'eau, & de ne point approcher des femmes. Les Guerriers peuvent aussi se faire fendre le bas de l'oreille pour y passer des fils de fer ou de léton en forme de tire-bourres d'un bon pouce de diamétre : je leur passe d'attacher de l'honneur à ces sortes de pendans-d'oreilles ; mais ils doivent être à charge, car ils sont si pésans qu'ils allongent les oreilles.

Ornement des Guerriers.

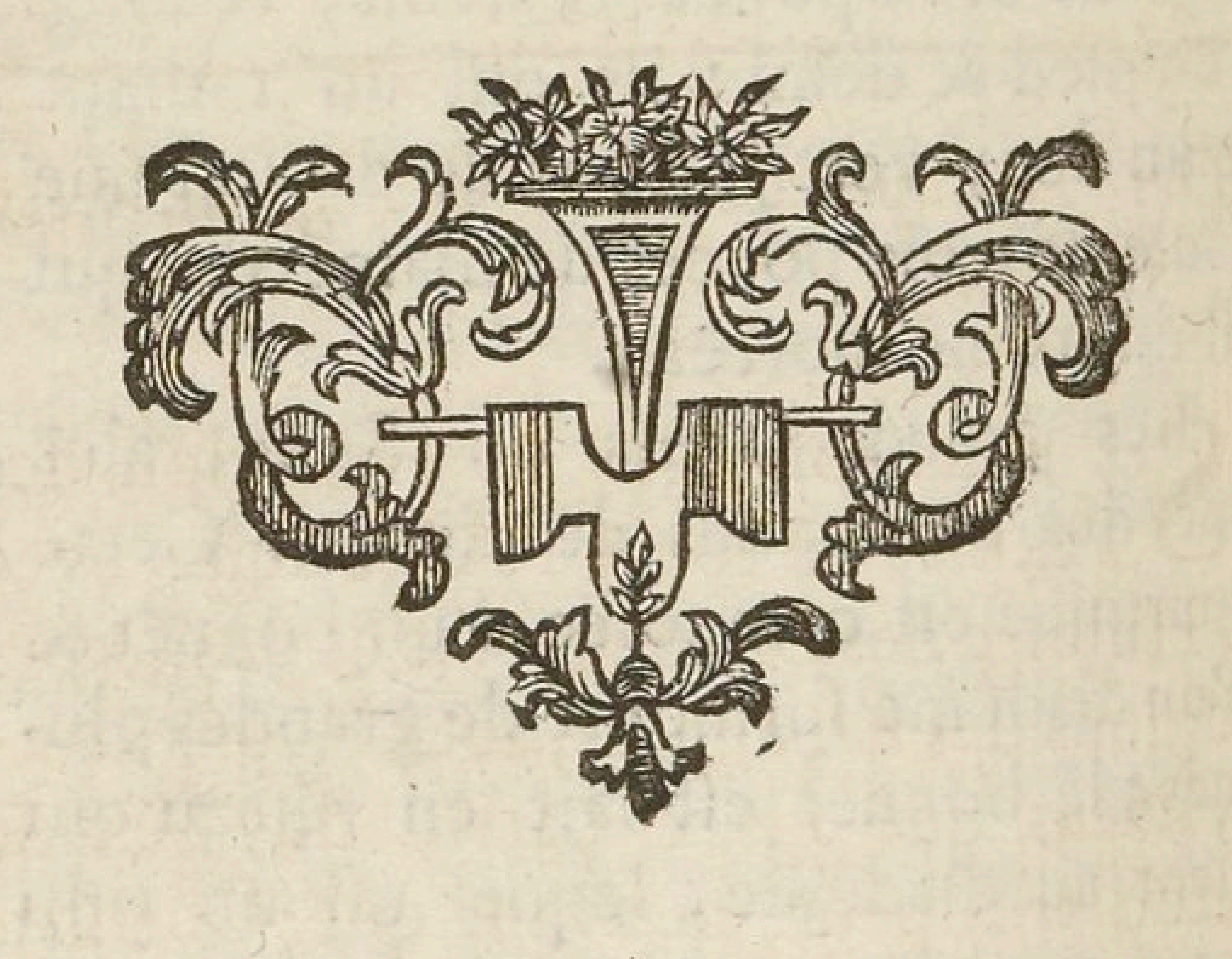
Toute la parure d'un Guerrier consiste dans les pendans-d'oreilles que je viens de décrire; dans une ceinture garnie de grelots & de sonnettes, quand ils peuvent en avoir des François, de sorte que quand ils marchent, ils ressemblent plutôt à des Mulets qu'à des hommes; mais quand ils n'ont ni sonnettes ni grelots, ils attachent à cette ceinture des Coloquintes séches, dans lesquelles ils mettent une douzaine de petits cailloux : pour que la parure soit complette, il faut que le Guerrier ait en main une casse tête; s'il est fait par les François, ce sera une

petite hache, dont le taillant eſt ordinairement de trois pouces : cette hache eſt legére, & ſe met à la ceinture, lorſque l'on eſt chargé ou en voyage. Les caſſes-têtes que les Sauvages font eux-mêmes, ſont de bois dur & ont la figure d'une lame de coutelas large de deux pouces & demi, & long d'un pied & demi : ils ont un taillant & un dos, vers le bout du dos eſt une boule de trois pouces de diamétre, qui eſt du même morceau.

Les grands Chefs ou Souverains ont des couronnes de plumes. Cette couronne eſt compoſée d'un bonnet & d'un diadême ſurmonté de grandes plumes ; le bonnet eſt fait en réſeau qui tient au diadême, lequel eſt un tiſſu large de deux pouces, & ſe ſerre par derriere tant que l'on veut. Le bonnet eſt de fil noir ; mais le diadême eſt rouge & brodé de petite raſſade, ou de petites graines blanches & auſſi dures que la raſſade. Les plumes qui ſurmontent le diadême, ſont blanches ; celles de devant peuvent avoir huit pouces de long, & celles de derriere quatre pouces ; ces plumes ſont étagées en ligne courbe : au bout de ces plumes eſt une houpe de poil, & par-

Ornemens des Souverains.

dessus une petite aigrette de crin, le tout n'étant que d'un pouce & demi, & teint en très-beau rouge : cette couronne, ou chapeau de plumes, est un objet qui satisfait la vûe.



CHAPITRE XVI.

Histoire ou Description des Nations Naturelles de la Louisiane.

Des Nations qui sont à l'Est de cette Colonie.

SI nous joignons la Tradition des Peuples de toute l'Amérique avec l'Histoire des Découvertes & des Expéditions des Espagnols, nous serons convaincus que cette partie du Monde étoit très-peuplée avant que Christophe Colomb y abordât, non-seulement dans le Continent mais encore dans les Isles.

Cependant par une fatalité qui paroît inconcevable, il semble que l'arrivée des Espagnols dans ce nouveau Monde ait été la malheureuse époque de la destruction de toutes ces Nations de l'Amérique, tant par les armes que par la nature même.

On ne sçait que trop combien de millions de Naturels ont été détruits

Différentes causes de la destruction des

Peuples de l'Amérique.

par les armes de l'Espagne, sans qu'il soit nécessaire de présenter aux yeux du Lecteur cet affreux tableau ; mais aussi beaucoup de personnes ignorent qu'une multitude innombrable des Peuples du Mexique & du Pérou, se sont détruits volontairement, tant pour se sacrifier aux mânes de leurs Souverains, qui étoient péris, & dont ils étoient les victimes nées, suivant leur détestable coûtume, que pour éviter de tomber sous la Domination des Espagnols, ces Naturels préférant la mort à l'esclavage.

Pour ce qui est des Nations de la Partie Septentrionale de l'Amérique, deux ou trois Nations belliqueuses ont produit le même effet ; les Tchicachas ont détruit beaucoup de Peuples leurs voisins, ont même porté leur fureur jusqu'auprès du nouveau Mexique à plus de cent quatre-vingt lieues de leur demeure, pour détruire entiérement une Nation qui s'étoit éloignée d'eux, dans la ferme croyance qu'ils ne viendroient point les chercher si loin ; ils se tromperent & furent détruits : les Iroquois en ont fait autant à l'Est de la Louisiane ; les Padoucas & autres ont usé de la même violence

à l'égard des Nations qui ſont à l'Oueſt de cette Province. Remarquons en paſſant que ſi ces Peuples en ont tant détruits, ils n'ont pû le faire ſans s'affoiblir extrêmement, & qu'ainſi ils ſe ſont détruits eux-mêmes en bonne partie.

J'ai dit que la Nature ne contribuoit pas moins que les Armes à la deſtruction de ces Peuples : ce ſont deux maladies auxquelles tous les Peuples du monde ſont ſujets ; mais qui n'en meurent pas comme les Naturels de ces Provinces ; & quoique les Médecins Naturels ſoient très experts dans leur ſcience, leurs lumieres deviennent inutiles dans la petite vérole & dans les ſuites du rhume ; je vais en donner la raiſon.

Quand la petite vérole ſe met dans une Nation, elle y fait en peu de temps beaucoup de ravages : toute une famille habite dans une cabanne ; ainſi quand une perſonne eſt attaquée de cette maladie, elle ſe communique d'autant plus aiſément à tous ceux de la cabanne, que le jour & l'air n'y entrent que par la porte, qui n'a pas toujours quatre pieds de haut ſur deux de large. Les plus âgés n'en réchappent

qu'avec peine, parce que l'âge & la qualité des alimens contribue à les faire mourir. Pour ce qui est des jeunes gens, tous ceux qui ne sont pas bien gardés se font mourir parce qu'ils le veulent bien. Ces Peuples sont naturellement propres, & ne peuvent souffrir que leurs corps soit couvert de pustules, comme ils le sont alors ; ils courent de toutes leurs forces se jetter dans l'eau pour se laver, si-tôt qu'ils ne voyent personne de leur parens pour les empêcher d'aller se nettoyer ; mais on sçait qu'un bain de cette nature est nuisible & même mortel à ceux qui ont la petite vérole. Les Chat-Kas qui sont naturellement mal-propres, sont aussi moins sujets à se ressentir de cet accident, & sont beaucoup plus nombreux que tous les autres.

Le rhume qui est très-commun pendant l'Hyver, en détruit aussi beaucoup ; durant cette Saison les cabannes sont d'autant plus chaudes qu'il y a du feu nuit & jour, & qu'il n'y a que la seule porte pour toute ouverture ; ainsi il n'y a point de froid, il n'y a point même un air tempéré, mais il est toujours chaud ; de sorte que quand ils ont besoin de sortir, le froid les saisit,

& les suites en sont presque toujours très-funestes.

Les premieres Nations que les Colons de la Louisiane, en arrivant de France, ont connues dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, furent celles qui sont à l'Est de la Colonie ; parce que le premier Etablissement que les François y ont fait, a été à l'endroit que l'on nomme le Fort-Louis de la Mobile qui est sur la Riviere de ce nom. Je commencerai le détail de ces Peuples par ce côté de la Colonie, il s'y trouvera par-là plus d'ordre & de liaison d'une Nation à une autre.

Malgré le plaisir que je trouve à faire connoître les richesses & les avantages de la Louisiane aussi-bien que ses beautés, mon envie n'est point de lui donner ce qu'elle ne posséde point ; ainsi j'avertis le Lecteur de ne point être surpris, si je ne fais mention que de peu de Nations qui se trouvent dans cette Province, en comparaison du grand nombre que l'on a pû voir dans les premieres Cartes géographiques de ce Pays : elles ont été faites sur des mémoires envoyés par différens voyageurs qui ont cité tous les noms dont ils avoient entendu parler ; ces voya-

geurs en nommant tant de Peuples, leur donnoient aussi une position; desorte qu'une Carte se trouvoit remplie de noms de Peuples dont les uns existoient encore, les autres étoient ou détruits ou réfugiés chez des voisins qui les avoient adoptés. Il y en a beaucoup qui ne sont plus; une grande partie s'est jointe à d'autres pour être soutenus, c'est ce que j'ai vû dans le tems que j'y demeurois; par conséquent quoique ces Nations eussent été très-peuplées, il est arrivé qu'elles se sont diminuées au point qu'il n'y en a pas la troisiéme partie de ce que les Cartes en désignoient.

Apalaches. La Nation qui soit le plus à l'Est de la Louisiane est celle que l'on nomme Apalaches; ce n'est qu'une branche de la grande Nation des Apalaches, qui habitoient proche les Monts auxquels ils ont donné leur nom. On dit que ces Montagnes doivent servir de bornes à toutes les Colonies Angloises de cette partie du Continent.

Cette grande Nation est divisée en plusieurs branches qui prennent différens noms. Comme ils sont entre le Canada, la Louisiane & la nouvelle Angleterre; je ne les mettrai ni dans

l'une ni dans l'autre Colonie. A l'égard de la branche qui est dans le voisinage de la Mobile, elle est peu considérable; il y en a une partie de Catholiques.

Alibamons.

Au Nord des Apalaches sont les Alibamons, Nation assez considérable; ils aiment les François, & reçoivent les Anglois plutôt par nécessité que par amitié. Dans le commencement de l'Etablissement de la Colonie, l'on entretenoit le commerce avec eux; mais depuis que le plus gros de la Colonie s'est jetté sur le Fleuve, on les a un peu négligés, à cause de l'éloignement.

Caouitas.

A l'Est des Alibamons sont les Caouitas, que M. de Biainville Gouverneur de cette Colonie, avoit voulu distinguer des autres Nations, en donnant la qualité d'Empereur à leur Souverain, qui auroit été Chef de toutes les Nations voisines; mais elles ne voulurent point le reconnoître, & dirent que c'étoit bien assez que chaque Nation obéît à son Chef, sans que ces mêmes Chefs fussent soumis eux-mêmes à d'autres; que cet usage n'avoit jamais subsisté parmi eux, puisqu'ils aimoient mieux être détruits par une grande

Nation que de lui obéir. Au reste cette Nation est une des plus considérables : les Anglois y commercent, & les Caouitas les souffrent par politique.

Abéikas & Conchacs.

Au Nord des Alibamons sont les Abéikas & les Conchacs, qui, à ce que je crois, sont les mêmes ; mais l'on distingue les derniers par le mot de *Conchac* : il sont éloignés des grandes Rivieres, & ainsi ils n'ont point de grosses cannes sur leur terrein, mais seulement des cannes qui ne sont pas plus grosses que le doigt, & sont en même-tems si dures, que quand on les casse elles sont tranchantes comme des couteaux que ces peuples nomment Conchacs. Cette Nation parle presque la langue Tchicacha ; & le mot *Conchac* est de cette langue.

Chéraquis.

Les Abéikas ont pour voisins du côté de l'Est les Chéraquis divisés en plusieurs branches, situées assez près des Monts Apalaches. Toutes les Nations que je viens de nommer se sont alliées depuis long-tems pour se soutenir mutuellement contre les Iroquois peuples du Canada, lesquels avant cette alliance leur faisoient une guerre continuelle ; mais depuis qu'ils les ont vûs unis, ils les ont laissés tranquiles ; au

lieu qu'auparavant les Nations attaquées qui demandoient la paix, quoiqu'elles l'obtinssent, n'étoient pas longtems sans voir naître le Procès du Loup contre l'Agneau.

Toutes ces Nations & quelques petites qui sont entremêlées parmi elles, ont toujours été regardées comme n'étant d'aucune Colonie, à l'exception des Apalaches ; mais depuis la guerre de 1756 avec les Anglois, tous ces peuples, dit-on, ont été si indignés du procédé des Anglois, qu'ils nous servent de leur propre mouvement.

Dans les nouvelles publiques du Canada, on a dû voir ce qui a occasionné de la part des Anglois l'indignation des Naturels contr'eux ; le trait que je vais rapporter prouvera la vérité de ce que j'avance dans cette histoire lorsque je dis que ces Naturels ne pensent point comme on se l'imagine ordinairement ; mais qu'au contraire ils ont des sentimens & de l'humanité. L'on sçait à n'en point douter que les Anglois ont fait des hostilités sur mer & en Canada, avant même que nous eussions pensé à nous mettre sur la défensive ; ces hostilités furent une occasion aux Anglois

de faire voir à découvert leur maniere de penser.

Anglois beaucoup plus inhumains que les Naturels de la Louisiane.

Le Gouverneur du Canada ayant sans doute reçu des ordres de la Cour d'arrêter les progrès que pourroit faire l'invasion des Anglois dans sa Province, envoya des Troupes sur les terres de la Colonie pour s'opposer aux Anglois. Il donna le commandement de ces Troupes à M. de Contrecœur : ce Commandant qui vouloit mettre les Anglois dans leur tort, ayant appris qu'ils venoient à lui, jugea à propos de les prévenir par la politesse ; mais les moyens employés avec prudence, les voies les plus sages deviennent inutiles avec des hommes furieux & sans raison.

Ce Commandant écrivit une lettre polie au Commandant Anglois, dans laquelle il lui marquoit sa surprise de voir les Anglois en armes sur les terres de France, dans un tems où les deux Nations étoient dans une paix profonde ; il lui marquoit encore qu'il le prioit d'avoir des égards pour l'Officier qui lui présentoit cette lettre, & qu'il méritoit d'être distingué.

Dans le tems que les François étoient à la proximité des Anglois, dix Tchi-

cachas, Nation qui a toujours eté amie des Anglois; cent Guerriers des Ousé-Ogoulas, qui se sont retirés avec les Tchicachas, comme je le dirai ci-après; vingt-cinq Chatkas, de ceux qui étoient brouillés avec nous; ces Naturels, dis-je, étoient avec les Anglois & leur offroient de nous faire la Guerre, lorsque M. de Villiers de Genonville, porteur de la lettre, arriva auprès des Anglois. Si-tôt que cet Officier fut avec sa troupe à la portée du fusil, les Anglois tirerent sur eux, quoique sur les terres de la Colonie Françoise, & sans s'informer du sujet qui les amenoit.

M. de Genouville surpris d'une réception à laquelle il n'avoit pû s'attendre, montra la lettre dont il étoit porteur, & le feu des Anglois cessa. Le Commandant Anglois décachette la lettre en présence des Anglois, des François & des Naturels; mais à peine en eut-il lû la moitié, qu'une subite Phrénésie saisit la Troupe Angloise, laquelle se jette sur M. de Genouville, & l'assassine, sans qu'on eût lâché aucune parole de part ni d'autre. Les Naturels témoins & indignés de cette inhumanité, dont ils n'avoient jamais vû

d'exemple, se jetterent à l'instant entre les Anglois & les François, dans la crainte que ceux-ci n'eussent le même sort que leur Officier, & dirent aux Anglois : « du moins vous ne tuerez » pas ces autres François, sans nous » avoir tués nous-mêmes auparavant; » ce trait est connu de toute l'Euro- » pe; » je laisse à mes Lecteurs le soin de refléchir sur les caracteres des Anglois & des Naturels.

Depuis le commencement de cette guerre de la Nouvelle Angleterre, on n'entend de la part des Anglois que des plaintes contre nous, de ce que toutes ces Nations sont nos alliées: à qui peuvent-ils s'en prendre après une action d'inhumanité aussi criante? Action que les Naturels qui en étoient témoins ont eu soin de faire sçavoir à toutes les autres Nations qui n'approuveront jamais rien de semblable.

Je poursuis l'Histoire abregée de ces Peuples, & je prendrai la Riviere de Mobile, depuis son embouchure en la remontant, pour voir de côté & d'autre les Nations qui en sont voisines.

Chatôts. La plus proche de la Mer & de la Riviere de Mobile est la petite Nation des Chatôts, composée d'environ qua-

rante cabannes : ils sont amis des François auxquels ils rendent tous les services que l'on peut exiger d'eux en payant. Ils sont Catholiques, ou réputés tels.

Au Nord des Chatôts est l'Etablissement François du Fort-Louis de la Mobile ; il en est assez près

Un peu au Nord du Fort-Louis est la Nation des Thomez, qui est aussi petite & aussi serviable que celle des Chatôts ; on dit aussi qu'ils sont Catholiques ; ils sont amis jusqu'à l'importunité. Thomez.

Plus au Nord demeure la Nation des Taensas ; c'est une branche des Natchez desquels j'aurai souvent occasion de parler ; l'une & l'autre conserve soigneusement le feu éternel ; mais ils en confient la garde à des hommes, dans la forte persuasion où ils sont qu'il n'y a point de leurs filles qui voulût sacrifier sa liberté à la garde du feu éternel. La Nation des Taensas est peu considérable & n'a qu'une centaine de cabannes. Taensas.

En suivant le Nord & la Baye, on trouve la Nation des Mobiliens, auprès de l'embouchure de la Riviere de Mobile dans la Baye de même nom. Mobiliens.

Le vrai nom de cette Nation est *Mo-will;* de ce mot les François ont fait *Mobile*, ensuite ils ont nommé Mobile la Riviere & la Baye, & Mobiliens les Naturels de cette Nation.

Toutes ces petites Nations étoient en paix à l'arrivée des François, & y sont encore, parce que les Nations qui sont à l'Est de la Mobile les mettent à couvert des courses des Iroquois; les Tchicachas d'ailleurs les regardent comme leurs freres, parce qu'ils ont, à quelque chose près, la même langue, ainsi que ceux de l'Est de la Mobile, qui sont leurs voisins.

Pachca-Ogoulas.

En reprenant vers la Mer & à l'Ouest de la Mobile, est la petite Nation des Pachca-Ogoulas, que les François nomment Pascagoulas; cette Nation est située sur les bords de la Baye qui porte son nom qui signifie Nation du pain (1). Cette Nation n'est composée que d'un Village contenant au plus une trentaine de cabannes: quelques Canadiens se sont établis auprès d'eux & vivent ensemble comme freres, parce que les Canadiens étant naturellement tranquilles, connoissant d'ailleurs le caractere des Naturels, sçavent vi-

(1) *Pachca*, du pain, *Ogoula*, Nation.

vre

vre avec les Nations de l'Amérique ; mais ce qui contribue principalement à cette paix durable, c'est qu'aucun Soldat ne fréquente cette Nation. En parlant des Natchez, j'ai fait voir combien la fréquentation des Soldats est nuisible à la bonne intelligence que l'on doit conserver avec ces Peuples, pour en tirer les avantages que l'on en espere (1).

(2) Voyez Tome I. Chap. XIII.



CHAPITRE XVII.

Suite de l'Histoire des Peuples de la Louisiane : Des Nations qui sont à l'Est du Fleuve S. Louis.

Chatkas.

EN suivant la Riviere des Pachca-Ogoulas qui tombe dans la Baye de ce nom, on trouve au Nord la grande Nation des Chat-kas suivant la prononciation de ces Peuples, que les François nomment Chactas ou Têtes plates. Je dis la grande Nation des Chat kas, car je n'en connois point de si nombreuse, & n'ai entendu parler d'aucun Peuple qui les égalât en quantité. On compte dans cette Nation vingt-cinq mille Guerriers ; il est vrai qu'elle peut avoir un pareil nombre d'hommes qui prennent ce nom ; mais je me garderai bien de leur en accorder les qualités.

Suivant la tradition des Naturels, cette Nation a passé si rapidement dans les autres terres, & est arrivée si subitement, que quand je leur demandois d'où venoient les Chat-kas, il me ré-

pondoient qu'ils étoient sortis de dessous terre, pour exprimer avec quelle surprise on les avoit vû paroître tout d'un coup. Leur grand nombre imposoit du respect aux Nations près desquelles ils passoient; leur caractere peu martial ne leur inspiroit point la fureur des conquêtes; de cette sorte ils sont arrivés dans une terre inhabitée que personne ne leur a disputée; ils ont vécu sans trouble avec leurs voisins, & ceux-ci n'ont osé s'instruire si les autres étoient braves; c'est sans doute ce qui les a fait croître & augmenter au nombre qu'ils sont aujourd'hui.

On les nomme Têtes-plates, & je ne sçais trop pourquoi on leur a donné ce nom plutôt qu'aux autres, puisque tous les Peuples de la Louisiane l'ont aussi plate ou peu s'en faut; au reste il n'est naturel à aucune Nation d'avoir la tête plate; cette forme de leur tête provient de la maniere de les attacher dans le berceau, comme je le dirai dans l'article de leurs usages.

Les Chatkas sont situés à environ quatre-vingt lieues au Nord de la Mer; ils s'étendent plus de l'Est à l'Ouest, que du Nord au Sud.

Pour aller des Chat-kas aux Tchi- Tchicachas

cachas il n'y a point de chemin en droite ligne, ou il seroit rude & très-difficile; parce que si on prenoit cette route, il faudroit traverser deux chaînes de Montagnes & beaucoup de Bois, où l'on seroit obligé de monter & de descendre continuellement; il n'y auroit à la vérité par cette route qu'environ soixante lieues; mais on aime mieux prendre un chemin un peu plus long, que sa beauté rend plus court; on remonte le long de la Riviere de Mobile.

La Nation des Tchicachas est très-belliqueuse; ils sont grands & bien formés de corps, & ont les traits fort réguliers; ils sont fiers, propres & glorieux. Il paroît qu'ils sont les restes d'une Nation bien peuplée & très-nombreuse, que son humeur martiale a portée à faire la Guerre à plusieurs Nations qu'ils ont détruites à la vérité; mais qui en se défendant ont beaucoup affoibli ceux ci. Ce qui me seroit encore une raison de croire que cette Nation a été très-considérable; c'est que toutes les Nations qui sont dans les environs des Tchicachas, & que je viens de nommer, parlent la Langue Tchicacha, quoiqu'un peu corrompue, & ceux qui la parlent le mieux s'en font gloire.

Peut-être devrois-je retrancher de ce nombre les Taensas qui étant une branche des Natchez, ont conservé leur Langue naturelle, quoiqu'ils parlent tous la langue Tchicacha corrompue, que nos François nomment la Langue Mobilienne. Pour ce qui est des Chat-kas, je pense qu'étant venus après les autres & en très-grand nombre, ils ont conservé leur Langue en partie, dans laquelle ils entremêlent quelques mots de la Langue Tchicacha; quand ils m'ont parlé, c'étoit en cette derniere Langue.

Colapissas.

En reprenant la Côte pour aller au Fleuve S. Louis, l'on trouve une petite Nation d'environ vingt cabanes; les François les nomment Colapissas; leur nom est *Aquelou-pissas*, mot qui signifie hommes qui entendent & qui voyent.. Cette Nation demeuroit à une lieue près de l'endroit où est aujourd'hui la nouvelle Orléans: ils sont à-présent au Nord & près du Lac S. Louis. Cette Nation est de petite conséquence; ils parlent une Langue qui approche de celle des Tchicachas; on n'a jamais eu grande fréquentation avec eux.

Les Oumas.

J'arrive sur le bord du fleuve S. Louis; je le suivrai du côté de l'Est,

lequel sera bientôt passé en revue ; je remonterai jusqu'aux derniéres Nations connues.

La premiere Nation que je rencontre est celle des Oumas, qui signifie Nation rouge : ils sont situés à vingt lieues de la nouvelle Orléans, où je les ai vûs à mon arrivée en cette Province. Dès les premiéres années de la Colonie, il s'y est établi des François dont le voisinage leur a été dommageable, par l'usage immodéré de l'eau-de-vie.

Tonicas. Vis à-vis la riviere Rouge en remontant le fleuve, on trouve les restes de la Nation des Tonicas, laquelle a toujours été très attachée aux François ; ils ont même fait la guerre avec nous ; le chef de cette Nation étoit le véritable ami de la nôtre. Comme il étoit plein de bravoure & toujours prêt à faire la guerre pour venger les François, le Roi lui avoit envoyé le brevet de Brigadier des armées rouges, & un cordon-bleu, d'où pendoit une médaille d'argent qui représentoit le mariage du Roi, & au revers la Ville de Paris ; j'en ai oublié la légende ; le Roi lui envoya aussi une canne à poignée d'or. Il méritoit certainement l'honneur qu'on lui faisoit, si l'on fait attention

à son bon cœur pour les François ; & de son côté il se faisoit gloire d'avoir ces marques honorables & de les porter.

Cette Nation parle une Langue d'autant plus différente de celle des autres, que ces Nations n'ont point la lettre R, au lieu que celle-ci en a beaucoup ; elle a aussi des usages différens.

Ce Chef des Tonicas décoré des bienfaits du Roi, étoit le même dont j'ai déja parlé, & qui nous accompagna avec une troupe de ses Guerriers dans l'expédition contre le village de la Pomme qui étoit de la Nation des Natchez ; il y fut dangéreusement blessé ; mais ses Medecins le guérirent en peu de temps. J'ai rapporté ce fait dans la premiére Partie (1).

La Nation des Natchez étoit une des plus estimables de la Colonie dans les premiers tems, non-seulement suivant leur tradition, mais encore suivant celles des autres peuples, à qui leur grandeur & la beauté de leurs usages donnoit autant de jalousie, que d'admiration. Je pourrois faire un Volume de ce qui les concerne en particulier ; mais

(1) Voyez Tome I. Chap. XV.

comme je ne parle qu'en raccourci des Peuples de la Louisiane, je parlerai d'eux comme des autres ; & si j'en dis un peu plus, c'est qu'il y a en effet beaucoup plus de choses à en rapporter.

Quand j'arrivai en 1720 aux Natchez, cette Nation étoit située sur la petite riviére qui portoit leur nom ; le grand village où demeuroit le grand Soleil étoit tout-à-fait sur ses bords, & les autres étoient autour de celui-ci : ils étoient deux lieues plus haut que le Confluent de cette riviére, qui est au-dessus & au pied des grands écores des Natchez ; il y a quatre lieues de-là à sa source, & autant jusqu'au Fort Rosalie, & eux étoient à une lieue de ce Fort.

Grigras. Il y avoit parmi eux deux petites Nations qui s'y étoient réfugiées. La plus ancienne adoptée étoit celle des Grigras, nom qui paroît leur avoir été donnée par les François, parce qu'ils prononcent souvent ces deux syllabes, lorsqu'ils parlent entr'eux, ce qui les faisoit reconnoître Etrangers aux Natchez avec qui ils demeuroient, & qui ne pouvoient prononcer l'R, non

plus que les Tchicachas & tous ceux que j'ai dit avoir à peu-près la même Langue que ceux-ci.

Les Thioux étoient une autre petite Nation qui s'étoit mise sous la protection des Natchez : ils avoient aussi beaucoup d'R dans leur Langue ; c'étoient les foibles restes de la Nation des Thioux qui avoit été une des plus fortes du Pays , mais dont le peuple étoit très-mutin ; ce qui fut cause, disent les autres Nations, de leur défaite & de leur destruction par les Tchicachas , auxquels ils n'ont jamais voulu céder , que quand ils n'ont plus osé se montrer, étant trop foibles pour s'opposer aux efforts de leurs ennemis. Thioux.

Les Natchez , les Grigras & les Thioux pouvoient ensemble mettre sur pied environ douze cens hommes de guerre. Cependant la tradition assure que les Natchez étoient la Nation la plus puissante de toute l'Amérique Septentrionale, & que tous les peuples les regardoient comme supérieurs & leur portoient du respect. Pour en donner une idée seulement, je dirai qu'autrefois les Natchez s'étendoient depuis Manchac, qui est à cinquante lieues de la Mer, jusques à la riviere d'Ouaba-

che qui est à environ quatre cent soixante lieues de la Mer ; qu'ils avoient cinq cent Soleils ou Princes ; on peut de-là juger combien cette Nation étoit nombreuse ; mais l'orgueil de leurs grands Soleils ou Souverains, & celui des autres Soleils joint aux préjugés du Peuple, a plus fait de ravage & a plus contribué à la destruction de ce grand peuple, que n'auroient pû faire les guerres les plus sanglantes. Voyons comment la chose est arrivée.

Les Souverains étoient despotiques, & avoient depuis long-tems établi la funeste coûtume de faire mourir avec eux un nombre de leur Peuple, hommes & femmes ; on en faisoit mourir à porportion à la mort des simples Soleils. Les Peuples de leur côté s'étoient laissés prévenir que tous ceux qui suivoient leurs Princes dans l'autre monde pour les servir, étoient heureux ; que sans peine & sans craindre la guerre ils avoient tout-à-souhait ; qu'ils n'y souffroient ni du chaud ni du froid, & qu'ils mangeoient tout ce qu'ils pouvoient désirer ; qu'enfin pour comble de bonheur on ne pouvoit plus souffrir ni mourir.

Il est aisé de comprendre par le réçit que je viens de faire qu'un usage

aussi meurtrier est capable de détruire la Nation la plus nombreuse, sur-tout lorsque les Princes sont en aussi grand nombre qu'ils étoient chez les Natchez; ces Princes d'ailleurs laissant après eux des enfans qui à leur tour travailloient à la destruction de leur Nation.

Il est à croire que cette barbare coutume aura déplu à quelques-uns de ces Soleils plus humains que les autres, ce qui leur fit prendre le parti de se retirer dans des endroits éloignés du gros de la Nation ; car nous avons deux branches de cette grande Nation qui se sont écartées, & qui conservent la plus grande partie des coûtumes des Natchez ; ce sont les Taensas dont j'ai parlé & qui sont sur les bords de la Mobile : ils conservent le feu éternel & plusieurs autres usages de la Nation qu'ils ont quittée ; ce sont en second lieu les Tchitimachas que les Natchez ont toujours regardés comme leurs freres. Dans les mœurs & coûtumes des Peuples de la Louisiane, j'aurai occasion de parler plus particuliérement des Natchez.

A quarante lieues plus au Nord que les Natchez, toujours à l'Est du Fleuve S. Louis, est la riviere des Yazoux, qui Yazoux.

a pris son nom d'une Nation que l'on nommoit les Yazoux qui avoient environ cent cabanes sur le bord de cette Riviere.

Coroas. Près des Yazoux & sur la même Riviere, étoit la Nation des Coroas, composée d'environ quarante cabanes. Ces deux Nations prononçoient les R.

Chactchi-Oumas. Sur le même Riviere étoit encore les Chactchi-Oumas, nom qui signifie *Ecrevisses rouges* ; cette Nation n'avoit tout au-plus que cinquante cabanes.

Oufé-Ogoulas. Auprès de la même Riviere résidoient les Oufé Ogoulas, ou la Nation du Chien ; elle pouvoit avoir soixante cabanes.

Tapoussas. Les Tapoussas aussi habitoient les bords de cette petite Riviere, & n'avoient guères que vingt-cinq cabannes. Ces trois dernieres Nations ne prononcent point l'R, & paroissent être des branches des Tchicachas, d'autant plus qu'ils parlent leur Langue.

Depuis le massacre du Poste des Natchez, dont je ferai mention en son lieu, ces cinq petites Nations qui étoient de leur complot, furent invitées de détruire les François leurs voisins, puis se retirerent tous aux Tchi-

tachas, avec lesquels ils ne font plus qu'une Nation.

Il y a eu autrefois plusieurs Nations dans ce vaste pays ; mais plusieurs ont été détruites ; d'autres n'osant plus paroître, ou ne pouvant plus soutenir la guerre contre leurs ennemis, sont allées, comme celles-ci, se refugier chez leurs voisins, & se mettre sous leur protection, afin de n'être plus attaquées dans la suite.

Au Nord de la Riviere d'Ouabache vers les bords du Fleuve S. Louis, habite la Nation des Illinois qui ont donné leur nom à la Riviere, de laquelle ils habitent les bords. Ils sont divisés en plusieurs Villages; tels sont les Tamaroas, les Caskaquias, les Caouquias, les Pimitéouis & quelques autres. C'est auprès du Village des Tamaroas, qu'est un Poste François, où sont établis plusieurs de nos François Canadiens. Illinois.

Ce Poste est un des plus considérables de la Louisiane ; ce qui ne paroîtra point surprenant, sitôt que l'on sçaura que cette Nation a été comme la premiere dans la Découverte de cette Province, & qu'elle a toujours été très-fidellement alliée aux François :

avantage qui naît en grande partie de la bonne maniere dont usent les Canadiens pour vivre avec les Naturels de l'Amérique ; cependant on ne doit pas croire que ce soit le peu de courage qui les rende paisibles, puisque leur valeur est très-connue.

La Nation des Illinois est une de celles qui prononcent la lettre R.

Renards. En remontant plus au Nord, l'on trouve une assez grande Nation que l'on nomme les Renards, avec lesquels on a eu la guerre il y a près de quarante ans, mais depuis ce long espace de temps je n'ai point entendu parler que l'on ait eu avec eux quelque démêlé.

Sioux. Depuis les Renards jusques au Sault S. Antoine on ne trouve aucune Nation ; on n'en voit même que cent lieues ou environ au dessus de ce Sault qui est la grande Nation des Sioux ; l'on dit qu'ils habitent en plusieurs Villages dispersés, tant à l'Est qu'à l'Ouest du Fleuve S. Louis. Ces Peuples ne sont connus que des Voyageurs ; on est ainsi obligé de s'en rapporter à ce qu'ils nous apprennent de ces Naturels que l'on ne fréquente pas.

CHAPITRE XVIII.

Suite de l'Histoire des Peuples de la Louisiane : Des Nations qui sont à l'Ouest du Fleuve S. Louis.

APRE'S avoir décrit le plus exactement qu'il a été possible toutes les Nations qui sont à l'Est du Fleuve S. Louis, tant celles qui sont enclavées dans la Colonie de la Louisiane; que celles qui leur sont voisines, & qui ont quelque rapport avec elles ; il convient de reprendre les Nations qui habitent à l'Ouest du Fleuve, depuis la Mer en remontant vers le Nord, comme j'ai fait pour les Nations de l'Est. J'ai suivi cet ordre dans l'article de la nature des terres ; je le suivrai de même ici, afin de ne point fatiguer le Lecteur, & qu'en lisant ce que j'écris des uns & des autres, il puisse, la Carte à la main, les trouver plus aisément, que s'il étoit obligé de traverser le Fleuve à plusieurs reprises, ou de revenir d'une extrêmité de la Province à l'autre.

Tchaouachas, & les Ouachas.

Entre le Fleuve S. Louis & ces Lacs remplis par les eaux des débordemens de ce même Fleuve, est une petite Nation qui se nomme les Tchaouachas, & le petit Village des Ouachas, qui ne sont qu'une même Nation : mais toutes deux ensemble sons de si petite conséquence, qu'à peine les François de la Louisiane les connoissent-ils autrement que par leur nom.

Tchitimachas.

Aux environs des Lacs desquels je viens de parler, habitent les restes d'une Nation qui a été autrefois assez considérable ; mais dont on a fait détruire une partie par les Peuples nos alliés. J'ai déja dit qu'ils étoient freres des Natchez ; & lorsque je suis arrivé à ma Concession dans le Poste de de ces derniers, j'y ai trouvé plusieurs Tchitimachas qui s'y étoient refugiés, pour éviter de périr dans la guerre qu'on leur faisoit auparavant.

Depuis la paix que l'on a faite avec eux en 1719, non-seulement ils sont restés tranquilles, mais même ils se tiennent si sagement solitaires, qu'ils préférent de vivre comme ils faisoient cent ans avant l'arrivée des François, plutôt que d'avoir d'eux des secours qu'ils croyent superflus, & d'être en même

temps obligés de les fréquenter.

Au reste cette Nation n'a jamais eu l'ame guerriere; & s'ils ont eu la guerre avec nous, c'est parce qu'un de leurs petits Chefs, tua un Missionnaire qui descendoit le Fleuve. Après avoir perdu un assez bon nombre de leurs Guerriers, ils demanderent la paix qu'on leur accorda, à condition qu'ils apporteroient la tête de l'assassin; ce qu'ils firent, en venant présenter le Calumet de Paix au Commandant Général de la Colonie (1).

Le long de la côte de l'Ouest assez près de la Mer est une Nation que l'on nomme les Atac-Apas, ce qui signifie les Mangeurs d'hommes : ils sont ainsi nommés par les autres Nations, parce qu'ils sont dans la détestable coûtume de manger les hommes qui sont leurs ennemis, ou qu'ils croyent tels. Atac-apas.

Ces Antropophages ont sans doute un autre nom qui est propre à leur Nation; mais je ne leur en connois point d'autre, ni n'ai pû rien apprendre à ce sujet. Le pere de mon Esclave, qui étoit Thitimacha, avoit des parens dans cette Nation; il y alla avec sa femme & mon esclave, qui pour lors

(1) Voyez Tome I, Chap. VII.

étant fort jeune, n'a jamais pû me dire quel étoit leur véritable nom, faute de s'en être souvenu pour sa grande jeunesse.

Ces Peuples ne sont fréquentés par aucuns Européens; les Naturels des autres Nations y vont comme chez les autres Peuples; mais s'ils prennent quelques-uns de leurs ennemis en guerre, ou quelqu'un qu'ils ne connoissent pas, & qu'ils le croyent leur ennemi, ils ne font aucune difficulté de les manger.

A l'occasion de ce Peuple, je me sens pressé d'instruire mes Lecteurs des précautions que l'on doit prendre, lorsque l'on voyage dans certaines contrées; ils ne seront peut-être point fâchés de lire l'aventure d'un Officier de considération de la Louisiane, qui fut pris par ces Antropophages dès les premiers temps de la Colonie.

Histoire de M. de Belle-Isle Officier à la Louisiane.

Le Commandant Général ayant des raisons pour envoyer à l'Ouest des embouchures du Fleuve S. Louis, & sçachant qu'un Navire arrivant de France étoit à la Balise (ou au bas du Fleuve) fit partir un Brigantin, dont le Capitaine portoit des ordres à celui du Navire arrivant de lui donner un Officier avec un petit détachement des Troupes

qu'il amenoit à la Louisiane.

Le Capitaine du Brigantin avoit avec lui M. de Charleville, Canadien, qui possedoit à fond la maniere de se conduire avec les Naturels ; il avoit acquis ce talent par les voyages qu'il avoit fait parmi les Nations du Pays. J'ai dit ailleurs que M. de Charleville avoit été jusques au-dessus du Sault S. Antoine, dans l'intention de découvrir la source du Fleuve S. Louis, & qu'il en avoit été détourné par les Sioux. M. de Charleville étant connu pour habile Voyageur fut envoyé sur ce Brigantin, & on avoit raison de compter sur sa capacité au sujet de l'entreprise projettée ; mais la capacité n'est pas toujours un garant assuré de la réussite, malgré toutes les précautions que l'on prend, malgré les moyens que l'on employe pour parvenir sûrement aux fins qu'on se propose.

L'Officier arrivant qui fut nommé pour être sur ce Brigantin étoit M. de Belle-Isle, le Sergent étoit le sieur Silvestre & quelques Soldats. Ils mirent à terre aux environs de la Baye S. Bernard ; je ne sçais quel étoit l'ordre qu'on leur avoit donné, j'étois alors occupé à faire mon voyage dans les ter-

res ; j'ai seulement appris que M. de Belle-Isle, M. de Charleville & le sieur Silvestre étant à terre, & trouvant le Pays extrémement beau à leur gré, & très-propre à la chasse, voulurent en goûter le plaisir, & le savourer à longs traits ; M. de Charleville n'étoit point tout-à-fait d'avis de poursuivre si au loin dans terres où dans les Bois ; mais les deux autres plus jeunes & sans expérience n'écouterent point les remontrances qu'il leur fit à ce sujet.

Cependant le Capitaine du Brigantin les avoit averti de ne point s'écarter du Navire, de peur qu'ils ne se perdissent ; il leur dit aussi de revenir de bonne heure, & que s'ils tardoient à se rendre à bord, il feroit tirer, afin que le bruit du coup leur indiquât le Port : que si le lendemain jour de son départ, ils n'étoient point de retour, il feroit tirer un coup de canon pour le coup de partance, & que deux heures après il mettroit à la voile, surtout si le vent étoit aussi bon qu'il étoit alors.

Nos Chasseurs, quoique bien avertis, s'enfoncerent dans les Bois, sans doute en poursuivant quelque gibier qui les y attira peu-à-peu ; un Che-

vreuil étoit très propre à les jetter dans cette erreur. Cependant le Soleil se couche, on tire à bord du Brigantin pour les appeller, mais plus on tire, plus ils s'écartent du Port & de la Mer : il entendoient les coups de fusil qui les appelloient, mais le bruit des coups leur paroissoit venir du côté opposé ; c'est ce qui arrive dans les Bois, lorsque le vent est contraire au coup. Ils passerent donc la nuit dans les Bois ; à la pointe du jour on tira le coup de canon de partance, on attendit non-seulement deux heures, comme on en étoit convenu, mais même jusques après midi que ne voyant personne, le Brigantin leva l'ancre & partit.

Ces Chasseurs égarés n'ayant que peu de munition furent bientôt attaqués de la faim ; M. de Charleville vouloit faire l'Est pour gagner le Fleuve, ses compagnons ne l'écouterent point, il les quitta, & on n'a jamais pû sçavoir ce qu'il étoit devenu. Le sieur Silvestre resta au pied d'un arbre, où accablé de faim & de fatigue, il finit apparemment ses jours.

M. de Belle-Isle fort & plus courageux combattit contre la misére & la mort ; sa vigueur fut secondée, il ap-

perçut un Rat de bois, animal assez gros & qui ne marche que d'un pas lent; le même instant vit prendre, assommer, écorcher & dévorer ce gibier si desiré. Que ce repas précipité fut délicieux au goût de notre Voyageur affamé ! il reprit des forces & continua sa route.

Peu après il eut à sa rencontre un Chevreuil; il prit si bien ses mesures qu'il ne tira pas en vain, car il ménageoit le peu de poudre qui lui restoit, de peur qu'elle ne vînt à lui manquer au besoin; mais le coup de fusil attira des Naturels Atac-Apas qui l'investirent avant même qu'il eût pû les voir; l'usage des Naturels étant de s'approcher à pas de Loup des hommes ou des animaux qu'ils veulent surprendre, à quoi ils réussissent parfaitement.

M. de Belle-Isle est pris par les Atac-apas Antropaphages.

M. de Belle-Isle étonné de se voir pris voulut d'abord faire quelques résistances qui lui furent inutiles; il se modéra, & ce fut pour lui le bon parti: il fit entendre par signes à ces Naturels qu'il s'étoit égaré; ils n'eurent point de peine à le comprendre & même à le croire, puisqu'ils le voyoient seul.

S'il eût connu la coûtume des Naturels, il les auroit imités en pareil cas; ils ne sçauroient faire un pas qu'ils ne regardent de tous côtés; & sur tout lorsqu'on s'est écarté & que l'on se trouve dans des Pays inconnus; il faut toujours faire le guet autour de soi, afin de ne point être surpris à l'improviste. Un autre usage encore qu'il est bon de sçavoir, c'est que dès qu'on s'apperçoit que l'on va être découvert, il faut aller à ceux que l'on voit, & lorsqu'on en approche, mettre bas les armes, passer par-dessus, pour leur donner à entendre qu'on ne veut pas s'en servir contre eux; en arrivant on leur tend la main, qui est parmi les Naturels la maniere de saluer: l'on fait ensuite entendre par signes que l'on est égaré, & il ne faut pas oublier de montrer un visage riant & d'avoir l'air gai, pour ne point leur donner de soupçon; aussi avec ces précautions l'on n'a rien à craindre; on doit au contraire se promettre que l'on recevra d'eux tous les secours nécessaires.

Il y avoit déja quelques mois que l'esclavage de M. de Belle-Isle duroit chez les Atac apas, lorsqu'une Nation vint leur apporter le Calumet de Paix.

Cette Nation étoit du nombre de celles qui sont dans les terres Espagnoles du nouveau Mexique ; mais en même tems elle étoit de celles qui reconnoissoient & respectoient M. de S. Denis alors Commandant des Nactchitoches. Les Députés de cette Nation s'apperçûrent à la mine & aux manieres de M. de Belle-Isle, qu'il étoit François, & dans la pensée de faire plaisir à M. de S. Denis, ils résolurent entr'eux de sauver ce François ; mais ils se donnerent bien de garde de faire connoître leur surprise aux Atac-Apas, chez lesquels ils étoient venus avec le symbole de la Paix. Ils épierent le moment de le trouver seul ; ils le trouverent & en profiterent pour lui faire comprendre par signe, qu'ils étoient voisins de M. de S. Denis, qu'ils lui nommerent. A la prononciation de ce mot, M. de Belle-Isle fut au comble de la joye, & quoiqu'il n'eût jamais été à portée d'entendre parler de ce brave Commandant, puisqu'il arrivoit de France, il comprit à ce nom qu'il étoit François ; ces Envoyés lui firent signe aussi qu'il eût à écrire, & qu'ils envoyeroient son écrit à M. de S. Denis. Notre Esclave ravi de trouver une occasion aussi favorable

vorable pour ſe tirer de la ſervitude, ſe précautionna d'une plume de Dindon, il fit de l'encre dans une petite coquille avec de l'eau & de la braiſe, & trouva encore ſur lui un petit morceau de papier blanc qui lui étoit reſté par grand hazard; il écrivit au moyen de ces mauvais inſtrumens une demie ligne, dans laquelle il diſoit à M. de S. Denis: » Je ſuis Officier de la Louiſiane, perdu avec M. de Charleville. Il donna ce papier ſans que ſes Maîtres s'en apperçuſſent; ceux de la Nation qui vouloient le ſauver lui firent entendre de ne point s'impatienter, & qu'ils alloient envoyer deux hommes à M. de S. Denis. En effet deux de ces hommes partirent pour les Naſtchitoches, & ceux qui étoient reſtés aux Atacapas feignirent que leurs deux camarades étoient perdus. On ſçavoit à peu-près le tems qu'ils devoient revenir, & on alloit au-devant d'eux dans les Bois, d'où ils ne ſortoient pas, afin de ne point être apperçûs; ils ſe tenoient ainſi cachés, & ne ſe découvroient qu'à ceux de leur Nation, à qui ils dirent que M. de S. Denis leur avoit ordonné d'amener avec eux ce François, ou de ne jamais paroître devant lui.

Zele des Naturels pour M. de S. Denis.

Ceux qui venoient d'apprendre cette nouvelle, avertirent en ſecret M. de Belle Iſle d'aller dans le Bois, d'un côté qu'ils lui indiquerent; que là ils trouveroit leurs gens cachés; ils les trouva & ils lui remirent une Lettre de M. de S. Denis, dans laquelle ce Commandant lui marquoit qu'il n'avoit qu'à ſuivre ces deux hommes pour revenir, & qu'il n'avoit rien à craindre avec eux.

Ce fut ainſi que M. de Belle-Iſle échappa à un eſclavage, qui peut-être n'auroit fini qu'avec ſa vie. Je l'ai connu depuis ce tems avec plaiſir, & depuis mon retour en France, j'ai été lié d'amitié avec ſa famille.

Il eſt à propos de remarquer ici, que dans cette vaſte Province nous n'avons connu d'Antropophages que les Atac-apas; & que depuis que quelques François les ont fréquentés, ils leur ont donné tant d'horreur de cette abominable coutume de manger leurs ſemblables, qu'ils ont promis de ne plus ſuivre cet uſage à l'avenir; auſſi on n'a point entendu dire depuis ce tems qu'ils l'aient pratiquée.

Bayouc-Ogoulas.

Les Bayouc-Ogoulas étoient autrefois ſitués dans la Contrée qui porte encore aujourd'hui leur nom. Cette

Nation eſt confondue avec d'autres auſquelles elle s'eſt jointe.

Oqué-louſſas.

Les Oqué-Louſſas forment une petite Nation qui s'étoit cachée à l'Oueſt & au deſſus de la pointe coupée, de laquelle les François ignoroient même juſques au nom. Je fis rencontre un jour d'un homme de cette Nation qui m'apprit qu'ils habitoient ſur les bords de deux petits Lacs dont l'eau paroît noire, à cauſe de la quantité de feuilles qui couvrent le fond de ces Lacs, d'où ils prenoient le nom *d'Oqué-Louſſas*, qui ſignifie *Eau noire*.

Avoyels.

Depuis les Oqué-Louſſas juſqu'à la Riviere rouge, on ne trouve aucune autre Nation ; mais au-deſſus du rapide de cette Riviere, il y a ſur ſes bords la petite Nation des Avoyels. Ce ſont eux qui ont amené aux François de la Louiſiane, des Chevaux, des Bœufs & des Vaches ; je ne ſçais en quelle Foire ils les achettent, ni en quelle Monnoye ils les payent ; la vérité eſt que ces Beſtiaux ne coûtoient que vingt livres piece. Les Eſpagnols du nouveau Mexique en ont une ſi grande quantité, qu'ils n'en ſçavent que faire, & on leur fait plaiſir de les en débarraſſer. A préſent les François en

ont plus qu'il ne leur en faut, & surtout des Chevaux.

Nactchitoches. Environ cinquante lieues plus haut en remontant la Riviere rouge, habite la Nation des Nactchitoches ; ils sont près du Poste François qui porte leur nom ; la Riviere rouge se nommoit aussi de même. Ils ont toujours été amis des François. Cette Nation est assez considérable, étant composée d'environ deux cens cabannes ; ce Peuple n'a jamais été ami des Espagnols ; plus loin on trouve des Branches de cette Nation ; mais elles ne sont pas nombreuses.

Cadodaquioux. A cent lieues du Confluent de la Riviere Rouge on rencontre la grande Nation des Cadodaquioux. Elle est divisée en plusieurs branches qui s'étendent assez au loin. Cette Nation, ainsi que celle des Nactchitoches, a une Langue particuliere ; cependant il n'y a point de villages dans ces deux Nations, où il n'y ait quelqu'un qui parle la Langue Tchicacha, comme dans toutes les autres Nations de la Louisiane ; on la nomme la Langue vulgaire ; elle est dans cette Province ce qu'est la Langue Francque dans le Levant.

Depuis la Riviere Rouge jusqu'à

celle des Arkansas il n'y a aucune Nation. Il y en avoit une sur la Riviere Noire ; c'étoit les Ouachitas qui avoient donné leur nom à cette Riviere. Il ne reste rien à présent de cette Nation ; les Tchicachas l'ayant détruite en grande partie, & le reste s'étant retiré chez les Cadodaquioux, chez lesquels les Tchicachas n'osent les inquiéter. Les Taensas étoient aussi dans ce Canton, sur une riviere de leur nom ; ils se sont réfugiés sur les bords de la Mobile dans le voisinage des Alliés des Tchicachas qui les laissent tranquilles. Ouachitas.

A quatre lieues du Confluent de la Riviere des Arkansas & sur ses bords, réside la Nation qui lui a donné son nom. Cette Nation est assez forte ; les Naturels en sont aussi bons Guerriers que chasseurs habiles. Les Thicachas toujours inquiets, ont voulu faire l'épreuve de la bravoure de ceux-ci ; mais ils les ont trouvés si fermes, qu'ils n'ont point jugé à propos de continuer à sçavoir quelle étoit leur valeur, sur-tout depuis que les Kappas & une partie des Illinois se sont retirés chez-eux de même que les Mitchigamias. Ainsi il n'est plus mention des Kappas ni des Mitchigamias, depuis qu'ils se sont ré- Arkansas. Kappas. Mitchigamias.

fugiés auprès des Arkansas qui les ont adoptés ; tous ensemble ne faisant plus qu'une même Nation.

Adoption d'une Nation par une autre.

On a déja vû depuis le commencement de cette Histoire des Naturels de la Louisiane, que plusieurs Nations de ces Peuples s'étoient jointes à d'autres, soit parce qu'ils ne pouvoient plus résister à leurs Ennemis, soit parce qu'ils espéroient se trouver mieux en se confondant avec une autre Nation. Je suis bien aise à cette occasion de faire connoître que ces Peuples respectent le droit de l'hospitalité, & que malgré la supériorité que pourroit avoir une Nation sur une autre & sur celle qui se seroit réfugiée chez elle, le droit de l'hospitalité l'emporte. Ceci se fera plus aisément comprendre par une supposition. Une Nation de deux mille Guerriers fait la guerre, & poursuit violemment une autre Nation de cinq cens Guerriers ; celle-ci se retire chez une Nation alliée de ceux qui les poursuivent, & qui n'est composée que de trois cens Guerriers ; si elle adopte celle de cinq cens, les premiers quoiqu'au nombre de deux mille, mettent bas les armes, & ne font pas plus de mal à leurs ennemis qu'à ceux qui les ont reçûs chez eux, qui par ce moyen

devienneñt alliés de leurs ennemis. Un Lecteur prévenu à l'ordinaire contre la maniere de penser de ces Peuples, n'auroit eu garde de s'imaginer qu'ils faisoient des alliances de cette espèce.

Outre ces Arkansas, il y a eu des Auteurs qui ont voulu trouver quelques Nations sur leur Riviere ; je ne puis assurer qu'il n'y en ait jamais eu ; mais je puis soutenir, pour en être témoin oculaire, que sur les bords de cette Riviere, ni même jusqu'au Missouri, on ne rencontre aucune Nation.

Tout près de la Riviere du Missouri est une Nation que l'on nomme les Osages ; ils sont sur une petite Riviere à laquelle ils ont donné leur nom. On dit que cette Nation a été assez considérable autrefois ; aujourd'hui elle tient le milieu par le nombre de ses Guerriers. Osages.

La Nation des Missouris est très-considérable ; elle a donné son nom à la fameuse Riviere que nous nommons le Missouri ; parce que cette Nation est la premiere que nous ayons connue en entrant dans cette Riviere, & qui soit la plus proche de son Confluent, quoiqu'elle en soit éloignée de plus de quarante lieues. Missouris.

Les François ont eu un Poste assez

près des Miſſouris, pendant le tems que M. de Bourgmont y a été Commandant ; mais peu de tems après qu'il les eût quitté, ils égorgerent la Garniſon Françoiſe ; j'en ai déja parlé ; cet évenement imprévû a toujours étonné lorſque l'on a voulu en chercher la cauſe (1).

Les Eſpagnols, de même que nos autres voiſins, toujours jaloux de notre ſupériorité ſur eux, formerent le deſſein de s'établir aux Miſſouris, à environ quarante lieues des Illinois, afin de nous borner de plus près à l'Oueſt ; cette Nation eſt fort éloignée du nouveau Mexique, qui eſt la derniere Province des Eſpagnols du côté du Nord.

Ils penſerent que pour mettre leur Colonie en ſûreté, il convenoit de détruire entiérement les Miſſouris. Mais n'entrevoyant point de poſſibilité à exécuter ce projet avec leurs ſeules forces, il entra dans leur plan de faire amitié avec les Oſages, Peuples voiſins des Miſſouris, & ſouvent en guerre avec eux, eſpérant de les gagner à force de préſens, & de les engager par là à ſurprendre & détruire leurs voiſins. Dans cette idée ils formerent à Santa-

(1) Voyez Tome I. Chap. XXIV.

Fé une Caravane d'hommes, de femmes & de soldats, ayant un Jacobin pour Aumônier, & un Ingénieur pour Chef & Conducteur, avec les chevaux & les bestiaux nécessaires ; car c'est chez eux une sage coutume de faire marcher ensemble toutes ces choses. La Caravane s'étant mise en route, se trompa dans sa marche & arriva chez les Missouris, croyant trouver les Osages qu'elle cherchoit. Ainsi le Conducteur de la troupe fit parler son Interprête au Chef des Missouris, comme s'il eût été celui des Osages, & lui dit qu'il venoit faire alliance avec eux pour détruire ensemble toute la Nation des Missouris leurs anciens ennemis.

Le grand Chef des Missouris, dissimulant ce qu'il devoit penser d'un tel dessein, témoigna de la joye aux Espagnols, & leur promit d'exécuter avec eux un projet qui les flattoit beaucoup. Pour cet effet il les invita à se reposer quelques jours de leur voyage, en attendant qu'il eût assemblé ses Guerriers & tenu conseil avec les vieilards ; il fit grande chere à ses hôtes & fit paroître une amitié sincere. Il prirent jour ensemble pour partir dans trois jours ; mais dès la nuit de cet arrêté, les Mis-

souris furent au point du jour au camp des Espagnols, les assommerent tous, excepté le Jacobin, ayant remarqué qu'il étoit le Chef de la priere & étoit sans armes; joint à cela que la singularité de son habit ne l'annonçoit pas pour un Guerrier. Les Missouris le garderent quelques mois, & se divertirent à lui faire faire le manége sur un cheval les jours qu'il faisoit beau tems.

Le Jacobin, quoique caressé & bien nourri, n'étoit point sans inquiétude; c'est pourquoi profitant un jour de leur confiance, il prit ses précautions pour s'évader un jour de manége, ce qu'il fit en effet à leur vûe: on a sçu ces choses des Missouris mêmes, lorsqu'ils furent porter aux François des Illinois les ornemens de la Chapelle avec la Carte, comme je vais le rapporter.

Les Missouris honteux d'avoir été dupés par l'Aumonier fugitif, ne se crurent pas suffisamment dédommagés de ce qu'il leur avoit appris le manége, ou du moins diverti, lorsqu'il montoit à cheval en leur présence. Ils résolurent d'aller aux Illinois chez les François qui y sont établis, pour traiter avec eux les ornemens & tout ce qui concernoit la Chapelle, le Jacobin ayant eu plus de soin de sa liberté que du transport

de sa Chapelle, puisqu'il auroit été découvert. Les Missouris s'étant chargés de ces ornemens arriverent enfin aux Illinois. Dès qu'ils furent près de l'Etablissement des François, ils se parerent chacun d'une des piéces de la Chapelle : celui qui avoit sur sa peau la plus belle Chasuble, marchoit à la tête; ceux qui portoient les Chasubles le suivoient, venoient ensuite les Porte-Etoles suivis de ceux qui avoient les Manipules à leur col; on voyoit après ceux-ci trois ou quatre Naturels revêtus d'Aubes, d'autres de Surplis; les Acolytes, contre l'ordinaire, marchoient à la queue de cette Procession d'un goût si nouveau, ne se trouvant point assez parés de porter à la main, en dansant en cadence, une Croix ou un Chandelier. Je ne sçais à quel rang marchoient ceux qui portoient les Vases sacrés; ces Naturels ne connoissant point le respect qui leur est dû, les avoient profanés; je suis seulement certain qu'un d'eux avoit trouvé le secret de percer la Patêne qu'il portoit pendue à son col. Que l'on s'imagine le spectacle ridicule, que pouvoit offrir aux yeux l'ordre bizare de cette Procession telle que je viens de la décrire,

& arrivant à la maiſon de M. de Bois-Briant, Lieutenant de Roi, en ſautant par meſure, le Calumet déployé ſuivant la coûtume de faire une Ambaſſade.

Les premiers François qui virent arriver cette troupe de Maſcarades d'une mode nouvelle, coururent en riant en porter la nouvelle à M. de Bois-Briant: Cet Officier qui avoit autant de piété que de bravoure, fut pénétré de douleur à la vûe de ces Naturels, & ne ſçavoit quoi penſer de cet événement : il appréhendoit qu'ils n'euſſent défait quelques Partis de François en voyage, ne pouvant s'imaginer ce que ce pouvoit être ; mais lorſqu'il put les appercevoir de loin, ſon chagrin s'évanouit, il eut même bien de la peine à s'empêcher d'en rire comme les autres. Les Miſſouris lui raconterent comment les Eſpagnols avoient voulu les détruire, & qu'ils lui apportoient tout ce qu'il voyoit, n'étant point à leur uſage, & que s'il vouloit, il pouvoit leur donner des marchandiſes qui ſeroient plus de leur goût, ce qu'il fit; il les envoya enſuite à M. de Biainville, Commandant Général.

Ils avoient apporté la Carte géo-

graphique qui avoit si mal conduit les Espagnols ; après l'avoir examinée, elle me parut meilleure pour l'Ouest de notre Colonie, qui est à eux, que pour les Pays qui nous concernent. C'est d'après cette Carte que l'on doit courber (1) la Riviere Rouge, & celle des Arkansas, comme je l'ai dit en son lieu, & faire partir la source du Missouri de plus près de l'Ouest que ne font nos Géographes, puisque les Espagnols doivent mieux connoître ces Pays-là que les François qui en ont donné des Mémoires.

Les principales Nations qui habitent sur les bords ou aux environs du Missouri sont les Missouris, les Canchez, les Othouez, les Panis blancs, les Panis noirs, les Panimahas, les Aïaouez & les Padoucas; la plus grosse de toutes les Nations est celle des Padoucas; les plus petites sont les Aïouez, les Othouez & les Osages; les autres sont assez considérables. Nation du Missouri.

Au Nord de toutes ces Nations & près du Fleuve S. Louis, on prétend qu'une partie des Sioux fait sa résidence; d'autres soutiennent qu'ils habi- Sioux.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXII. & XXIII.

tent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du Fleuve ; selon que j'ai pû sçavoir des Voyageurs, je serois tenté de croire que cette Nation occupe à la fois les deux côtés du Fleuve S. Louis. Je crois avoir dit ailleurs qu'ils sont cent lieues au-dessus du Sault S. Antoine. Nous ne devons pas nous inquiéter encore de ce qui peut faire à nos intérêts dans ce Pays éloigné ; il faut qu'il s'écoule bien des siécles avant que nous ayons pénétré ces Contrées Septentrionales de la Louisiane.



CHAPITRE XIX.

Etablissemens ou Postes François : Du Poste de la Mobile : Des embouchures du Fleuve S. Louis : Situation & Description de la nouvelle Orléans.

SANS avoir égard aux Etablissement les plus considérables que les François ont faits dans la Louisiane, je commencerai leur description par le plus ancien ; de-là je tiendrai la route que j'ai suivie dans la petite Histoire que je viens de donner des Naturels de cette Colonie, & dans la description de la nature des terres : par ce moyen l'idée du Lecteur n'étant point transportée d'une extrémité de la Colonie à l'autre, son intention sera aisément satisfaite. Cet ordre géographique que je suivrai ne m'empêchera point de désigner leur ancienneté.

Etablissement de la Mobile.

L'Etablissement de la Mobile fut le premier siége de la Colonie dans cette Province : c'étoit à cet Etablissement que résidoient le Commandant Général, le Commissaire Général, l'Etat

Major, &c. Comme les Vaisseaux ne pouvoient entrer dans la Riviere de Mobile, & y ayant un petit Port à l'Isle Dauphine, on avoit fait un Etablissement proportionné au Port, & on avoit mis un Corps de Garde pour sa sureté ; ainsi l'on peut dire que ces deux Etablissemens n'en faisoient qu'un, tant par la proximité du terrein, que par la relation nécessaire qu'ils avoient l'un avec l'autre. L'Etablissement de la Mobile est cependant à dix lieues de son Port sur le bord de la Riviere de même nom ; & l'Isle Dauphine est vis-à-vis l'em bouchure de cette Riviere à quatre lieues de la côte.

Quoique l'Etablissement de la Mobile soit le plus ancien, il n'est pas à beaucoup près le plus considérable ; il n'y est resté que quelques Habitans, la plus grande partie des premiers l'ayant quitté pour s'établir sur le Fleuve S. Louis, depuis que la Nouvelle Orléans est devenue la Capitale de la Colonie. Cet ancien Poste est le séjour ordinaire d'un Lieutenant de Roi, d'un Commissaire Ordonnateur, d'un Trésorier ; il y a un Fort de 4 bastions terrassé & palissadé, avec Garnison.

Ce Poste tient en respect la Nation

des Chatkas, & coupe la communication des Anglois avec eux ; il protége les Nations voisines & les retient dans notre alliance ; il soutient enfin avec les Chatkas & autres Nations notre Commerce de Pelleterie qui est considérable.

Fort de Tombecbec.

La même raison qui a fait connoître la nécessité de ce Poste, par rapport aux Chatkas, a fait voir aussi qu'il étoit nécessaire de bâtir un Fort à Tombecbec, pour arrêter les Anglois dans leurs entreprises ambitieuses du côté des Tchicachas: ce Fort n'est construit que depuis la guerre que nous avons eue avec les Thicachas en 1736.

Celui des Pachca-Ogoulas

Assez près de la Riviere de Mobile est le petit Etablissement des Pachca-Ogoulas, duquel j'ai parlé ailleurs. Il n'est composé que d'un très-petit nombre de Canadiens amateurs de la tranquillité, qu'ils préférent à tous les avantages que la fortune presente dans le Commerce ; ils se contentent d'une vie champêtre & frugale, & ne vont à la Nouvelle Orléans que pour acheter leur nécessaire (1).

Depuis cet Etablissement jusqu'à la Nouvelle Orléans, en passant par le Lac

(1) Voyez Tome II. Chap. XVI.

S. Louis, il n'y a eu aucun Poste pour le présent ; il y a eu autrefois & immédiatement avant la construction de la Capitale, les vieux & nouveau Biloxi ; Etablissemens qui ont mérité un oubli aussi long que leur durée a été courte (1).

Pour procéder avec ordre & facilité, nous remonterons le Fleuve depuis son embouchure.

Le Fort de la Balise (2) dont j'ai donné la description, est à l'entrée du Fleuve S. Louis par les vingt-neuf dégrés latitude Nord, & par les deux cens quatre-vingt-six dégrés trente minutes de longitude. Ce Fort est bâti sur une Isle à une des embouchures du Fleuve ; quoiqu'il n'y ait que dix-sept pieds d'eau dans le Chenal, j'y ai vû entrer des Vaisseaux de cinq cens tonneaux. Je ne sçais pourquoi on laisse cette entrée dans cet état ; mais ce n'est pas à moi sans doute à en demander les raisons, puisqu'il ne manque pas d'y avoir en France des Ingénieurs habiles dans la partie de l'Hydraulique. Cette partie des Mathématiques est celle à laquelle je me suis le plus at-

(1) Voyez Tome I. Chap. XII. & XX.
(2) Voyez Tome I. Chap. XX.

Maniere de creuser un chenal à la barre du Fleuve S. Louis.

taché ; ainsi je sçais qu'il n'est pas aisé d'approfondir ou creuser le Chenal d'une barre de maniere à n'être plus obligé d'y toucher, & que les frais en sont considérables. Mais mon zéle pour cette Colonie m'ayant fait faire des reflexions sur ces passes ou entrées du Fleuve, & connoissant à fond le Pays & sa nature, j'ose me flatter d'en venir à bout au grand avantage de la Province, & de m'en tirer à mon honneur, à peu de frais, & d'une façon à n'avoir point à recommencer : ce que je n'avancerois pas d'un Pays & d'un terrein que je ne connoîtrois point comme celui-ci.

Je dis que ce Fort de la Balise est bâti sur une Isle ; je crois que c'est assez faire entendre que cette Forteresse est irréguliere;la figure & la grandeur de cette petite Isle ne le permettant pas autrement.

En remontant le Fleuve,on ne trouve rien avant d'être arrivé au Détour à l'Anglois ; en cet endroit dont j'ai déja parlé (1) le Fleuve fait un grand circuit, de sorte que le même vent qui améne les vaisseaux, leur devient contraire lorsqu'il s'agit de passer ce Dé-

(1) Voyez Tome I. Chap. XX.

tour. C'est pour cela que l'on a jugé à propos d'y construire deux Forts, un de chaque côté du Fleuve pour arrêter les entreprises des Etrangers: ces Forts sont plus que suffisans pour s'opposer au passage de cent Vaisseaux, parce qu'ils ne peuvent remonter le Fleuve que l'un après l'autre, & qu'ils ne sauroient ni mouiller l'ancre, ni venir à terre pour s'y amarrer.

L'on trouvera peut-être extraordinaire que l'on ne puisse mouiller en cet endroit; je pense que l'on sera de mon sentiment, lorsque l'on sçaura que le fond du Fleuve n'est qu'une vase molle presque entierement couverte de bois mort; & cela est de même durant plus de cent lieues. Pour ce qui est de mettre à terre, il est également comme impossible & très-inutile de le tenter, parce que l'endroit où sont ces Forts n'est qu'une langue de terre entre le Fleuve & des marais: ainsi quel moyen qu'une chaloupe & un canot viennent à terre apporter des cordages pour amarrer un Vaisseau à la vûe d'un Fort bien gardé, & comment faire une tranchée dans une langue de terre assez molle? Telle est la situation de ces deux Forts, qui en peu de temps peuvent

recevoir du ſecours des Habitans qui ſont ſur le bord intérieur du Croiſſant que décrit le Fleuve, & de la Nouvelle Orléans qui en eſt très proche.

De cet endroit à la Capitale, on compte ſix lieues par eau toujours en tournant, ce détour, ayant la figure d'un C preſque fermé. Les deux côtés du Fleuve ſont bordés d'Habitations qui font plaiſir à la vûe; cependant comme ce voyage eſt long par eau, on le fait ſouvent à cheval par terre.

Les difficultés extrêmes que l'on a à remonter le Fleuve à la voile, en particulier au détour à l'Anglois, pour les raiſons que j'ai dites à cette occaſion & dans la premiere Partie (1) de cet Ouvrage, m'ont fait imaginer une machine très-ſimple, & peu diſpendieuſe pour faire remonter aiſément les Vaiſſeaux juſques à la Nouvelle Orléans. Les Navires ſont quelquefois un mois pour faire la route de la Baliſe à la Capitale; au lieu que par la voye que je propoſe ils ne ſeroient pas huit jours pour y arriver, même avec le vent contraire; ainſi on iroit quatre fois plus vîte qu'en ſe ſervant de la Thoue, ou en virant ſur le Cabeſtan.

Maniere facile de remonter le Fleuve S. Louis.

(1) Voyez Tome I. Chap. XX.

Cette Machine pourroit être déposée à la Balise, elle seroit livrée au Vaisseau pour aller contre le courant, & il la remettroit lorsqu'il partiroit. Il est encore à propos d'observer que cette Machine n'ôteroit rien aux Forts, & qu'ils auroient toujours les mêmes moyens pour arrêter des Vaisseaux ennemis qui s'en serviroient.

Situation de la nouvelle Orléans.

La nouvelle Orléans Capitale de la Colonie, est située à l'Est & sur le bord du Fleuve S. Louis par les trente degrés de latitude Nord. Dans le tems que je suis arrivé à la Louisiane, cette Ville n'existoit que par le nom, puisqu'en débarquant, j'appris que M. de Biainville Commandant Général étoit allé en marquer la place, d'où il revint trois jours après notre arrivée à l'Isle Dauphine.

Il avoit choisi cet endroit par préférence à beaucoup d'autres plus beaux & plus convenables; mais pour ce tems-là, celui-ci suffisoit; d'ailleurs tous les hommes ne voyent pas aussi loin les uns que les autres. Comme le principal Etablissement étoit alors à la Mobile, il étoit à propos de placer cette Capitale en un lieu d'où l'on pût facilement communiquer avec ce Pos-

te ; ainſi on ne pouvoit mieux choiſir, puiſque cette Ville étant ſur le bord du Fleuve, les Vaiſſeaux, fuſſent-ils de mille tonneaux, peuvent mettre le côté à terre, même aux eaux baſſes, ou tout au plus ils n'ont qu'un petit pont à faire avec deux de leurs Vergues pour rouler leurs bariques & leurs balots, ſans fatiguer l'équipage. Cette Ville n'eſt qu'à une lieue du Bayouc S. Jean où l'on s'embarque pour aller à la Mobile, en paſſant par le Lac S. Louis & delà le long de la Côte toujours terre à terre; c'eſt la communication qui étoit néceſſaire alors.

Je m'imagine aiſément que ſi on vouloit aujourd'hui bâtir une Ville dans cette Province, on choiſiroit un lieu aſſez élevé pour n'être point ſujet au débordement ; que d'ailleurs le fond en ſeroit aſſez ſolide pour pouvoir porter de grands Edifices de pierres, & que la pierre de taille ſeroit près de cette Ville.

Ceux qui ont été aſſez loin dans le Pays, & qui n'y ont point vû de pierres, ni même les plus petits cailloux dans plus de cent lieues de terrein de ſuite, me diront ſans doute que cette propoſition eſt impoſſible, puiſqu'ils n'ont

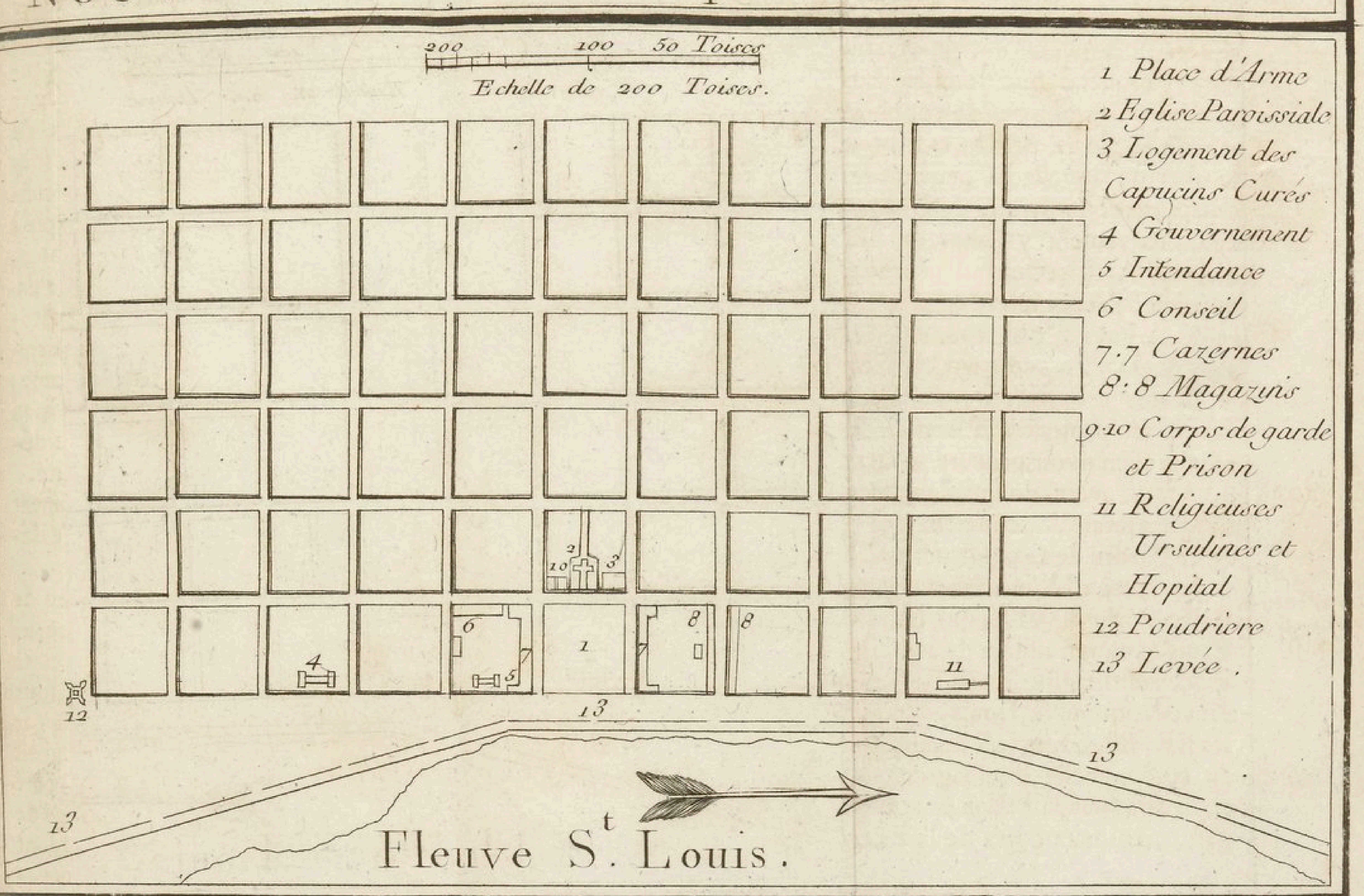
point remarqué qu'il y eût des pierres propres à bâtir dans les Cantons qu'ils ont parcourus. Je pourrois leur donner pour réponse & leur dire, qu'ils ont des yeux & ne voyent point. Cependant j'avouerai que tous les hommes ne sont point obligés de connoître s'il y a de la pierre & des carrieres sous la terre, de laquelle ils peuvent se contenter de connoître la qualité propre à ce qu'ils veulent y sémer ou planter; mais un Architecte doit en sçavoir davantage; j'ai considéré de près la nature de ce Pays, j'y ai trouvé des carrieres, & s'il y en avoit dans la Colonie, je devois les trouver, puisque mon état & ma profession d'Architecte devoient m'en avoir procuré la facilité.

Après avoir donné l'emplacement de la Capitale, il convient que je décrive l'ordre de sa construction.

Description de la nouvelle Orleans

La Place d'Armes est au milieu de la partie de la Ville qui fait face au Fleuve; dans le milieu du fond de cette Place, est l'Eglise de la Paroisse sous l'invocation de S. Louis, desservie par les RR PP. Capucins. Leur maison est au côté gauche de l'Eglise; le côté droit contient la Prison & le Corps de garde; les deux côtés de la Place sont occu-

NOUVELLE ORLEANS Capitale de la LOUISIANE.



occupés par deux corps de Cazernes ; la Place est toute ouverte du côté du Fleuve.

Toutes les rues sont tirées au cordeau en long & en large, elles se coupent & se croisent perpendiculairement. Ces rues partagent la Ville en soixante-cinq Isles, onze de longueur sur le Fleuve, & six de profondeur ; ces Isles ont chacune cinquante toises en quarré, & sont chacune divisées en douze emplacemens pour loger autant d'Habitans. L'Intendance est derriere les Cazernes de la gauche, & le Magazin général derriere celles de la droite, lorsque l'on regarde la Ville de dessus le bord du Fleuve. Le Gouvernement est au milieu de la partie de la Ville, de laquelle on va de la place à l'Habitation des RR. PP. Jésuites, qui est près de la Ville. La Maison des Religieuses Ursulines est tout au bout de la Ville à droite, de même que l'Hôpital des Malades desquels elles ont soin. Ce que je viens de décrire fait face au Fleuve.

Sur le bord du Fleuve, regne une levée tant du côté de la Ville que du côté opposé, depuis le Détour à l'Anglois jusques à la Ville, & environ dix

lieues au-dessus; ce qui fait environ quinze à seize lieues de chaque côté du Fleuve que l'on peut faire en carosse ou à cheval sur un terrein aussi uni qu'une table.

La plus grande partie des maisons sont bâties de briques; les moindres sont des charpente & de briques.

La longueur des levées dont je viens de parler suffit pour faire connoître que sur ces deux côtés du Fleuve il y a beaucoup d'Habitations près les unes des autres, chacun faisant une levée pour mettre son terrein à couvert de l'inondation qui ne manque point chaque année de venir avec le Printems: alors s'il y a quelques Navires au Port de la nouvelle Orléans, ils partent promptement, parce que la prodigieuse quantité de bois morts ou déracinés que le Fleuve charie, s'amasseroit au-devant du Vaisseau, & feroit rompre les plus gros cables.

Tout au bout du Bayouc S. Jean, au bord du Lac S. Louis, il y a une redoute & une Garde pour en deffendre l'entrée à ceux à qui on doit la refuser.

Depuis ce Bayouc, à la Ville, une partie de ses bords sont habités par des

Colons, de même que le bord assez long d'un autre Bayouc; les Habitations de ce dernier portent le nom de Gentilly.

Etablissement aux Oumas.

Après ces Habitations qui sont sur le Fleuve jusqu'au-delà des cannes brûlées, on n'en trouve point jusqu'aux Oumas qui est une petite Nation de ce nom; cet Etablissement est peu considérable, quoiqu'il soit un des plus anciens après la Capitale; il est à l'Est du Fleuve.

Le Bâton Rouge.

Le Bâton Rouge est aussi à l'Est du Fleuve, & distant de vingt six lieues de la nouvelle Orléans; c'étoit autrefois la Concession de M. d'Artaguette d'Iron: c'est-là que l'on voit ce fameux Ciprès duquel un Charpentier de bateaux vouloit faire deux Pirogues, l'une de seize tonneaux, & l'autre de quatorze. Comme le Ciprès est un bois rouge, quelqu'un des premiers Voyageurs qui arriverent dans ce Canton, s'avisa de dire que cet arbre feroit un beau bâton; on l'a nommé ensuite le Bâton Rouge: sa hauteur n'a pû encore être mesurée; elle est à perte de vue (1).

A une lieue au-deça de la petite pointe coupée sont les petits Ecores,

(1) Voyez Tome II. Chap. III.

où étoit la Concession de M. le Marquis de Mézieres. Il y avoit à cette Concession un Directeur & un Sous Directeur ; mais le Chirurgien trouva le secret de rester le seul maître. L'endroit est fort beau sur-tout dans les derrieres des petits Ecores, où on monte en pente douce : à côté de ces Ecores tombe dans le Fleuve un petit Ruisseau dans lequel une Fontaine décharge ses eaux ; elles sont si attrayantes pour les Bœufs sauvages, que l'on en trouve fort souvent sur ses bords. C'est dommage que ce terrein ait été abandonné ; il y avoit de quoi faire une très-belle Concession ; on auroit aussi pû faire un bon Moulin à eau sur le Ruisseau dont je viens de parler.

Les petits écores.

A quarante lieues de la nouvelle Orléans, est la Pointe coupée : cet endroit est ainsi nommé, parce que le Fleuve y faisoit un détour de dix lieues & formoit la figure d'un cercle, lequel n'étoit ouvert que d'environ cent & quelques toises, par où il s'est frayé un chemin plus court & où toutes ses eaux passent à présent ; la Nature seule n'a point fait cette opération, mais un peu d'aide fait beaucoup dans l'occasion.

Poste de la pointe coupée.

Deux Voyageurs descendans le Fleu-

ve furent obligés de s'arrêter en cet endroit, parce qu'ils virent au loin que la lame étoit très groſſe; le vent pouſſoit contre le courant & le Fleuve étoit débordé, deſorte qu'ils n'oſerent paſſer outre : tout auprès d'eux paſſoit un petit Ruiſſeau cauſé par le débordement, qui pouvoit avoir un pied de profondeur ſur quatre à cinq de large, tantôt plus, tantôt moins. Un de ces Voyageurs ſe voyant à rien faire, prit ſon fuſil & ſuivit ce petit Ruiſſeau pour tâcher de tuer quelque Gibier. Il n'eut pas fait cent toiſes qu'il fut dans une extrême ſurpriſe d'apercevoir un grand jour, comme lorſqu'on eſt ſur le point de ſortir d'une épaiſſe Forêt : il avance, il voit une grande étendue d'eau qu'il prend pour un Lac; mais regardant ſur ſa gauche il voit les petits Ecores dont je viens de parler, & il ſçavoit par ſa propre experience qu'il falloit faire dix lieues pour y arriver : il reconnoit à cette vue que ce ſont les eaux du Fleuve. Il court en avertir ſon Camarade; celui-ci veut s'en aſſurer; certains qu'ils en ſont tous deux, ils décident qu'il faut couper les racines qui ſe trouvent dans le paſſage & creuſer les endroits les plus élevés : ils eſſaye-

rent enfin d'y faire passer leur Pirogue en la poussant. Ils y réussirent au-delà de leur attente; l'eau qui venoit les aidoit tant par son poids, qu'en soulevant le derriere de la Pirogue par son volume qui augmentoit par l'obstacle qu'elle rencontroit. Ils se virent en peu de tems dans le Fleuve à dix lieues plus loin qu'ils n'étoient une heure auparavant; c'est-à-dire, s'ils eussent suivi le lit du Fleuve, comme on étoit contraint de faire auparavant.

Le petit travail de nos Voyageurs avoit remué la terre, les racines en partie coupées n'étoient plus un obstacle au cours de l'eau, la pente dans ce petit trajet étoit égale à celle que le Fleuve avoit dans les dix lieues de circuit qu'il faisoit; enfin la Nature aidée, quoique foiblement, fit le reste. Dans le tems que je remontai la premiere fois, tout le Fleuve y passoit, & quoiqu'il n'y eût que six ans que ce Chenal fût fait, l'ancien lit du Fleuve étoit presque rempli de vases qu'il y avoit déposées, & j'y ai vû les arbres d'une grosseur qui auroit dû surprendre d'être devenus aussi forts en si peu de tems.

C'est en cet endroit que l'on nomme la Pointe coupée, que la Concession de

M. de Meuse s'étoit établie ; c'est à présent un des plus considérables Postes de la Colonie ; il y a un Fort, une Garnison & un Officier pour la commander. Le Fleuve est bordé d'un côté & de l'autre d'Habitans qui font quantité de bon tabac : il y a un Inspecteur pour l'examiner & le recevoir afin que les marchands ne soient point trompés : ceux qui sont du côté de l'Ouest ont par derriere des Côtes & des terres hautes qui font de très-beaux Pays, comme je l'ai rapporté ailleurs (1).

J'oubliois de dire que deux lieues plus haut que le Bâton Rouge, étoit la Concession de M. Paris du Vernai ; on nomme cet Etablissement les Bayouc-Ogoulas, à cause d'une Nation de ce nom qui y étoit autrefois. C'est à l'Ouest du Fleuve, & à vingt-huit lieues de la nouvelle Orléans. Bayouc-Ogoulas.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.



CHAPITRE XX.

Suite des Etablissemens François : Du Poste des Nactchitoches : Du Poste des Natchez & de celui des Yazous.

Poste des Nactchitoches.

VINGT lieues plus haut que la Pointe coupée & à soixante lieues de la nouvelle Orléans, on rencontre la Riviere Rouge. Il y a un Poste François dans une Isle que forme cette Riviere ; on y a bâti un Fort, dans lequel il y a Garnison, son Commandant & des Officiers. Les premiers Habitans qui se sont établis en cet endroit étoient des Soldats de ce Poste, qui avoient eu leur congé après leur tems de service achevé ; ils se mirent à faire du tabac dans cette Isle ; mais le sable fin que le vent emportoit sur les feuilles de tabac, le rendoit d'une mauvaise qualité ; ce qui les détermina à quitter l'Isle, & à s'établir en terre ferme où ils trouverent un bon terrein sur lequel ils firent de meilleur tabac. On nomme ce Poste des Nactchitoches, à cause d'une Nation de ce nom qui est

dans le voisinage ; c'étoit le Poste où commandoit M. de S. Denis.

Plusieurs Habitans de la Louisiane y ont été attirés par l'espérance d'y faire une fortune rapide, parce que n'étant éloignés que de sept lieues des Espagnols, ils s'imaginoient faire couler jusqu'à eux une bonne partie du précieux métal que le nouveau Mexique produit en abondance ; mais leur attente a été frustrée, car le Poste Espagnol, nommé les Adaïes, est moins en argent que les plus pauvres Villageois de l'Europe ; ces Espagnols sont mal mis, mal nourris & toujours prêts à acheter les marchandises des François à crédit.

Que l'on ne s'imagine pas au reste que je veuille en faire accroire au sujet des Espagnols du nouveau Mexique ; on pourra du moins en juger par l'ébauche que je vais faire des Habitans qui sont même plus près des mines que les Adaïes ; je tiens le récit suivant d'un François qui avoit hazardé d'aller commercer chez eux ; il parlera lui-même.

Tableau d'un ménage Espagnol du nouveau Mexique.

» Je fus un jour, me dit-il, avec » deux mulets chargés de marchandi- » ses à la premiere cabane que j'apper-

» çus pour m'informer du chemin que
» je devois tenir. Je vis sur la porte un
» grand homme assez brun de corps &
» de cheveux avec une moustache noire
» qu'il retroussa plus de vingt fois avant
» que je fusse assez près de lui pour lui
» demander le chemin ; il étoit pieds
» nuds, & n'avoit pour tout habille-
» ment sur le corps qu'une culotte dont
» les canons descendoient jusques sur
» ses talons ; sa chemise faite de deux
» peaux n'avoit aucune couleur que l'on
» puisse nommer non plus que la culotte
» je puis seulement dire qu'elles étoient
» très grasses, & avoit sur la tête un
» mouchoir dans le même goût. Après
» l'avoir salué poliment, je lui deman-
» dai le chemin que je désirois sçavoir ;
» il me rendit le salut avec toute la
» gravité Espagnole, & sans répondre
» à ma demande : avez-vous là, me
» dit-il, des marchandises qui méritent
» d'être vues ? Je lui répondis que j'en
» avois qui pourroient lui convenir :
» arrêtez donc, ajouta-t il, & que je
» voye s'il y en a qui me plaisent. Je ne
» me fis point prier, parce que l'heure
» du dîner approchoit ; je déchargeai
» mes balots & mis paître mes Mulets.
» Comme j'entrois le premier ballot,

» je vis une femme accroupie qui fai-
» soit du feu : m'entendant lui souhai-
» ter le bonjour, elle abattit son voile
» pour me répondre & me regarder ;
» elle pouvoit au moyen des trous &
» des déchirures me voir aisément, de
» même que je pouvois aussi la consi-
» dérer, malgré l'obstacle apparent qui
» cachoit son visage. Elle étoit jolie,
» & un sourire gracieux me fit juger
» que mon arrivée ne lui déplaisoit
» point. Elle n'avoit que son voile sur
» la tête, & pour tout habillement un
» corcet & une juppe qui tenoient en-
» semble ; le corcet étoit si échancré,
» que toute sa gorge paroissoit, sans
» que l'on pût appercevoir qu'elle eût
» une chemise. Je ne tardai pas à voir
» deux dignes rejettons de cette illus-
» tre famille, qui pouvoient avoir huit
» à dix ans, & habillés dans le goût de
» notre premier Pere lorsqu'il sortit des
» mains du Créateur.

» J'avois à peine défait un ballot,
» que je vis laver avec une éponge une
» toille cirée qui avoit servi d'embal-
» lage ; c'étoit la nappe sur laquelle on
» mit un plat de bois fait par les Na-
» turels ; ce plat étoit surchargé d'une
» douzaine d'épis de Mahiz grillés, &

» à l'instant le maître m'invita à dîner :
» comme j'avois marché, j'avois be-
» soin de me reposer ; la Dame me
» présenta une selle de bois, ce qui
» obligea un des enfans à rester de-
» bout, parce qu'il n'y en avoit que
» quatre. Je fis avec appetit ce repas
» frugal en buvant deux grands coups
» d'eau dans un morceau de calebace ;
» je sçavois que les Espagnols sont
» glorieux, & je me doutois que ce-
» lui ci ne voudroit point recevoir d'ar-
» gent pour mon écot, je voulus l'en
» dédommager par un présent ; je ti-
» rai de ma poche une petite bouteille
» clissée où j'avois de l'eau de-vie ;
» j'en donnai un coup à boire au ma-
» ri, j'en versai pour la femme qui le
» refusa.

» Je montrai ensuite mes marchan-
» dises. Il m'acheta deux piéces de toil-
» le de Bretagne qui sont de six aulnes
» chacune ; deux piéces de Platille de
» même longueur ; c'étoit pour la Da-
» me ; parce que leurs chemises ne pa-
» roissent pas : aussi cette toille n'est
» point propre à paroître ; elle est si
» claire que quand une Négresse en por-
» te, sa peau noire paroît au travers.
» Elles en mettent cependant lorsqu'el-

» les peuvent en avoir, & alors tous
» les endroits où passe l'aiguille est
» cousu & brodé de fil bleu.

» Je vendis aussi à cet Espagnol une
» paire de bas de soye rouge ponceau à
» coins brodés d'argent, & une piéce
» de dentelle pour sa femme. Quand il
» fallut me payer, il me fit entrer dans
» la chambre à coucher, puisque j'y vis
» deux lits par terre sur des planches
» faites à la hache ; un de ces lits étoit
» sans doute pour le pere & la mere,
» l'autre pour les enfans ; j'apperçûs
» aussi pendus au croc un pourpoint,
» une cullotte de velours verd, & une
» chemise garnie qui paroissoit avoir
» été blanche ; cette chemise couvroit
» une épée dont je vis le fourreau sor-
» tir, il y avoit à côté un petit coffre
» qui étoit sans doute la garde robe de
» la Dame, celle des enfans paroissoit
» leur servir du chevet. Enfin l'on ou-
» vrit le coffre fort ; c'étoit un tas
» d'environ cinq à six cens Piastres dans
» un coin de cette chambre par terre,
» couvert en talut d'une grande peau
» de Cerf ; on me compta mon argent
» sur un grand banc qui étoit tout au-
» près. Je remerciai l'Espagnol, & quit-
» tai sans regret ce Château de Bou-

zillage & couvert de grandes herbes.

» Ciel ! dis-je alors en moi-même, » si nous ne sommes pas mieux bâtis » que les Espagnols lorsque nous nous » établissons, au moins sommes nous » mieux habillés ; & sans porter du » velours les Dimanches, nous avons » le corps proprement couvert ; & si » nous n'avons pas tant de Piastres, » nous avons en revanche la vie agréa- » ble ; nous avons des grains, de la » viande de chasse & de basse-cour ; » nous avons le Poisson & les légumes » en abondance ; les moindres Habi- » tans ont dans notre Colonie toutes » ces commodités, ce qui, à mon avis, » vaut infiniment mieux que de mourir » de faim auprès d'un tas de Piastres.

Tel est le reçit que me fit ce Colon de la Louisiane ; il trouva la même chose à peu près dans beaucoup d'autres endroits dont il me parla ; mais ce que je viens de rapporter doit suffire pour faire connoître la différence extrême des Etablissemens Espagnols à ceux de notre Colonie.

Sortons maintenant de la Riviere Rouge & remontons le Fleuve qui est le plus grand chemin de la Colonie & qui le sera toujours de plus en plus, se-

lon que la Province se peuplera.

Du Confluent de la Riviere Rouge en remontant comme nous avons fait jusqu'à présent, on trouve à trente lieues environ au-dessus le poste des Natchez duquel j'ai déja parlé, & dont je serai obligé de faire mention encore plus d'une fois.

Poste des Natchez.

Que le Lecteur ne trouve point mauvais de ce que je dis souvent *tant de lieues à peu-près ou environ.* On ne peut rien assurer de juste par rapport à la distance des lieues dans un Pays où on ne voyage que par eau : ainsi ceux qui remontent le Fleuve ayant plus de peine, & mettant plus de tems que ceux qui le descendent, estiment les uns & les autres la route plus au moins longue selon que le chemin leur dure : d'ailleurs lorsque l'eau est haute, elle couvre des passages qui abregent souvent de beaucoup.

Les Natchez sont situés par les trente-deux dégrés à quelques minutes près de latitude Nord, & à environ deux cens quatre-vingt dégrés de longitude. Le Fort de ce Poste est à deux cens pieds à pic au-dessus des eaux basses. De ce Fort on étend son point de vûe jusques à l'horison du cô-

té de l'Ouest du Fleuve, c'est-à-dire du côté opposé à celui où est le Fort, quoique ce côté de l'Ouest soit couvert de bois, parce que le pied du Fort est bien plus haut que les arbres : du même côté que le Fort est situé la terre se soutient assez à égale hauteur & ne diminue qu'en pente douce dont on ne s'apperçoit presque point, se perdant insensiblement d'une monticule à l'autre.

La Nation qui a donné son nom à ce Poste étoit dans ce Pays-là même, à une lieue du débarquement sur le Fleuve, & située sur le bord d'une petite Riviere qui n'a que quatre à cinq lieues de cours jusqu'au Fleuve. Tous les Voyageurs qui passoient & s'arrêtoient en cet endroit, alloient voir les Naturels Natchez ; la lieue de chemin qu'ils faisoient est dans un si beau & si bon Pays ; les Naturels étoient si serviables & si familiers, le séxe même y étoit si aimable, que tous les Voyageurs ne se lassoient point de faire l'éloge de ce Canton & dès Naturels qui l'habitoient.

Les justes louanges que l'on en faisoit y attirerent des Habitans en assez grand nombre, pour déterminer la

Compagnie à ordonner que l'on y construisît un Fort, tant pour soutenir les François déja établis & ceux qui y viendroient par la suite que pour en imposer à cette Nation. La Garnison n'étoit que de trente à quarante hommes, un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant & deux Sergens.

Il y avoit un Magazin de la Compagnie pour aider les Habitans dont le nombre se multiplioit de jour en jour; malgré tous les efforts d'un des principaux Supérieurs qui y a apporté tous les obstacles que l'on puisse imaginer; cependant nonobstant les progrès de cet Etablissement & les éloges qu'on lui donnoit & qu'il méritoit, Dieu l'a abandonné à la fureur de ses ennemis; pour tirer vengeance des péchés qui s'y commettoient; & sans parler de ceux qui ont échappé au massacre général, il en est péri plus de cinq cens.

Poste des Yazoux.

Quarante lieues plus haut que les Natchez est la Riviere des Yazoux. La Concession de M. le Blanc Ministre de la Guerre y étoit établie à quatre lieues du Fleuve, en remontant cette petite Riviere. Il y avoit un Fort & une Compagnie commandée par un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant &

deux Sergens : toute cette Compagnie de même que les engagés étoient à la solde de ce Ministre.

Ce Poste étoit très-avantageusement placé, tant pour le bon air & la qualité de la terre pareille à celle des Natchez, que pour le débarquement qui étoit très-aisé & pour le Commerce avec les Nations, si l'on avoit sçû les attirer & les conserver ; mais le voisinage des Tchicachas toujours amis des Anglois, & toujours excités par ces derniers à nous inquiéter, étoit un obstacle presque insurmontable qui empêchoit de réussir ; & ce Poste en conséquence étoit menacé de périr tôt ou tard, comme il est arrivé en 1722 par ces misérables Tchicachas.

Histoire du Sergent Riter de sa femme & de son enfant.

Les deux Sergens de la Garnison se crurent autorisés à se faire chacun une Cabanne dans un terrein de leur choix; malgré les avis réitérés qu'on leur donna de la molle complaisance des Officiers, ils y couchoient toutes les nuits. Ces deux Sergens étoient mariés ; l'un étoit le sieur des Noyers, qui faisoit les affaires de la Compagnie ; le second étoit le sieur Riter plus éloigné du Fort que le premier.

Pendant une nuit tranquille un Parti

de dix à douze Tchicachas s'approcherent au clair de la Lune auprès de la Cabanne du Sr. Riter qui étoit couché & endormi dans son lit, ainsi que sa femme & un fils qu'ils avoient de treize à quatorze ans. Les Tchicachas étant tout près de la porte, l'ouvrirent en la poussant, & entrerent très-doucement dans la Cabanne comme ils ont coutume de faire; mais malgré leurs précautions, le Sergent se saisit d'un fusil qui étoit le seul qui ne fût point chargé de huit qu'il avoit dans sa Cabanne. Il crie plusieurs fois *qui va-là?* N'entendant aucune réponse, il voulut lâcher son coup; mais comme par malheur le fusil n'étoit point chargé, le coup ne partit point. Les Tchicachas alors sans lui donner le tems d'en prendre un autre, ou de charger celui qu'il tenoit, se jetterent sur lui & l'assassinerent d'un coup de casse-tête, lui leverent la chevelure, & le laisserent pour mort dans le milieu de sa Cabanne baigné dans son sang. Les autres en même temps s'emparerent de la femme, qui eut soin avant d'être prise de se munir d'un grand coûteau à gaine qu'elle coula dans sa manche: ils l'emmenerent pour la faire Esclave dans leur Nation; deux de ces Barbares la

traînerent sur le chemin pour y attendre les autres.

Le bruit qui se faisoit dans cette Cabane reveilla le fils du Sergent Riter, qui se leva & courut en chemise vers le Fort, en criant de toutes ses forces » au secours ; les ennemis tuent mon » pere & ma mere. Un Tchicacha courut après cet enfant & l'atteignit assez près pour lui tirer une flêche qui lui perça le poignet. Le jeune homme contrefaisant le mort, le Tchicacha le crut mort & s'approcha pour lui lever la chevelure à la hâte ; il eut la constance de se la laisser lever partie par partie, la peau étant encore trop tendre pour être levée entiere. Le même ennemi voulut en outre lui couper la gorge ; mais l'enfant fut assez heureux pour n'avoir que la peau coupée ; sa persévérance lui sauva sa vie. Le sieur des Noyers s'éveilla au bruit de tout ce qui venoit de se passer ; il tira un coup de fusil, cria aux armes, & mit ainsi l'allerte au Fort.

La femme du Sergent Riter étoit cependant avec ses deux gardiens dans une ravine : elle crut son mari & son fils morts ; elle entendoit venir les autres Tchicachas ; ne voyant donc plus

aucune ressource pour leur échaper, & n'étant gardée que par deux hommes, elle résolut de s'en défaire ; d'un coup de son grand couteau elle tua un de ces Naturels ; l'autre évita le coup & ne le reçut qu'à la cuisse ; il cria ; les autres doublerent le pas & arriverent à l'instant ; alors celui qu'elle avoit blessé, la tua & s'enfuit avec les autres. Ce fut ainsi que mourut cette femme pleine de courage, & qui aima mieux perdre la vie avec sa famille que d'être Esclave des Barbares qui venoient d'assassiner son mari & son fils.

De son côté la Garnison sortit & courut au bruit. On rencontra le fils du Sergent, que des Soldats porterent au Corps de Garde ; les autres allerent au plus vîte à la Cabanne du Sergent qu'ils trouverent étendu par terre & nud sans chemise ; il avoit perdu toute connoissance par la quantité de sang qui étoit sorti de ses playes : on fit à la hâte un brancard sur lequel on le porta au Fort dans le Corps de Garde où étoit déja son fils, lequel voyant M. Baldy, Chirurgien de la Concession, s'empresser à soulager son pere, s'écria : » Messieurs, secourez moi le premier ; » mon pere est vieux & n'en reviendra

» pas, au lieu que je suis jeune & qu'il » y a beaucoup plus d'espérance que je » guérirai ». M. Valdeterre, Commandant de ce Poste, ne voulut pas que le Chirurgien les touchât ni l'un ni l'autre, que pour laver leurs blessures & recoudre la peau du col du jeune homme. M. Valdeterre se confioit entiérement à une pierre de composition de la grosseur d'une noix & qui approchoit de la couleur de chair ; il la mit quelque temps dans de l'eau tiéde qui prit la même couleur ; il en fit seringuer dans les playes des deux Blessés ; il imbiba ensuite de cette eau des compresses que l'on banda sur les blessures ; on continua à les imbiber de même de cinq en cinq heures, sans les ôter pendant l'espace de huit jours. Au bout de ce tems on leva les compresses, les playes se trouverent guéries & il n'y restoit plus que les cicatrices.

Le Détachement qui étoit sorti du Fort ne trouvant point la femme du sieur Riter, poursuivit les ennemis qui fuyoient & laissoient après eux une partie des effets qu'ils avoient emportés de la Cabanne de ce Sergent; ils vouloient mieux courir, à cet effet ils abandonnerent presque tout leur butin. Nos

Troupes trouverent aussi des bois gravés par lesquels on connoît quelle est la Nation ennemie. Enfin au retour on trouva le corps de la Dame Riter & celui qu'elle avoit tué ; mais on leur avoit levée la chevelure à tous deux, parce que ce sont des trophées que l'on n'a garde de laisser à l'ennemi.

Les François revinrent au Fort avec ce qu'ils avoient trouvé dans le chemin & le cadavre de l'Héroïne Françoise qu'ils enterrerent. Un Naturel Illinois étoit présent au retour du Détachement ; mais ayant vû revenir les François sans dépouilles des ennemis & sans autre avantage que celui de les avoir chassés, il demanda de la poudre & des balles ; on lui en fournit ; il partit avec son fusil & quelques vivres & se mit à les poursuivre. Il en atteignit trois qui n'avoient pû suivre les autres, parce qu'un de ces trois étoit celui qui avoit été blessé par la Dame Riter ; il avoit beaucoup de peine à marcher, c'est pourquoi il avoit deux de ces camarades pour l'accompagner. Ce Naturel Illinois les ayant ainsi découverts, les suivit jusqu'au soir ; il se tint caché toute la nuit à quelque distance de leur Cabanage ; puis vers le point du jour

il tomba ſur eux à l'improviſte, tua les deux Tchicachas qui étoient en ſanté, & ſaiſit le bleſſé, qui lui dit par qui & comment il l'avoit été; il le tua auſſi, leva les trois chevelures & les apporta à M. Valdeterre, qui le contenta par la récompenſe qu'il lui donna.

Les Tchicachas qui avoient fait cette indigne action, furent aſſez effrontés pour venir quinze jours après apporter le Calumet de Paix, ſous prétexte que c'étoit de jeunes gens de leur Nation, qui avoient fait ce coup : ils couvrirent cette excuſe d'un préſent au Commandant François, lequel reçut très-bien & le préſent & l'excuſe. L'on crut bien bien faire de leur montrer les deux bleſſés; il me ſemble qu'il auroit ſuffi de leur faire connoître par d'autres voyes qu'ils n'étoient pas morts; auſſi la vue de ces ennemis fit une ſi grande révolution au ſieur Riter, que ſa playe ſe rouvrit, une fiévre chaude le ſaiſit; & malgré tous les ſoins que l'on prit de lui pendant trois jours & trois nuits, on ne put parvenir à lui conſerver la vie. Le fils guérit parfaitement; je le vis quelque tems après, lorſqu'il fut ſur le point de repaſſer en France, où M. le Blanc lui avoit obtenu les Invalides;

lides; pour lui assûrer du pain le reste de ses jours.

J'ai appris tout ce détail par M. Baldy que j'avois fait nommer Chirurgien Major de l'Habitation du Roi, peu après que l'on m'en eût confié la régie.



CHAPITRE XXI.

Suite des Etablissemens François : Du Poste des Arkansas & de celui des Illinois.

Poste des Arkansas.

SOIXANTE lieues plus haut que les Yazoux, & à deux cens lieues de la Nouvelle Orléans, sont les Arkansas à l'Ouest du Fleuve S. Louis. A l'entrée de la Riviere qui porte le nom de cette Nation, il y a un petit Fort qui soutient ce Poste, qui est le second de la Colonie par son ancienneté ; en donnant la découverte de la Louisiane, j'ai parlé de l'origine de cet Etablissement (1).

C'est bien dommage qu'un si bon & si charmant Pays soit éloigné de la Mer de plus de deux cens lieues ; je ne veux point omettre de dire que le Froment y vient à merveille, sans qu'il soit jamais besoin d'engraisser la terre ; mais la crainte que j'ai que l'on ne m'accuse de répéter ce que je puis en avoir dit (2)

(1) Voyez Tome I. Chap. I.
(2) Voyez Tome I. Chap. XXII. & XXIII.

dans l'article de la nature du terrein, me fait taire sur son éloge. Je suis si prévenu en sa faveur, que je me persuade que la beauté de son climat influe sur le caractere de ses Habitans, qui sont en même tems très-doux & très-braves, puisqu'avec les qualités pacifiques que tout le monde leur connoît, ils sont d'une bravoure sans reproche: ils ont toujours eu pour les François une fidélité à toute épreuve, sans y être portés par la crainte ou par l'intérêt; ils vivent avec les François qui sont près d'eux plutôt en freres qu'en voisins; & il est encore à arriver que l'on ait vû quelque mésintelligence entre les deux Nations.

Des Arkansas pour aller aux Illinois on trouve la Riviere de S. François, trente lieues plus au Nord & du même côté, c'est-à-dire à l'Ouest: on y avoit construit un petit Fort depuis mon retour en France. De même à l'Est du Fleuve S. Louis, mais plus au Nord, on rencontre à environ trente & quelques lieues la Riviere à Margot près des Ecores à Prud'homme: on y avoit aussi bâti un Fort, nommé de l'Assomption, pour une expédition contre les Tchicachas qui sont à-peu-près

par la même latitude. Ces deux Forts ont été totalement détruits par les François après cette expédition, parce qu'on ne les croyoit plus nécessaires. Il est cependant assez croyable que le Fort de l'Assomption en auroit imposé aux Tchicachas qui rodent toujours en ces Cantons. D'ailleurs les Ecores à Prud'homme renferment du Fer & du Charbon de terre; qui sçait si on n'en aura point besoin quelque jour à venir? Ces Mines, à mon sentiment, sont bien plus utiles aux hommes que celles d'argent; d'un autre côté le Pays est très-beau & d'une excellente qualité; il y a beaucoup de Prairies, ce qui rend le chemin si aisé aux Tchicachas, qu'ils en font leurs galleries; c'est aussi ce qui me rappelle un fait trop glorieux pour les François, pour le laisser dans l'oubli; & qui fera trop voir en même tems que les Tchicachas ne pensent point souvent à bien faire, & qu'ils seront toujours les mêmes, tant que l'on ne les détournera point par adresse de commercer avec les Anglois.

M. Rodot, Canadien, ayant été attiré à la Louisiane par les recits flatteurs qu'on lui avoit fait de cette Colonie, la trouva en effet si fort de son

goût, qu'il ne crût pas pouvoir vivre heureux, s'il n'y venoit finir ses jours avec son pere qu'il aimoit tendrement. Il retourna donc en Canada pour engager le Vieillard à y venir avec lui; il y réussit & le conduisit heureusement jusques dans le Fleuve S. Louis. Ils le descendoient avec joye de se voir, à ce qu'ils croyoient, hors de tout danger: M. Rodot avoit amené un ami qui les accompagnoit; le soir les prit aux Ecores à Prud'homme dont nous venons de parler; ils mirent à terre au-dessous, se cabannerent, firent du feu, ajusterent la marmite; ils prierent le pere d'en avoir soin, & le laisserent seul dans le Cabannage. Comme M. Rodot sçavoit que le Pays étoit plein de gibier, il emmena son ami à la chasse. Les Tchicachas qui étoient dans les environs, furent attirés au Cabannage par la fumée qui le décela. Ils arriverent à pas de loup, surprirent le Vieillard sans armes, firent à la hâte des ballots du bagage de nos Voyageurs, & contraignirent M. Rodot pere, à marcher pour en faire une victime à leur Village.

Histoire de M. Rodot Canadien.

M. Rodot le jeune voyant la nuit approcher, se rendit promptement au

Cabannage dont il n'étoit pas éloigné; ſon ami ne l'avoit point quitté ; ils entrerent: mais quel fut l'étonnement de M. Rodot de ne plus voir ſon pere ni ſes effets ! Sa douleur fut extrême ; mais ſans perdre du temps en vains raiſonnemens ou en lamentations inutiles, ils partirent armés de leurs fuſils & de leurs caſſe-têtes, de même qu'ils étoient arrivés, & dirent qu'ils tiendroient conſeil en chemin. Ils ſuivent la piſte dans le Bois pendant le peu de jour qui leur reſte, entrent dans la prairie, voyent de loin les raviſſeurs, & les ſuivent en évitant de ſe découvrir. Ils les diſtinguerent aſſez bien pour en compter treize : ce nombre reconnu, ils arrêterent qu'il falloit attendre le point du jour pour les attaquer, parce que c'eſt le temps que les hommes dorment le mieux quand ils ont été inquiets pendant la nuit, comme ceux-ci devoient l'être.

A peine le petit point du jour parut-il, que laiſſant leurs fuſils & leurs munitions, M. Rodot & ſon ami ne prirent que leurs caſſe-têtes, & ſe coulerent près des ennemis dont le feu les guidoit. Sitôt qu'ils arriverent, ils s'écrierent: » Mon pere, tenez-vous cou-

» ché, & dites sans cesse : courage ». En prononçant ce peu de paroles, ils assommerent les Tchicachas fait-à-fait qu'ils levoient la tête ; ils firent cette expédition avec tant de promptitude, que pas un d'eux n'eut le temps de prendre aucune arme pour sa défense, & furent tous mis à mort dans le même instant.

Le cœur de M. Rodot fut ennivré de joye à la vûe de ce cher pere délivré, & qui n'avoit aucun mal que d'être fatigué d'avoir été assez vîte, & de ne pas avoir reposé ; car il étoit d'ailleurs fort âgé & assez foible. Ils firent des paquets de tout le butin & de leurs effets ; & quoique M. Rodot prît le plus gros, il se chargea encore de son pere, & mirent ce bon Vieillard & les balots à la lisiere du Bois, & allerent à plusieurs reprises chercher le reste pour de-là s'embarquer & s'en aller.

Je sçavois cette histoire depuis quelque tems, lorsque je vis M. Rodot pour la premiere fois ; mais ce nouvel Enée & son pere, que je connus avec toute la satisfaction possible, me la raconterent eux-mêmes avec plaisir.

M. Rodot avoit une taille de six pieds, & étoit gros à proportion ; c'é-

toit l'homme le plus doux pour le caractére, & le plus fort que j'aye jamais connu ; il avoit en outre autant d'honneur que de sentimens.

Poste des Illinois.

Nous n'avons plus d'Etablissemens François à rapporter dans la Louisiane que celui des Illinois ; c'est dans cet endroit de la Colonie que nous avons eu le premier Fort. Aujourd'hui l'Etablissement François est sur le bord du Fleuve, & auprès d'un des Villages de la Nation des Illinois. Ce Poste est commandé par un des principaux Officiers ; M. de Bois-Briant qui étoit Lieutenant de Roi y a commandé.

Il y a à présent beaucoup d'Habitans François du Canada & de l'Europe; mais les Canadiens font au moins les trois quarts de ce grand nombre d'Habitans. Les RR. PP. Jesuites en font Curés, & y ont une belle Habitation dans laquelle il y a un moulin. En faisant creuser les fondemens de ce moulin, on trouva une carriere de pierres rondes & applaties, d'environ deux pouces de diamétre, de la figure d'un bonnet de Scaramouche à six côtés, dont la rainure étoit garnie de petits boutons gros comme la tête d'un Camion ; il y avoit de ces pierres qui

étoient les unes plus grosses, les autres plus petites; entre ces pierres qui ne pouvoient être jointes, il ne s'est point trouvé de terre.

Les Canadiens qui sont en grand nombre à la Louisiane sont la plûpart aux Illinois; ce climat leur convient mieux sans doute, parce qu'il est plus près du Canada qu'aucun autre de la Colonie : d'ailleurs en venant du Canada ils passent toujours par cet Etablissement; ce qui fait qu'ils y restent par préférence. Ceux qui étoient mariés ont amené leurs femmes; des autres, les uns ont épousé des Françoises, les autres ont ont pris des femmes parmi les Naturels. Il y a même eu des Dames qui se sont hazardées à faire ce long & pénible voyage, pour venir finir leurs jours dans un Pays que leurs Compatriotes regardoient comme un Paradis terrestre: Madame du Tissenet, qui étoit du grand monde, y est venue avec M. du Tissenet son époux; elle aimoit ce qui flattoit sa curiosité, & c'étoit ce même goût qui lui avoit fait épouser M. du Tissenet. L'avanture qui a élevé cet Officier, est si extraordinaire, que je ne crains point d'être blâmé en la rapportant; je la tiens de

plusieurs Canadiens, & m'a été confirmée par lui-même.

Histoire de M. du Tissenet.

M. du Tissenet étoit né à Paris de parens aisés, mais trop craintifs pour consentir à se séparer de leur fils, qui vouloit absolument servir; il n'étoit pas de taille à pouvoir être accepté dans un Régiment pour soldat; c'est ce qui l'obligea à s'offrir à un Officier qui engageoit pour le Canada les jeunes gens qui vouloient y aller de bonne volonté; il fut reçu & nommé *le Cadet*. Dans le temps de sa résidence à Quebec, son esprit & sa politesse le firent aimer d'un Marchand qui lui dit un jour: » Vous avez, Monsieur, de l'esprit & de l'activité; je vous vois des » dispositions à faire quelque chose, » vous réussiriez, que n'allez-vous en » Traite; vous gagneriez de quoi vous » passer de vos parens, qui s'opiniâtrent à ne vous rien envoyer, dans » l'espérance que vous retournerez » chez eux. Cela seroit bon, répondit » M. du Tissenet, si j'avois de quoi » acheter des Marchandises; mais » n'ayant rien, comment voudriez-vous que je m'y prisse pour aller » traiter chez quelque Nation? Il ne » tiendra qu'à vous, reprit le Mar-

» chand ; je vous avancerai des Mar-
» chandises, si vous le souhaitez ; &
» je le ferai d'autant plus volontiers
» que vous me paroissez honnête hom-
» me, & que vous avez bonne vo-
» lonté «.

L'offre fut accepté, le Marchand chargea un grand canot, afin que son Traiteur ordinaire n'eût point lieu de se plaindre. Ce Traiteur sçavoit la Langue de la Nation où ils alloient ; ils partirent, & pendant le Voyage M. du Tissenet apprit la Langue, & fut bientôt au fait de tout. Le désir du gain & sur-tout de faire ses affaires sans le secours de ses parens, lui auroit fait entreprendre des choses encore plus difficiles, s'il eût trouvé l'occasion de travailler à son avancement.

Après un assez long voyage, ils arriverent enfin à la Nation où ils espéroient faire leur Traite de Castors & d'autres pelleteries ; mais quelque diligence qu'ils eussent pû faire, ils avoient été prévenus par d'autres Traiteurs, ensorte qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour eux. Loin qu'une si triste nouvelle les décourageât, elle ne servit qu'à leur faire chercher & trouver des

moyens de se dédommager ailleurs de ce contre-tems.

Pour y parvenir il fut résolu dans leur petit conseil qu'ils pousseroient leur route plus loin, jusqu'à une Nation de laquelle on avoit parlé au Traiteur; cette Nation étoit une branche de celle où ils se trouvoient pour lors & qui parloit la même Langue; on lui avoit ajouté qu'aucun François n'y étoit encore allé, & qu'ils pourroient même y faire encore mieux leurs affaires; mais qu'il ne falloit parler que par signes, afin que croyant n'être pas entendus, ces Naturels ne se cachassent point pour parler ensemble au préjudice de ceux à qui ils auroient affaire.

Nos Traiteurs firent diligence & y arriverent enfin comme ils l'avoient désiré: ils firent les signes nécessaires pour donner à connoître qu'ils venoient pour traiter; comme il n'y avoit que l'ancien Traiteur & M. du Tissenet qui sçussent parler la Langue, ils n'avoient point à craindre qu'ils fussent décelés par leurs Rameurs.

On les reçut assez bien, & on leur donna une Cabanne. Avant de pousser plus loin cette narration, il est à pro-

pos que je prévienne le Lecteur que M. du Tissenet portoit une perruque naturelle qui étoit très-bien faite ; qu'étant encore enfant il avoit eu une maladie à la tête, de telle sorte que la plus grande partie de la peau avoit été enlevée, & qu'il étoit honteux de n'avoir des cheveux qu'en quelques endroits de la tête ; pour y remédier de son mieux il se râsoit fort souvent la tête, afin qu'il ne parût point qu'il n'avoit pas de cheveux qu'en quelques endroits ; il faut ajoûter que le matin de leur arrivée il s'étoit râsé la tête.

Le lendemain qu'ils furent à cette Nation, ils crurent bien faire d'étaler leurs Marchandises, & de les mettre toutes dans un beau jour ; ils les mirent sur des nates au milieu de la Cabanne, & leurs fusils dans le fond. Ils allerent de-là dans la Cabanne du Chef de la Nation, où il y avoit déja nombre de Naturels assemblés ; ils leur firent signe de venir, & après être arrivés au lieu des Marchandises, les François se mirent devant leurs armes.

Les Naturels rendus à la Cabanne des François, furent dans l'admiration de voir tant de Marchandises, qui les éblouissoient par leur beauté & leur

diverſité, eux ſur-tout qui n'avoient jamais rien vû de François. A cette vûe ils dirent tout haut, s'imaginant que les Traiteurs ne les entendoient pas: » comment pourrons nous acheter tou-» tes ces belles Marchandiſes? Nous » n'attendions pas les François, & » nous n'avons point de Pelleteries, » & il eſt trop tard pour en aller faire » à préſent ». Un de ces Naturels dit aux autres: » Il n'y a pas d'autres » moyens pour avoir leurs Marchan-» diſes que de leur lever la chevelure, » les tuer, les jetter dans la Riviere, » & nous aurons tout.

M. du Tiſſenet qui avoit appris la Langue en route, entendit tout ce diſcours; il dit en même temps aux François de prendre leurs armes, & prit lui-même ſon fuſil, & tout de ſuite dit aux Naturels en leur Langue: » Tu » veux donc ma chevelure? Tiens, » la voilà, ramaſſes-la, ſi tu oſes le » faire »: Il jetta ſa perruque en prononçant ces paroles, & ſa tête pelée & fraîchement râſée parut n'avoir jamais eu de cheveux. L'étonnement des Naturels ne peut s'exprimer; ils étoient tous auſſi tremblans que ſi la foudre fût tombée à leurs pieds; la parole leur

manqua, & ce silence dura une demie-heure, & jusqu'à ce que M. du Tissenet parla d'un ton ferme & dit : » Prens » donc ma chevelure, puisque tu en » avois tant d'envie ». Le Grand Chef prit la parole & dit : » Nous avons crû » que vous étiez des hommes comme » nous, mais nous voyons bien que » vous êtes des esprits, puisque vous » parlez comme nous & que vous pou- » vez quitter vos cheveux quand vous » voulez ; toi, à qui sont les cheveux, » reprens-les, & vous tous, esprits, » laissez nous en repos ; nous ne pou- » vons traiter vos Marchandises, parce » que nous n'avons point de Pellete- » ries & qu'il est trop tard pour en al- » ler faire : mais ne soyez point fâchés » contre nous, je vais parler à tous » mes gens & leur dirai de vous ap- » porter sans dessein leurs robes de » pelleterie «.

Alors M. du Tissenet reprit sa perruque, la rajusta sur sa tête en leur présence, & leur parut comme ses propre cheveux ; autre étonnement qui les fit encore trembler ; M. du Tissenet au contraire leur parla avec plus de fermeté & leur dit : » Nous partons de- » main, puisque notre présence vous

» fait tant de peine «. Les autres François furent surpris de la hardiesse d'un jeune homme de dix-sept ans, qui dans une occasion si périlleuse avoit trouvé si promptement le moyen efficace de les tirer du risque où ils étoient, & avec plus de fermeté que n'eussent peut-être fait des hommes de quarante ans.

Voyant qu'ils ne pouvoient débiter leurs marchandises, ils replierent les plus grosses ; mais ils n'avoient pas encore fini, que les Naturels leur apporterent toutes les robes de Castors qui étoient dans le village : Le Grand Chef qui vint avec eux dit à M. du Tissenet : » ne sois point fâché contre nous, » ne nous fais point de mal ; va-t-en » avec tous tes Camarades, voilà ce » que nous te donnons sans dessein «.

Alors M. du Tissenet leur donna des couteaux, des alênes, de la rassade, de très-petits miroirs, du fil de léton & quelques autres bagatelles dont ils furent enchantés, n'ayant encore rien vû de semblable ; mais ils étoient encore bien contens d'être débarrassés de ces prétendus esprits qu'ils appréhendoient plus que l'on ne sçauroit dire ; & s'ils eussent eu autres choses à donner que leurs robes, ils auroient tout

donné pour ne plus être avec des esprits du Canada.

Pour nos Marchands, ils furent de leur côté très satisfaits d'avoir sur-tout échappé au danger qui les menaçoit ; ils firent d'ailleurs un profit égal & même plus grand que celui qu'ils auroient fait, s'ils eussent traité toutes leurs marchandises, & ils les avoient de reste ; ils étoient chargés de robes de Castors que l'on nomme Castors gras; ce Castor est celui qui a servi aux Naturels pour les couvrir ; il vaut le double de celui que l'on nomme Castor sec, qui est l'ordinaire.

Sitôt que nos Voyageurs furent de retour à Quebec, le bruit de cette avanture se répandit & parvint jusques au Gouverneur qui manda M. du Tissenet ; il lui confirma la vérité du fait tel qu'il lui étoit arrivé. Le Gouverneur jugeant par cette action qu'il méritoit d'être Officier, le fit Enseigne ; il écrivit en Cour & on le fit Lieutenant ; il fut depuis Capitaine : il a passé à la Louisiane, où il a été mon Commandant & mon ami au Natchez.

Je n'ai pas crû devoir ajoûter des réflexions aux Histoires que j'ai insérées dans cet Ouvrage ; parce que n'étant

que pour inſtruire de la maniere de ſe comporter dans les différentes occaſions où on ſe trouve dans ce Pays, mes Lecteurs en tireront les conſéquences qui ſuivent naturellement. Celle de M. du Tiſſenet en particulier apprend aux Traiteurs à ne jamais faire étalage de toutes leurs Marchandiſes à la fois; qu'il ne faut au contraire ne les montrer que petit-à-petit, & une de chaque eſpece, ou ſelon qu'on les demande. A meſure que l'on débite on en fait voir d'autres, & l'on continue de la ſorte tant que les Marchands ont de quoi ſatisfaire. M. du Tiſſenet n'a point été le ſeul à qui pareil danger ſoit arrivé; il en a couté la vie à pluſieurs pour s'être conduit autrement que je viens de le dire.



CHAPITRE XXII.

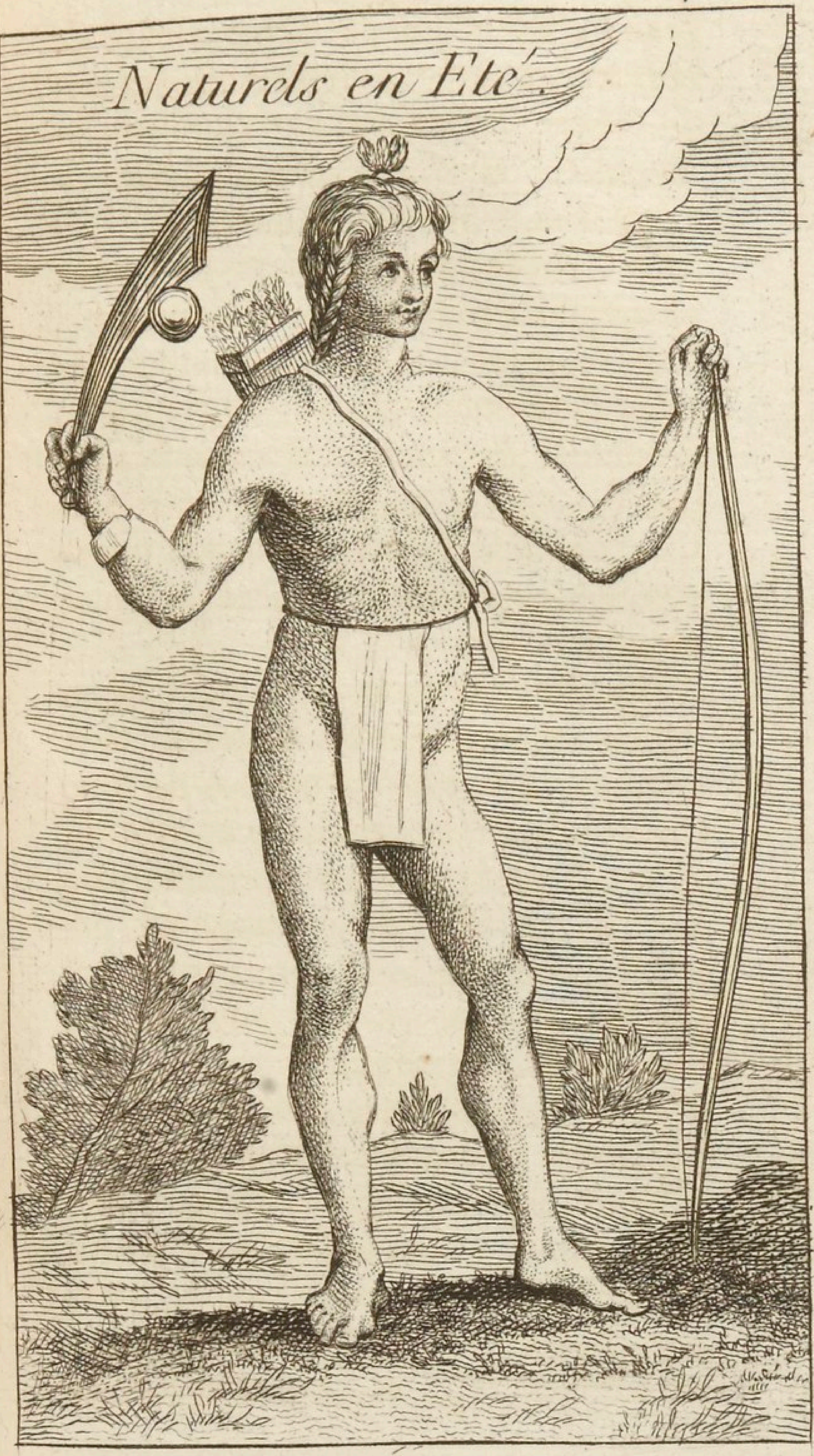
Des Mœurs & Coutumes des Peuples de la Louisiane, & particulierement de celles des Natchez & de leur Langue.

DANS l'Histoire abregée que j'ai faite des Peuples de la Louisiane, & dans beaucoup d'autres endroits où j'en ai parlé, on a pû remarquer que le caractére de ces Nations n'est pas le même, quoiqu'elles soient voisines les unes des autres ; ainsi qu'on ne s'attende pas que dans la Description de leurs Mœurs on trouve une uniformité parfaite, ni que je rapporte toutes les différences qu'ils s'y rencontrent : il n'en résulteroit qu'une bigarure désagréable qui déviendroit à charge, en brouillant sans cesse des idées qui ne peuvent être trop claires. Mon dessein n'est que de faire connoître en genéral par le caractére de ces Peuples, la route que l'on doit tenir pour en tirer un bon parti dans le Commerce. Cependant je parlerai plus particulierement des Natchez qui formoient un Peuple assez nom-

breux, avec qui j'ai vécu l'espace de huit ans, & dont le Souverain, le Chef de Guerre & le Chef des Gardiens du Temple, ont été de mes amis particuliers. Leurs Mœurs étoient d'ailleurs plus douces, leur maniere de penser plus vraie & plus remplie de sentimens, leurs Coûtumes plus raisonnables, & leurs Cérémonies plus naturelles & plus sérieuses ; ce qui rendoit cette Nation plus brillante & la distinguoit entre toutes les autres ; il étoit même aisé de reconnoître qu'elle étoit beaucoup plus policée.

Portrait des Naturels.

Tous les Naturels de l'Amérique en général sont très-bien faits ; on n'en voit que très-peu au-dessous de cinq pieds & demi, & beaucoup au-dessus ; ils ont la jambe comme faite au moule ; elle est nerveuse, & le gras en est ferme : ils ont les reins longs, la tête droite & un peu platte par le haut ; leurs traits sont réguliers ; ils ont les yeux noirs, les cheveux de même couleur, gros & droits : si l'on n'en voit point qui soit extrêmement gras & replets, aussi n'y en a-t-il point d'aussi maigres que des étiques. Les hommes, pour l'ordinaire, sont mieux faits que les femmes ; ils sont plus nerveux, &


Naturels en Eté.



Naturels en Hyver

les femmes plus charnues ; les hommes ſont tous grands, & les femmes ſont d'une moyenne grandeur ; mais les uns & les autres ſont aſſez bien proportionnés dans leur taille & dans leur hauteur, ne s'en trouvant point comme en Europe d'une figure giganteſque, ou auſſi courts que des Nains. Je n'en ai vû qu'un ſeul qui n'avoit que quatre pieds & demi de haut, qui quoique bien proportionné, n'oſa paroître devant les François que trois ou quatre ans après leur arrivée ; encore ne l'eut-il point fait, ſi par hazard quelques François ne l'euſſent découvert.

J'ai toujours été porté à croire que les ſoins qu'ils prennent de leurs enfans dès leur naiſſance, contribuoient beaucoup à les bien conformer, quoique le climat y faſſe auſſi ſa part, car les (1) Créols François de la Louiſiane ſont tous grands, bienfaits & d'un beau ſang.

Sitôt qu'une Naturelle eſt accouchée, elle va au bord de l'eau ; elle s'y lave, en fait de même à ſon enfant, de là elle vient ſe recoucher & arrange ſon enfant ſur le berceau qui eſt tout

(1) Créol eſt un enfant né dans un Pays éloigné, de pere & mere de la même Nation.

Berceau des enfans.

prêt. Ce berceau a environ deux pieds & demi de long, sur huit à neuf pouces de large; il est artistement fait de cannes droites dans la longueur du berceau, & au bout elles sont coupées à moitié, & repliées en dessous pour faire le pied, le tout n'a qu'un demi pied de haut: ce berceau est très-leger, puisqu'il ne pése pas plus de deux livres: il est sur le lit de la mere, qui peut ainsi donner aisément à têter à son enfant, lequel étant dans une Cabanne chaude, ne peut avoir froid si peu qu'il soit couvert: cet enfant étant bercé de long en long, ne peut avoir le cerveau ébranlé comme ceux qui sont bercés de côté, de la maniere qu'on le fait en France & ailleurs, & qui par-là courent risque d'être renversés, danger que les Naturels ne craignent point.

Maniere de les emmailloter.

On fait une couche légere de Barbe Espagnole sur laquelle on pose l'enfant: la mere lui attache les jambes, les cuisses & les hanches, laisse le ventre & l'estomac libre, les bras & les épaules sont aussi attachés; la tête est posée sur un petit coussin de peau rempli de Barbe Espagnole, lequel n'excéde par le dessus du berceau, ensorte que la tête est aussi basse que les épaules, & tient à ce coussin par des

T. 2. p. 310



attaches qui sont des bandes de peau de Chevreuil en double sur le front ; c'est ce qui leur rend la tête plate : l'enfant en cet état ne peut nullement remuer ; on le berce en long, en faisant aller le berceau sur deux bouts de cannes qui font deux rouleaux. Dès que l'enfant a une lune, ils lui mettent sous le genouil une jarretiere faite de laine de Bœuf, qui est très-douce ; puis au dessus de la cheville du pied, on lui serre les jambes avec des fils de la même laine, de la hauteur de trois à quatre pouces, suivant l'âge de l'enfant, qui porte ces ligatures jusqu'à ce qu'il ait atteint sa quatriéme ou cinquiéme année.

Les enfans des Naturels sont blancs en naissant ; mais ils brunissent, parce qu'ils les frottent d'huile d'Ours étant petits, pour les exposer au Soleil. Ils les laissent se traîner à quatre sans les promener sur leurs jambes, encore trop foibles pour porter le poids du corps. Ils les frottent d'huile pour deux raisons ; premierement pour rendre les nerfs plus flexibles, en second lieu pour empêcher les Mouches de les piquer, quand ils sont ainsi tous nuds & abandonnés à eux-mêmes.

Ils brunissent leurs enfans.

On ne met point ces enfans ſur leurs jambes qu'ils n'ayent plus d'un an; & lorſqu'ils commencent à ſe redreſſer d'eux-mêmes, ils ont toujours une jeune fille de dix à douze ans qui les tient alors par-deſſous les aiſſelles. Ils les laiſſent têter autant de tems qu'il plaît à ces enfans, à moins que la mere ne ſe trouve enceinte, alors elle ne nourrit plus.

Exercice des jeunes gens.

Quand les garçons approchent douze ans, on leurs fait un arc & des fléches proportionnés à leurs forces. Pour les exercer, on met une petite botte de foin groſſe comme le poignet, & longue comme la main, liée de quatre liens au bout d'une perche un peu appointée, & qui eſt hors de terre d'environ dix pieds. Celui de ces jeunes garçons qui jette bas la botte de foin, remporte le prix de louange que lui donne un Vieillard qui eſt toujours préſent; celui qui tire le mieux eſt nommé le jeune Guerrier; celui qui tire le moins bien, & qui ſuit de près le plus adroit eſt nommé l'apprentif Guerrier, & ainſi des autres que l'on prend par les ſentimens plutôt que par les coups.

Le Chef vieillard.

Comme dès leur plus tendre enfance on les menace du Vieillard, s'ils ſont mu-

tins, ou s'ils sont quelque malice, ce qui est rare, ils le craignent & respectent plus que tout autre. Ce vieillard est le plus vieux de la famille, assez souvent le bizayeul ou trisayeul, car ces Naturels vivent long-tems; & quoiqu'ils n'ayent des cheveux gris que quand ils sont bizayeuls, on en a vû qui étoient tout-à-fait gris, se lasser de vivre, ne pouvant plus se tenir sur leurs jambes sans avoir d'autre maladie ni infirmité que la vieillesse, ensorte qu'il falloit les porter hors de la cabanne, pour prendre l'air ou pour ce qui leur étoit d'autre nécessité; secours qui ne sont jamais refusés à ces vieillards. Le respect que l'on a pour eux est si grand dans leur famille, qu'ils sont regardés comme juges, leurs conseils sont des Arrets Un vieillard chef d'une famille est appellé Pere par tous les enfans de la même cabanne, soit par ses neveux & arriere-neveux; les Naturels disent souvent qu'un tel est leur pere; c'est le chef de la famille; & quand ils veulent parler de leur propre pere, ils disent qu'un tel est leur vrai pere.

Disputes & querelles des jeunes gens.

S'il arrivoit aux jeunes gens de se battre, ce que je n'ai vû ni entendu dire pendant le tems que j'ai demeuré

près d'eux, on les menaceroit de les faire cabanner très loin de la Nation, comme gens indignes d'habiter avec les autres ; & on le leur répéte si souvent, que s'ils se sont battus, ils n'ont garde de recommencer. J'ai déjà dit que je les avois étudiés assez long-tems; mais je n'ai jamais appris qu'il y ait eu de ces disputes ou batteries entre les jeunes gens ou les hommes faits.

Police.

Ils n'ont chez eux aucune Police que la raison, parce qu'en suivant exactement la loi de Nature, ils n'ont aucun débat, & ainsi n'ont point besoin de juges.

Exercices des jeunes personnes des deux sexes.

A mesure que les enfans croissent, les hommes & les femmes prennent le soin d'accoutumer ceux de leur sexe aux travaux & aux exercices qui leur conviennent, & on n'a point de peine à les y occuper ; mais il faut convenir que les filles & les femmes travaillent plus que les hommes & les garçons, lesquels n'ont pas beaucoup d'autres travaux que ceux d'aller à la chasse, à la pêche, à couper du bois, dont la femme porte le plus menu ; ils ont enfin les champs de blé à faire & à sarcler ; les jours de repos ils s'amusent à faire des pioches à leur façon, des rames, des

avirons ; mais ces outils une fois faits, c'est pour long-tems ; au lieu que la femme a ses enfans à élever, le Mahiz à piler pour nourrir la famille, entretenir le feu, fabriquer quantité d'ustenciles, qui sont d'un travail assez long & ne durent point beaucoup de tems, comme la poterie, des nattes, des habillemens, & mille autres choses semblables, dont j'ai parlé dans l'article des travaux des Naturels (1).

On les accoûtume à porter des fardeaux.

Lorsque les enfans ont dix à douze ans, on les accoûtume peu-à-peu à porter de petits fardeaux que l'on augmente avec l'age. Un Voyageur m'a dit que les Nations du Nord font porter de très-gros fardeaux à leurs enfans ; j'ai eu peine à le croire, parce que j'ai toujours remarqué que toutes ces Nations sans exception ménagent beaucoup la jeunesse, & que toutes sont du sentiment qu'il ne faut point mener loin les jeunes gens, ni les marier qu'ils n'ayent environ vingt-cinq ans, & qu'autrement ils s'énerveroient. Sans doute que celui qui les a vû porter de grosses charges, n'avoit point pris garde à ce qu'ils portoient ; ces jeunes gens étoient en voyage en la compagnie

(1) Voyez Tome II. Chap. XIV.

de leurs peres & leurs meres, il falloit porter de la viande séche que l'on nomme les plats côtés ; c'est une viande fort mince que les chasseurs levent sur les côtes du Bœuf ; personne n'ignore combien peu il y en a : quand elle est boucannée & séche, elle est à peu près comme de la peau en parchemin ; ainsi un gros paquet ne peut péser que vingt livres : il est vrai qu'à n'en juger qu'à la vûe, on ne peut s'imaginer qu'un jeune homme puisse porter un si gros ballot ; mais j'ai toujours pensé que des gens aussi raisonnables ne donnent pas les plus pésantes charges à leurs enfans, puisqu'ils les ménagent en tout, afin que dans la suite leurs corps soient en état de faire par eux mêmes des choses qui demandent beaucoup de force.

Exercice de la course pour les garçons.

La course est de tems en tems l'exercice des jeunes garçons ; mais on ne permet pas qu'ils s'y épuisent par la longueur du terrein, ni en recommençant à courir, de crainte qu'ils ne s'échauffent trop. Les plus légers à cette exercice badinent quelquefois ceux qui sont plus pésans, mais le vieillard qui les conduit empêche que la raillerie n'aille trop loin ; car il évite soigneusement les sujets de querelle & de dis-

corde parmi eux ; c'est sans doute pour cette raison qu'ils ne les laisse jamais lutter, afin de couper chemin à tout ce qui pourroit faire naître entr'eux quelque division. Je me persuade aisément que cette éducation jointe à la douceur de leur caractere & à celle du climat, les rend aussi sociables que nous les voyons entr'eux & avec ceux qui sçavent les connoître.

Les garçons & les filles se baignent tous les jours en Hyver comme en Eté.

Afin que cette jeunesse s'entretienne dans cette légéreté que la course exige en même tems qu'elle la donne, on accoûtume de bonne heure les jeunes gens à se baigner tous les matins, pour fortifier les nerfs & pour les endurcir au froid & à la fatigue, en outre pour les apprendre à nager, afin de pouvoir fuir ou poursuivre l'ennemi. Pour cet effet il y a un vieillard proposé pour les appeller tous les matins de l'année jusqu'à ce qu'ils sçachent bien nager, garçons & filles sans exception ; autre travail pour les meres qui y vont pour enseigner leurs enfans qui sont contraints d'y aller dès l'âge de trois ans : ceux qui sçavent déja passablement nager font un très grand bruit dans l'Hyver en battant l'eau pour chasser les Crocodiles & pour s'échauffer ; le vieillard

le leur dit, ils doivent le croire.

Travaux continuels des femmes qui ne s'en plaignent point.

Tout ce que j'ai rapporté jusqu'à présent, fait voir suffisamment que les femmes sont très assujetties au travail, & je puis assurer que je ne leur ai presque jamais vû de bon tems ; cependant je ne les ai jamais entendu se plaindre de leurs peines, si ce n'est de celles que donnent les enfans, ce qui provient autant du soin que donne l'amour maternel, que des occupations qu'elles ont autour d'eux ; au reste les travaux de leur état leur étant devenus familiers dès leur tendre jeunesse, elles s'y livrent sans répugnance.

Emulation des filles.

On prévient les filles dès leur enfance que si elles sont paresseuses ou maladroites, elles n'auront jamais qu'un lourdaut pour mari ; on leur donne par ce moyen de l'émulation, & c'est à qui fera mieux ; j'ai remarqué dans tous les Pays que j'ai fréquentés, que les filles faisoient bon usage de cette menace.

Occupations des garçons.

Que l'on ne croye pas pour cela que les jeunes hommes restent entierement oisifs ; leurs occupations à la vérité ne sont pas de si longue durée, mais elles sont beaucoup plus pénibles; & comme ils ont besoin de plus de force, la raison demande qu'ils ménagent davantage

leur jeunesse, sans les exempter des exercices. On a grande attention de ne les point battre dans leur enfance, de peur qu'un mauvais coup ne les blesse. Je laisse au Lecteur à décider lequel vaut mieux d'inspirer des sentimens aux enfans par la crainte quelle qu'elle soit, ou de les frapper pour leur donner une éducation qui s'évanouit, dès qu'ils sont hors d'atteinte aux coups qu'ils étoient obligés de recevoir pour apprendre à bien penser. Leur éducation.

C'est en ménageant de la sorte la jeunesse, que le corps croît, se forme & se fortifie sans peine. Seulement lorsqu'ils sont dans l'adolescence, ils suivent les hommes à la chasse pour en apprendre les ruses, & s'accoûtumer à avoir de la patience. Du reste on ne les employe à aucun travail qui soit rude, pour ne point les énerver & les rendre incapables d'aller à la guerre, & de faire des travaux qui exigent beaucoup de force. Mais lorsqu'ils sont hommes faits ils font le champ ou désert, & le préparent à recevoir la semence; ils vont à la chasse & à la guerre, passent les peaux, abattent le bois & font leurs arcs & leurs flêches, & s'entraident les

uns les autres à construire leurs cabanes.

Tradition de ces Peuples.

Je conviens cependant qu'il leur reste bien plus de tems qu'aux femmes mais ce tems n'est pas toujours perdu ; je le trouve au contraire fort bien employé. Ces Peuples n'ont point le secours de l'écriture, & ne peuvent conserver leur propre Histoire que par la Tradition : ainsi il leur est impossible de l'apprendre que par des entretiens fréquens. Les vieilards en sont les dépositaires ; & comme elle a été assez fidélement transmise de génération en génération, ils la nomment *l'ancienne parolle*. Ce qui contribue beaucoup à la conserver dans toute sa pureté, c'est qu'ils ne l'enseignent point indifféremment à tous les jeunes gens. Cette Tradition est toute leur science, & l'unique autorité sur laquelle ils puissent appuyer leurs raisonnemens ; c'est pourquoi la raison leur fait vivement sentir qu'ils ne doivent point prodiguer ce trésor, & que le moyen le plus sûr de ne point altérer cette Tradition, est de ne point confier ce précieux dépôt à des gens qui n'ont point la prudence nécessaire pour en faire un bon usage, ou qui en peu de tems le rendroient tout difforme, par des additions ou des

réticences également funestes à la vérité. Ils choisissent donc pour cet effet dans les jeunes hommes ceux dont ils ont la meilleure opinion, pour les instruire des choses passées ; ce choix au reste leur est très-facile, parce que les enfans sont toujours sous leurs yeux, & que les vieillards sont très à portée de les connoître, la même Cabanne renfermant ordinairement la même famille.

La plûpart des Natchez parloient assez bien la Langue vulgaire, & je la sçavois de façon à pouvoir me faire entendre pour ce qui regardoit les besoins de la vie & pour ce qui concernoit la Traite; mais je désirois aussi apprendre la Langue de cette Nation, pour être en état de parler aux femmes qui ne parlent point la Langue vulgaire, & qui souvent nous apportoient beaucoup de choses nécessaires à la vie, & j'étois bien aise de pouvoir les interroger & leur répondre ; ce qui augmentoit mon envie de sçavoir leur Langue étoit celle de m'instruire de l'Histoire de cette Nation, qui me sembloit distinguée entre les autres, & que j'avois oui venter pour son esprit & ses bonnes qualités.

Je dis donc à mon esclave de faire

venir chez-moi quelques uns de ses parens qu'elle avoit parmi ce Peuple; par les bonnes manieres que j'eus pour celui qu'elle me fit voir, je l'engageai à me procurer quelque entrevûe avec ceux qui étoient en dignité.

Le premier que je connus, fut le Chef des Gardiens du Temple. Je m'attachai à le cultiver, sans déroger à la supériorité que nous avons naturellement sur eux par nos lumieres, nos sciences & nos arts. Je fus charmé de tenir un homme, qui mieux que tout autre pouvoit me donner les instructions que je souhaitois sur leur Religion, sur leur Temple que j'avois vû dès les premiers jours de mon arrivée, & du feu éternel que l'on y conservoit. Ce qui me faisoit encore un grand plaisir, c'est qu'il sçavoit la Langue vulgaire; j'avois par ce moyen beaucoup plus de facilité. Je lui fis tant d'amitié, & je me conduisis avec lui d'une façon si droite, si franche & si libérale, me conformant en tout pour la vie civile à leurs usages que je m'assurai pleinement de sa confiance : je m'en fis un véritable ami ; & comme je trouvai en lui toute la candeur, l'esprit & la prudence que je pou-

vois désirer, je lui accordai sincérement mon amitié. Ce fut par son entreprise que je fis la connoissance du Grand Soleil, ou Souverain de la Nation, & de son frere le Serpent-piqué qui en étoit grand Chef de guerre ; je m'acquis ainsi en peu de tems une grande considération parmi les Natchez. J'appris aisément la Langue du Peuple, & ne tardai point à en sçavoir un peu de celle des Nobles, par la fréquentation que j'eus avec les uns & les autres, & l'application que j'y apportai.

Je me garderai bien de donner ici un Dictionnaire des Natchez; ce seroit une chose très-inutile, puisque cette Narion, ou pour mieux dire, le peu qui en est resté, s'est confondu avec les Tchicachas ou s'est retiré ailleurs. Pour ce qui est de la Langue vulgaire, elle s'apprend mieux par l'usage que par principes ; d'ailleurs cette Langue n'est plus si nécessaire que dans le temps que je demeurois dans cette Province, parce l'on n'est plus si voisins ni en si grande relation avec les Naturels.

Langue des Natchez.

Je dirai donc seulement que la Langue des Natchez est aisée à prononcer, expressive dans ces termes ; ils parlent beaucoup en figure comme les Orien-

taux; les Natchez en particulier plus que les autres Peuples de la Louiſiane. Ils ont deux Langues, celle des Nobles & celle du Peuple; elles ſont toutes deux très-riches : je vais rapporter deux ou trois exemples de ces deux Langues; la choſe ſignifiée eſt la même, quoique les paroles n'ayent aucune reſſemblance. Lorſque j'appelle un homme du Peuple; je lui dis, *aquenan*, qui ſignifie *écoute*; ſi au contraire je veux parler à un Soleil ou Noble, je lui dis *magani*, *écoute*. Un homme du Peuple eſt-il arrivé chez moi? Je lui dis *tachté-cabanacté*, *te voilà*, ou, *je ſuis bien-aiſe de te voir*, ce qui équivaut à notre bon jour; à un Soleil; je dis la même choſe par le mot *apapegouya-iche*. Enſuite ſelon leur coûtume je dis à l'homme du Peuple, *petchi*, aſſis-toi; mais ſi c'eſt un Soleil, je lui dis, *caham*, qui ſignifie auſſi *aſſis-toi*. Ces mots doivent ſuffire pour faire voir la différence de deux Langues, qui au ſurplus ſont la même dans les autres choſes, puiſque cette différence de Langue n'exiſte que dans ce qui concerne les perſonnes des Soleils & des Nobles à la diſtinction du Peuple.

Les femmes parlent la même Lan-

gue que les hommes ; mais elles sont *mignardes* dans leur maniere de prononcer, au lieu que les hommes ont la parole plus sérieuse & plus grave : & cette prononciation différente est si sensible, que les hommes, & même les femmes, se mocquent de ceux qui parlent comme elles ; défaut que les François ne contractent que par la fréquentation plus grande des femmes que des hommes. Je n'ai appris cette différence qu'en fréquentant les Nobles qui me l'ont fait remarquer ; le grand Soleil dit même un jour au dernier Intreprête : » Aprens-donc à parler à » des hommes ; tu parles la même Lan- » gue que les femmes ». De cette sorte je me mis en état de comprendre ce que l'on pourroit me dire, & de me faire entendre ; je ne pensai plus ensuite qu'à faire des questions au Gardien du Temple sur leur Religion, sur leurs Usages, leur Origine, & sur tout ce qui pouvoit piquer ma curiosité à leur sujet.



CHAPITRE XXIII.

De la Religion des Naturels.

JE voulois d'abord ſçavoir du Gardien du Temple ce que lui & ſes Compatriotes penſoient de Dieu. Dans la Langue vulgaire *Couſtiné* ſignifie *Eſprit* ; *tchito*, *grand* ; & comme tous les Naturels, quelque Langue qu'ils parlent, employent le mot de *grand Eſprit*, pour exprimer le mot de Dieu, je lui demandai en ſa Langue Natchez ce qu'il penſoit du *grand Eſprit*, *Coyocop-cliguip* ; parce qu'en leur Langue que je ſçavois paſſablement, *Coyocop* ſignifie *Eſprit*, & *cliguip*, ſignifie *grand* : je me trompois cependant ; car de même qu'en François le mot *grand* ne ſignifie pas toujours la hauteur ou la longueur ; mais bien des qualités relevées, comme lorſque l'on dit : un grand Roi, un grand Général ; de même le mot *cliguip* a les deux ſignifications, & malgré cela je n'avois pas encore atteint par ce mot à l'idée qu'ils ont de Dieu. Le Gardien du Temple

me dit donc qu'ils ne le nommoient pas ainsi, mais *Coyocop-chill*. Pour donner une véritable idée de ce que signifie ce mot *chill*, je me servirai d'un exemple. Les Natchez nomment *oua* le feu ordinaire ; ils nomment le Soleil *Oua-chill* ; ce qui signifie le feu très-grand, le feu suprême ; ainsi en donnant à Dieu le nom de *Coyocop-chill*, ils entendent l'Esprit infiniment grand, l'Esprit par excellence ; & l'Esprit, selon leur maniere de penser, aussi élevé au-dessus des autres Esprits, que le Soleil l'emporte par sa chaleur sur le feu élémentaire. Je me suis crû obligé de donner cette explication, & d'apporter cet exemple, pour développer l'idée qu'ils ont de Dieu par le nom qu'ils lui donnent.

Ils donnent à Dieu le nom de *Grand Esprit*.

Il me dit donc que Dieu étoit si puissant, que toutes choses n'étoient rien auprès de lui ; qu'il avoit fait tout ce que nous voyons, ce que nous pouvons voir, & tout ce que nous ne pouvons point voir ; qu'il étoit si bon, qu'il ne pourroit faire de mal à quelqu'un, quand même il le voudroit ; qu'ils pensoient que Dieu avoit fait toutes choses par sa volonté ; que cependant les petits Esprits qui étoient les Serviteurs,

Dieu Créateur & Tout-Puissant.

de Dieu pouvoient bien par son ordre avoir fait dans l'Univers les beaux ouvrages que nous admirons ; mais que Dieu lui-même avoit formé l'homme de ses propres mains.

Petits Esprits.

Il ajouta qu'ils nommoient ces petits Esprits *Coyocop-téchou*, ce qui signifie Serviteur libre, mais aussi soumis & aussi respectueux qu'un Esclave ; que ces Esprits étoient toujours présens devant Dieu, prêts à exécuter ses volontés avec une diligence extrême : que l'air étoit rempli d'autres Esprits dont les uns étoient plus mauvais que les autres ; qu'ils avoient un Chef, encore plus mauvais qu'eux tous ; mais que Dieu l'avoit trouvé si méchant, qu'il l'avoit attaché pour toujours ; de sorte que ces autres Esprits de l'air ne faisoient plus tant de mal, sur-tout quand on les prioit de n'en rien faire ; car c'est parmi ce Peuple une coûtume religieuse de jeûner & d'invoquer les Esprits aëriens pour avoir de la pluye ou du beau temps, selon le besoin : j'ai vû le Grand Soleil jeûner pendant neuf jours consécutifs, ne mangeant que du grain de Mahiz sans viande ni poisson, ne buvant que de l'eau & ne s'approchant point des femmes durant tout ce

Jeune des Naturels.

temps. Ce qu'il en fit alors étoit par complaisance pour quelque François, qui se plaignoient qu'il y avoit longtemps qu'il n'avoit plû ; ces gens, peu prudens, ne prenoient point garde que malgré le défaut de pluye les biens de la terre ne souffroient pas, parce que la rosée est si abondante en Eté, qu'elle supplée avantageusement à ce défaut.

Création de l'homme.

Le Gardien du Temple m'ayant avancé que Dieu avoit formé l'Homme de ses propres mains, je lui demandai s'il sçavoit comment cela s'étoit fait. Il me répondit que selon leur ancienne parole, Dieu avoit pétri de la terre glaise, telle que celle dont on se sert pour faire la poterie, qu'il en avoit fait un petit homme, & qu'après l'avoir examiné & trouvé bien formé, il avoit soufflé sur son ouvrage ; qu'aussi-tôt ce petit homme avoit eu vie, qu'il avoit crû, agi, marché, & s'étoit trouvé homme fait très-bien conformé. Comme il ne me parloit pas de la femme, je l'interrogai sur la maniere dont il croyoit qu'elle eût été faite : il me dit qu'apparemment elle l'avoit été de la même façon que l'homme, que leur ancienne parole ne leur en disoit rien, & qu'elle

leur apprenoit ſeulement que l'homme avoit été formé le premier, le plus fort & le plus courageux, parce qu'il devoit être le Chef & le ſoutien de la femme qui fut faite pour être ſa compagne.

Je ne manquai point à ce ſujet, non plus que ſur celui des Eſprits aëriens, & les prieres qu'ils leur adreſſoient, de rectifier ſes idées, & de les ramener à la vérité que la Religion nous enſeigne, & que les Livres ſaints nous ont tranſmiſe. Il m'écouta avec une grande attention, & me promit d'apprendre tout ce que je lui diſois aux Vieillards de ſa Nation, qui certainement ne l'oublieroient point, en ajoûtant que nous étions bienheureux de pouvoir retenir de ſi belles choſes par le moyen de l'*Etoffe parlante :* c'eſt ainſi qu'ils nomment le papier écrit & les livres.

Origine du Feu Eternel.

Après ce préliminaire j'allai droit à mon but, & je voulus ſçavoir de lui qui leur avoit appris à bâtir un Temple, d'où leur venoit le Feu eternel qu'ils conſervoient avoit tant de ſoin, & l'Inſtitution de leurs Fêtes. Perſonne, lui dis-je, ne le ſçait parmi nous, & je te prie de m'en inſtruire;

Il me répondit en ces termes.

» Dois-tu t'étonner que les Guer-
» riers François ignorent ces choses ?
» Ils sont jeunes, ne voyent que des
» jeunes femmes avec qui ils s'amu-
» sent ; que peuvent-elles leur appren-
» dre, sinon ce qu'elles-mêmes ont ap-
» pris de leurs meres ? Et que sçavent
» leurs meres ? Rien du tout. Les
» Vieillards qui gardent l'*ancienne Pa-*
» *role* (on doit se souvenir que c'est la
» Tradition) n'en parlent jamais devant
» les femmes ; ils choisissent même par-
» mi les hommes pour l'enseigner ceux
» en qui ils reconnoissent le plus d'es-
» prit ». Le Gardien du Temple par
ce mot d'*Esprit* entendoit de la *Mé-*
moire ; ces Peuples dans leur simpli-
cité ne pouvant comme nous, distin-
tinguer l'un de l'autre, & ne se dou-
tant point que l'on puisse avoir de l'es-
prit, lorsqu'on manque de mémoire.
Je connoissois leur façon de penser,
ainsi je ne l'interrompis point, & il con-
tinua de la sorte :

» La Charge que j'ai m'oblige de
» sçavoir tout ce que tu me deman-
» des ; je vais donc te contenter, écou-
» tes-moi. Il y a un très-grand nombre
» d'années qu'il parut parmi nous un

» homme avec sa femme qui descen-
» dit du Soleil. Ce n'est pas que nous
» crussions qu'il étoit fils du Soleil, ni
» que le Soleil eût une femme dont il
» naquît des enfans ; mais lorsqu'on
» les vit l'un & l'autre ils étoient en-
» core si brillans que l'on n'eut point
» de peine à croire qu'ils venoient du
» Soleil. Cet homme nous dit qu'-
» ayant vû de là haut que nous ne nous
» gouvernions pas bien, que nous n'a-
» vions pas de Maître, que chacun de
» nous se croyoit avoir assez d'esprit
» pour gouverner les autres dans le
» temps qu'il ne pouvoit pas se con-
» duire lui-même, il avoit pris le parti
» de descendre pour nous apprendre
» à mieux vivre.

Beaux préceptes.

» Il nous dit encore que pour être
» en état de gouverner les autres, il
» falloit sçavoir se conduire soi-mê-
» me, & que pour vivre en paix en-
» tre nous, & plaire à l'Esprit suprê-
» me, il étoit indispensable d'observer
» ces points : De ne tuer personne que
» pour la défense de sa propre vie ; de
» ne jamais connoître d'autre femme
» que la sienne ; ne rien prendre qui
» appartînt à autrui ; ne jamais men-
» tir ni s'ennyvrer, & n'être point ava-

» re, mais donner libéralement & avec » joye de ce que l'on a, à ceux qui » n'ont point, & partager généreuſe» ment ſa nourriture avec ceux qui en » manquent.

» Cet homme nous pénétra par ces » paroles, parce qu'il les diſoit avec » autorité, & qu'il s'attiroit le reſ» pect des Vieillards mêmes, quoiqu'il » ne les ménageât pas plus que les au» tres. Les Vieillards s'aſſemblerent » donc, & réſolurent entr'eux, que » puiſque cet homme avoit tant d'eſ» prit, que de leur enſeigner ce qui » étoit bon à faire, il falloit le recon» noître pour le Souverain, d'autant » plus que les gouvernant lui même, » il les feroit ſouvenir mieux qu'aucun » autre de ce qu'il leur avoit appris. » Ainſi ils allerent de grand matin à » la Cabanne où on l'avoit mis cou» cher avec ſa femme, & on lui fit la » propoſition d'être notre Souverain. » Il refuſa d'abord, diſant qu'il ne ſe» roit point obéi, & que les déſobéiſ» ſans ne manqueroient pas de mourir; » mais enfin il accepta l'offre qu'on lui » faiſoit aux conditions ſuivantes :

» Que nous irions habiter un autre » Pays meilleur que celui où nous

» étions, & qu'il nous montreroit ;
» que nous vivrions dans la ſuite com-
» me il nous l'avoit enſeigné la veil-
» le ; que nous promettrions de ne ja-
» mais reconnoître d'autres Souve-
» rains que lui, & ceux qui deſcen-
» droient de lui & de ſa femme ; que
Nobleſſe. » la Nobleſſe ſe perpetueroit par les
» femmes, ce qu'il nous expliqua de
» la ſorte. Si j'ai, nous dit-il, des en-
» fans mâles & femelles, ils ne pour-
» ront ſe marier enſemble, étant fre-
» res & ſœurs, à quoi il ajoûta que
» le garçon prendroit dans le Peuple
» une fille qui lui plairoit ; que cet
» homme ſeroit Souverain, que ſes fils
» ne ſeroient pas même Princes, mais
» ſeulement Nobles ; que les enfans de
» la fille au contraire ſeroient Princes
» & Princeſſes ; que l'aîné des mâles
» ſeroit Souverain, & la fille aînée
» Princeſſe, pour donner le Souve-
» rain ; que les deſcendans du Souve-
» rain & des Princes dérogeroient, &
» non ceux de la fille, quoique cette
» fille Princeſſe ou autre Princeſſe eût
» épouſé un homme du Peuple ; qu'-
» ainſi les Princes & les Princeſſes ne
» s'allieroient point enſemble, non
» plus que les Couſins germains & les

» issus de germains ; & qu'enfin au dé-
» faut de la sœur du Souverain, sa
» plus proche parente seroit la mere de
» son Successeur. Poursuivant son dis-
» cours, il nous dit enfin que pour ne
» point oublier les bonnes paroles qu'il
» nous avoit apportées, on bâtiroit
» un Temple, dans lequel les seuls
» Princes & Princesses (les Soleils &
» les Soleilles) auroient droit d'entrer
» pour parler à l'*Esprit*; que dans ce
» Temple on conserveroit éternelle-
» ment un Feu qu'il feroit descendre
» du Soleil d'où il sortoit ; que le bois
» dont on le nourriroit seroit un bois
» pur & sans écorce ; que l'on choisi-
» roit dans la Nation huit hommes sa-
» ges pour le garder & l'entretenir jour
» nuit ; qu'ils auroient un Chef qui se-
» roit chargé de leur faire remplir leur
» devoir, & que celui qui y manque-
» roit seroit mis à mort. Il voulut en-
» core qu'à l'autre extrémité du Pays
» que nous habiterions, (& notre Na-
» tion étoit alors beaucoup plus éten-
» due, qu'elle ne l'est aujourd'hui) on
» bâtit un second Temple, où l'on gar- Temple.
» deroit pareillement du Feu que l'on
» y auroit porté du premier, afin que
» s'il venoit à s'éteindre dans l'un, on

» en trouvât dans l'autre pour le ral-
» lumer; & il nous avertit que si ce
» malheur arrivoit jamais, la mort s'é-
» tendroit sur notre Nation, jusqu'à
» ce que le feu fût rallumé.

» On lui promit d'observer & d'exé-
» cuter toutes ces choses, & alors il
» consentit d'être notre Souverain;
» mais il ne voulut pas qu'on l'appel-
» lât autrement que *Thé*, ce qui signi-
» fie *Toi*. Cependant après sa mort, ses
» descendans furent nommés *Soleils*, à
» cause qu'ils sortoient originairement
» du Soleil, & que *Thé* étoit si bril-
» lant, qu'à peine pouvoit-on le re-
» garder. Il fit donc construire des
» Temples, établit des Gardiens du
» Temple, huit pour chacun, & à
» chaque Temple un Chef des Gar-
Fêtes » diens; & en présence de toute la
» Nation, il fit descendre le feu du So-
» leil sur du bois de noyer qu'il avoit
» préparé, & lorsqu'il fut allumé on
» en porta avec beaucoup d'attention
» & de respect dans l'autre Temple,
» qui étoit à l'extrémité de notre Pays.
» Il vécut très-long temps, vit les en-
» fans de ses enfans; enfin il institua
» les Fêtes telles que tu le vois«.

Tel fut le discours du Gardien du
Temple

Temple par lequel on peut connoître que la docilité avec laquelle la Nation des Natchez se soumit aux sages loix de cet homme extraordinaire qui parut tout-à-coup au milieu d'eux, témoigne un bon fond de caractere. En effet ils sont doux, humains, véridiques & très charitables; plus d'un François a éprouvé dans eux cette derniere qualité.

Ils n'ont point de sacrifice.

Il ne me parla point de Sacrifices, de Libations ni d'Offrandes, parce qu'ils n'en font point. Tout leur culte consiste à entretenir le *feu éternel*, & c'est à quoi le Grand Soleil veille avec une attention particuliere par-dessus le Chef des Gardiens du Temple. Celui qui régnoit de mon tems & que j'ai connu particulierement, alloit voir tous les jours dans son Temple si le feu subsistoit. Sa vigilance avoit été excitée par la frayeur que lui avoit imprimée un ouragan terrible qui avoit passé dans ce canton, & avoit duré deux jours. Comme ce Pays, ainsi que je l'ai déja dit, est fort beau, & que l'air y est généralement pur & serein, cet évenement extraordinaire avoit paru lui annoncer quelque chose de sinistre; & la ferme persuasion où le Peuple est

que l'extinction du feu sacré entraîne infailliblement la mort d'un grand nombre d'hommes, lui avoit fait appréhender que ce second accident se joignant au premier, toute la Nation ne pérît. L'Histoire des Natchez le confirmoit dans cette crainte par l'exemple d'un malheur dont ils n'avoient encore pû se relever. C'est ce que me raconta le Grand Soleil un jour qu'il m'étoit venu voir, en ces termes:

Etendue de la Nation des Natchez.

» Notre Nation, me dit-il, étoit » autrefois très-nombreuse & très-» puissante; elle s'étendoit plus de » douze journées de l'Orient à l'Occi-» dent, & plus de quinze du Midi au » Septentrion: on comptoit alors cinq » cens Soleils; & tu peux juger par-là » quel étoit le nombre des Nobles, » des Considérés & du bas Peuple. Tu » sçais qu'il y a toujours dans le Tem-» ple deux Gardiens pour entretenir » le feu sacré. Or dans les tems passés » il arriva que l'un de ces deux hom-» mes sortit pour quelqu'affaire, & » que pendant qu'il étoit dehors son » compagnon s'endormit, & laissa » éteindre le feu. A son réveil voyant » le feu éteint, la frayeur le saisit; mais » comme son compagnon n'étoit point

» encore revenu, il prit le parti de ca-
» cher sa faute, parce qu'il le pouvoit
» facilement, afin d'éviter la mort qu'il
» avoit méritée. Il appella donc le
» premier passant, & le pria de lui ap-
» porter du feu pour allumer son ca-
» lumet (sa pipe); ce que celui-ci fit
» volontiers, sçachant bien qu'il n'est
» point permis de toucher au feu éter-
» nel que pour l'entretenir, & que l'on
» n'en peut faire aucun usage.

» Ainsi ce feu fut rallumé avec du
» feu profane. Aussi-tôt la maladie se
» mit parmi les Soleils; on les vit
» mourir les uns après les autres en peu
» de jours, & il fallut envoyer après
» eux dans le Pays des Esprits beau-
» coup de Peuple pour les servir. Cet-
» te mortalité dura quatre ans, sans
» que l'on pût deviner ce qui l'occa-
» sionnoit: neuf Grands Soleils qui
» se succéderent moururent dans cet
» intervalle, & une infinité de Peuple
» avec eux. Enfin au bout de ce tems
» le Gardien lui-même tomba malade.
» Ce méchant homme sentant qu'il ne
» pouvoit pas vivre long-tems, fit dire
» au Grand Soleil d'abord qu'il avoit
» quelque chose à lui communiquer de
» si grande importance, que s'il mou-

Mortalité des Soleils.

» roit ſans le lui reveler, tous les Natchez mourroient. Le Grand Soleil alla le voir au plus vîte. Auſſi tôt que le malade l'apperçut, tout ſon corps trembla, & il parut ne pouvoir plus parler : cependant, il dit, quoiqu'avec peine, ces mots :

» Je vais mourir, c'eſt pourquoi il m'importe peu que ce ſoit la maladie qui me tue, ou un homme ; je ſçais que je ſuis un méchant homme d'avoir ſi long tems caché, pour conſerver ma vie, ce que je devois dire. Je ſuis cauſe de la mort de ma Nation ; ainſi je mérite la mort ; mais que je ne ſois pas mangé par les chiens.

» Le Grand Soleil comprit par ces paroles que cet homme étoit coupable de quelque grand crime, & qu'il convenoit de le raſſurer pour tirer de lui ſon ſécret qui paroiſſoit être de la derniere importance. Il lui dit donc qu'il pouvoit compter quoiqu'il eût fait, qu'on ne le feroit point mourir & qu'il ſeroit enterré ; que ce qu'il lui promettoit étoit auſſi vrai qu'il étoit vrai que le Soleil leur pere les éclairoit tous les jours, & qu'il ſe hâtât de parler avant que la mort

» le prévînt. Sur cette parole le mé-
» chant Gardien confessa tout ce qu'il
» avoit fait, & que je t'ai raconté.

» Aussi-tôt le Grand Soleil assem-
» bla les vieillards, & par leur avis on
» résolut d'aller dès ce jour-là même ar-
» cher du feu de l'autre Temple ; cela
» fut exécuté, & les Soleils cesserent
» de mourir «. Cette expression d'arra-
cher du feu m'ayant paru extraordi-
naire, je demandai au Grand Soleil ce
qu'elle signifioit. » Il me répondit qu'il
» falloit que le feu fût emporté par vio-
» lence, & qu'il y eût du sang répandu,
» à moins que chemin faisant on ne vît
» le tonnerre tomber sur un arbre & y
» mettre le feu ; qu'alors on pouvoit
» s'épargner la peine d'aller plus loin &
» prendre de ce feu ; mais que cepen-
» dant celui du Soleil étoit toujours
» préférable «.

Le feu doit venir du Soleil.

Je ne répéterai point ce que je lui dis à ce sujet, parce qu'autant que l'instruction que j'essayai de lui donner étoit à propos pour lui, autant elle seroit déplacée pour le Lecteur ; cependant je ne puis passer sous silence l'étonnement où je le jettai, en lui disant que rien n'étoit moins extraordinaire que de faire descendre du feu du So-

leil, & que j'étois en état de le faire toutes les fois qu'il me plaisoit. Sa surprise fut extrême. » Cela me passe, dit-» il ; est-il possible qu'un mortel puisse » faire venir du feu du Soleil ? Je sçais » que les François ont beaucoup d'es-» prit, & qu'ils font des ouvrages que » nous ne comprenons point, mais ce-» ci ne dépend pas de l'adresse des mains: » je sçais en même-tems que tu n'aimes » point le mensonge ; mets donc mon » esprit en repos en ouvrant mes yeux.

L'auteur fait descendre du feu du Soleil en présence du Souverain avec une loupe.

Je me résolus à le satisfaire. J'avois chez moi deux loupes, & j'étois certainement le premier François qui en eût porté à la Louisiane : je pris la plus petite avec un morceau d'amadou tel que les Naturels la préparent ; je mis l'amadou au foyer du verre, puis je prononçai d'un ton ferme le mot *Caheuch* qui signifie *viens*, comme si j'eusse commandé au feu de descendre. Un instant après l'amadou fuma, je soufflai & le feu parut au grand étonnement du Grand Soleil & de toute sa suite, dont une partie trembloit, & leur Prince ne paroissoit guères plus assuré. L'amadou étant en cendre sur le copeau où je l'avois allumé, il me le demanda, je le lui donnai avec le copeau ; il se fit ap-

porter des feuilles de noyers avec leſquelles il l'enveloppa & donna le tout à un de ſes Guerriers. Le Grand Soleil ayant vû le feu prendre à l'amadoue ne pût cacher ſon étonnement ni s'empêcher de s'écrier » Ah ! que cela eſt ex» traordinaire « Je le confirmai dans ſon idée en lui diſant que j'aimois & eſtimois extrêmement cette machine ſi utile, parce qu'elle avoit un grand mérite, & qu'elle venoit de mon ayeul qui étoit un homme très-ſçavant.

Enfin il me demanda ſi un autre homme que moi pourroit faire ce qu'il m'avoit vû faire avec cette machine ; je lui répondis que tout homme le pouvoit, & que s'il vouloit je lui ferois faire la même opération ; il me dit qu'il le voudroit bien, mais qu'il appréhendoit de gâter cet inſtrument. » Quoi donc, lui » répliquai-je, un homme comme toi » doit-il avoir peur d'une choſe qui » n'eſt ni eſprit ni animal vivant. Je le raſſurai de façon qu'il ſe détermina à en faire l'épreuve lui-même ; & c'étoit au moyen de quoi je tendois de lui vendre ma loupe à proportion du mérite que lui donnoit ſa rareté, & le beſoin qu'il en avoit en conſéquence de leurs ſuperſtitions touchant le Feu éternel ;

mais en attendant je me disposai à lui tenir les mains de peur d'accident.

Le grand Soleil fait lui-même descendre du feu du Soleil avec la même loupe.

Je mis donc un autre morceau d'amadou telle qu'ils la font eux mêmes sur un copeau de bois de noyer ; il m'étoit aisé d'avoir de ce bois, puisque j'en avois cent cinquante arpens sur mon Habitation, & je n'en brûlois point d'autre ; mais j'étois bien aise que cette occasion m'en eût fait avoir dans ce moment, sçachant que ce bois entroit dans leurs misteres pour quelque chose : Je lui mis, dis-je, à la main gauche ce copeau préparé, & la loupe dans la main droite, & lui tins les deux mains avec les miennes. Toutes choses ainsi disposées, je lui dis de parler comme j'avois fait pour faire descendre le feu du Soleil : il prononça en effet le mot *caheuch* ; mais il étoit si peu assûré, qu'il bégayoit plutôt qu'il ne parloit. Peu d'instans après le feu se déclara par la fumée, & la loupe & le copeau lui tomberent des mains ; comme j'étois prévenu que la chose ne manqueroit point d'arriver, je retins le tout ; & j'avoue que j'eus bien de la peine à m'empêcher de rire ; mais mon intérêt demandoit que j'eusse un air mystérieux.

Sitôt que le feu eût paru par la fumée qu'il fit, en laissant échapper le tout de ses mains, il s'écria plus épouvanté que la premiere fois : » Ah ! que » cette chose est suprenante ! quelle merveille ! Je ne crois pas que l'on doive trouver étrange que cet homme ait été dans une surprise extrême. Ces Naturels sont pleins de bon sens, mais que l'on se mette à leur place pour un moment : si nous eussions eu aussi peu d'éducation que ces Peuples, & que nous n'eussions jamais rien vû d'extraordinaire dans aucun genre, ou qui approchât de ce dont nous parlons, nous serions certainement aussi surpris qu'ils le sont la premiere fois qu'ils voyent des choses réellement très-surprenantes, & que de lui-même l'esprit humain n'imagine point, & qu'il ne conçoit point le plus souvent, lors-même qu'il en reconnoit l'existence.

Plusieurs Guerriers qui avoient accompagné ce jour-là le Grand Soleil furent aussi surpris que lui, il y en eut même qui le furent beaucoup plus, puisque je les vis trembler ; mais ce Feu étant sacré pour eux, la crainte les saisissoit plus que d'une autre chose encore. Tout ce qui toucha ce feu, fut

amassé avec respect, & porté religieusement au Temple par son ordre, après avoir enveloppé le tout de feuilles de noyer, & lié décorce du même arbre pour que rien ne se perdît.

Cette loupe étoit d'un grand secours pour la Nation.

Ma loupe en conséquence de ses grandes qualités étoit d'un grand avantage. C'étoit un moyen certain d'avoir du feu du Soleil même, pour rallumer le Feu éternel si par malheur il venoit à s'éteindre; de délivrer par là la Nation d'une grande mortalité, de lui ôter même la crainte de cet événement funeste, enfin de n'être pas dans la dure nécessité d'aller avec fatigue s'exposer à aller arracher ce feu d'un autre Temple au prix du sang de quelqu'un de la Nation. Toutes ces raisons mûrement réfléchies firent sentir au Grand Soleil de quelle importance lui étoit la possession de ma Loupe: ils tinrent conseil dans ma cour afin d'en délibérer sans, pour ainsi dire, la perdre de vûe. Je profitai de ces momens pour aller dans mon champ, comme si j'y eusse eu une affaire; mais dans le fond pour y rire à mon aise de la scéne que je venois d'occasionner.

Je revins peu après; car s'ils avoient grand envie de faire acquisition de ma

Loupe ; je n'avois garde de manquer une si belle occasion de m'en défaire avantageusement. A peine fus-je rentré dans ma maison, que le Grand Soleil me joignit, me dit d'entrer dans ma chambre ; j'y entrai, il me suivit. Dès que nous nous fûmes assis pour nous reposer, il me prit la main, & me la serra en me disant : » N'es-tu pas mon vrai » ami ? Je lui répondis d'un ton ferme : » oui je le suis : Je suis plus ton » ami, poursuivit-il, que de tous les » autres François, quoique je les aime » tous : voici pourquoi ; c'est que beaucoup de François portent tout leur » esprit sur la langue, au lieu que tu » porte le tien dans toute ta tête & » ton corps ; ouvres donc tes oreilles » pour entendre la parole de ton ami, » ouvres aussi ton cœur pour recevoir » le mien ; je parle, écoute. Je suis » un vrai homme ; je connois les hommes par leur esprit & par leur cœur ; » la plûpart des hommes ordinaires ont » envie de tout ce qui brille à leurs » yeux, sans regarder si la chose qu'ils » désirent a une certaine valeur. Pour » moi je pense tout autrement ; quand » je vois quelque chose qui a de l'é- » clat, je la laisse aux curieux ; mais

» quand je vois des choses utiles, je
» les désire ; si ces choses sont nécessai-
» res à ceux qui les possédent, je m'in-
» forme si elles leur sont cheres ; si ces
» choses leur sont cheres, je les leur
» laisse, mais si au contraire ils disent
» qu'il n'en est pas ainsi, je leur traite
» ces choses, dans la pensée qu'ils sça-
» vent où en retrouver d'autres. Ce
» que tu m'as montré me paroît une
» chose extraordinaire ; & quoique
» j'aye été chez les Chefs François qui
» sont venus ici, je n'ai point vû une
» aussi belle chose ; je sçais que rien ne
» t'est cher pour moi ni pour mon fre-
» re ; mais si j'ai envie de ce que j'ai
» vû, ce n'est pas pour que tu me la
» donne sans dessein, (sans intérêt)
» traites le tout ce que tu voudras, si
» tu n'en as pas trop besoin, parce que
» je le ferai payer à toutes les familles
» de la Nation, en outre je leur parle-
» rai afin qu'ils t'ayent encore obliga-
» tion de leur vouloir bien céder une
» chose qui les sauve de la mortalité.

Le Grand Soleil achete la loupe.

Je lui répondis que rien ne m'étoit cher pour lui & pour son frere, & que quoique je portasse tous les Natchez dans mon cœur, je ne lui cédois cependant ma loupe que parce qu'elle lu

faisoit plaisir, & qu'elle étoit nécessaire à tous; que d'ailleurs je ne demandois que des choses pour vivre, comme du mahiz & des volailles, du gibier & du poisson quand on lui en apporteroit.

Il m'offrit vingt barils de mahiz (1), vingt volailles, vingt Dindons, & dit qu'il m'envoyeroit du gibier & du poisson toutes les fois que ses Guerriers lui en apporteroient, & sa promesse fut ponctuellement exécutée. Il me promit aussi de n'en rien dire aux François, de peur que l'on ne me sçût mauvais gré de m'être défait d'une chose si précieuse. Je lui donnai un morceau de bois pour lui marquer la juste distance qu'il devoit y avoir d'une main à l'autre lorsqu'on faisoit l'opération; je lui donnai aussi toutes les instructions nécessaires à ce sujet, puis il s'en retourna chez lui.

Dès le jour même il manda pour le lendemain, au cas que le Soleil fut bien clair, tous les Soleils hommes & femmes, les Nobles & les plus distingués d'entre les Considérés, & tous ceux que leur emploi attachoient au service

(1) Le baril de Mahiz pese cent cinquante livres.

du Temple. Tous ceux qui furent mandés se rendirent pour le quart du jour, c'est-à-dire sur les neuf heures du matin : peu après leur arrivée, on fit l'épreuve de la machine si ventée ; l'on fut un peu plus de tems qu'il n'en falloit ordinairement, faute d'expérience ; mais la chose réussit au grand étonnement de toute l'assemblée. Le Peuple toujours curieux de pénétrer les sécrets de la Cour chez ces Peuples comme parmi les Nations de l'ancien monde, ayant appris que les Soleils, les Nobles & les Considérés avoient été mandés, s'étoient rendus aux environs du Temple & n'osoient approcher de cette assemblée respectable ; ils s'apperçurent même de la surprise de leurs Supérieurs lorsque le feu parut ; leur curiosité en augmenta beaucoup, mais elle n'en fut pas plus instruite ; l'on recommença plusieurs fois ; puis le Grand Soleil parla à l'assemblée, & leur dit qu'il avoit fait de moi l'acquisition de cette piéce rare, que je la lui avois cédée plus par amitié pour lui, que par intérêt, & qu'elle étoit un souverain préservatif du plus grands des malheurs qui puisse arriver à la Nation, puisque par son moyen on pouvoit arracher du feu du

Soleil même ; il ajouta qu'il m'avoit promis vingt barils de Mahiz & vingt volailles ; qu'ils n'avoient qu'à parler dans les villages qui leur étoient soumis, & me les faire apporter incessamment chez moi : que pour le gibier & le poisson il donneroit dès le lendemain ses ordres à tous les Guerriers pour que je n'en manquasse point : à l'heure même il donna ordre à son frere le Serpent Piqué & Grand Chef de Guerre, de porter sa parole à ses Guerriers sitôt que le Soleil seroit levé ; il défendit d'en parler aux gens du Peuple, mais de leur dire seulement que tous les Natchez m'avoient beaucoup d'obligation. Tout ce discours & le narré de ce qui s'étoit passé me furent rapportés le lendemain matin, par mon ami qui étoit présent en sa qualité de Chef des Gardiens du Temple, en m'apportant du gibier de la part du Grand Soleil qui commençoit à s'acquitter de sa promesse.



CHAPITRE XXIV.

Suite des Mœurs des Naturels : Des Fêtes des Natchez

Les Fêtes sont en même tems Religieuses & politiques.

DEPUIS que j'eus fait au Grand Soleil l'inestimable présent de ma petite Loupe, les visites que me rendoit le Gardien du Temple devinrent si fréquentes, que j'eus toute la commodité possible de m'informer des Fêtes des Natchez, qui sont des cérémonies tout à la fois Religieuses & Politiques : car le Grand Soleil exact à sa parole, ne me laissoit point manquer de gibier, & le Gardien du Temple, d'ailleurs mon ami particulier, étoit trop pénétré de son devoir, pour ne pas exécuter avec une scrupuleuse exactitude les ordres qu'il recevoit. En effet ces Peuples sont élevés dans une si parfaite soumission à leur Souverain, que l'autorité qu'ils exercent sur eux est un véritable despotisme qui ne peut être comparé qu'à celui des premiers Empereurs Ottomans. Il est comme eux, maître absolu des biens & de la vie de ses Sujets ;

il en dispose à son gré, sa volonté est sa raison ; & par un avantage dont les Ottomans n'ont jamais joui, il n'a point ni d'attentat sur sa personne, ni de mouvemens séditieux à craindre. Qu'il ordonne que l'on mette à mort un homme qui l'aura méritée, le malheureux proscrit, ni ne supplie, ni ne fait intercéder pour sa vie, ni ne cherche à s'évader ; l'ordre du Souverain s'exécute sur le champ, & personne n'en murmure. Les parens du Grand Soleil participent plus ou moins à cette autorité, selon la proximité du sang, & l'on a vû le Serpent Piqué faire tuer trois hommes qui avoient arrêté & déja lié, pour faire mourir, un François qu'il aimoit beaucoup, quoique l'on fût alors en guerre avec les Natchez. Ce François étoit M. de S. Hilaire, Chirurgien de l'établissement de Sainte Catherine, peu distant du Fort Rosalie : il avoit été appellé à ce Fort, & dans le chemin il avoit été pris par les Natchez qui s'étoient mis en embuscade. A l'heure que j'écris ceci, M. de S. Hilaire est encore vivant à Paris & en bonne santé.

J'ai dit que ces Fêtes sont également Religieuses & Politiques, Religieuses en ce qu'elles paroissent être instituées

pour remercier le Grand Esprit des biens qu'il a envoyés aux hommes; Politiques en ce que les Sujets y payent à leur Souverain le tribut qu'ils doivent: car quel que soit le grand empire qu'il a sur eux, quoique plusieurs se donnent à lui pour le servir, & qu'un nombre de Guerriers s'attache à sa personne pour le suivre partout où il va, & chasser pour lui, cependant il ne leve aucunes impositions réglées, & ce qu'il reçoit de ces Peuples paroît moins un droit, qu'un hommage volontairement rendu, & un témoignage d'amour & de reconnoissance.

Commencement de l'année.

Cette Nation commence son année, ainsi qu'on l'a fait long tems en Europe, au mois de Mars, & la divise en treize Lunes. Cette treiziéme Lune est ajoutée pour achever l'année, & faire avec le tems accorder le cours de cette Planette avec celui du Soleil. A chaque nouvelle Lune on célébre une Fête qui prend son nom des fruits principaux que l'on a cueillis dans la derniere Lune, ou des animaux que l'on a coutume de chasser. Je me garderai bien de faire le détail de toutes ces Fêtes; le reçit en deviendroit trop fatiguant; je me contenterai d'en décrire

quelques-unes le plus briévement qu'il me sera possible ; mais toutesfois avec assez d'étendue pour faire connoître au juste le génie de ces Peuples.

Cérémonie de la premiere Lune, qui est celle du Chevreuil.

La premiere Lune est celle du *Chevreuil*. Le renouvellement de l'année répand une joye universelle. Pour rendre cette fête plus célebre, on y représente un événement intéressant pour eux, & dont ils conservent précieusement la mémoire. Anciennement un Grand Soleil ayant tout-à coup entendu un grand tumulte dans son Village, sortit précipitamment pour l'appaiser, & tomba entre les mains d'une Nation ennemie qui étoit venue les surprendre ; mais les Guerriers ayant aussi-tôt couru à son secours, le reprirent & mirent les ennemis en fuite. Pour retracer ce trait honorable de leur histoire, tous les Guerriers se partagent en deux corps distingués par la couleur de leurs plumes : les uns les ont blanches, les autres, qui représentent les ennemis, les ont rouges. Les deux Troupes se mettent en embuscade aux environs de la cabanne du Grand Soleil ; & celle des ennemis, à la tête de laquelle est le Grand Chef de Guerre en sort la premiere. Elle s'avance à petits

pas, en faisant beaucoup de mouvemens & de contorsions, & jettant de grands cris. Le Grand Soleil sort alors de chez lui dans toute sa parure; mais se frottant les yeux comme s'il venoit de s'éveiller: les ennemis se jettent sur lui, & se disposent à l'emmener, lorsque les autres Guerriers accourent & le retirent de leurs mains. Cette action se passe sans qu'il arrive aucun accident de part ni d'autre & sans querelles, mais non sans bruir. Les cris des ennemis sont des cris de mort en attaquant, ceux de la Nation attaquée sont des cris de crainte & d'effroi, il s'en fait entendre qui semblent être propres à les encourager; mais l'ennemi continue les cris de mort tant que le Grand Soleil est entre ses mains; la Nation qui court aux ennemis, les approche; les uns & les autres font beaucoup de mouvemens qui dénotent les ruses de la Guerre, ce qui dure une demi-heure. Pendant ce tems le Grand Soleil se défend avec un casse-tête à l'ancienne mode, fait entierement de bois; il jette à bas grand nombre d'ennemis, sans cependant les toucher; le seul signe du coup les renverse, & le coup approche en effet si près de la tête, que l'on di-

roit qu'il les frappe réellement. Je fus surpris de voir jouer un si beau rôle avec tant d'activité & d'adresse à ce vénérable vieillard le Grand Soleil, dont les regards jettoient la terreur dans le cœur de ses ennemis, ce qu'ils témoignoient par leurs cris différens; car il est bon d'observer que tous ces cris quoique sans aucune articulation, sont distincts & ont leur signification. Enfin la Nation attaquée arrive & joint les ennemis; ces derniers frémissent en voyant la fureur peinte dans les yeux, & les gestes des arrivans; les cris changent; ceux qui représentent les Natchez en assomment une grande quantité, lesquels se relevent quand les Natchez ont passé sut eux: enfin l'ennemi fuit & on le poursuit jusqu'au Bois qui est représenté par un bouquet de cannes que l'on laisse toujours pour les jeunes gens. Les Natchez alors ramenent leur Prince, & satisfaits d'une victoire aussi complette, & d'avoir retiré le Grand Soleil d'un si grand danger, poussent des cris de joye, dont l'air retentit, & que les échos des Bois voisins répétent à leur tour. Toute la Nation qui voit son retour, témoigne sa satisfaction par des cris redoublés de

joye mêlée d'amour, qui paroiſſent naturels; les vieillards, les femmes & les enfans qui ſont ſimples ſpectateurs ſur les bords de la place, s'efforcent à l'envi d'imiter les Guerriers par leurs cris de joye; en un mot l'allégreſſe générale eſt ſi vive & ſi naturelle qu'elle offre un ſpectacle intéreſſant, & j'avoue ſincérement que j'ai pris autant de plaiſir à cette guerre feinte qu'à aucune Piéce comique que j'aie jamais vûe repréſenter ſur le Théâtre. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'une bataille de ce genre fixe extrêmement l'attention du ſpectateur, parce que ce n'eſt qu'une pantomime, & qu'outre les geſtes il faut ſçavoir diſtinguer les différens cris.

Le Grand Soleil ayant été reconduit à ſa cabanne, s'y repoſe & ſe délaſſe des grands mouvemens qu'il s'eſt donnés, qui ſont tels qu'un Acteur âgé de trente ans auroit bien de la peine à les ſoutenir ſi long-tems; ce Prince en avoit néanmoins quatre-vingt-dix & plus. Pendant qu'il ſe repoſe, les Guerriers qui repréſentoient les ennemis rentrent parmi le Peuple les uns après les autres; & feignant ignorer ſi leur Souverain eſt bleſſé ou non, parce qu'ils ne le voyent pas paroître, pouſ-

sent des soupirs si plaintifs qu'ils font pitié aux Etrangers. Tout ce Spectacle est très amusant ; & ne m'en tenant point entierement à ce que me disoit le Chef des Gardiens du Temple, j'ai voulu voir ces Fêtes de mes propres yeux, & je les ai vûes plus d'une fois.

A peine le Grand Soleil s'est-il reposé une demie-heure, qu'il sort sans couronne ; alors les cris de joye & de salut respectueux se font entendre de toutes parts ; mais ils cessent dès qu'ils voyent qu'il prend le chemin du Temple ; il s'arrête au milieu de la place vis-à-vis le Temple, devant lequel il fait une espece d'adoration en s'inclinant profondément ; & sans plier les genoux il ramasse un peu de terre qu'il jette sur sa tête, ensuite se tourne successivement vers les quatre Parties du Monde en faisant la même chose de chaque côté : puis sans changer de place, il regarde fixement le Temple qu'il a au midy, il étend les bras horisontalement (ou en croix) & sans aucun mouvement non plus qu'une statue ; il reste en cette attitude environ une demie heure : le Grand Maître des cérémonies vient le relever & en faire autant, celui-ci est relevé lui-même au

bout d'un pareil tems par le Grand Chef de Guerre qui n'y reste pas moins.

Pendant l'espece de priere que fait ce Prince, on garde un profond silence ; & quand il est rentré chez lui, les cris plaintifs recommencent, & ne finissent que quand les deux Chefs ont fait leur cérémonie, parce qu'alors le Grand Soleil sort de sa cabanne, paré des ornemens qui annoncent sa dignité, qui sont la couronne ou diadême de plumes que (1) j'ai décrit dans l'article des habillemens ; un collier de grosse perles & de plume pend au diadême. On apporte son Trône qui est un grand escabeau à quatre pieds, fait d'un seul morceau de bois. Sitôt que le Souverain paroît sur son Trône, les cris d'allégresse se font entendre & durent jusqu'à la fin de la Fête. Ce Trône est couvert d'une belle peau bien peinte, & ornée de diverses ouvrages ; il s'assied sur son Trône, & les Guerriers lui couvrent les épaules d'une belle robe de Bœuf, & les pieds de plusieurs pelleteries ; les femmes lui font des présens de différente nature en poussant de grand cris

(2) Voyez Tome II. Chap. XV.

de

de joye, & la derniere qui en apporte termine la Fête.

Toutes ces cérémonies finies en dehors, les Soleils reconduisent le Souverain dans sa cabanne ; s'il y a des Etrangers, il les fait inviter à manger; on peut rester à faire un tour de promenade jusqu'au soir, si on veut voir la danse qui se fait toujours chaque Fête dans la cabanne du Grand Soleil, qui a au moins trente pieds sur chaque face & environ vingt pieds de haut: elle est ainsi que le Temple, sur une butte de terre raportée d'environ huit pieds de haut sur soixante de large.

La seconde Lune qui répond à notre mois d'Avril est celle des *Fraises*. Les femmes & les enfans en ramassent de grandes quantités, & comme les fraises abondent dans ce Pays, on peut juger si le Grand Soleil en manque ; les François se sentent aussi de cette moisson. Les Guerriers font leurs présens de canards branchus, dont ils se précautionnent par une chasse qu'ils font exprès.

La troisiéme Lune est celle du *petit Bled*. CetteLune est souvent attendue avec impatience, leur récolte du gros

bled ne suffisant jamais à les nourrir d'une moisson à l'autre.

La quatriéme est celle des *Melons d'eau*, & répond au mois de Juin. Ce mois & le précédent sont ceux où la Sardine, dont j'ai parlé, remonte dans le fort du courant du Fleuve.

La cinquiéme Lune est celle des *Pêches*; elle répond à notre mois de Juillet. Dans ce tems on apporte aussi des raisins, si les oiseaux en ont laissé mûrir.

La sixiéme est celle des *Mûres* : elle se trouve dans le mois d'Août. A cette Fête on porte aussi des volailles au Grand Soleil.



CHAPITRE XXV.

Suite des Mœurs : Fête du Bled : Des autres Fêtes.

LA ſeptiéme Lune eſt celle du *Mahiz* ou *gros Bled.* Cette Fête eſt ſans contredit la plus ſolemnelle de toutes ; elle conſiſte eſſentiellement à manger en commun & d'une maniere religieuſe du bled nouveau qui a été ſémé dans cette intention avec les cérémonies convenables.

Fete du Bled ou de la Tonne.

Lorſqu'on veut ſemer ce bled, on choiſit un terrein neuf, qui de mémoire d'homme n'a point été défriché. On coupe les cannes, les lianes, les ceps de vigne, & tout ce qui fait un bois fourré ; on pelé les arbres juſqu'au bois depuis le bas de l'arbre juſqu'à la hauteur de deux pieds ; tout ce qui eſt coupé & couché ſur terre peut avoir deux pieds d'épaiſſeur ; on le laiſſe ainſi pendant quinze jours, enſuite on y met le feu lequel eſt ſi ardent & monte ſi haut, qu'il brûle la cime des arbres, fait deſcendre la ſéve qui ſeroit mon-

Les ſeuls guerriers défrichent le champ.

tée, brûle les racines des cannes & des autres broſſailles du moins en grande partie, enſorte qu'il ne repouſſe que quelques cannes vertes, dont les racines étoient ſi profondément en terre que le feu n'a pû les endommager; mais elles meurent dans l'année.

Tout ce qui regarde le travail de ce champ & la culture de ce bled ſe fait uniquement par les Guerriers depuis qu'ils ont commencé à défricher juſqu'au moment de la Fête, & le Grand Chef de Guerre eſt toujours à leur tête. Ce ſont eux non-ſeulement qui défrichent le champ & le mettent en état de recevoir la ſemence, ce ſont eux encore qui ſement le mahiz & ſarclent autant de fois qu'il en eſt beſoin; les moindres opérations ne ſont point indignes de leurs mains; ce ſeroit une profanation ſi quelqu'autre y touchoit; & s'il arrivoit qu'un Naturel, autre qu'un Guerrier, y mît la main, ce bled eſt ſi reſpecté & ſi ſacré, qu'il croiroit ne point devoir ſortir du champ, mais bien y périr miſérablement.

Tonne pour mettre le bled.

Lorſque le bled approche de ſa maturité, les Guerriers vont à la place où ce bled doit ſe manger & où il ſe mange tous les ans: au bord de cette place

ils font un eſpèce de grenier qu'ils nomment *Momo-ataop*, ce qui ſignifie ſerre de valeur ou ſerre reſpectable ; cette place eſt aſſez grande, elle eſt cependant preſque toujours ombragée par la hauteur exceſſive des arbres qui l'environnent;elle eſt couverte d'une belle palouſe dont on coupe l'herbe de tems en tems, afin qu'elle ne vienne point trop haute pour le tems de la Fête. Les arbres qui forment l'enceinte de cette place font un grand boſquet ſans aucune broſſailles ; il n'y a deſſous qu'une herbe de la hauteur du genouil autour de la place ; mais plus loin elle eſt comme ailleurs de quatre à cinq pieds.

Figure de cette tonne ou ſerre.

La ſerre qu'ils font pour y dépoſer ce bled, eſt de forme ronde élevée au-deſſus de la terre de deux pieds ; elle eſt garnie de nattes de cannes en dedans : le fond porte ſur de groſſes cannes entieres, le dehors en eſt auſſi garni, parce que les dents des Rats toutes bonnes qu'elles ſont, ne peuvent y faire d'ouverture, à cauſe du vernis naturel qui les couvre; ce qui les empêche auſſi de monter le long de la ſerre pour entrer par la couverture, qui par la maniere dont elle eſt faite, met ce bled

à couvert des plus gros orages. Les François nomment cette ſerre la Tonne à cauſe de ſa figure ronde.

Toutes choſes ainſi diſpoſées & préparées pour la moiſſon,& le bled étant mûr, les Guerriers vont le cueillir; ils le mettent dans des mannes de cannes, le portent à la ſerre, où d'autres Guerriers le prennent, montent à l'échelle & le jettent dans la ſerre qui a plûtôt la figure d'une tour que d'une tonne, eu égard à ſa groſſeur & à ſa hauteur. Quand ce bled eſt entierement ſerré, on le couvre bien & on l'abandonne ſans crainte des voleurs. On avertit le Souverain que tout eſt prêt pour la Fête; il donne le jour qu'il lui plaît pour le manger en commun & en ſa préſence.

Cabannes du Grand Soleil & de toute la Nation ſur la place en plein air.

Le jour de la Fête étant fixé, quelques jours auparavant on prend les arrangemens néceſſaires à cette cérémonie. On bâtit la cabanne du Grand Soleil vis-à-vis la ſerre, & celle du Grand Chef de Guerre à côté de cette ſerre. Celle du Souverain eſt ſur une élevation d'environ deux pieds de terre rapportée; elle eſt faite d'herbes & de feuillages par les Guerriers; dans ce même tems les Guerriers de chaque

T.2.p.367



le transport du Grand Soleil

famille viennent faire la cabanne pour toute la parenté.

Trône & voiture du Grand Soleil.

Le jour de la Fête étant enfin arrivé, toute la Nation s'apprête dès le point du jour ; les vieillards, les jeunes gens, les femmes & les enfans partent au lever du Soleil ; chacun emporte les ustenciles nécessaires pour préparer le bled ; & tout en arrivant ils amassent le bois pour faire le feu dans son tems. Les vieux Guerriers préparent le brancard sur lequel le Grand Soleil doit être porté. Ce brancard est composé de quatre barres rouges qui se croisent aux quatre coins du siége, qui est enfoncé d'environ un pied & demi ; tout le siége est garni en dedans de peaux de Chevreuils ordinaires, parce qu'on ne les voit pas ; celles qui pendent au dehors sont peintes en desseins de leur goût & de différentes couleurs ; elles cachent si bien le siége, que l'on ne peut voir la matiere dont il est composé : le derriere de ce siége est couvert comme le siége des équipages que nous nommons Soufflets ; il est couvert dehors & dedans de feuilles de laurier à tulippe ; la bordure du devant est garnie de trois cordons de fleurs ; celle qui sort le plus en dehors est rouge,

elle est accompagnée de chaque côté d'un cordon de fleurs blanches.

Relais pour le transport du Grand Soleil.

Ceux qui préparent cette voiture sont les premiers & les plus anciens Guerriers de la Nation ; ils le chargent sur les épaules des huit qui le sortent seulement du village ; ensorte qu'il n'y en reste que seize, parce que tous les autres sont partis peu après le lever du soleil, avec leur grand Chef & ceux qui commandent les Guerriers sous ses ordres ; il les disperse de cent en cent pas & en met huit à chaque relais ; pour cet effet il choisit parmi les Guerriers ceux qui sont les plus forts & les plus vigoureux ; les autres attendent avec lui le Grand Soleil sur la place pour le recevoir.

son départ.

Ces dispositions faites, & le poteau des Guerriers rougi & planté par eux-mêmes au milieu de la place avec cérémonie (car le grand Chef de guerre doit le tenir, tandis que les Guerriers l'affermissent,) le Grand Soleil au quart du jour sort de sa cabanne orné de son diadême & de ses autres parures qui marquent sa dignité : à l'instant les Guerriers qui sont restés pour le porter poussent plusieurs cris redoublés successivement & avec tant de véhémence,

que ceux qui les entendent peuvent être assurés que ces hommes ne sont point pulmoniques : comme les Guerriers des relais ne sont éloignés que de cent pas les uns des autres, ils entendent les premiers cris, les répétent sur le champ, ensorte que dans une minute on en est averti à la place, quoiqu'elle soit éloignée de demie lieue.

Le Grand-Soleil s'assit dans le brancard revêtu des ornemens qui conviennent au rang suprême ; car le seul bon sens a fait connoître. à ces Peuples, que ces ornemens sont les marques de la Souveraineté ; & dans les cérémonies leurs Princes en portent toujours, sinon le tout, du moins une partie. Alors les huit plus vieux Guerriers le mettent en cet état sur les épaules de ceux qui le doivent porter ; les cris sont continués depuis la sortie de sa cabanne jusqu'à ce qu'il soit hors du village ; c'est l'affaire au plus de deux minutes. Ceux qui le portent & ceux qui le reçoivent le font avec tant de vîtesse & d'adresse, qu'un bon cheval ne pourroit les suivre qu'au petit galop ; car ceux qui l'attendent à chaque relais, l'enlevent de dessus les épaules de ceux qui arrivent avec tant

de légéreté, qu'il n'arrête point & ne cesse d'aller avec la même vîtesse; de sorte que cette course n'a pas, selon moi, la durée de six à sept minutes au plus.

Son arrivée. A peine l'apperçoit-on dans la place, que toute la Nation qui l'attend remplit l'air & les Bois voisins de ses cris de joye. Le Grand-Soleil arrive dans la place par le côté de la cabanne qui lui est préparée. Avant de descendre, il fait posément tout le tour de la place; lorsqu'il est devant le bled, il le salue de trois *hou hou hou* allongés & faits avec respect; toute la Nation répond à ce salut par neuf autres *hou hou* qui ne sont point confus, de sorte qu'au neuviéme il met pied à terre & s'assied sur son Trône.

Tous les Guerriers qu'il a laissés derriere lui le suivent à leur aise, mais sans s'arrêter, & il ne reste dans toutes les cabannes de la Nation que les vieillards & les vieilles femmes qui ne peuvent plus marcher, & les malades. Il ne se trouve que trop de ces vieilles gens à qui la vie devient insuportable, quoique le corps soit en très-bonne santé; mais les jambes refusent le service; les Gardiens du Feu éternel ne quittent pas le Temple, leurs femmes

leur portent à manger des mets préparés de ce bled.

Le Grand Soleil laisse reposer les Guerriers & donne le temps de faire le feu nouveau qui provient d'un frottement violent de bois contre bois ; tout tout autre feu seroit profane ; dans cet intervalle le Grand-Soleil s'entretient avec les simples Soleils ou Princes, qui sont ornés d'un petit diadême, dont les plumes qui le surmontent n'ont pas plus de quatre pouces & sont toutes égales ; il n'y a que le grand Chef de guerre, qui étoit alors frere du Grand-Soleil qui soit distingué des autres Soleils ; il avoit une grande plume blanche attachée à sa cadenette, au bout de laquelle étoit une houpe rouge qui portoit une aigrette de la même couleur ; cette plume surmontoit les autres de tout son diadême d'environ deux pouces

Ornemens des Princes.

Lorsque ce grand Chef de guerre voit que tous les Guerriers attendent les ordres à la porte des cabannes de leurs familles, il part avec quatre Guerriers préposés & nommés pour distribuer le bled aux femmes ; il se présente avec eux devant le Thrôue, &

dit au Grand-Soleil : Parles, » j'attens » ta parole.

Cérémonie de la distribution du bled.

Alors ce Souverain se leve, sort de sa cabanne, fait ses inclinations vers les quatre parties du Monde en commençant vers le Midi. Sitôt que le Chef & les Guerriers sont rendus à la serre ; il éleve ses bras & ses mains vers le Ciel où il dirige son regard & dit : » Donne le bled ; & sur le champ il s'assied ; le Grand » Chef de Guerre le remercie par un seul *hou* allongé & s'en va : les Princes & Princesses dont les cabannes sont voisines le remercient aussi par trois *hou* ; ensuite tous les hommes en font autant à neuf reprises, mais trois à trois à peu de distance ; les femmes & tous les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe gardent un profond silence, & préparent leurs mannes pour aller chercher du bled ; ils vont à la serre, dès que les remerciemens du peuple sont faits.

Dans le tems des remerciemens, les quatre Guerriers arrivés avec leur grand-Chef, montent chacun à une échelle, découvrent la serre en diligence, jettent les débris au loin, & donnent du bled aux femmes Soleilles,

& après elles à toutes les femmes indifféremment qui se présentent. Sitôt qu'elles l'ont reçu, elles courent & fuyent comme si elles l'avoient dérobé; celles qui sont restées dans les cabannes vont au-devant des autres & semblent vouloir le leur arracher, elles le déchargent sur des peaux & l'égrainnent à la hâte. A peine en ont-elles pour en faire une pilée, qu'elle le mettent dans leurs mortiers ou moulins pour l'écaller; le pot est sur le feu avec de l'eau bouillante ou prête à bouillir, on y jette ce grueau que l'on presse de cuire; aussi-tôt qu'il est cuit, on attend l'ordre de le manger; & on n'y touche jamais auparavant.

Cuisson du bled.

Toute cette opération se fait avec une si grande diligence, que l'on diroit qu'ils n'ont mangé de quatre jours; les Servantes du Grand-Soleil, quoiqu'en grand nombre, n'ont pas sitôt préparé son manger que les autres, parce qu'elles ne se pressent pas, afin de donner aux autres femmes le tems de préparer le leur. Dans l'intervalle de tous ces mouvemens, les Guerriers qui sont alors oisifs, s'amusent à chanter des chansons de guerre au son du pot qui leur sert de caisse.

Lorsque l'on voit que tout est cuit; ce que l'on connoît lorsqu'on voit une femme à la porte de chaque cabanne, le Porte-parole ou Chancelier dit au Grand-Maître des Cérémonies; *Eillpaill*, vois, si les vivres sont cuits. On apporte en deux plats au Grand-Soleil, un de chaque sorte; il se leve, on lui donne un de ces plats; il sort & le présente aux quatre parties du Monde, puis l'envoye au grand Chef de Guerre en disant à haute voix: *Pachcou*, mangez: & c'est alors que tout le monde mange.

Le repas.

Le repas dure assez long-tems, parce que les Guerriers mangent les premiers, ensuite les garçons de tel âge qu'ils soient, excepté ceux qui tétent; enfin les femmes & les enfans mangent, & il est à propos de mettre des intervalles, afin que les femmes ayent le tems de piler d'autre Mahiz & de le faire cuire, parce qu'on ne mange que de ce grain jusqu'à ce que tout le bled de la serre soit mangé.

Chansons de Guerre.

A mesure que le Guerriers ont fini leur repas, ils sortent & se tiennent debout devant leurs cabannes. Dès qu'ils sont en nombre suffisant, ils forment des deux côtés dela place deux chœurs

qui ſe répondent & chantent des chanſons de guerre. Ce concert ne dure qu'une demie-heure, & finit au même inſtant que le Grand Chef de Guerre va frapper un coup contre le poteau. Ce ſignal qui fait taire les Chanteurs ouvre la Sçéne des déclamations : le Grand Chef la commence tout de ſuite ; il raconte ſes exploits & le nombre d'ennemis qu'il a tués ; il finit ſon diſcours d'un ton élevé, à quoi ceux qui ont connoiſſance des faits qu'il a avancés répondent par un grand *hou* pour en certifier la vérité. Tous les Guerriers à tour de rôle, ſuivant le dégré d'eſtime où ils ſont, font la même choſe que leur Chef ; & enfin les jeunes hommes ont la permiſſion d'aller frapper au poteau & de dire, non ce qu'ils ont fait, puiſqu'ils n'ont point été à la guerre, mais ce qu'ils ſe propoſent de faire. C'eſt une eſpece d'exercice pour eux, auquel leurs parens & leurs amis ont ſoin de les préparer ; car comme c'eſt un honneur pour eux de bien parler en public, c'eſt une honte de s'en acquitter mal. Les Guerriers leur applaudiſſent par un *hou*, qui, comme on voit, eſt d'un grand uſage, ou témoignent leur peu de ſatisfaction en baiſſant la tête &

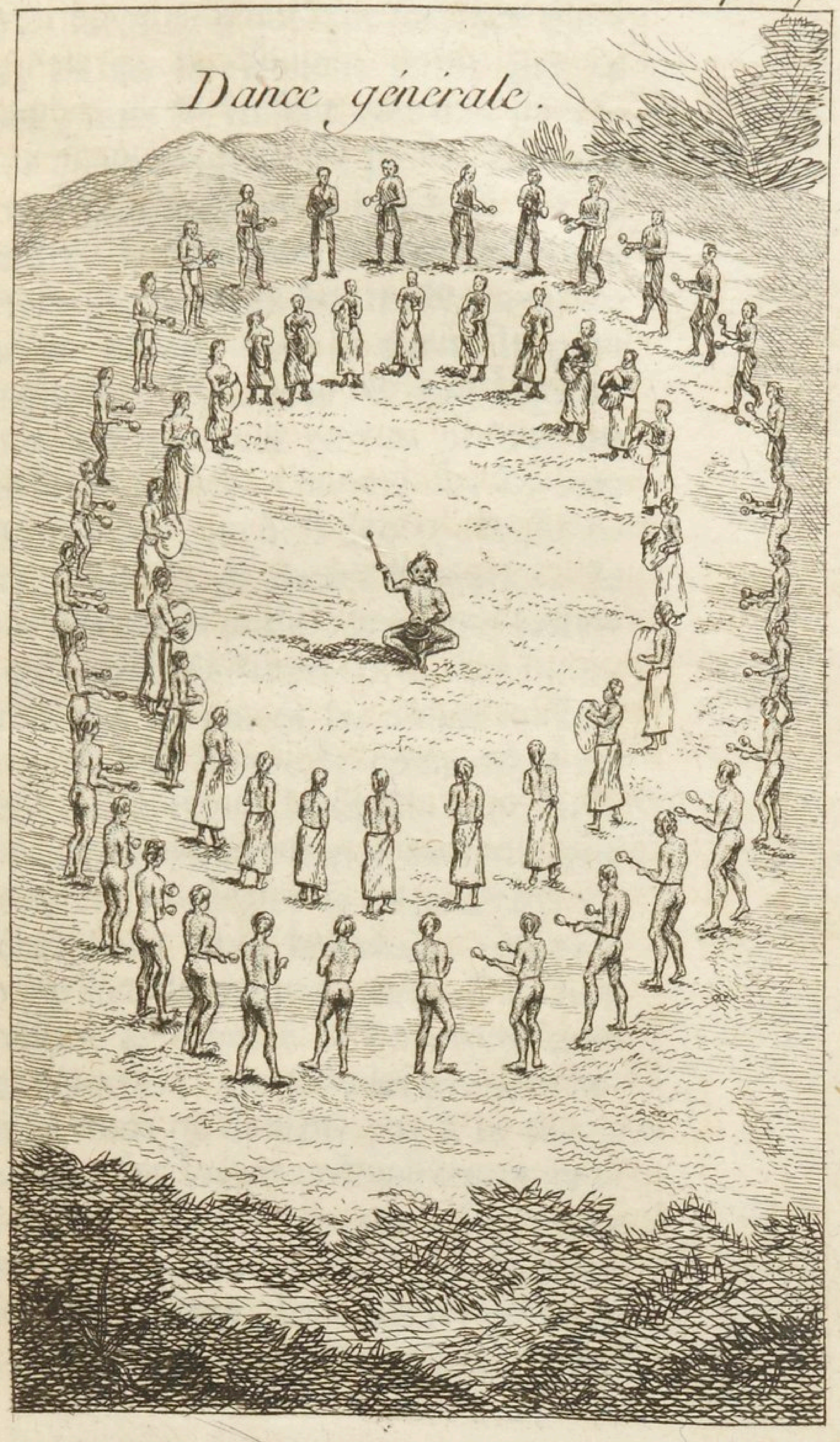
Les Guerriers racontent leurs exploits.

gardant le silence. Le désir de mériter l'approbation publique pour le présent, & d'acquérir dans la suite la même gloire dont jouissent les Guerriers, excite dans la jeunesse une vive émulation.

Danse générale.

Cependant la nuit arrive. Alors on entoure la place de plus de deux cent torches faites de cannes séches, que l'on a soin de renouveller: elles sont de la grosseur d'un enfant chacune, & liées en cinq endroits. A la grande clarté qu'elles répandent, on danse ordinairement jusqu'au jour. Les danses sont toujours les mêmes, & qui en a vû une les a vû toutes. Voici quelle en est la disposition. Au milieu de l'espace vuide & proportionné au nombre de ceux qui doivent danser, un homme s'assied par terre avec un pot dans lequel il y a un peu d'eau, & qui est couvert d'une peau deChevreuil extrêmement tendue. Il tient ce pot d'une main, & de l'autre il bat la mesure. Autour de lui les femmes se rangent en cercle, éloignées les unes des autres, & ayant leurs mains dans un rond de plumes fort étroit qu'elles tournent en dansant de gauche à droite. Les hommes enferment les femmes dans un autre cercle;

T. 2. p. 376



qu'
les
ma
pac
a f
me
per
par
lor
on
des
tou
me
tou
se
va
ent
for
gu
tro
s'é
en
po
pa
mi
leu
te
qu
me
se

qu'ils forment à quelque distance d'elles; ils ne se tiennent point par la main, mais ils laissent entr'eux un espace quelquefois de six pieds. Chacun a son *Chichicois* avec lequel il bat la mesure: le *Chichicois* est une calebace percée par les deux bouts, & traversée par un bâton, dont la partie la plus longue sert de manche, & dans laquelle on a mis quelques petites pierres ou des féves séches. Comme les femmes tournent de gauche à droite, les hommes tournent de droite à gauche, & tous suivent la mesure avec une justesse qui a droit de surprendre. Les intervalles que les uns & les autres laissent entr'eux leur donne la commodité de sortir de la danse lorsqu'ils sont fatigués & d'y rentrer sans y causer aucun trouble: les cercles se rétrecissent & s'élargissent selon le besoin, toujours en gardant la mesure, & les Danseurs pouvant se reposer & être remplacés par d'autres; (car dans les grandes familles tous ne dansent pas à la fois,) leurs danses durent ordinairement toute la nuit. L'on comprendra sans peine que l'on pourroit danser perpétuellement de la sorte, les Acteurs pouvant se retirer sans l'interrompre & y ren-

trer de même lorſqu'ils ont repris leurs forces. Au reſte je dois dire que dans cette Fête il n'arrive jamais ni déſordre, ni querelle, non-ſeulement à cauſe de la préſence du Grand Soleil, & de la bonne habitude où ils ſont de vivre en paix ; mais encore parce que l'on n'y mange que le bled ſacré & que l'on n'y boit que de l'eau.

Le jour étant venu, perſonne ne paroît plus dans la place, juſqu'à ce que le Grand Soleil ſorte de chez lui vers les neuf heures du matin. Il ſe promene quelques momens ſeul avec le Grand Chef de Guerre, & fait battre la caiſſe ou le pot qui leur en tient lieu, contre le poteau. Les Guerriers s'empreſſent auſſi-tôt de ſortir de leurs cabannes, & forment deux Troupes qui ſe diſtinguent par la couleur des plumes dont leurs têtes ſont parées. L'une les a blanches & tient le parti du Grand Soleil ; l'autre les a rouges, & eſt pour le Grand Chef de Guerre. C'eſt alors que commence le jeu de la pelotte ; petit balon de peau de Chevreuil, gros comme le poing, rempli de Barbe Eſpagnole.

Deux partis de Guerriers pour le jeu de la pelote.

Les deux Chefs ſe jettent cette pelotte quelque tems l'un à l'autre. Les

deux Troupes sont extrêmement attentives à tous leurs mouvemens ; car au moment que l'on y pense le moins, le Grand Soleil la jette dans le plus épais des Guerriers qui sont alors tous mêlés & confondus les uns dans les autres. Il ne faut point que cette pelotte tombe ou quelle soit emportée ; on l'arracheroit par force à celui qui s'en seroit saisi, & personne ne le secoureroit ; la défense est expresse sur ce point. Comme cette pelotte a deux buts, sçavoir la cabanne du Grand Soleil & celle du Grand Chef de Guerre, il faut qu'elle soit poussée & portée par des coups donnés de la paume de la main, à l'une de ces deux cabannes. C'est un véritable plaisir que de voir voltiger cette pelotte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la place ; quelquefois s'entretenir dans le milieu, puis paroître décidée à toucher à l'un des bouts, & dans le dernier moment repoussée par une main ennemie dans sa premiere incertitude. L'action des Guerriers & la passion innocente dans laquelle ils entrent pour avoir l'honneur du jeu, ne va pas sans bruit. La crainte, l'inquiétude & le dépit ont leurs cris différens : celui de la joye

l'emporte sur tous. Le jeu dure ordinairement deux heures, & les Guerriers suent à grosses gouttes. Enfin la pelotte touchant une des cabannes, le divertissement finit. La Troupe qui tient pour cette cabanne ayant ainsi gagné la partie, reçoit du Chef du parti contraire un présent considérable, & a le droit, en signe de sa victoire de porter les plumes qui le distinguent jusqu'à l'année suivante, ou jusqu'à la premiere fois que l'on jouera à la pelotte. Ensuite de ce jeu les Guerriers font la danse de guerre au son du pot; après cette danse ils vont se baigner; exercice qu'ils aiment beaucoup, surtout lorsqu'ils sont un peu échauffés ou fatigués.

Le reste du jour se passe comme le précédent, & la Fête dure aussi longtems qu'il y a du bled à manger; car on n'en remporte point au Village; & même quand il n'y en a plus à distribuer, on fait la visite de toutes les cabannes pour sçavoir combien il en reste à chaque famille. Où l'on en trouve une trop grande quantité, on suspend à la porte un coton de mahiz, & ceux qui n'en ont pas assez sont avertis par là du lieu où ils en trouveront. Ainsi

tout se trouve également réparti & en même tems consommé.

Le rapport étant fait au Grand Soleil, il fait battre le pot, & donne ordre de retourner au Village. Les Guerriers se disposent en relais pour reporter leur Souverain comme ils l'ont apporté ; & quand il est arrivé, il les envoye à la chasse tant pour lui que pour eux. C'est ainsi que se termine la grande Fête du bled.

La huitiéme Lune est celle des *Dindons*, & répond à notre mois d'Octobre. C'est alors que cette volaille sort des Bois épais pour venir dans les Bois clairs manger la graine d'orties qu'elle aime beaucoup. Les orties à la Louisiane ne m'ont point paru de la même espèce qu'en Europe : elles ont les feuilles larges & la graine beaucoup plus grosse que celle que nous voyons ici.

La neuvieme Lune est celle du *Bœuf*. On va dans ce tems à la chasse de cet animal. Comme il s'écarte toujours de quelques lieues des Cantons habités par les hommes, on a la précaution d'envoyer à la découverte pour sçavoir de quel côté il se jette. Dès que l'on en est instruit, tout le monde part ;

jeunes & vieux, filles & femmes, à moins que celles-ci n'ayent des petits enfans ; car cette chasse étant rude, il y a de l'ouvrage pour tout le monde. Plusieurs Nations attendent plus tard à y aller, afin de trouver les Bœufs en plus grande quantité, & les Vaches plus grasses ; j'ai dit ailleurs que les Naturels ne sçachant point couper les suites du mâle aussi-tôt qu'ils l'ont tué, ils ne les tirent que lorsqu'ils sont gras pour en avoir la graisse, sans en emporter la chair qui n'est bonne à manger que quand on a pris cette précaution (1).

La dixiéme Lune est celle de l'*Ours*. Dans ces tems de chasse les Fêtes ne sont pas grandes, parce que les Guerriers étant tous en campagne, emmenent beaucoup de monde avec eux.

La onziéme qui répond à notre mois de Janvier est celle de la *Farine froide*. On a dans ce tems beaucoup d'Outardes, d'Oyes, de Canards & autres semblables gibier.

La douziéme est celle des *Chataignes-glands*. Ce fruit est déja depuis longtems ramassé ; mais néanmoins cette Lune en porte le nom.

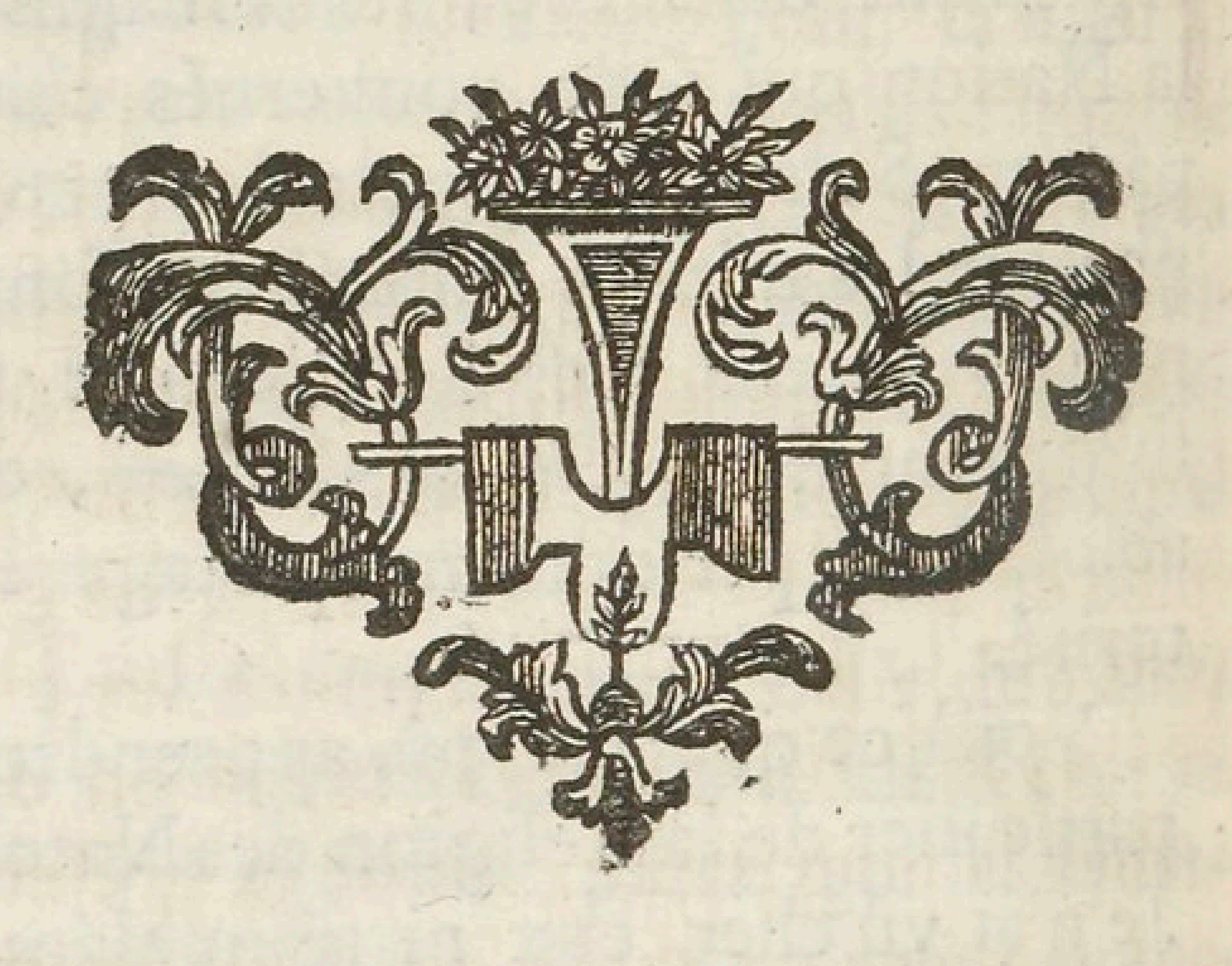
(1) Voyez Tome II. Chap. VI.

Enfin la treiziéme est celle des *Noix*. On l'ajoute pour achever l'année. C'est alors que l'on casse les noix pour en faire du pain, en les mêlant avec de la farine de mahiz.

Les Fêtes que j'ai vû célébrer dans le grand Village des Natchez, où résidoit le Grand-Soleil, se célebrent pareillement dans tous les Villages de la Nation qui sont gouvernés chacun par un Soleil, ausquels les peuples portent les mêmes respects & font les mêmes présens. Ces Soleils sont tous subordonnés au Grand-Soleil, dont absolument personne ne partage l'autorité.

Voilà ce que j'ai pû apprendre en particulier de la Religion des Natchez. Je n'ai vû chez eux ni assemblées, ni sacrifices, ni aucunes autres cérémonies qui marquassent un culte reglé. Les Charlatans (ou Jongleurs, comme les François les ont nommés,) que l'on a vûs chez quelque Nation du Canada faire l'office de Prêtres & de Docteurs, & qui chez les voisins des Natchez font le métier de Devins, sont bornés chez ceux-ci aux fonctions de succer les parties douloureuses du

corps, après avoir fait quelques ſcarifications avec un éclat très mince de caillou : ces ſcarifications ne tiennent pas plus de place qu'il en faut pour être ſuccées toutes enſemble.



CHAPITRE XXVI.

Suite des Mœurs : Céremonies du Mariage.

Préeminence des hommes.

IL n'est pas concevable avec quelle exactitude la préeminence des hommes est gardée parmi ces peuples. Dans quelque Assemblée que ce soir, ou de la Nation en général, ou de plusieurs familles ensemble, ou d'une seule famille en particulier, lesplus petits garçons ont le pas sur les femmes les plus âgées ; & lorsque dans le repas on distribue la nourriture, on ne la présente aux femmes qu'après que tous les mâles ont reçu leur part, de sorte qu'un garçon de deux ans est servi avant sa mere.

Les femmes entretiennent dans les familles la paix qu'elles y trouvent.

Les femmes toujours occupées sans être jamais distraites ou séduites par les galanteries des Amans, ne pensent point à réclamer contre un usage dans lequel elles ont été constamment élevées ; & n'ayant jamais vû d'exemple qui y fût contraire, elles ne s'en écartent point, elles n'en ont pas même

la moindre idée. Ainsi soumises par habitude autant que par raison, elles entretiennent par leur docilité la paix qu'elles reçoivent dans leurs familles: paix qu'elles feroient bien-tôt évanouir, si comme ailleurs, elles prétendoient avoir droit de la donner.

Autorité paternelle infiniment respectable.

L'autorité paternelle, comme je l'ai déja dit, n'est pas moins inviolable & sacrée que la préeminence des hommes. Elle est encore chez les Naturels de la Louisiane telle qu'elle étoit dans le premier âge du Monde. Les enfans appartiennent au pere, & tant qu'il vit, ils sont sous sa puissance; ils demeurent avec lui, eux, leurs femmes & leurs enfans; toute la famille est renfermée dans la même cabanne. Le vieillard seul y commande, & il n'y a que la mort qui mette fin à son empire. Comme ces peuples ont peu d'affaires entr'eux, ou pour mieux dire, n'en ayent point du tout, on ne voit point éclater cette autorité paternelle plus parfaitement que dans les mariages.

Liberté des garçons & des filles.

Lorsque les garçons & les filles sont dans un âge parfait de puberté, ils se fréquentent familiérement, & en ont la liberté: les filles prévenues qu'elles ne seront plus maîtresses de leur cœur

dès qu'elles seront mariées, sçavent en disposer à leur avantage pour en former leur garderobe au prix de leurs plaisirs; car dans ce pays-là, comme ailleurs, rien pour rien. Bien loin que leur prétendu y trouve à redire, il fait cas au contraire du mérite de sa future à proportion des fruits qu'elle a produits: mais quand ils sont mariés, ils n'ont point d'amourettes ni le mari ni la femme, parce que leur cœur n'est plus à eux. Ils peuvent répudier leurs femmes; cependant il est si rare de les voir se quitter, qu'en huit années que j'ai demeuré leur voisin, je n'en ai vû qu'un seul exemple; encore étoit-ce parce que la femme étoit très-méchante de l'aveu des Natchez aussi bien que de celui des François; ils prirent chacun les enfans de leur sexe.

Divorce très-rare quoique permis.

Au reste on ne voit pas dans leur mariage que les femmes apportent à leurs maris des enfans étrangers; elles sont malheureusement trop instruites dans cet art par les femmes, pour que cela arrive jamais.

Si un garçon & une fille se conviennent & s'ils désirent de s'épouser, ce ne sont ni leurs peres ni leurs parens,

Maniere d'accorder un garçon & une fil-

Les précautions que l'on prend pour ne point faire de mauvaise alliance.

encore moins leurs meres ou leurs parentes qui se mêlent de traiter de cette affaire ; ce sont uniquement les Chefs des deux familles qui sont ordinairement bisayeuls & quelquefois plus. Ces deux vieillards ont une entrevûe dans laquelle, après que la demande de la fille a été faite de la part du garçon ; ils examinent s'il y a quelque parenté entre les deux partis qui veulent se marier, & à quel degré, car jusqu'au troisiéme degré inclusivement ils ne se marient point. Cette entrevûe des vieillards suppose que l'alliance leur convient, & qu'auparavant elle a convenu aux peres, aux ayeux & aux autres en remontant jusqu'aux chefs des familles ; car si quelqu'un d'eux la désapprouve, elle ne se conclud jamais. Chez ces Nations que nous traitons de Sauvages, les Loix ne souffrent point d'interprétation, pour autoriser les enfans à faire entrer dans la famille de leurs peres des femmes qui ne leur conviennent point, & à leur donner une postérité qui leur déplairoit dès le moment de la naissance ; de même l'avarice, l'ambition & plusieurs autres passions si connues dans l'ancien Monde, n'étouffent point dans les peres le sentiment de la Nature,

qui nous fait désirer que notre sang se perpétue, & ne les porte point à contrarier leurs enfans hors de propos, encore moins à forcer leur inclination. Par un accord admirable & bien digne d'être imité, on ne marie que ceux qui s'aiment, & ceux qui s'aiment ne sont mariés que lorsqu'ils conviennent à leurs parens.

Il est rare que les garçons se marient avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans ; jusqu'à cet âge ils sont regardés comme encore trop foibles, sans esprit & sans expérience.

Lorsque les vieillards sont d'accord pour le mariage & qu'ils en ont marqué le jour, on fait les préparatifs nécessaires pour le célébrer. Les hommes vont à la chasse, les femmes préparent le Mahiz, & parent la cabanne du garçon autant que leur adresse & leurs facultés le permettent. Le jour déterminé étant venu, le vieillard du côté de la fille sort de sa cabanne & conduit la fille à celle du garçon : toute la famille le suit en ordre & en silence, & ceux qui rient ne le font que modérément.

Cérémonie du mariage.

Il trouve au dehors de cette cabanne tous les parens du garçon, qui le

reçoivent & le saluent avec leurs cris de joye ordinaires qui sont plusieurs *hou hou*. Il entre ; le vieillard du côté du prétendu lui dit : *Cabananctè*, te voilà ; à quoi il répond : *Manatte*, oui. Le premier vieillard reprenant la parole, & lui montrant d'un air joyeux les lits qui servent de siége, lui dit : *Petchi*, assis toi. Ces peuples, comme on voit, ne sont pas grands complimenteurs, & ils ne se traitent pas mieux entr'eux qu'ils ne nous traitent quand nous allons les voir. Tel est leur caractere silencieux ; ils croiroient perdre du tems à des choses tout au moins inutiles, s'ils parloient plus qu'il n'est nécessaire absolument. J'ajouterai que c'est parmi eux une coûtume assez sage de faire reposer celui qui arrive avant d'entamer la conversation. Le tems qu'ils donnent pour respirer est d'environ un demi-quart d'heure.

Après ce tems de repos, les vieillards se levent, & faisant avancer entr'eux les prétendus, ils leurs demandent s'ils sont contens de se prendre l'un & l'autre & s'ils s'aiment. Ils leur font observer qu'ils ne doivent point se marier, s'ils n'ont pas une envie sincere de bien vivre ensemble ; que

personne ne les contraint à s'unir, & que se prenant l'un l'autre de leur propre choix, on les rejetteroit de la famille s'ils ne vivoient pas en paix. Après cette remontrance, le propre pere du garçon apporte le présent que doit faire son fils, & le lui met entre les mains : le propre pere de la prétendue s'avance aussi, & se met à côté de sa fille. Alors le garçon dit à sa future : » Veux-tu » de moi pour ton mari ? » Elle répond : » Je le veux bien, & j'en suis » joyeuse ; aimes moi autant que je » t'aime ; car je n'aime & n'aimerai » jamais que toi. » A ces mots le prétendu couvre la tête de sa fiancée du présent qu'il a reçu de son pere, & lui dit : » Je t'aime, c'est pourquoi » je te prends pour ma femme, & voilà » ce que je donne à tes parens pour » t'acheter : » puis il donne le présent au pere de la fille.

Le marié porte une aigrette au haut de sa cadenette qui pend sur son oreille gauche, à laquelle est attaché un brin de chêne en feuilles, & dans sa main gauche un arc & des fléches. L'aigrette qui s'éleve témoigne qu'il doit être le maître ; le brin de chêne, qu'il ne craint point d'aller aux Bois, ni de

Marques que portent les deux époux.

coucher dehors pour chasser ; l'arc & les fléches signifient qu'il ne redoute point l'ennemi, & qu'il sera toujours prêt à défendre sa femme & ses enfans.

La mariée tient dans sa main gauche une petite branche de laurier, & dans sa droite un épi de Mahiz que sa mere lui a donné dans le tems qu'elle a reçu avec son pere le présent du marié. Le laurier signifie qu'elle se conservera toujours en bonne odeur, & l'épi de Mahiz, qu'elle aura soin du ménage & de préparer à manger à son mari.

Les mariés s'étant dit ce que je viens de rapporter, la fille laisse tomber l'épi de Mahiz qu'elle tenoit dans sa main droite, laquelle elle présente à son mari qui la prend aussi de sa main droite en lui disant : Je suis ton mari ; elle lui répond : » Et moi ta femme. Alors le mari va prendre la main à toute la famille de sa femme ; puis il méne son épouse à sa famille afin qu'elle fasse la même cérémonie ; enfin il la conduit vers son lit, & lui dit : » Voilà notre lit, tiens le propre ; ce qui signifie qu'elle prenne garde de souiller la couche nuptiale.

C'est ainsi que les Mariages des Naturels se célebrent : j'avois appris

toutes ces choſes d'un ancien Habitant François ; le Serpent piqué me les fit voir dans une occaſion de Mariage ; il eſt vrai qu'ils ſe cachent ordinairement des François, parce qu'ils ſont ſujets à rire de la moindre choſe qui leur paroît extraordinaire : d'ailleurs ces Peuples ne peuvent s'accommoder, non plus que toutes les autres Nations du Monde, des libertés que les François prennent par-tout ailleurs que chez eux.

Après la célébration du Mariage, le repas ſe fait ; puis on joue chacun ſelon ſon ſexe & ſon âge, & enfin vers le ſoir on ſe met à danſer juſqu'au jour. Le milieu des cabannes eſt toujours libre, parce que les lits de la famille ſont rangés ſelon leur longueur contre les murs. On peut ſe rappeller ou revoir la deſcription que j'ai donnée de la Danſe dans le Chapitre précedent. Repas & danſe après le mariage.

La Nation des Natchez eſt compoſée de la Nobleſſe & du Peuple. Le Peuple ſe nomme en leur langue *Miche-Miche-Quipy*, ce qui ſignifie *Puant*, nom toutefois dont ils s'offenſent, & que l'on oſe prononcer devant eux, car on les mettroit de fort mauvaiſe Nobleſſe du Peuple des Natchez.

humeur. Les Puants ont une Langue entiérement différente de celle de la Noblesse, à laquelle ils sont soumis au dernier point : celle des Nobles est douce, grave & assez abondante ; les noms substantifs s'y déclinent comme dans le Latin, sans articles. La Noblesse est divisée en *Soleils*, en *Nobles* & en *Considerés*. Les Soleils sont ainsi nommés, parce qu'ils descendent d'un homme & d'une femme qui leur firent accroire qu'ils sortoient du Soleil, comme je l'ai dit plus amplement en parlant de leur Religion.

Cet homme & cette femme qui donnerent des Loix aux Natchez eurent des enfans, & ordonnerent que leur race seroit toujours distinguée du gros de la Nation, & qu'aucun de leurs descendans ne seroit mis à mort pour quelque cause que ce fût, mais qu'il finiroit ses jours tranquillement comme la Nature le permettroit. Le soin de conserver leur sang pur & fidele leur fit encore établir un usage dont on ne voit d'exemples que dans une Nation de Scytes, dont parle Hérodote. Comme leurs enfans étant freres & sœurs ne pouvoient se marier entre eux sans crime, & qu'il étoit nécef-

faire pour avoir lignée que les uns & les autres épousassent des Puants & des Puantes; ils voulurent, pour prévenir les suites fâcheuses de l'infidélité des femmes, que la Noblesse ne se transmît que par les femmes. Leurs enfans mâles & femelles furent nommés également Soleils & respectés comme tels; mais avec cette différence que les mâles ne jouirent de ce privilége que pendant leur vie & personnellement. Leurs enfans n'eurent plus que le nom de Nobles, & les enfans mâles des Nobles ne furent plus que Considérés. Ces Considérés pouvoient néanmoins par leurs exploits Guerriers remonter au rang des Nobles; mais leurs enfans redeviennent Considérés, & les enfans de ces Considérés, ainsi que ceux des autres, furent confondus dans le Peuple & mis au rang des Puants. Ainsi le fils d'une *Soleille*, (ou *femme Soleil*) est Soleil comme sa mere; mais son fils n'est plus que Noble, son petit-fils que Considéré, & son arriere-petit-fils que Puant; d'où il arrive que ces Peuples par leur longue vie, voyant souvent la quatriéme génération, il est très-ordinaire à un Soleil de voir

Usage singulier de perpétuer la Noblesse.

sa postérité confondue dans le bas peuple (1).

Les femmes sont à l'abri de ce désagrément. De mere en fille la Noblesse se soutient, & elles sont Soleilles à perpétuité, sans souffrir aucune altération dans leur dignité. Cependant elles ne parviennent jamais à la Souveraineté, non plus que les enfans des Soleils; mais le fils ainé de la Soleille la plus proche parente de la mere du Soleil regnant, est celui qui monte sur le Trône lorsqu'il vient à vaquer. Le Soleil regnant porte le titre de *Grand Soleil*.

Comme la postérité des deux premiers Soleils s'est beaucoup multipliée, on conçoit aisément que plusieurs de ces Soleils ne sont plus parens, & qu'ils pourroient s'allier entr'eux, ce qui conserveroit leur sang assez communément sans aucun mêlange; mais

(1) Les Soleils cachent avec tant de soin cette dégradation de leurs descendans, qu'ils ne souffrent jamais que l'on en instruise les Etrangers; ils ne veulent pas qu'on les connoisse pour être de leur race, ni qu'eux mêmes s'en vantent, ni que leurs gens s'en entretiennent entr'eux; c'est beaucoup quand les ayeux disent qu'un tel leur est cher.

une autre loi établie en même tems y oppose un obstacle invincible, à cause de celle qui défend de faire mourir aucun Soleil de mort violente. C'est qu'il fut ordonné que lorsqu'un Soleil ou une Soleille viendroit à déceder, sa femme ou son mari seroit mis à mort le jour de son enterrement, pour lui aller tenir compagnie au Pays des Esprits. Cela ne pourroit s'exécuter, si la femme & le mari étoient tous deux Soleils ; & cette aveugle & barbare coutume est si exactement observée, que les Soleils sont dans l'heureuse nécessité de se mésalier.

Visite de la Grande Soleille & de sa fille à l'Auteur.

Soit qu'ils se lassassent de cette Loi, ou qu'ils désirassent que leurs Soleils sortissent du Sang François, la femme Grande Soleille vint un jour me voir assez matin pour que je fusse encore au lit ; elle étoit accompagnée de sa fille unique âgé de quatorze à quinze ans, jolie & bien faite. J'avois l'usage de ne laisser entrer personne dans ma chambre tandis que j'étois couché ; mais mon Esclave me dit que la Grande Soleille vouloit me parler, & ne me dit point que sa fille étoit avec elle. Cette femme étoit âgée ; je dis qu'on la fît entrer.

Elle entre avec sa fille ; ce qui m'étonna, ferme la porte, me tend la main que je lui serre ainsi qu'à sa fille, & leur dis de prendre des siéges & de s'asseoir ; la mere mit sa chaise devant mon lit, ensorte qu'elle étoit vis-àvis de moi & touchoit à mon lit ; sa fille qui d'abord s'étoit placée derriere elle, quitta sa chaise & s'assit sur le pied de mon lit d'où elle me regardoit sans cesse. Lorsqu'elles furent ainsi à leur repos la mere me tint ce discours.

» Nous sçavons tous, & je sçais en » mon particulier que tu es un vrai » homme, que tu ne ments point, & » que tu ne jettes point tes paroles en » l'air (1), tu parles comme nous, tu » es comme notre frere & comme le » frere de tous les Soleils, & nous » voudrions que tu le fusses véritable- » ment. J'ai bien des choses à te dire ; » c'est pourquoi ouvres tes oreilles & » ton cœur, pour entendre & recevoir » mes paroles; car je t'ouvres le mien ; » mais fermes bien ta bouche, & ne » l'ouvre jamais pour jetter au vent

(1) Quand on parle leur Langue on est toujours de leurs amis, & surtout si on a de la probité & qu'on ne leur manque point de parole.

» ce que je vais te dire, n'en parles
» même jamais à mes freres que lorf-
» qu'ils t'en parleront ; nous n'avons
» tous trois de même que cette fille
» qu'un cœur & une parole.

» Je suis trop vieille pour avoir des
» enfans qui puissent parler après mes
» freres (leur succéder) ; & il seroit
» beaucoup de valeur si notre famille
» venoit à être pour toujours dans la
» terre (éteinte). Il n'y a plus que
» deux jeunes Soleils qui puissent par-
» ler après mes freres ; car le troisiéme
» n'a qu'une jambe, (2) & il faut être
» sans tache pour parler & être obéi
» des hommes Guerriers, & de toute la
» Nation des Natchez ». En cet en-
droit elle s'arrêta un instant, puis elle
dit : » Parlerai-je « ? Elle fit encore
» une pose & reprit ainsi : » Mais serai-
» je écoutée ? Elle fut à cette fois
» assez long-tems sans parler. Pendant
» tout ce tems je fis bien des réfle-
» xions sur ce que je voyois & sur ce

(1) Ce jeune homme avoit eu la jambe cassée au dessous du genouil ; & pour le guérir, les Medecins Naturels n'avoient point trouvé d'autre moyen que de lui couper la jambe à la jointure ; il fut ainsi parfaitement guéri.

» que je venois d'entendre, & cependant je ne pouvois deviner ce que tout cela signifioit; je ne pouvois croire d'ailleurs ce que les apparences pouvoient me donner à penser. » Je rompis le silence & lui dis: » Mes oreilles sont ouvertes depuis longtems, & je n'entens autre chose que le bruit du vent.

Elle reprit son discours & me dit: » Ma fille que tu vois là est encore jeune; mais si elle a le corps d'une femme, elle a l'esprit d'un homme; c'est pour cela que je n'ai point craint de l'amener avec moi, & de lui laisser entendre la parole que je viens t'apporter, parce qu'elle sçait fermer sa bouche.

» Depuis près d'une Lune mes freres & moi avons parlé de toi & ils disoient souvent: Depuis que le Chef à la Belle Tête (1) sçait parler notre Langue, il a chassé les brouillards épais qui couvroient la Nation & qui nous empêchoient de voir clair; il nous a donné de l'esprit, & nous a

(1) Ils me nommoient ainsi, parce que j'étois Chef ou Commandant des Habitans du Poste des Natchez & à cause de mes cheveux.

» fait connoître que nos usages détrui-
» sent notre Nation ; que leurs Coûtu-
» mes étoient bien plus sages ; que les
» Soleils & les Nobles s'allioient en-
» semble, & que les enfans par ces
» alliances de Nobles à Nobles ne pou-
» voient qu'être Nobles : qu'il y avoit
» de l'inhumanité à vouloir que la
» femme suivît le mari ou que le mari
» suivît la femme : que le grand Esprit
» qui avoit fait tous les hommes les
» aimoit tous, & trouvoit mauvais
» que les femmes fissent mourir leurs
» semblables, & que c'étoit une erreur
» de prétendre que cette femme en
» mourant avec son mari fût encore
» sa femme dans le pays des Esprits,
» de même que de croire que dans ce
» pays-là on a le gibier & tous les
» vivres à souhaits & sans peine, puis-
» que les Esprits n'ont point besoin de
» manger ; qu'à l'égard des femmes
» l'erreur n'étoit pas moins grande,
» puisque les Esprits n'étoient plus ni
» hommes ni femmes, & ne pouvoient
» plus habiter ensemble & n'avoient
» plus de Nation distinguée ; que s'il
» y avoit des hommes & des femmes,
» ce seroit pour habiter ensemble &
» peupler ; que les Esprits étant immor-

» tels & toujours dans un état de jeu-
» nesse, leur nombre se multiplieroit à
» l'infini ; ce qui étoit faux & contraire
» à la raison.

» Tu as entendu ce que je t'ai dit,
» & c'est ce que mes freres m'ont dit ;
» tu peux comprendre à présent com-
» bien tes paroles nous sont cheres ;
» tu vois que nous les renfermons dans
» notre cœur de peur que le vent ne
» les emporte. Nous connoissons bien
» à présent que nos Coûtumes ne valent
» rien ; mais comment les couper
» (en arrêter le cours ?) Il faudroit
» pour cela qu'un Soleil ou un Noble
» épousât une Soleille qui le voulût
» bien aussi ; mais nos jeunes Soleils
» n'ont pas assez d'esprit pour entendre
» raison sur cette importante affaire,
» & encore moins pour faire naître
» cette affaire, & encore moins pour
» faire naître cet usage parmi nous : il
» n'y a plus de femme Soleille pour s'y
» opposer que celle-ci, qui y consent
» volontiers, pourvû que tu devienne
» son mari, parce que tu aurois la pro-
» tection des François, tu aurois aussi
» l'esprit assez ferme pour faire exé-
» cuter cette Loi.

Je coupai son discours en lui disant :

» Me prens-tu pour un Puant? parce
» que les femmes Soleilles n'épousent
» que des hommes du Peuple ; & je
» feignois n'avoir pas compris le
» sens de ce qu'elle m'avoit dit.

Elle me répondit que non ; qu'au contraire c'étoit pour parvenir à éteindre leur usage que je leur avois fait connoître aussi mauvais qu'il l'étoit en effet, & pour établir parmi eux notre usage qui étoit beaucoup meilleur. Elle m'ajoûta que depuis qu'elle fréquentoit les François elle avoit entendu dire la même chose, & que ses freres & elle connoissoient que cela étoit vrai ; » c'est pourquoi, continua-t-
» elle, nous voudrions suivre ta paro-
» le ; mais nos Soleils n'ont pas la pa-
» role assez forte pour se faire obéir
» des Nobles, qui ne manqueroient pas
» de s'opposer à cette nouvelle Coû-
» tume ».

Depuis long-tems je sçavois par expérience, que rien n'est plus à craindre qu'une femme méprisée ; mais cependant il falloit lui répondre d'une maniere qu'elle n'eût plus rien à répliquer, sans néanmoins rougir de la Religion que je professe ; il falloit de plus faire ensorte qu'elle n'allât point faire

la même proposition à quelque tête sans cervelle, qui en l'acceptant pourroient exposer le Poste François à quelque événement funeste. Je lui répondis donc ainsi :

» Vous sçavez tous que nous con-
» noissons le Grand Esprit, que nous le
» prions tous les jours chez nous, &
» que tous les sept jours nous allons
» le prier chez le Chef Noir (1). Nous
» avons la parole du Grand Esprit &
» l'étoffe parlante (le papier) qui
» nous dit tout ce que le Grand Esprit
» veut que nous fassions : il nous défend
» de prendre des femmes qui ne prient
» point, parce qu'elles éléveroient nos
» enfans comme elles ; & si tu vois
» quelques François qui prennent de
» vos filles, ce n'est que pour un tems,
» & parce qu'ils n'en ont point de
» celles qui prient : d'ailleurs il ne se-
» roit pas bon que je prisse pour fem-
» me une Soleille & que je la quittasse
» quelque tems après. Ce n'est pas que
» je la trouve désagréable, au con-
» traire je la trouve jolie & elle me
» plairoit beaucoup, parce qu'elle a le

(1) Ils nomment ainsi les Prêtres ; & ils nomment les François *Nahoulou*, qui signifie les Prians.

» cœur bon & l'esprit bien fait.

La vieille Soleille parut contente de mes raisons, & n'a jamais cessé de me faire confidence de ce qu'elle sçavoit ; la fille ne dit rien, & je m'apperçus qu'elle n'étoit pas satisfaite. Elles s'en furent toutes deux, & je ne crois pas avoir vû la fille depuis ce jour. Elle fut mariée peu de tems après, & j'appris par une de ses parentes qui lui avoit dit qu'il n'y avoit que moi qui eusse du sel ; elle l'avoit priée de venir m'en traiter ; » parce que, lui » dit-elle, je l'aime, & il est beaucoup » de valeur pour moi d'aller chez lui«.

On peut voir par ce récit qu'il ne faut que du bon sens pour faire entendre raison à ces Naturels & pour conserver long tems leur amitié ; on peut encore décider que les démélés que l'on a eus avec eux sont plutôt venus de la part des François que de la leur. Quand on les traite trop rudement, ils sont pour le moins aussi sensibles que d'autres : c'est à ceux qui ont besoin de les fréquenter, de tâcher d'avoir seulement de l'humanité, & ils trouveront en eux des hommes.

CHAPITRE XXVII.

Usages communs aux Peuples de l'Amérique Septentrionale : Préparatifs de la Guerre.

JE me suis attaché plus particuliérement à la Religion, aux Fêtes & aux Usages des Natchez qu'à ceux des autres Nations, non-seulement parce qu'ayant été leur voisin l'espace de huit ans, je les connois beaucoup mieux que les autres, mais encore parce que les cérémonies chez ces Peuples sont plus nombreuses & plus majestueuses que chez les autres Nations de la Louisiane. Pour ce qui est des Usages en général de toutes les Nations de l'Amérique Septentrionale, je vais les rapporter dans le même article puisqu'ils sont à peu près les mêmes, & que leur maniére de penser & d'agir n'a presque point de différence.

Tous ces Peuples n'ont aucune Religion marquée par quelque culte extérieur : les plus grandes marques que l'on peut reconnoître qu'ils ont une

eſpèce de Religion, ſont les Temples & le Feu éternel que quelques-uns y entretiennent, mais avec beaucoup moins d'attention & de reſpect que les Natchez; pluſieurs même ne le conſervent plus, & leurs Temples ne ſervent plus qu'à renfermer les oſſemens des morts. Cependant il n'y a point de ces Peuples qui ne reconnoiſſent un Etre Suprême qu'ils ne prient nullement, à cauſe de la croyance qu'ils ont que Dieu qu'ils nomment le Grand Eſprit, eſt ſi bon, qu'il ne pourroit faire du mal, quelque ſujet qu'il pût en avoir. Ils croyent qu'il y a deux Grands Eſprit, un bon & un mauvais; ils n'invoquent point le bon, comme je viens de dire; mais ils font des prieres au mauvais pour détourner de leurs perſonnes & de leurs biens les maux qu'il pourroit leur faire. Ils prient le mauvais Eſprit, non pas qu'ils le croyent tout puiſſant, c'eſt le bon qu'ils croyent tel; mais parce qu'il gouverne l'air, les ſaiſons, la pluye, le beau tems, & tout ce qui peut faire du bien ou du mal aux productions de la terre. Ils ſont très-ſuperſtitieux à l'égard du vol des oiſeaux & du paſſage de quelques animaux étrangers dans leur Pays. Ils ont

Leur croyance.

Leurs prieres.

Leurs ſuperſtitions.

beaucoup d'inclination à écouter & à croire les Devins, surtout pour découvrir l'avenir, & ils sont entretenus dans cette erreur par les Jongleurs qui y trouvent leur compte.

J'ai dit que tous les Naturels en général étoient bien conformés & leurs membres bien proportionnés, parce qu'ils ont tous la même maniere d'élever leurs enfans. Les Tchicachas sont les plus fiers & les plus arrogans, ce qu'ils tiennent sans doute de la fréquentation familiere qu'ils ont avec les Anglois de la Caroline ; ils sont courageux ; qualité qui peut leur être demeurée de cette inclination martiale qui les avoit portés à faire la guerre & à détruire plusieurs des Nations leurs voisines ; fureur qui ne les a quittés qu'après avoir été eux-mêmes extrêmement affoiblis par ces Guerres. Toutes les Nations qui sont au Nord de la Colonie sont aussi braves que les Tchicachas ; mais ils sont plus humains & n'ont point leur fierté déplacée.

Leur courage.

Toutes ces Nations du Nord & toutes celles de la Louisiane, nous sont inviolablement attachées depuis notre établissement dans cette Colonie ; le malheur des Natchez qui étoient sans con-

contredit la plus belle de toutes ces Nations & qui nous aimoient, n'a rien de commun avec la bonté naturelle du caractere des autres Peuples, & ne doit rien diminuer de leurs sentimens. Tous ces Peuples sont prudens & parlent peu; ils sont sobres dans le manger; mais ils aiment l'eau-de vie avec passion, quoique d'ailleurs ils ne boivent jamais de vin, & ne connoissent ou ne veulent apprendre à connoître aucune composition de liqueur. Ils se contentent dans leurs repas de mahiz préparé en différentes manieres; ils se nourrissent aussi de viande & de poisson. Les viandes qu'ils mangent leur sont connues pour saines, autrement ils n'en mangeroient point; en conséquence j'ai conjecturé que la viande de Chien, pour laquelle nous avons beaucoup de répugnance, doit néanmoins être aussi bonne qu'elle est belle, puisqu'ils en font tant de cas qu'ils l'employent par préférence dans les repas de cérémonie: ils ne mangent point de petit gibier, parce qu'ils en trouvent assez du plus gros, & qu'ils n'estiment point absolument les choses par la délicatesse: j'en ai vû de très-familiers ne vouloir point manger de ragoût, mais seule-

Leur caractere.

Leur boisson.

Leur nourriture.

ment du bouilli & du rôti, & disoient pour raison, qu'ils étoient plus sains que nos mets apprêtés dont ils ne mangeoient jamais; ils leur auroient préféré du gruau de mahiz qu'en cette Colonie l'on nomme *Sagamité*.

Les Naturels de la Louisiane sont propres, excepté les Chat-Kas dont la malpropreté est dégoutante par la graisse de laquelle ils se frottent la peau & les cheveux; ils n'y manquent point tous les jours afin d'entretenir la souplesse des nerfs. Ce qui augmente la malpropreté de ces Peuples, c'est la fumée du bois de Pin à laquelle ils sont souvent exposés lorsqu'ils vont à la chasse dans les Pinieres; ils ne brûlent que des Pins, & se mettent à la fumée pour se garantir des Maringoins, & alors leur peau & tout leur corps deviennent très-malpropres. Les Chat-Kas sont peu courageux, ils ne se piquent pas même de l'être, quoiqu'ils peuvent mettre sur pied vingt-cinq mille Guerriers; mais on va voir quels Guerriers en comparaison des Tchicachas.

Les Chatkas sont lâches & mal-propres.

Nous eumes une guerre avec les Tchicachas; nous envoyâmes contre eux les Chat-Kas nos alliés au nombre de trois mille, ausquels on donna beau-

coup de marchandises pour les exciter à se surpasser, & à nous vanger des insultes continuelles que les Tchicachas nous faisoient à l'instigation de certains Européens jaloux de notre tranquillité. Les Chat-Kas arriverent auprès du Fort des ennemis sans en être apperçus; c'est en quoi ils sont habiles ainsi que les autres.

Etant ainsi en embuscade, ils virent entrer deux Tchicachas dans une cabanne qui étoit un peu éloignée du Fort. Ils investirent tous ensemble & en forme de croissant cette cabanne & remplirent l'air de leurs cris de mort: les deux Tchicachas se défendirent si bien qu'ils arrêterent ces trois mille hommes, & eurent le tems de se retirer au Fort en se mocquant des bravades de cette Troupe. Les Chat-Kas contents de cet exploit retournerent dans leurs Villages, comme s'ils eussent remporté quelque victoire.

Peu de tems après cette prétendue belle expédition, j'entendis de ma maison des cris de mort; je ne doutai point que ce ne fût un parti de nos alliés les Chat-Kas qui apportoient quelques chevelures de nos ennemis. Je fus les attendre à la porte de ma cour devant

Fanfaronades des Chatkas.

laquelle passoit ce chemin. Ils s'en alloient au Fort; mais sous prétexte de quelques questions je les arrêtai & j'eus de la sorte le tems d'examiner la chevelure postiche que je reconnus être un morceau de peau d'Ours, coupé de la grandeur d'une chevelure, dont le poil avoit été comme rasé ou brûlé fort près, à la place duquel on avoit colé des cheveux avec de la gomme. Je les suivis & j'arrivai assez à tems pour prévenir le Commandant, à qui je fis sentir qu'il étoit important de n'être pas leur dupe, & qu'ils feroient des risées de notre ignorance; que d'ailleurs M. le Gouverneur auquel ils iroient, n'y seroit pas trompé, & seroit très-mécontent qu'on eût donné occasion à cette Nation de badiner entr'eux de notre simplicité. Sur mon avis il l'examina avant de la recevoir, & la refusa en leur faisant dire qu'ils étoient des trompeurs. Il me remercia & avoua de bonne foi qu'il y auroit été trompé. Pendant toute cette guerre je n'ai pas entendu dire que malgré leur grand nombre ils ayent levé une douzaine de chevelures; au lieu que la Nation des Arkansas (1) qui ne peut pas mettre sur

(1) Les Arkansas sont une Nat ion très-es

pied plus de cinq à six cent Guerriers, en a levé plus de quinze.

Je vais rapporter ici leur maniere de faire la Guerre qui est la même parmi eux, soit qu'ils ayent apporté cette coutume de leurs Pays originaires, soit qu'ils se soient conformés à ce sujet sur l'exemple des Nations qui la pratiquoient à leur arrivée.

Déclaration de Guerre.

Lorsqu'une Nation veut déclarer la Guerre à une autre dans toutes les regles, on tient le Conseil de Guerre. Ce Conseil est composé des plus vieux & des meilleurs Guerriers; à la porte où se tient le Conseil de Guerre est plantée une perche au bout de laquelle est le Calumet de Guerre. Il est à supposer que cette Nation a été insultée, & que l'on a fait contr'elle quelques hostilités, ou qu'on l'a troublée dans son Pays de chasse en y venant, comme ils disent, voler leur gibier; car il y a toujours quelque prétexte suffisant pour déclarer la Guerre. Ce prétexte vrai ou faux est exposé par le Chef de Guerre, qui n'oublie rien pour y exciter sa Nation: il y est d'autant plus intéressé, que ces Chefs ne sont pas à beau-

imable. Voyez Tome II. Chap. XVIII. & XXI.

coup près aussi respectés pendant la Paix que pendant la Guerre.

Conseil de Guerre.

Sur son exposition les vieillards Guerriers agitent la question en présence du Grand Chef ou Souverain de cette Nation; ce Grand Chef, de même que le GrandChef de Guerre, n'est que témoin; car l'opinion des vieillards prévaut toujours sur celle des deux Chefs, qui y souscrivent volontiers par le respect & la grande considération qu'ils ont pour l'expérience & la sagesse de ces vénérables personnages.

Ambassade.

S'il est arrêté que l'on s'expliquera sur les raisons que les autres ont pû avoir de faire des hostilités, on nomme quelque ancien Guerrier qui ait assez d'esprit pour suppléer au défaut du Porte-parole (ou Chancelier), pour haranguer ceux chez qui on les envoye porter le Calumet & faire l'ambassade; on nomme aussi un nombre convenable de bons Guerriers, afin d'être en état en cas de besoin de repousser l'insulte que pourroient faire ceux que l'on va voir: desorte qu'une ambassade de cette espece est plutôt un parti composé de braves gens bien résolus de venger la Nation, si on ne les satisfait pas. Ils

partent dans cette disposition sans porter aucun présent, ce qui auroit un air de suppliant ; ils portent seulement le calumet de paix pour faire voir qu'ils arrivent en amis ; mais ils ne portent point de présens, pour faire comprendre qu'ils ne veulent point acheter la paix.

Suites fâcheuses des hostilités pour ceux qui en font.

Il est rare de voir commencer la Guerre par des hostilités ; parce que les autres Nations regarderoient comme des insensés ceux qui en agiroient de la sorte, sur tout si c'étoit contre une Nation de quelque considération ; & dans ce cas cette derniere seroit assurée de trouver plusieurs alliées qui l'aideroient à tirer une vengeance proportionnée à l'insulte qu'elle auroit reçue.

L'ambassade dont je viens de parler & qui va pour s'expliquer avec un autre peuple, est toujours bien reçue ; on régale au mieux la Troupe étrangere, on garde les arrivans le plus long-tems qu'il est possible ; & quoiqu'ils n'ayent point apporté de présens, on leur en fait d'assez considérables pour dédommager la Nation du tort qu'on lui a fait, & pour satisfaire la troupe de l'ambassade.

Si au contraire une Nation voisine

a fait des hostilités, il est ordinairement arrêté dans le Conseil de se tenir sur la défensive ; pour cet effet on avertit les plus éloignés de quitter leurs cabannes & de se joindre au gros de la Nation, pour être en état de se secourir les uns les autres. Dans ces temps de crainte, on envoye tous les matins à la découverte quelques jeunes Guerriers sur le cœur desquels on compte beaucoup moins que sur les jambes & la voix.

Troupes Auxiliaires.

Dans ces intervalles on amasse des pieux pour former un Fort, & on prend la précaution d'envoyer demander du secours aux voisins, & sur-tout aux amis ou freres ; ils donnent ce nom à une Nation de même origine.

Ces invitations se font ordinairement avec le Calumet de Paix, qui est composé d'un évantail de plumes d'Aigles blancs, dont les extrémités sont noires & garnies au bout d'une houpe, teinte en beau rouge, de même que la petite aigrette qui la surmonte, ce qui fait ensemble la figure d'un quart de cercle qui est attaché à un tuyau de pipe d'un pied & demi de long, lequel est garni de la peau du col d'une espece de Canard, dont le

plumage est très beau : au bout de ce tuyau est une pipe que nous nommons Calumet, lequel en cet état est le symbole de la Paix. J'en ai parlé ailleurs; mais comme la chose est extraordinaire, j'en renouvelle la description.

Lorsque les choses en sont là, on tient un Conseil général, auquel assistent tous les Chefs de Guerre, ayant avec eux les vieux Guerriers & leur grand Chef à leur tête en presence du Souverain. LeCalumet de guerre étant planté, & tous ceux qui ont été appellés au Conseil s'y étant rendus, le grand Chef de Guerre fait la Harangue, par laquelle il s'efforce de faire valoir les raisons qu'ils ont tous de tirer vengeance des insultes qu'on leur a faites. Il exhorte les Chefs de Guerre qui lui sont soumis, à faire des Harangues à leur tour à tous les Guerriers, pour aller avec eux lever des chevelures, & engager les jeunes hommes à les accompagner pour acquérir de la gloire, & faire voir à leur Nation qu'ils préviennent l'âge des vrais Guerriers, & qu'ils le deviendront bientôt par de glorieux exploits.

Ce Conseil étant fini, & la résolution de la Guerre étant prise, tous les

Calumet de Guerre.

Guerriers vont à la chasse, & rapportent le gibier chez le grand Chef de Guerre, pour faire le festin de Guerre qui doit durer trois jours ainsi que la danse de Guerre; mais avant de décrire ce festin & les danses qui doivent le suivre, il faut donner la description du Calumet de Guerre; il est de la même matiere & de la même figure que le Calumet de Paix, à l'exception de la couleur des plumes qui sont celles d'un oiseau aquatique, que l'on nomme Flamant. La tête de cet oiseau est pelée comme si on lui avoit enlevé la chevelure; ses plumes sont d'un gris blanc, qui étant teintes en rouge ne sont que d'un rouge peu foncé; les houpes & les aigrettesqui les surmontent sont noires: le tuyau du Calumet est couvert de la peau du col d'un Carancro, qui est aussi noir qu'un Merle, & aussi gros qu'un Dindon: c'est là le Calumet & le symbole de la Guerre.

Trois classes de Guerriers.

Les Naturels distinguent leurs Guerriers en trois classes; sçavoir les vrais Guerriers qui ont toujours paru avoir du courage; les Guerriers ordinaires sont la seconde classe; les troisiémes sont les Apprentifs Guerriers. Ils divisent aussi nos Guerriers en deux classes, en vrais Guerriers & en jeunes

Guerriers ; les premiers sont les Habitans dont la plus grande partie a été au service en arrivant ; & comme ils connoissent les ruses des Naturels, ils les préviennent & ne les craignent pas; au lieu qu'ils donnent le nom de jeunes Guerriers aux Soldats de Troupes réglées, parce qu'ordinairement on ne méne point de vieux soldats à la Louisiane,& que ces jeunes soldats ignorent les stratagêmes que les Naturels employent en tems de Guerre.



CHAPITRE XXVIII.

Suite de la Guerre : Festin de Guerre : Attaque par surprise : Supplice du Cadre : Description des Forts des Naturels en temp de Guerre.

LE Festin étant préparé, tous les Guerriers s'y rendent. Voyons quelles sont leurs armes & leur Ordonnance. Ils sont matachés (ou peints) par partie de différentes couleurs, depuis la tête jusqu'aux pieds : ils n'ont pour tout vêtement qu'une ceinture, où, passent le brayer & où pendent les sonnettes, les grelots & les coloquintes ; c'est encore à cette ceinture qu'est mis le casse-tête ; ils ont à la main gauche un bouclier, l'arc à la main droite & les fléches dans un carquois qui est un sac de peau ; le bouclier est fait de deux morceaux de cuir de bœuf ronds confus ensemble, d'un pied & demi de diamêtre ; il n'y a guère, que ceux du Nord qui se servent du bouclier ; on n'en voit point à ceux du Midi.

Habits de Guerre.

Le repas de Guerre se fait dans une prairie dont l'herbe est coupée dans une étendue assez grande. Chacun s'y rend armé, & dans l'équipage que je viens de décrire. Le Calumet de Guerre est planté au milieu de l'assemblée, au bout d'une perche de sept à huit pieds de haut; les mets sont rangés en cercle de douze à quinze pieds de diamétre; il se trouve ainsi assez d'espace de l'un à l'autre, lorsque les Guerriers sont en grand nombre; ce diamétre est quelquefois de vingt pieds. Nous allons voir quel est l'ordre des plats qui ne sont point de terre, mais de bois creusé. Lieu du repas.

Au milieu est le plus grand de tous les plats, dans lequel est un gros chien rôti & tout entier; ce plat est au pied du Calumet; les autres plats sont de trois en trois quoiqu'en cercle; dans l'un c'est du gros Gruau cuit dans du bouillon gras, dans un autre c'est de la viande de Chevreuil bouillie, & dans le troisiéme du Chevreuil rôti; entre chaque trois plats il y a un espace de deux pieds pour pouvoir passer & aller prendre du Chien qui est le mets par lequel on commence le Festin de Guerre: le Gruau sert de pain; il Viandes du repas de Guerre.

est gros, parce que des Gueriers ne doivent point être délicats; ils mangent aussi du Chien, pour marquer le soin qu'un Guerrier doit avoir à suivre son Chef de Guerre; ils ne mangent que du Chevreuil pour être plus leger : aussi arrive-t'il souvent qu'ils ont plutôt recours à leurs jambes pour se sauver, qu'à leurs bras pour se défendre : ils ne mangent point de Bœuf, de peur de s'appésantir, ni de Poisson, craine de s'amollir ; en quoi ils ont bien raison, puisque d'ailleurs ils ont si peu de courage.

Harangue d'un vieux Guerrier qui ne peut plus aller à la Guerre.

Avant de commencer le repas, tous les Guerriers étant assemblés, le plus vieux hors d'état de suivre les autres à la Guerre à cause de son grand âge, prend le Calumet de Guerre à la main, & en équipage de Guerrier il fait aux autres cette Harangue. » Mes Cama-
» rades, leur dit-il, que ne suis-je
» encore assez jeune & assez fort pour
» vous accompagner à cette Guerre, &
» faire contre nos ennemis aujour-
» d'hui comme j'ai fait contre une
» Nation sur laquelle j'ai levé trois
» chevelures, contre une autre où j'en
» ai levé cinq, & quatre sur telle autre!
» Et combien de coups de casse-tête

» ai-je porté contre nos ennemis afin » que je ne fusse point pris? Je fis tant » d'efforts que je donnai le tems aux » autres Guerriers de me secourir, de » me mettre en liberté & de me sauver » avec eux; car j'aimois bien mieux » mourir en combattant que de me » laisser prendre pour mourir au Cadre.

» Ainsi, mes Camarades, partez avec » grand courage, ayez toujours le » cœur gros, marchez sur la pointe du » pied, ayez les yeux ouverts, ne » fermez jamais vos oreilles, n'ayez » point peur du froid, n'hésitez pas » de vous jetter à l'eau pour fuir, s'il » le faut, & dans ce cas cachez bien » votre retraite, sur-tout ne craignez » point les fléches de l'ennemi, & faites » voir que vous êtes des hommes & de » vrais Guerriers; enfin si vous en » trouvez l'occasion, usez toutes vos » fléches sur les ennemis, & après » quoi frappez, assommez, jusqu'à ce » que vos casse-têtes soient enyvrés du » sang des ennemis.

Cette harangue achevée le vieux Guerrier emplit de tabac la pipe du Calumet; il donne à fumer au Grand Chef de Guerre & à tous les autres Guerriers suivant leur rang: les jeunes

gens qui n'ont point encore été à la guerre viennent aussi fumer comme pour s'enrôler dans cette Milice ; le vieux Guerrier fume le dernier & remet le Calumet à la perche.

Après cette cérémonie, le grand Chef de Guerre va prendre un morceau de viande de chien ; les autres après lui en font autant, se mettent hors du cercle des plats & mangent en marchant sans cesse, pour signifier qu'un bon Gnerrier doit être continuellement en action & sur ses gardes.

Fausse allarme. Lorsque le repas est commencé, un des jeunes gens va à deux ou trois cens pas derriere une brossaille avec ses armes ; il fait le cri de mort : sur le champ tous les Guerriers prennent leurs armes & courent du côté que le cri s'est fait entendre ; lorsqu'ils sont près de l'endroit, le jeune Guerrier sort & fait de nouveau le cri de mort auquel tous les Guerriers répondent par le même cri.

Ils reviennent ensuite reprendre leur viande qu'ils avoient jettée sur l'herbe ; le jeune homme ou un autre fait la même chose deux autres fois ; ensuite on apporte la boisson de guerre : elle est faite d'une quantité de feuilles

d'Apalachine bouillies dans assez d'eau pour être cuites malgré leur dureté; c'est en les pressant fortement qu'on en tire cette boisson qui enyvre; alors le repas finit & on va au poteau derriere lequel on plante la perche du Calumet.

Poteau dans la place du repas.

Tous les Guerriers s'associent en peloton à cinquante pas de ce Poteau, qu'ils font, autant qu'ils peuvent, ressembler à un homme, sur-tout pour la grosseur de la tête; ils le rougissent, & les Guerriers vont à leur tour frapper à ce Poteau. A cet effet celui qui y va prend son casse tête, & court de toute sa force en faisant le cri de mort lorsqu'il y arrive: il lui donne un coup de casse tête; là il raconte ses Faits militaires avec emphase, & insulte le Poteau qui représente l'ennemi; à la fin de son discours il a grand soin de prononcer la derniere syllabe de toute la force de sa poitrine, à quoi les autres Guerriers répondent par un grand *hou* tiré du fond de l'estomach. Dans tout ce que racontent ces Guerriers les uns après les autres auprès de ce Poteau, il y en a plusieurs, qui échauffés par leur boisson de guerre en disent plus qu'ils n'en ont fait; mais ils ont

la complaisance de se pardonner mutuellement cette fanfaronade.

Danse de Guerre.

Si-tôt que tous les Guerriers ont frappé au Poteau, ils font la Danse de de Guerre les armes à la main; ils quittent & reviennent sans s'interrompre. Les Guerriers font seuls toutes ces cérémonies; le reste de la Nation n'en approche pas, elle s'entretient au contraire dans le tristesse. Ils font ce repas & cette Danse trois jours de suite, après lesquels on part pour la Guerre. Les femmes pendant ce tems & même un peu auparavant, préparent des vivres pour leurs maris; les vieillards s'occupent à rougir les casse-têtes & à graver l'écorce sur laquelle est le signe hiéroglyfique de la Nation qui attaque & qui marque le nombre des Guerriers; il en est de même du signe du Grand Chef de Guerre & de celui qui les commande.

Ils attaquent toujours par surprise.

Leur maniere de faire la Guerre est d'attaquer par surprise; ainsi quand ils approchent des Villages où ils vont déclarer la Guerre, ils ne marchent que la nuit & relevent après eux les herbes qu'ils ont foulées, afin de ne point être découverts; la moitié de la Troupe veille, tandis que les autres dorment

dans le fort du Bois le moins fréquenté. Quelques vigoureux Guerriers choiſiſſent une belle nuit pour aller à la découverte & chercher quelque cabanne écartée, afin de faire leur coup avec moins d'éclat & plus de ſûreté ; s'ils en trouvent, ils avertiſſent leur Troupe, après s'être aſſurés qu'il y a quelqu'un, ſoit en ayant vû ſortir ou entrer ou entendu dormir.

Alors toute la Troupe s'avance à petit bruit & ſe poſte auprès de la cabanne; elle y entre au point du jour, & à la faveur du feu qui y brûle toute la nuit; ces Guerriers qui attaquent aſſomment les hommes à meſure qu'ils s'éveillent, tâchent d'en emmener un vivant ; ils levent les chevelures des morts, prennent les femmes & les enfans qui n'oſent crier de peur d'être tués, les attachent tous & ſe retirent avec autant de promptitude que de ſecret ; près de cette cabanne ils laiſſent le Tableau hiéroglyfique appuyé contre un arbre, & par-devant ce Tableau ils plantent en ſautoir deux fléches rougies. Ils repaſſent enſuite par les Bois avec grande diligence & font beaucoup de détours pour cacher leur route.

Leur maniere de livrer bataille.

Esclavage des femmes & des enfans qu'ils prennent.

S'ils peuvent emmener quelqu'un des ennemis à leur Nation, on les reçoit honorablement ; si ce sont des femmes ou des enfans, on les fait esclaves ; ils servent en cette qualité, après qu'on leur a coupé les cheveux extrêmement courts ; mais si c'est un homme qu'ils ayent fait prisonnier, la joye est générale & leur gloire est à son comble ; en arrivant près de leur Nation ils font le cri de Guerre à trois reprises ; & dans ce cas quelque fatigués que puissent être les Guerriers, ils vont tout de suite chercher les trois perches nécessaires à la construction de l'instrument funeste où ils doivent faire mourir l'ennemi qu'ils ont pris ; je veux dire le Cadre sur lequel ils immolent cruellement la malheureuse victime de leur vengeance.

Ils tâchent d'avoir un ennemi vivant pour le faire mourir au cadre.

Description & supplice du cadre.

De ces trois perches longues d'environ dix pieds, on en place deux en terre ; elles sont droites & à un bon pas de distance l'une de l'autre, on les assure de façon qu'elles soient solides ; la troisiéme est coupée par moitié pour traverser les deux qui sont plantées, la premiere est à deux pieds au dessus de terre, & l'autre cinq pieds au-dessus de la premiere. Ces perches ainsi ajus-

T. 2. p. 429

Plan du Fort.

Prisonier au Cadre.

té
ma
fai
&
no
Na
de
la
lui
Gu
per
en
rep
cha
per
l'in

rep
pla
atta
tou
ple
do
au
le
il lu
che
pre
pou

tées & liées ensemble le plus fortement qu'ils peuvent & qu'il est nécessaire, forment effectivement un Cadre ; & c'est d'où les François ont tiré le nom de cette machine patibulaire. Les Naturels attachent le Patient au pied de ce Cadre, & dès qu'il est là il chante la chanson de mort jusqu'à ce qu'on lui leve la chevelure. Après que les Guerriers l'ont ainsi attaché, il leur est permis d'aller manger ; le Patient, s'il en a, envie peut alors faire son dernier repas ; les anciens Guerriers le gardent, chacun peut le voir ; mais il n'est point permis de lui parler, encore moins de l'insulter.

Lorsque les Guerriers ont fait leur repas, ils viennent dans la place où est planté le Cadre auquel le Patient est attaché ; on le fait un peu avancer & tourner tout son corps afin que le Peuple puisse le voir. Celui qui l'a pris lui donne un coup de casse-tête de bois au bas du derriere de la tête en faisant le cri de mort ; l'ayant ainsi étourdi, il lui coupe la peau qui est autour des cheveux, met le genouil sur son front, prend ses cheveux à pleine main, dépouille le crâne, fait le cri de mort en

On leve la chevelure au patient.

levant la chevelure le mieux qu'il peut ſans la déchirer.

Après qu'on a levé la chevelure au Patient, ils lui attachent une corde à chaque poignet, jettent les bouts des cordes ſur la traverſe d'en haut, que pluſieurs prennent & tirent pour l'enlever dans le tems que d'autres le ſoulevent, lui mettent les pieds ſur la traverſe du bas, & les lui attachent aux coins du Cadre; ils en font autant aux mains, au coin du Cadre en haut; de ſorte que le Patient en cet état a le corps libre & tout nud, & les quatre membres forment une Croix de S. André.

Dès le tems que l'on commence à lever la chevelure au Patient, les jeunes gens vont chercher des cannes ſéches, les écraſent & en font des paquets ou fagots de toute la longueur des cannes, qu'ils lient en pluſieurs endroits; ils apportent auſſi d'autres cannes ſéches qui ne ſont ni écraſées ni liées, avec leſquels les Guerriers s'exercent ſur le Patient.

On le brûle en pluſieurs endroits du corps

Celui qui l'a pris, prend le premier une ſeule canne écraſée, l'allume & brûle l'endroit qu'il juge à propos, mais il s'attache principalement à lui brûler en partie le bras avec lequel il

s'eſt le mieux défendu ; un autre vient qui le brûle ailleurs ; ceux-ci avec leurs pipes remplies de tabac ſéché & embraſé lui brûlent un endroit du pied ; ceux-là font rougir un clou avec lequel ils lui percent le pied ; tous enfin les uns après les autres ſe vangent de leur mieux ſur ce Patient, lequel, tant qu'il lui reſte des forces, les employe à chanter la chanſon de mort, qui, tout bien examiné, équivaut aux cris douloureux, aux pleurs & aux gémiſſemens; l'uſage décide & fait tout.

Fermeté de quelques-uns dans les tourmens.

On en voit qui ſouffrent & chantent continuellement pendant trois jours & trois nuits, ſans qu'on leur donne un verre d'eau pour les déſaltérer ; & il n'eſt permis à qui que ce ſoit de leur en donner quand même ils en demanderoient, ce qu'ils ne font jamais, ſans doute parce qu'ils ſçavent que le cœur de leurs ennemis eſt inflexible ; en effet il faut convenir que ſi les Naturels ſont bons amis pendant la Paix, ils ſont en Guerre ennemis irréconciliables.

Il arrive quelquefois qu'une jeune femme qui aura perdu ſon mari à la Guerre, voyant le Patient dès qu'il arrive tout nud & hors d'état de cacher ſes défauts, s'il en a, le demande

pour son mari & on le lui accorde sur le champ.

Il arrive aussi que quand il souffre trop long-tems, une femme pitoyable allume un flambeau de cannes, & quand il est bien enflâmé, elle le fait mourir en un instant, en lui mettant ce flambeau à l'endroit le plus sensible ; & la scéne tragique finit de la sorte.

Description du Tableau que l'on laisse à peu de distance du Village quand on déclare la Guerre.

La déclaration de Guerre dont j'ai parlé n'est que le prélude de ce qu'elle annonce par le Tableau qu'ils laissent près du Village qu'ils ont attaqué ; voici de quelle maniere est fait ce Tableau. Tout au haut du Tableau à droite, est le signe hiéroglyfique qui désigne la Nation qui déclare la guerre, ensuite un homme nud facile à reconnoître, lequel a un casse-tête en main ; suit une flêche disposée comme pour aller percer une femme qui fuit les cheveux épars & flottans en l'air ; immédiatement devant cette femme est le signe propre de la Nation à laquelle on déclare la Guerre ; tout ceci est sur une même ligne, & la vérité est peinte sur cet endroit du Tableau ; ce qui est au-dessous n'est pas si certain, aussi n'y compte-t-on pas beaucoup. Cette ligne commence par le signe d'une

Lune qui doit suivre dans peu ; les jours qui viennent après sont des I, & la Lune par une face sans rayons : on voit un hommme qui a devant lui beaucoup de fléches qui semblent aller frapper une femme qui fuit ; tout cela annonce qne quand une telle Lune aura tant de jours, ils viendront en grand nombre attaquer une telle Nation.

Les Nations alliées en font autant de leur côté, mais il est rare que la Nation qui a insulté ou fait des hostilités, trouve des alliés, même dans les Peuples qu'elle traite de freres.

Je ne parlerai point de leurs Siéges de Places ni de leurs batailles rangées, ils ne connoissent rien de ces choses. Tout le mal qu'ils se font ne vient que par surprise, par escarmouche ; c'est en quoi consistent leur adresse & leur courage ; la fuite n'est nullement honteuse pour eux, la valeur est aux jambes, & tuer un homme endormi où à l'affut, est tout aussi glorieux pour eux que de se bien battre & remporter une victoire signalée.

Description des Forts des Naturels en tems de Guerre.

Lorsqu'une Nation est trop foible pour soutenir la guerre, elle tâche de se faire un Fort pour se défendre. Je ne puis mieux représenter ces Forts,

qu'en les comparant à la figure d'un cercle de futaille, dont on a coupé l'osier; ce cercle se lâche & le bout extérieur s'écarte du bout intérieur, ensorte qu'il se trouve une entrée en tournant pour s'introduire dans le cercle sans passer par dessus; c'est par cette ouverture que l'on entre dans le Fort dont l'entrée est gardée par une demie tour & la sortie de même; en outre si l'on est en grande crainte, cette entrée ou passage est bien fourrée de ronces & d'épines.

Ce cercle est d'une grandeur proportionnée au nombre de Guerriers & du reste de la Nation qui s'y retire, lorsque les ennemis sont aux approches; il y a cependant quelques cabannes au dehors, où se font dans les momens de tranquillité les choses les plus nécessaires à la vie, comme la cuisson des viandes & du mahiz; ces cabannes d'ailleurs soulagent le Fort qui est toujours très-étroit lorsque toute la Nation est obligée de s'y retirer.

La muraille de ces Forts est composée de gros pieux, qui sont des corps d'arbres d'une brasse de tour, de cinq à six pieds en terre, & de dix en dehors & appointés par le haut; les joints

de ces pieux, quoique ronds sont couverts en dedans d'autres pieux d'un pied de diamêtre; cette muraille est garnie en dehors de demies tours à quarante pas de distance les unes des autres; ils les font sans doute pour empêcher l'escalade. Le pied des pieux est appuyé en dedans par une banquette de trois pieds de large, & autant de haut, laquelle est elle-même appuyée de piquets frettés de branchages verds, pour retenir la terre qui est dans cette banquette.

Les plus instruits de ces peuples, tels qu'étoient les Natchez *par nos soldats* font à environ cinq pieds au-dessus de cette banquette un espéce d'auvent avec des éclats d'arbres, pour se mettre à couvert de la grenade. Ils ont aussi des meurtriéres qui n'ont qu'une ouverture en dehors, & deux en dedans qui répondent toutes deux à la premiere; ces meurtriéres sont immédiatement au-dessus de la banquette.

Au milieu du Fort est placé un arbre, dont les branches sont coupées à huit ou neuf pouces du corps de l'arbre pour servir d'échele. Cet arbre leur sert de guérite, d'où un jeune homme en faction peut découvrir l'Ennemi de

loin. Autour de cette échelle sont quelques cabannes pour mettre les femmes & les enfans à couvert de la fléche de chûte. La porte de ces Forts est toujours du côté de l'eau ; si on peut les empêcher d'en aller prendre, on est assuré qu'ils seront réduits en peu de jours.

Préliminaire de Paix.

Lorsque les Naturels sont las de faire la guerre ou pour mieux dire, lorsqu'ils sont hors d'état par leur petit nombre de résister à leurs ennemis, ils s'adressent à une Nation neutre & amie de ceux avec qui ils veulent faire la paix : ils vont en Calumet chez cette Nation par des pays qui ne sont point fréquentés, ils menent avec eux des esclaves qu'ils ont faites pendant cette guerre ; ils donnent ces esclaves à ce peuple avec des présens pour acheter la paix par le moyen de ces Commissionnaires à qui on l'accorde, parce qu'ordinairement ces médiateurs prennent le parti des supplians, les retirent avec eux & les adoptent, comme je l'ai dit ailleurs, pour ne (1) faire plus ensemble qu'une même Nation & sous un même nom. Si au contraire les ennemis acceptent la paix qui leur est proposée par la Nation neutre, les sup-

(1) Voyez Tome II. Chap. XVIII.

plians vont porter le Calumet de paix & des préſens ; de cette ſorte la paix eſt conclue (2).

Il faut obſerver ici qu'il arrive quelquefois qu'en allant attaquer les autres, ils perdent quelques-uns de leurs Guerriers ; pour lors ils levent promptement, s'ils le peuvent, la chevelure à ceux des leurs qui ſont tués, pour ne point laiſſer de ſujet de gloire à leurs ennemis, & en même-tems des marques de leur défaite. Aureſte quand ils retournerent chez eux, de quelque maniere que les choſes ſe ſoient paſſées, le Grand Chef de Guerre paye à la famille ceux qu'il ne ramene pas ; ce qui rend ces Chefs plus ſoigneux de ménager leurs Guerriers.

(1) Voyez Tome I. Chap. VII.

Fin du Tome ſecond.



TABLE
DES CHAPITRES
Contenus en ce Volume.

CHAPITRE PREMIER.

Fin du la Table dc Tome Second.








8° H
18,118
2
LA
LOUISIAN
TOM II